

## SÉRIE HORIZONS



### VILLES D'ISLAM

#### Les peurs de Karachi

Traqués, les soldats d'Allah se cachent dans la mégapole p. 14

### SUPPLÉMENT

#### Le Monde DES LIVRES

Les utopies aventureuses d'Olivier Rolin

### TRANSPORTS

Anne-Marie Idrac à la tête de la RATP p. 20

### DÉFENSE

89 milliards d'euros pour les armées p. 10

### PROSTITUTION

Procès de clients p. 11

### INONDATIONS

Alès face au drame p. 13

### EUROPE

Le cri d'alarme de Pascal Lamy p. 15

### ÉDITION

Qui va acheter Vivendi Publishing ? p. 20

### PRESSE

« Le Point » fête ses 30 ans p. 21

### ARTS

Max Beckmann à Beaubourg p. 29

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	24
France.....	8	Météorologie.....	28
Société.....	11	Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33
Entreprises.....	18	Carnet.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34

### CULTURE

#### Krivine à la baguette



**CHEF DE STATURE** internationale, Emmanuel Krivine dirige l'Orchestre français des jeunes. Après une psychanalyse et une tournée aux Etats-Unis. Lire page 32

# Irak : l'ONU face à la guerre

● Nations unies : Jeudi 12 septembre, George Bush devait défendre devant l'Assemblée générale des Nations unies la position américaine de « guerre préventive » contre l'Irak. Son intervention au siège de l'ONU, à New York, a été précédée d'un discours de Kofi Annan qui, fait inhabituel, a été rendu public avant d'être prononcé. Dans un plaidoyer en faveur du multilatéralisme, le secrétaire général de l'ONU s'y démarque nettement de l'attitude américaine. « La paix et la sécurité, la liberté et la prospérité ne sont pas des biens comptés, comme la terre, le pétrole ou l'or, qu'un Etat peut s'approprier aux dépens d'un autre, déclare notamment Kofi Annan. (...) Même les pays les plus puissants savent qu'il leur faut collaborer avec d'autres, dans le cadre d'institutions multilatérales, s'ils veulent parvenir à leurs fins. » Estimant que l'Irak est l'une des « quatre menaces qui pèsent sur la paix mondiale » - le conflit israélo-palestinien, l'Afghanistan et l'Asie du Sud étant les trois autres -, le secrétaire général de l'ONU a exhorté ses dirigeants à accepter les inspections de désarmement. Si l'Irak « continue de braver le Conseil de sécurité, celui-ci devra faire face à ses responsabilités ». p. 2



- Guerre : Les positions russe, chinoise, israélienne et turque. p. 2-3
- Souvenir : Le nom des 2 801 victimes résonne à New York. p. 5
- Afghanistan : « Les Nouvelles de Kaboul », nouveau mensuel. p. 16
- Irak : Le bilan des dix ans de travail des inspecteurs de l'ONU. p. 4
- France : Le débat sur la guerre dans les partis politiques. p. 8
- Livres : Sur les Etats-Unis, l'islam et le terrorisme. Le Monde des Livres

► Le président Bush défend la position américaine devant les Nations unies

► Il n'écarte pas l'option d'une action unilatérale

► Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, plaide pour le multilatéralisme

► Il exhorte l'Irak à accepter les inspections de désarmement

► Un bilan du travail des inspecteurs de l'ONU depuis 1991

## Thierry Breton pour redresser France Télécom

FRANCE TÉLÉCOM devait tenir, jeudi 12 septembre dans l'après-midi, un conseil d'administration historique. Pour éponger un endettement qui se monte à 70 milliards d'euros et faire face aux échéances de sa dette qui atteint 15 milliards d'euros pour la seule année 2003, le gouvernement a dû prendre des mesures radicales. Selon nos informations, l'Etat - qui possède 54,5 % du capital de l'opérateur - a retenu comme principale hypothèse de travail une augmentation de capital massive

qui atteindrait 15 milliards d'euros. L'Etat devrait y souscrire au prorata de sa participation dans l'entreprise, soit environ 9 milliards d'euros, et un consortium bancaire serait prêt à prendre le solde en charge. Ces décisions pourraient être annoncées par le gouvernement au lendemain du conseil d'administration. Michel Bon (photo), qui a toujours été défavorable à une telle opération, pourrait démissionner ou être contraint de quitter son poste. Thierry Breton, actuel PDG de Thomson Multime-



dia, aurait accepté de lui succéder. Au cours du conseil, M. Bon devait annoncer des pertes records de 10 à 15 milliards d'euros au premier semestre 2001. Celles-ci s'expliquent par des investissements hasardeux, en particulier en Allemagne. Dix ans après le scandale du Crédit lyonnais, ces nouveaux déboires d'une grande entreprise publique pourraient relancer le débat sur le rôle de l'Etat-actionnaire.

Lire page 18

### SCIENCES

#### L'envolée du gros gibier



LA MISE en place de plans de chasse destinés à protéger les cerfs et les chevreuils a entraîné une augmentation du gros gibier. Même si l'évaluation de ces populations est difficile, l'envolée démographique est évidente. Une situation que des responsables de l'Office national des forêts (ONF) qualifient de « grave », car elle menace la gestion durable de la forêt. Certains prônent une approche scientifique de la chasse afin de restaurer un équilibre écologique qui leur semble menacé. Lire page 24

## « Quand un résistant meurt » : l'hommage à Rol, de Montreuil aux Invalides

C'EST À 15 HEURES, jeudi 12 septembre, que le président de la République devait rendre hommage à Henri Rol-Tanguy, décédé dimanche soir, lors d'une cérémonie militaire organisée dans la cour des Invalides. Un hommage officiel auquel tenait Jacques Chirac. Les honneurs militaires devraient être rendus à l'ancien commandant des FFI de la région parisienne. Dans un communiqué, l'ancien premier ministre, Lionel Jospin, a fait part de son « vif regret » de ne pas pouvoir assister à la cérémonie, pour des raisons de santé.

Mercredi soir, ce sont les siens qui, à la mairie de Montreuil, ont rendu hommage à « Henri », à « Rol ». Un portrait géant avait été dressé sur la façade de l'hôtel de ville. Dans la salle des mariages, un cliché récent le montre souriant, avec sa femme, Cécile.

La famille s'est rangée discrètement sur la gauche, avec les amis et les anciens camarades de combat. Au centre, les orateurs qu'elle a choisis, parmi lesquels le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, l'ancien directeur de L'Humanité, Roland

Leroy, le député communiste du Val-de-Marne, Jean-Claude Lefort, le numéro un de la CGT, Bernard Thibault. Marie-George Buffet et Robert Hue ont été installés sur la droite, de l'autre côté de la salle.

Henri Rol-Tanguy a été membre du comité central du PCF de 1964 à 1987, date à laquelle, a tenu à préciser la famille dans son communiqué officiel, « il a décidé de quitter ses fonctions tout en restant fidèle jusqu'à son dernier souffle à l'utopie généreuse du communisme et à ses engagements de jeunesse ».

« La fidélité politique d'Henri a été tout sauf aveugle, a rappelé Roland Leroy. Tout comme sa vie, il n'était pas donnée à une structure impersonnelle. C'était un engagement constant pour la justice sociale. » Pour Bernard Thibault, « Henri Rol-Tanguy personnifie l'un des traits du syndicalisme français. La lutte syndicale exprime la révolte devant le non-respect des promesses de la République, devant la domination d'oligarchies. C'est la matrice de toutes les luttes d'émancipation. »

Dans la salle, où l'on se presse et où beaucoup ont tenu à rester debout, on croise des anciens métallos et cheminots qui, émus, détournent pudiquement la tête lorsque sont diffusés *Le Temps des cerises* ou *Le Chant des partisans* interprétés par Yves Montand. « Quand un résistant meurt, c'est un peu de moi qui s'en va. Alors, quand c'est Rol... Vous comprenez, c'est un chagrin immense », confie Louis Audru, 84 ans, ancien commandant FTP. Georges, 78 ans, est venu de Saint-Ouen. « Je suis métallo, comme Rol. On s'était déjà retrouvés quand il était au syndicat, puis dans la Résistance. »

Jean, 59 ans, est encore ouvrier du bâtiment. Tassé dans l'entrée, il ne dit rien. Puis explose. « Je viens pour Guy Mocquet, pour le colonel Fabien, pour Rol et parce qu'il y aura toujours des communistes en France. Ecrivez-le bien ! », lance-t-il avant de se murer à nouveau dans son silence.

Caroline Monnot

### POINT DE VUE

## Assurer le triomphe de la liberté

par George W. Bush

LES ATTAQUES du 11 septembre 2001 ont plongé les Américains dans le chagrin et l'horreur, elles ont conduit notre nation à la guerre. Elles ont aussi révélé la cruauté de nos ennemis, clarifié de sérieuses menaces sur notre pays, prouvé la détermination et la dignité de notre peuple. Dans un moment de rude mise à l'épreuve, le courage d'hommes et de femmes à New York, au Pentagone, à bord du vol 93, est devenu le courage de notre pays. Mercredi soir, à New York, j'ai parlé de ce qu'a perdu notre nation, de ce que nous

avons appris sur nous-mêmes et de ce qui nous attend encore.

L'effroyable mise en lumière de ces événements a aussi jeté une clarté nouvelle sur le rôle de l'Amérique dans le monde. Dans l'immense tragédie, nous avons aussi discerné d'immenses occasions. Ces occasions, nous devons avoir la sagesse et le cœur de les saisir.

Lire la suite page 15

GEORGE W. BUSH est le président des Etats-Unis.

Olivier Roy  
L'ISLAM MONDIALISÉ

**Olivier Roy**  
L'ISLAM MONDIALISÉ

Une analyse originale : les crises et les tensions de l'Islam contemporain sont liées à son occidentalisation.

Également paru :  
Les Illusions du 11 septembre

www.seuil.com

Seuil

# INTERNATIONAL

## L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a lancé un **APPEL** au président américain George Bush pour que celui-ci respecte le cadre de l'ONU dans les **DÉCISIONS** qu'il va prendre à l'encontre du dictateur

irakien **SADDAM HUSSEIN**. Au prix d'une entorse à la tradition onusienne, M. Annan a fait circuler cet appel, qu'il devait prononcer devant l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**, jeudi 12 septembre, avant l'intervention attendue

de M. Bush. M. Annan insiste sur la **NÉCESSITÉ**, « même pour les pays les plus puissants », de collaborer « dans le cadre d'institutions multilatérales » sous peine de remettre en cause « l'existence d'un système de

**sécurité internationale efficace** ». M. Bush devait, pour sa part, appeler l'ONU à prendre ses **RESPONSABILITÉS** face à Bagdad, faute de quoi les Etats-Unis prendraient ce qu'il estime être les leurs.

## Irak : Kofi Annan exhorte George Bush à passer par l'ONU

Dans une entorse à la tradition, le secrétaire général des Nations unies a pressé les Etats-Unis de respecter le cadre des institutions internationales dans leurs décisions à l'encontre de Bagdad. Le chef de l'exécutif américain devait s'adresser, jeudi 12 septembre, à l'Assemblée générale

**NEW YORK (Nations unies)**  
*de nos envoyés spéciaux*  
Devant l'Assemblée générale des Nations unies, jeudi 12 septembre, George Bush devait affronter l'opposition que rencontre sa volonté d'imposer par la force un changement de régime en Irak. L'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Bulgarie ont rejoint, mercredi, la Grande-Bretagne et Israël dans le soutien à la politique américaine. Et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'adressant à l'Assemblée, jeudi matin (heure de New York), avant M. Bush, lui a fait la leçon. Il a invité les Etats-Unis à

### MM. Aznar et Berlusconi soutiennent Washington

Le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, a déclaré, mercredi 11 septembre, soutenir George Bush dans une opération militaire contre l'Irak, si Saddam Hussein refusait le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU, selon la presse espagnole. M. Aznar a téléphoné à M. Bush pour lui déclarer qu'une résolution des Nations unies en faveur d'une intervention armée contre Bagdad était préférable, mais pas nécessaire, selon des sources proches de M. Aznar.

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a quant à lui décrit son pays comme un « allié loyal et respectueux » de Washington, donnant son soutien à une intervention en Irak, dans une lettre publiée, mercredi, par le journal *Il Foglio*. « Soit les choses changent, soit il faudra agir d'une façon déterminée, usant de tous les moyens diplomatiques et politiques possibles sans exclure l'option de la force militaire », a écrit M. Berlusconi. — (AFP.)

comprendre qu'ils ne peuvent exercer « un vrai rôle dirigeant » qu'à condition d'agir dans le cadre de l'organisation internationale et d'en « respecter les valeurs ».

Traditionnellement, la discussion générale des ministres et chefs d'Etat est inaugurée par le représentant du Brésil, suivi du président des Etats-Unis ; le secrétaire général se borne à introduire les débats. Cette fois, il a décidé de rendre public son texte à l'avance. Conscient de commettre ainsi une entorse au protocole, M. Annan a pris soin de faire expliquer sa démarche par son entourage. « Il tient à faire entendre le message du multilatéralisme. Et il pense que de nombreux chefs d'Etat sont d'accord avec lui et ne lui en voudront pas d'intervenir le premier. Il espère que la situation en Irak pourra être résolue pacifiquement », expliquait l'un de ses proches. Le secrétaire général a fait porter à la mission américaine, dès mercredi, un exemplaire d'un texte qui contredit la doctrine d'« action préventive » défendue par Washington.

### « QU'ATTENDEZ-VOUS ? »

« Tout Etat qui a été attaqué dispose, en vertu de l'article 51 de la Charte, d'un droit naturel de légitime défense, estime M. Annan. Mais, au-delà de ce droit, si les Etats décident de faire usage de la force face à des menaces plus générales pesant sur la paix et la sécurité internationales, rien ne saurait remplacer la légitimité que seule l'ONU peut conférer. » L'administration Bush revendique le droit d'agir de façon préventive contre un pays ou une organisation qu'elle juge dangereux pour les Etats-Unis. M. Bush a réaffirmé cette position, mercredi, au Pentagone, lors de la



Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell (à gauche), s'entretient avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, lors de la réunion du Conseil de sécurité, à New York, mercredi 11 septembre. Dans le discours qu'il devait prononcer jeudi, M. Annan rappelle que seule l'ONU peut légitimer le recours à une action militaire contre l'Irak.

première cérémonie commémorative des attentats du 11 septembre 2001, à laquelle il a participé. « Tant que des terroristes et des dictateurs comploteront contre nos vies et nos libertés, ils seront combattus par l'armée de terre, la marine, les garde-côtes, l'aviation et les marines des Etats-Unis », a-t-il déclaré.

La Maison Blanche conteste qu'agir préventivement soit contraire à la conduite adoptée jusqu'à maintenant par l'Amérique et aux principes du droit international. Un collaborateur du président soulignait récemment que, pendant la guerre froide, les Etats-Unis avaient toujours refusé de s'engager à ne pas faire usage des premiers de leurs armes nucléaires. « Il n'est pas exact que les Etats-Unis aient toujours dit qu'ils attendraient d'être attaqués avant d'attaquer eux-mêmes », assurait ce responsable, ajoutant : « Il n'est pas

exact non plus, historiquement, que la plupart des pays aient dit qu'ils attendraient d'être attaqués pour agir. Que l'on puisse choisir d'agir, si l'on en a la possibilité, pour empêcher une attaque sur son territoire, cela relève du sens commun. »

Le même responsable indiquait aussi que « le président des Etats-Unis se réserve le droit d'agir au nom des intérêts américains » si les Nations unies ne prennent pas les décisions qu'il juge nécessaires. Le discours de M. Bush consiste à dire, en substance, à l'ONU : « Vous avez adopté des résolutions, que Saddam Hussein s'est engagé à respecter et qu'il a violées. Qu'attendez-vous ? » Le président américain demande à la communauté internationale ce qu'il lui faut de plus pour juger que le régime irakien « est une réelle menace pour la paix et la stabilité du monde ». Son propos s'appuie sur un document

qui récapitule les violations des résolutions des Nations unies et les atteintes aux droits de l'homme commises par les dirigeants irakiens depuis 1991. La possibilité d'une action unilatérale des Etats-Unis est seulement sous-entendue : si l'ONU ne prend pas ses responsabilités, l'Amérique prendra les siennes.

### LIGNE DE PARTAGE

L'exécutif américain n'a pas dévoilé ce que devrait être, selon lui, la teneur exacte des décisions qu'il attend des Nations unies. Il s'est gardé, aussi, d'évoquer la possibilité d'un ultimatum adressé à Bagdad. Cependant, une ligne de partage se dessine clairement, à l'ONU, entre les partisans du plan en deux étapes proposé par la France et ceux – Américains et Britanniques – qui, ne voyant pas l'utilité d'attendre, préfèrent une réso-

lution du Conseil de sécurité autorisant les Etats membres à « user des moyens nécessaires » pour faire appliquer les décisions de l'ONU.

Les Français estiment que leur solution aurait le mérite de montrer que la communauté internationale est rassemblée derrière un objectif, le désarmement de l'Irak, alors qu'elle est divisée sur le « changement de régime » recherché par Washington. Cette unité pourrait peut-être sauver la coalition antiterroriste.

### CALENDRIER DÉLICAT

M. Bush est pris dans un calendrier délicat. Il a annoncé, il y a une semaine, qu'il va demander au Congrès un vote l'autorisant à « régler le problème » posé par Saddam Hussein. Il a fait savoir que ce vote doit intervenir avant le 4 octobre, date à laquelle les parlementaires se sépareront afin de faire campagne pour les élections du 5 novembre. Or, le Congrès est divisé sur ce point. Ceux qui refusent que l'exécutif puisse agir sans avoir sollicité un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU ne veulent pas voter, eux-mêmes, avant que cette démarche ait été accomplie et, si possible, couronnée de succès.

Ils le veulent d'autant moins que le gouvernement n'est pas en état de produire de rapports de ses services de renseignement démontrant que le danger représenté par l'Irak s'aggrave ou va s'aggraver dans les mois à venir. La dernière synthèse de ces services sur les moyens d'action nucléaires, chimiques et biologiques de l'Irak remonte à deux ans.

Patrick Jarreau et Corine Lesnes

## « La sécurité internationale repose sur l'autorité du Conseil »

**VOICI DES EXTRAITS** de l'allocation prononcée, jeudi 12 septembre, par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devant l'Assemblée générale de l'ONU, et dont le texte avait été exceptionnellement distribué à la presse près de douze heures à l'avance :

« La sécurité internationale n'est pas un jeu à somme nulle. La paix et la sécurité, la liberté et la prospérité ne sont pas des biens comptés, comme la terre, le pétrole ou l'or, qu'un Etat peut s'approprier aux dépens d'un autre. Au contraire, plus grande est la paix, la sécurité, la liberté dont jouit un Etat, meilleures sont les chances de ses voisins d'en jouir aussi (...). Même les pays les plus puissants savent qu'il leur faut collaborer avec d'autres, dans le cadre d'institutions multilatérales,

s'ils veulent parvenir à leurs fins (...). Aucun Etat, si grand ou si petit soit-il, ne peut choisir ou rejeter la voie du multilatéralisme en fonction de ce qui lui convient sur le plan politique (...). L'existence d'un système de sécurité internationale efficace repose sur l'autorité du Conseil et, partant, suppose que le Conseil ait la volonté politique d'agir, même dans les cas les plus difficiles, lorsqu'un accord paraît, au départ, être hors de portée. La première question qu'il doit se poser pour décider de se saisir ou non d'un différend n'est pas de savoir si les parties sont prêtes à l'écouter, mais si la paix mondiale est gravement menacée (...). Quatre menaces pèsent sur la paix mondiale, face auxquelles le besoin se fait terriblement sentir d'une véritable autorité et d'une action efficace [M. Annan cite le conflit israélo-

palestinien, l'Afghanistan, l'Asie du Sud et l'Irak]. Les efforts pour obtenir que l'Irak applique les résolutions du Conseil doivent se poursuivre. J'en appelle à tous ceux qui ont de l'influence sur les dirigeants irakiens de les convaincre qu'il est d'une importance vitale qu'ils acceptent les inspections de désarmement. C'est un premier pas indispensable pour convaincre le monde que toutes les armes de destruction massive de l'Irak ont bien été éliminées et (...) un premier pas vers la suspension et la fin éventuelle des sanctions qui causent tant de souffrances au peuple irakien. J'exhorte l'Irak à s'acquiescer de ses obligations – pour le bien de son peuple et dans l'intérêt de l'ordre mondial. S'il continue de braver le Conseil de sécurité, celui-ci devra faire face à ses responsabilités. »

## Le commandement américain est renforcé au Qatar

**ENVIRON** 600 hommes du quartier général du commandement central américain, basé à Tampa (Floride), doivent se rendre en nombre au Qatar, où les Etats-Unis sont en train d'achever l'aménagement d'importantes infrastructures militaires susceptibles d'être utilisées pour organiser des opérations contre l'Irak. Cette nouvelle installation se situe à Al-Udeid, à environ 60 km au sud de Doha, la capitale de cet émirat du Golfe.

Le transfert est présenté comme faisant partie d'un exercice prévu de longue date et baptisé « Internal Look 03 ». Un responsable américain a confié à l'agence AP qu'il est possible que l'état-major détaché de Tampa – voire complété le cas échéant – reste indéfiniment à Al-Udeid. Le commandement de Tampa est responsable, en temps normal, des opérations dans le

Golfe et en Asie centrale. A ce titre, il mène les combats en Afghanistan et il échafaude les plans d'une éventuelle intervention contre l'Irak.

Au Qatar, où sont postés aujourd'hui quelque 3 500 soldats américains, les travaux entrepris à Al-Udeid visent à porter la piste d'atterrissage à 4 km de long, à installer des hangars pour 120 avions, à installer l'air conditionné (pour l'informatique de commandement) et à protéger les bâtiments de la menace des armes de destruction massive. Il semble que le chantier ne devrait pas être achevé avant le début du mois de décembre.

Le choix d'Al-Udeid pourrait avoir été dicté par le fait que, depuis les bases d'Al-Kharg et de Riyad, en Arabie saoudite, des contraintes d'emploi, pour des motifs politiques, s'exercent sur les moyens mis en œuvre par le com-

mandement américain. Cependant, le ministre qatari des affaires étrangères a indiqué, lors d'une visite à Bagdad, que son gouvernement a un droit de regard sur l'usage de la base d'Al-Udeid par les armées américaines.

A destination d'un éventuel théâtre irakien, le commandement central de Tampa dispose d'autre part de troupes au Koweït, à proximité des frontières avec l'Irak, et de forces aéronavales à Bahreïn, sans compter ses forces déjà déployées en Turquie, aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite. On assiste aussi, depuis la fin août, à un renfort des repositionnements logistiques que l'armée américaine entretient dans la région et jusqu'à Diego Garcia, qui relève du commandement du Pacifique.

Jacques Isnard

## La Russie espère ne pas avoir à faire usage de son droit de veto

Moscou cherche à sauvegarder ses intérêts commerciaux en Irak tout en préservant ses relations avec Washington

### MOSCOU

correspondance

C'est presque devenu une habitude : en cas de crise, le président Vladimir Poutine s'éloigne du tumulte moscovite et s'en va réfléchir, seul, sur les bords de la mer Noire, à Sochi, laissant les membres du gouvernement servir aux médias la parole officielle. En « retraite », donc, depuis près d'une semaine, M. Poutine semble concocter la réponse à apporter à la crise irakienne, comme si elle n'était pas encore arrêtée. Il ne s'est exprimé sur le sujet qu'une fois ces derniers jours, à la suite d'appels téléphoniques du président américain George Bush et du premier ministre britannique Tony Blair, se contentant d'affirmer qu'il « doute sérieusement » de la justification du recours à la force en Irak.

Les ministres de la défense et des affaires étrangères, eux, ressassent la position de la Russie : non à l'option militaire, tous les moyens paci-

fiques de remédier à la crise n'ont pas été mis en œuvre, et gare à la cohésion de la coalition internationale née il y a un an !

Les questions concrètes les plongent toutefois dans l'embarras. En témoigne un entretien avec Igor Ivanov, le ministre des affaires étrangères, diffusé, mardi 10 septembre, sur la chaîne publique de télévision RTR. Interrogé sur l'attitude de la Russie en cas d'attaque américaine en Irak, M. Ivanov a ignoré la question. Le 2 septembre, il avait simplement déclaré : « Nous espérons que la question de l'usage de la force ne sera pas posée au Conseil de sécurité, et que, par conséquent, le droit de veto ne sera pas nécessaire. » D'aucuns y ont vu un début de « lâchage » de l'Irak, d'autant que M. Ivanov n'a pas démenti des informations faisant état de récents contacts entre un diplomate de l'ambassade de Russie à Washington et un opposant irakien. Pour

certain experts, le Kremlin n'aurait pas encore pris de décision sur l'usage de son droit de veto, au Conseil de sécurité de l'ONU, en cas de résolution sur des frappes contre l'Irak. Et, disent-ils, si la décision n'est pas encore prise, c'est parce que les négociations avec Washington ne sont pas terminées.

### TRACTATIONS EN COURS

Le 8 avril, l'ambassadeur américain à Moscou, Alexander Vershbow, avait affirmé, lors d'une table ronde organisée par le quotidien *Nezavissamaïa Gazetta*, que les Etats-Unis comprennent « l'inquiétude de la Russie et sont prêts à compenser les pertes potentielles, y compris économiques, côté russe, pendant la transition de l'Irak vers l'après-Saddam Hussein ».

La Russie est le principal partenaire commercial de l'Irak. Selon Bagdad, les deux pays s'approprient à signer un accord économique de

cinq ans pour un montant de 40 milliards de dollars. Un accord destiné à faire monter les enchères dans le cadre des négociations russo-américaines ? C'est ce qu'affirment certains analystes.

Le pétrole vendu par Bagdad dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture » est essentiellement par des compagnies russes : de 1996 à 2001, 35 % de la production irakienne ont été commercialisés par des sociétés russes qui en ont retiré 4,4 milliards de dollars, selon Bagdad. Moscou craint que « l'après-Saddam Hussein » sonne le glas des profits russes, les sociétés pétrolières américaines et britanniques s'engouffrant dans la brèche. La Russie souhaite également récupérer une dette de 7 milliards de dollars contractée par l'Irak à l'époque soviétique. Mais elle sait aussi que, tôt ou tard, les Etats-Unis feront tomber Saddam Hussein et que l'état de ses rela-

tions avec Washington est plus important que ses intérêts irakiens. Des tractations sont donc en cours. Une délégation de diplomates et d'experts militaires américains est arrivée, mercredi, à Moscou, menée par le sous-secrétaire d'Etat, John Bolton.

Aussi, rien ne laisse présager l'attitude de M. Poutine. Le 21 septembre 2001, après quelques jours de réflexion à Sochi, celui-ci avait surpris en ralliant la Russie à la coalition antiterroriste, contre son ministre de la défense. En tout cas, M. Poutine a choisi la date symbolique du 11 septembre pour se mettre au diapason de M. Bush : mercredi, il a menacé d'intervenir en Géorgie si Tbilissi ne neutralisait pas les rebelles à la frontière avec la Tchétchénie, et a demandé à son état-major d'étudier la possibilité de frappes dans ce pays.

Marie-Pierre Subtil

**SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB**

**meubles Decor Actual**  
80, rue Claude-Bernard  
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

## La Chine s'efforce de concilier amitié arabe et normalisation de ses liens avec Washington

Au Conseil de sécurité, Pékin pourrait choisir l'absence, comme avant la guerre du Golfe en 1991

**PÉKIN**

de notre correspondant

La crise irakienne place la Chine devant un rude dilemme. Ecartelée entre son « amitié » pour le monde arabe – dictée par une dépendance croissante à l'égard du pétrole importé – et la tentation de tirer des bénéfices stratégiques d'une bonne relation avec Washington, le gouvernement de Pékin est plongé dans un évident embarras. Les dirigeants chinois ont dit et répété, ces dernières semaines, qu'ils étaient hostiles à toute forme d'intervention militaire des Etats-Unis, tout en demandant à Bagdad d'appliquer les résolutions des Nations unies.

Pour l'heure, ils n'ont rien dévoilé de ce qui pourrait être le vote de la Chine au Conseil de sécurité de l'ONU. En dépit de toute l'allergie qu'inspire aux Chinois l'interventionnisme militaire des Etats-Unis, il est toutefois douteux qu'ils se singularisent dans l'hostilité au point d'être les seuls à émettre un veto.

Une abstention – comme ce fut le cas avant la guerre du Golfe de

1991 – paraît l'attitude la plus probable.

Le choix est douloureux, car le lien avec l'Irak, pays « ami », est étroit. La Chine a toujours plaidé pour la levée des sanctions imposées à l'Irak. Le commerce entre les deux pays est fructueux : biens de consommation chinois contre pétrole irakien. Si la Chine respecte les termes du dispositif « pétrole contre nourriture », elle a d'évidence contourné l'embargo des Nations unies dans d'autres domaines, notamment avec des projets d'équipement en télécommunications. Selon les services de renseignement américains, la firme Huawei, une compagnie privée mais ayant des relations privilégiées avec l'Armée populaire de libération (APL), aurait ainsi équipé la défense irakienne en fibre optique.

Au-delà de ce cadre bilatéral, Pékin est aussi soucieux de ne pas heurter les sensibilités dans le monde arabe : près des deux tiers du pétrole importé par les Chinois viennent du Proche-orient.

Dans le même temps, toutefois,

Pékin ne souhaite pas compromettre la dynamique du réchauffement de ses relations avec les Etats-Unis – solennisé après le 11 septembre 2001 par le soutien chinois à la coalition antiterroriste – qui commence à lui rapporter quelques dividendes. Les gestes de bonne volonté se sont multipliés ces dernières semaines. Fin août, Pékin a rendu public un nouveau dispositif encadrant plus strictement – sur le papier – les exportations de missiles ou de technologie de puissance proliférante. Ce genre de geste est destiné à créer un climat favorable avant le sommet entre George Bush et le président Jiang Zemin, qui est prévu en octobre dans le ranch de Crawford (Texas).

**CONCESSION MAJEURE**

Tant de prévenance commence à payer. Dans la hiérarchie des menaces, le danger chinois a cessé d'obséder les équipes de M. Bush, qui était pourtant arrivé aux affaires armé d'un discours musclé à l'égard de Pékin. Le calcul des dirigeants de la Chine est que leur pays, cessant de représenter une « menace », il n'y a plus lieu de l'« endiguer » sur ses frontières.

Washington se prête – partiellement – au jeu. Après s'être amèrement plaint de la mauvaise volonté américaine à soutenir sa répression du séparatisme des Ouïghours dans la province musulmane du Xinjiang, le régime chinois, qui se dit lui aussi « victime du terrorisme », vient d'arracher une concession majeure : les Américains acceptent de qualifier de « terroriste » un groupe extrémiste ouïghour, le Mouvement islamique

du Turkestan-Oriental, dont les membres auraient été entraînés dans les camps d'Al-Qaïda.

Qu'importe si ce groupe est largement méconnu ou s'il n'a guère de relais dans le Xinjiang même, on se situe là dans le symbole : Pékin estime avoir obtenu de Washington une caution pour sa répression des séparatistes, car il lui sera désormais aisé d'assimiler tout mal-pensant du Xinjiang à cet obscur groupuscule.

Mais, sur l'autre dossier des frontières de l'empire, Taïwan – infiniment plus préoccupant pour Pékin –, la tâche est plus complexe : il est douteux que Washington cesse, ou même révisé à la baisse, ses ventes d'armes à l'île « rebelle ». Les Chinois ne nourrissent du reste guère d'illusions à ce sujet, mais au moins attendent-ils que les Etats-Unis arrêtent de prêter une oreille complaisante aux efforts de Taïwan visant à « exister » sur la scène internationale.

Les Taïwanais voient d'ailleurs bien le danger : les récentes déclarations de leur président, Chen Shui-bian, qui marquent un brutal durcissement après une première période de modération, n'ont d'autre objectif que de provoquer Pékin dans l'espoir de faire renaître à Washington l'image d'une Chine agressive et menaçante.

Flairant le piège, les dirigeants pékinois n'ont pour l'instant pas bronché. C'est dire qu'ils accordent une haute importance à l'actuelle embellie sino-américaine. C'est dire aussi qu'ils ne souhaitent guère que l'Irak viennent briser tout le subtil échafaudage qu'ils s'efforcent de dresser autour de Taïwan.

Frédéric Bobin



J. SCOTT APPLEWHITE/AP

### La base d'Al-Udeid se prépare

LE VICE-PRÉSIDENT Dick Cheney et son épouse Lynne avaient visité, en mars 2002, la nouvelle installation militaire américaine dans le Golfe, la base d'Al-Udeid, au sud de Doha, capitale du Qatar. C'est sur cette base que va s'installer en novembre, à titre au moins provisoire, une partie du quartier général du Commandement central américain, venant de Tampa (Floride) en prévision d'une éventuelle offensive contre l'Irak.

### Israël souhaite une intervention dans les délais les plus brefs

**JÉRUSALEM**

de notre correspondant

Le plus vite sera le mieux : tel est le message que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, selon la presse israélienne, aurait fait passer dès la mi-août à l'administration américaine à propos de l'Irak. Sur la même longueur d'onde, le ministre travailliste des affaires étrangères, Shimon Pérès, s'était, à la même période, montré encore plus explicite : « Le problème n'est pas si, mais quand ; attaquer dès à présent serait dangereux, mais reporter s'avérerait encore plus dangereux puisqu'il [le président irakien, Saddam Hussein] aurait encore plus d'armes », avait-il ainsi estimé.

Jusqu'à ces derniers mois, l'Irak avait pratiquement disparu des gros titres de la presse. La levée – très médiatisée en Irak – d'une « armée » vouée à la libération de la Palestine et le versement par Bagdad de sommes considérables aux familles de kamikazes palestiniens ne faisaient pas le poids face à l'Iran, coupable d'approvisionnement en armes, selon les rapports de l'armée et des services de renseignement israéliens, le Hezbollah libanais et les groupuscules militaires palestiniens. En quelques semaines, le bellicisme américain aidant, l'Irak est pourtant redevenu la bête noire privilégiée d'Israël. En août, une nette majorité d'Israéliens (57 %) se déclaraient en faveur d'une intervention, contre 28 % qui étaient d'un avis contraire.

Il est vrai que le souvenir des 39 missiles SCUD lancés sur Tel-Aviv et sa banlieue, en février 1991, dans le feu de l'attaque menée

contre le régime de Bagdad après l'invasion du Koweït, est encore vivace. A l'époque, les Etats-Unis avaient obtenu de leur allié l'engagement de ne pas répondre aux provocations irakiennes. Les autorités israéliennes assurent aujourd'hui que leur riposte serait automatique, dès lors que le pays serait touché d'une manière significative. « Nous ne resterons pas les bras croisés », a prévenu en août M. Sharon. A la même période, le quotidien Haaretz évoquait déjà une riposte nucléaire israélienne, en cas d'attaques mettant en œuvre des armes non conventionnelles, mais Israël devrait probablement se conformer aux desiderata américains.

L'arsenal prêt au dictateur irakien nourrit les spéculations, ce qui multiplie les risques d'emballement de l'opinion publique. Les autorités s'efforcent donc de rassurer en expliquant que le système actuel de missiles antimissiles est autrement performant qu'en 1991, la coordination avec les systèmes de surveillance et d'alerte américains encore plus fiable que par le passé et que, par ailleurs, Israël a développé depuis 1991 son propre système de satellites espions (Ofek-4, remplacé récemment par Ofek-5). Photographies à l'appui, la presse a montré ces dernières semaines que les célèbres batteries de missiles Patriot étaient d'ores et déjà déployées.

En matière de défense civile, la volonté d'apaisement est également manifeste. Une grande campagne de vaccination contre la variole a été annoncée, tout comme la distribution de pilules d'iode destinées à

réduire les effets des radiations radioactives en cas d'usage par l'Irak de l'arme nucléaire ou bien de bombardements de sites atomiques israéliens. Les distributions de kits de protection contre les armes chimiques sont également à l'ordre du jour, la ruée sur les masques à gaz étant quasiment devenue au fil des alertes une spécialité nationale. Dans ce contexte, l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou, qui n'est pas le dernier à souhaiter la disparition du pré-

sident irakien, a assuré avoir échangé avec lui des messages secrets à l'occasion de la crise qui allait déboucher sur l'opération américano-britannique « Renard du désert », en 1998. M. Nétanyahou voulait mettre en garde le dictateur contre des représailles israéliennes. Selon l'ancien premier ministre, l'homme fort de Bagdad lui aurait alors garanti la tranquillité.

Gilles Paris

### La Turquie veut le maintien d'un gouvernement central fort à Bagdad

**ISTANBUL**

de notre correspondante

Le président américain George W. Bush a contacté le chef de l'Etat turc, Ahmet Necdet Sezer, par téléphone, lundi 9 septembre, pour tenter de convaincre la Turquie de la nécessité d'une offensive militaire contre l'Irak. Mais la Turquie, qui a des liens étroits avec Washington et abrite, sur sa base militaire d'Incirlik, les avions qui patrouillent régulièrement dans le ciel irakien au nord du 36° parallèle, depuis la guerre du Golfe, n'est pour l'instant pas convaincue.

Les sondages révèlent que trois Turcs sur quatre sont opposés à une action militaire pour renverser Saddam Hussein. « Nous ne pensons pas que la plate-forme de l'ONU a été exploitée jusqu'au bout. Les efforts doivent être concentrés sur un retour des inspecteurs en Irak », explique un diplomate turc.

Pour la Turquie, qui estime avoir

subi des pertes de l'ordre de 30 à 40 milliards de dollars depuis la guerre du Golfe en raison de l'embargo contre Bagdad, le problème est le futur de l'Irak après-Saddam. Ankara n'a pas d'affinités particulières avec le dirigeant irakien, mais la Turquie veut le maintien d'un gouvernement central fort à Bagdad. Elle craint que les plans américains ne mettent en route un « processus de décentralisation » et elle a déjà signalé clairement qu'elle ne tolérerait pas la création d'un Etat kurde indépendant dans le nord de l'Irak, allant jusqu'à déclarer qu'elle était prête à intervenir pour l'empêcher.

Au cours des dernières semaines, une guerre des mots a éclaté entre la Turquie et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, autrefois un allié d'Ankara dans sa lutte contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste kurde, marxiste-léniniste).

Le récent projet de Constitution pour un Irak fédéral préparé par M. Barzani a causé de fortes réactions à Ankara, où il est perçu comme la preuve que les Kurdes ont des ambitions allant bien au-delà

de l'autonomie. « Ils ont un premier ministre, un Parlement et leurs représentants à l'étranger se présentent comme des ambassadeurs. Nous n'avons pas confiance en eux », souligne un diplomate turc. Et la réconciliation des deux factions kurdes ne fait rien pour rassurer Ankara.

**DIVERGENCES DE VUES**

La Turquie veut éviter que les régions pétrolières de Mossoul, et surtout Kirkouk, une ville que les Turcs considèrent comme étant « turque » en raison de la présence d'une minorité turcomane, soient placées sous le contrôle des Kurdes. Alors que les Turcs affirment que 2 à 3 millions de Turcomans vivent en Irak, les Kurdes irakiens estiment qu'ils sont tout au plus un demi-million, dont 10 % dans la région placée sous protection alliée.

Le ministre de la défense turc, Selahattin Cakmakoglu, a déclaré en août que le nord de l'Irak, une région « séparée de force » de la Turquie au siècle dernier, était « sous la protection turque ». Dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Die

Zeit, publié récemment, M. Barzani lui a répondu : « Nous ne laisserons pas un millimètre de Kirkouk aux Turcs. » Le dirigeant kurde a ensuite tenté de faire baisser la tension en affirmant que ses propos avaient été déformés. « Nous pensons que les difficultés que nous rencontrons dans notre relation bilatérale avec la Turquie peuvent être résolues par le dialogue et non pas par des menaces et de la pression », a déclaré M. Barzani.

Il n'empêche que des divergences de vues et d'intérêts fondamentales demeurent. Celles-ci pourraient compliquer la tâche des Américains qui ont besoin à la fois de l'appui des Kurdes irakiens, seule force armée locale hostile à Saddam Hussein en Irak, et de celui de la Turquie pour leur offensive. Reste à savoir jusqu'à quel point la Turquie, qui a emprunté 31 milliards de dollars au FMI, pourra résister aux pressions américaines. Si un conflit éclatait, Ankara serait peut-être forcée d'entrer dans le jeu pour assurer la défense de ses propres intérêts.

Nicole Pope

### L'enjeu du pétrole pour la reprise mondiale

Le baril de brut flirte avec les 30 dollars depuis une semaine

LE PÉTROLE sera-t-il l'élément supplémentaire qui fera replonger l'économie mondiale dans la récession ? Alors que la Réserve fédérale américaine a reconnu, mercredi 11 septembre, que l'économie américaine avait ralenti depuis juillet – constat que son président, Alan Greenspan, devait commenter, jeudi – les événements semblent se combiner pour pousser le prix de l'or noir à la hausse.

L'instabilité politique au Proche-Orient et les attentats du 11 septembre 2001 ont accru la volatilité des prix. La volonté de plus en plus affichée de George Bush de régler par la force le problème irakien et les menaces que ferait peser Al-Qaïda sur les pétroliers naviguant dans le Golfe ont provoqué ces derniers jours une flambée de l'or noir : le prix du baril flirte désormais avec les 30 dollars, un niveau inégalé depuis dix-huit mois.

L'annonce de la baisse, la semaine dernière, de 5,3 millions de barils (-1,8 %) des stocks de pétrole aux Etats-Unis est venue ajouter un nouveau facteur d'inquiétude. Le même jour, l'Agence internationale

de l'énergie (AIE) qualifiait d'« inconfortablement bas » les stocks de brut des pays de l'OCDE à l'approche de l'hiver et appelait les pays de l'OPEP à augmenter leur production. Dans ce climat d'extrême fébrilité, les opérateurs attendent le discours que doit prononcer George Bush, jeudi, devant la 57<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU.

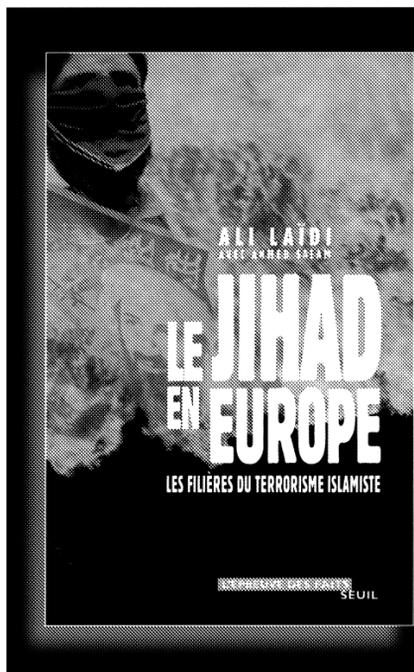
**DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE**

Un dixième de la hausse du pétrole est due aux spéculations sur l'Irak. Pour la planète, qui consomme 76 milliards de barils par jour, cela signifie une dépense supplémentaire quotidienne de plus de 200 milliards de dollars, calculent les experts. Ces derniers s'inquiètent pourtant moins du risque lié à l'arrêt de la production irakienne (1,5 million de barils/jour) en cas de conflit qu'à une mauvaise réaction d'autres exportateurs musulmans, comme l'Arabie saoudite (qui assure 33 % de la production de l'OPEP). Le cartel, rappelle une responsable de British Petroleum, avait, en août, une capacité de production supplémentaire de 7,3 mil-

lions de barils. « Le monde peut vivre sans grand problème si la production irakienne s'arrête brusquement. Sans l'ensemble du Golfe persique, c'est une autre affaire. »

Lors du 17<sup>e</sup> congrès mondial du pétrole qui s'est réuni début septembre à Rio, les membres de l'OPEP et les grandes sociétés pétrolières se sont engagés à maintenir en temps de paix des prix « stables et raisonnables pour tous » dans la fourchette de 22/28 dollars. Le secrétaire général du cartel des producteurs pétroliers, le Vénézuélien Alvaro Calderon, a cependant averti que « des événements déstabilisateurs comme une guerre sont hors de notre contrôle ». Affirmant que le pétrole n'a jamais servi et ne peut servir en aucun cas « d'arme économique », M. Calderon a reconnu qu'il n'avait pas la moindre idée des conséquences que pouvait avoir un conflit armé. Lorsqu'ils se réuniront le 19 septembre à Osaka (Japon), les membres de l'OPEP devront décider d'augmenter ou non leur production

Babette Stern



## Enquête exclusive sur les réseaux islamistes

en France et en Europe

Ali Laïdi, avec Ahmed Salam

www.seuil.com

# Dix ans d'affrontements sur le travail des inspecteurs de l'ONU en Irak

En juin 1991 débute la première mission de vérification : Saddam Hussein est sommé d'éliminer ses armes de destruction massive. Bagdad multiplie les obstacles, le Conseil de sécurité se divise sur le régime de sanctions. Depuis quatre ans, aucune inspection n'a pu être réalisée

## NEW YORK

de notre correspondante

Il y a encore quelques mois, les inspecteurs de l'ONU n'intéressaient plus personne. « Leur retour en Irak ? Tout le monde s'en fichait », remarque un diplomate. Les inspecteurs de l'Unmovic attendaient à New York que les négociations reprennent entre Bagdad et l'ONU. Ils compulsaient les archives de l'Unscorm, la commission précédente, ils étudiaient les photos satellite, négociaient des partenariats avec divers instituts de recherche (l'Institut français des relations internationales, en France). Aujourd'hui les voilà plébiscités. De Paris à Pékin, Berlin ou Moscou, on exige leur retour immédiat et inconditionnel en Irak.

Ce subtil retour en grâce ne va pas sans susciter une certaine ironie chez les spécialistes onusiens du dossier. Ceux-ci rappellent que trois pays n'ont pas voté en faveur de la création de l'Unmovic en 1999 (la Russie, la Chine et la France se sont abstenues sur la résolution 1284). Ils rappellent aussi que, s'il y a un bras de fer autour du retour des inspecteurs, c'est parce qu'il y a eu leur départ, et que c'est sur l'ordre de leur chef, Richard Butler, que les membres de l'Unscorm ont quitté l'Irak en 1998, à la veille de l'opération « Renard du désert » lancée par les Britanniques et les Américains pour punir Saddam Hussein de son manque de coopération. « On n'en serait peut-être pas là si les inspecteurs



Sous la supervision d'inspecteurs des Nations unies pour le désarmement de l'Irak, des employés de l'ONU rassemblent, en vue de leur destruction, des roquettes de 122 mm remplies de gaz Sarin que Bagdad aurait dû détruire de lui-même après la guerre du Golfe. Photo diffusée en février 1998 par le ministère britannique de la défense.

étaient restés sur place », ajoute un fonctionnaire.

Les experts s'amuse aussi de voir que les Etats-Unis pourraient être amenés à devoir accepter une nouvelle mission d'inspection en Irak - « un scénario de cauchemar », disent même certains - qui ne ferait que retarder la question du « changement de régime ». Le week-end dernier, le secrétaire d'Etat Colin Powell et le vice-président Dick Cheney ont une nouvelle fois relativisé la portée du travail d'inspection.

La commission spéciale d'inspection a été établie après la guerre du Golfe par la résolution 687 du 3 avril 1991, organisant les conditions de la défaite de l'Irak et de son désarmement. Bagdad devait accepter sans condition la destruction de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques d'une portée de plus de 150 km.

Naïveté ? On demandait à Saddam Hussein de fournir dans les quinze jours une liste de ses armes interdites avec leur nombre et leur localisation.

Au départ les sanctions n'étaient pas faites pour durer, explique Patricia Lewis, la directrice de l'Unité, l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, dans un texte du Forum pour le désarmement : « Les analystes pensaient que l'objectif serait atteint en un ou deux ans. » Plusieurs centaines d'experts sont restés sept ans en Irak.

### LES INSPECTEURS INSPECTÉS

La première inspection a lieu le 9 juin 1991. Selon l'accord de 1991, Bagdad est tenu d'accepter des inspections inopinées de sites déclarés ou non. L'Unscorm a le droit d'ouvrir les dossiers, de faire des photos, des interviews, d'installer des appareils de monitoring, des caméras de surveillance (120 sur 30

sites). Pendant que les inspecteurs inspectent, les Irakiens filment les inspecteurs, décrit l'un des anciens membres de l'Unscorm, l'Américain Jonathan Tucker.

Le 23 juin, premier choc : les Irakiens essaient de déplacer des engins avant la visite d'inspection. Ils tirent des coups de semonce lorsque les inspecteurs essaient de s'approcher. Ces engins sont des appareils électromagnétiques (« calutrons »), qui peuvent être utilisés pour enrichir l'uranium. L'Agence internationale pour l'énergie atomique découvre des horizons insoupçonnés.

En juillet 1992, les Irakiens refu-

sent l'accès du ministère de l'agriculture à Bagdad. Le bras de fer dure dix-sept jours. En mars 1996, une quarantaine de membres de l'Unscorm sont interdits d'entrer au ministère de l'immigration. Le refus des Irakiens dure dix-huit heures, ce qui suffit pour détruire d'éventuels documents...

Les exemples de mauvaise volonté se multiplient. Les inspecteurs se prennent au jeu du chat et de la souris. Ils utilisent des codes quand ils communiquent par radio, se sentent espionnés. Le Conseil de sécurité proteste. Il émettra trente déclarations de protestation : le département d'Etat américain s'est

fait un plaisir de les recenser dans un document « Une décennie de tromperie et de défi », publié mercredi 11 septembre pour appuyer le discours de M. Bush.

En 1997, les inspecteurs sont priés de partir. Il faudra l'intervention de la Russie pour que Bagdad les autorise à revenir. En février 1998, il faudra que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, fasse le déplacement pour qu'à la dernière minute, un accord soit trouvé pour la visite - allégée - de huit « sites présidentiels ».

Entre-temps, l'ONU a pris conscience du désastre humanitaire qu'infligent les sanctions qui se prolongent à la population irakienne. Elles sont aménagées dans un accord dit « Pétrole contre nourriture ». Les rentrées pétrolières de l'Irak sont gelées et placées dans un compte (à la BNP à New York). Les Nations unies supervisent tout ce qui peut être acquis par Bagdad, épiluchent les contrats.

« Le résultat le plus apparent des sanctions a été de diviser les cinq membres permanents du Conseil de sécurité », estime M<sup>me</sup> Lewis.

Les inspecteurs de l'Unscorm prennent l'avion le 16 décembre 1998.

Il faudra ensuite un an au Conseil de sécurité pour décider de renvoyer une mission. Les Irakiens ne veulent plus rien entendre s'ils n'obtiennent pas au préalable une levée des sanctions. Les Russes, les Français les trouvent mal adaptées. Les Américains ne sont pas pressés

de voir les inspecteurs retourner à Bagdad, ce qui, à terme, entraînerait une levée de ces mêmes sanctions. Bref, le dossier n'avance pas. On écoute beaucoup moins qu'aujourd'hui ceux qui tirent la sonnette d'alarme, comme Rolf Ekeus, le premier chef de l'Unscorm, qui déclare dès février 2000 disposer de « récentes informations », donnant l'impression que « quelque chose est en train de se passer » au niveau des armes irakiennes.

### L'EFFET 11 SEPTEMBRE

C'est le 11 septembre 2001 qui va ramener le dossier au rang des priorités. Comme le disait Hans Blix, le président de l'Unmovic, en décembre. Elle est une interview à l'agence koweïtienne Kuna : « Le 11 septembre a créé le sentiment qu'il y avait urgence à affronter la question des armes de destruction massive. Les pirates de l'air ont fait de leurs avions des missiles, plutôt que des armes de destruction massive au sens traditionnel. Mais on s'est demandé ce qui arriverait si un Etat faisait effectivement usage d'armes de ce type. »

Sous la pression de Colin Powell, les Américains évoluent sur la question taboue des sanctions. Le Conseil, pour la première fois unanime depuis longtemps sur l'Irak, adopte le 14 mai un régime de sanctions dites « intelligentes ». L'unanimité pourrait bien avoir été de courte durée.

Corine Lesnes

## En 1999, un inventaire des armements

Voici les principales conclusions, en date du 30 mars 1999, des vingt experts internationaux mandatés par l'ONU :

● **Armes nucléaires** : l'AIEA a réussi à se faire une représentation « techniquement cohérente du programme nucléaire clandestin de l'Irak ». Il visait la production d'un petit arsenal d'armes nucléaires « mais aucune indication ne donne à penser que l'Irak ait atteint son objectif ». Leur destruction a été achevée fin 1992. En février 1994, l'AIEA a achevé le transfert hors de l'Irak de la totalité des matières nucléaires utilisables.

● **Armes chimiques** : plus de 88 000 projectiles chimiques chargés ou vides ont été détruits. Plus de 600 tonnes d'agents destinés aux armes chimiques ; environ 4 000 tonnes de produits chimiques précurseurs. La plus grande usine irakienne d'armes chimiques a été démantelée et fermée. L'UNSCOM a découvert le projet VX (gaz innervant), le réseau d'approvisionnement de l'Irak. Restent en suspens la question des 550 obus d'artillerie au gaz moutarde « prétendument perdus peu après la guerre du Golfe » ; le sort de 500 bombes R-400 ; la question du projet de production de l'agent VX.

● **Armes biologiques** : l'UNSCOM a mis au jour un programme de production d'armes biologiques que l'Irak avait « complètement caché jusqu'en 1995 ». Vingt-deux tonnes de produits de cultures de laboratoires destinés à la fabrication d'armes biologiques ont été détruites. Mais l'UNSCOM ne pense « pas avoir eu une connaissance exhaustive » du programme. Conclusion : des « éléments importants restent certes à éclaircir, mais la majeure partie des programmes irakiens relatifs aux armes interdites a été éliminée ».

## Scott Ritter et Richard Butler alimentent la bataille d'experts sur le désarmement

C'EST ce que l'on appelle une opération de communication assez réussie. A l'heure où les informations les plus diverses circulent sur l'état de l'armement irakien de destruction massive, qui, mieux qu'un ancien inspecteur du désarmement, qui plus est ancienne bête noire de Bagdad, aurait pu défendre la cause irakienne ? Scott Ritter l'a fait. Cet expert américain a été membre de l'ancienne commission



« Pour être viables, les inspections doivent porter la promesse d'une levée des sanctions »  
SCOTT RITTER

de désarmement de Bagdad, l'Unscorm. Bagdad avait, début 1998, demandé son renvoi parce qu'il le soupçonnait d'espionnage et lui reprochait ses méthodes. M. Ritter affirmait alors que ce pays vit « sous un régime de contrôle et de terreur » et accusait le président Saddam Hussein d'avoir ordonné à

ses subordonnés de mentir aux inspecteurs du désarmement...

Ce même Scott Ritter donc, aujourd'hui invité des autorités irakiennes, réclame justice pour Bagdad. Non pas sur le ton vindicatif ou idéologique d'il y a deux ans par exemple, lorsque, après avoir démissionné de l'Unscorm, il avait révélé que celle-ci avait étroitement coopéré avec Israël, mis en cause son chef, Richard Butler, et quasi vitupéré les Etats-Unis ; mais avec une certaine cohérence.

Devant le Parlement irakien, dimanche 8 septembre, Scott Ritter a lancé un appel à la communauté internationale pour que soit respectée la souveraineté irakienne, et que les inspecteurs soient « honnêtes » - et recrutés « en dehors du cadre de l'ONU ». En contrepartie, l'Irak, dit-il, ne devrait pas s'opposer ou poser quelque condition à la venue des experts.

Sa thèse, telle qu'il l'exposait en avril, est la suivante : « Le très pernicieux processus d'inspection de l'Unscorm a fort bien fonctionné quand ses

missions s'effectuaient selon les directives techniques et scientifiques strictes fixées par le Conseil de sécurité de l'ONU. » Les autorités irakiennes n'ont certes pas rendu la vie facile aux experts, le système était



« L'Irak a fabriqué de nouvelles armes ces quatre dernières années »  
RICHARD BUTLER

« imparfait », mais néanmoins « le plus efficace de l'histoire du contrôle de l'armement ».

Après quatre ans d'absence, les inspections doivent reprendre, mais, « pour être viables, elles doivent porter la promesse d'une levée des sanctions. Aux yeux des partisans de l'élimination du régime, l'idée est inacceptable. Cela lève le voile sur la réalité - et l'hypocrisie fondamentale - de la politique américaine en Irak », ajoutait-il.

L'un des plus farouches contradicteurs de Scott Ritter, l'Austra-

lien Richard Butler est convaincu, pour sa part, que Bagdad est toujours détenteur d'armes de destruction massive.

« Cela ne fait aucun doute [l'Irak] a de telles armes, il en a fabriqué de nouvelles ces quatre dernières années, depuis qu'il m'a écarté avec nos inspecteurs », a-t-il récemment déclaré à la chaîne de télévision australienne SBS ; c'est lui-même pourtant qui, avant l'opération américano-britannique « Renard du désert », avait pris l'initiative de retirer les inspecteurs, dont Bagdad, il est vrai, entravait les activités.

M. Butler, dont les méthodes brutales étaient qualifiées dans son propre pays de « diplomatie du cowboy », n'a cessé d'accuser l'Irak, même après la fin de son mandat, fin juin 1999. Il partage néanmoins l'avis de Scott Ritter sur un point : si les Américains jugent inutile le retour des inspecteurs en Irak, c'est, dit-il, « pour justifier une guerre ».

Mouna Naïm

## Depuis la guerre du Golfe, les injonctions répétées de la communauté internationale à Saddam Hussein

### 1990

● **2 août** : l'Irak envahit le Koweït après avoir accusé l'émirat d'avoir « volé » du pétrole irakien en pompant dans la nappe pétrolière de Roumeïla, au sud du territoire irakien. L'ONU adopte le même jour la résolution 660, qui exige le retrait « immédiat et inconditionnel » du Koweït. Les avoirs irakiens sont gelés dans la plupart des pays occidentaux.

● **7 août** : les Etats-Unis lancent l'opération « Bouclier du désert » visant à réunir la plus large coalition possible contre l'Irak.

● **8 août** : Bagdad annexe le Koweït. Le lendemain, l'ONU adopte la résolution 662, qui déclare l'annexion du Koweït « nulle et non avenue ». Elle sera

suivie, le 24 août, par la résolution 665, prévoyant le blocus maritime de l'Irak et du Koweït occupé. Le 28, Bagdad proclame le Koweït province irakienne. Pendant les trois mois suivants, le Conseil de sécurité adopte sept résolutions visant à contraindre l'Irak à respecter ses diverses obligations. La septième, la résolution 678, adresse un ultimatum à Bagdad le sommant d'appliquer, avant le 15 janvier 1991, les résolutions de l'opération, faute de quoi, « tous les moyens nécessaires » seront utilisés pour l'amener à le faire.

### 1991

● **9 janvier** : échec d'une rencontre à Genève entre le secrétaire d'Etat américain, James Baker, et le ministre des affaires étrangères irakien, Tarek Aziz. Le 13, une visite à Bagdad du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, se solde, elle aussi, par le refus de Bagdad d'évacuer le Koweït.

● **17 janvier** : début de l'opération « Tempête du désert ». Le lendemain, l'Irak tire les premiers Scud sur Tel-Aviv. Les 20 et 21, c'est Dhahran, en Arabie saoudite, qui sera visée.

● **6 février** : l'Irak rompt ses relations diplomatiques avec Washington, Londres, Paris, Rome, Le Caire et Riyad.

● **22 février** : Washington accorde à l'Irak un délai de 24 heures pour commencer à évacuer le Koweït. Le 24, les forces alliées lancent une opération terrestre contre les forces irakiennes.

● **26 février** : Saddam Hussein annonce le début du retrait de ses troupes. Les forces coalisées terminent leur mouvement tournant au nord du Koweït, tandis que les forces saoudiennes et arabes libèrent la capitale. Dans la soirée, l'Irak accepte toutes les résolutions de l'ONU.

● **28 février** : suspension des opérations offensives à 5 h 00 GMT. Bagdad donne l'ordre de cessez-le-feu.

● **2 mars** : soulèvement chute dans le sud du pays, qui sera suivi, le 5, par une insurrection des Kurdes dans le Nord. Les deux mouvements sont écrasés dans le sang.

● **3 avril** : l'ONU adopte la résolution 687 dite de cessez-le-feu et exigeant l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak. Quarante-huit heures plus tard, l'ONU adopte la résolution 688 exigeant la fin de la répression des Kurdes et des chiïtes. Le lendemain, les alliés lancent l'opération « Provide Comfort » d'aide à la population kurde et instaurent une zone d'exclusion aérienne au nord

du 36° parallèle. Une zone similaire sera imposée au sud du 32° parallèle en août 1992.

● **18 avril** : création de l'Unscorm, la commission d'experts chargée de désarmer l'Irak.

### 1994

● **10 novembre** : l'Irak reconnaît l'indépendance du Koweït.

### 1995

● **14 avril** : l'ONU adopte la formule « Pétrole contre nourriture » autorisant l'Irak pour des raisons humanitaires, à vendre des quantités limitées de pétrole.

● **8 août** : le général Hussein Kamal Hassan, gendre de Saddam Hussein, se réfugie en Jordanie avec ses frères et leurs épouses. Ses révélations permettront aux inspecteurs de l'ONU de découvrir l'étendue des dissimulations irakiennes pour ce qui concerne les armes de destruction massive.

### 1996

● **25 novembre** : Bagdad accepte la résolution 986 de l'ONU.

### 1997

● **23 octobre** : l'ONU adopte la résolution 1134 prévoyant de nouvelles sanctions pour contraindre Bagdad à coopérer avec

les inspecteurs en matière de désarmement.

● **12 novembre** : adoption de la résolution 1137 interdisant aux responsables militaires qui entravent les travaux de l'Unscorm de quitter le territoire irakien

### 1998

● **13 janvier** : Bagdad interdit l'accès de ses sites stratégiques à une équipe d'experts.

● **14 décembre** : Richard Butler, le chef de l'Unscorm, retire les experts de Bagdad après plusieurs semaines de crise.

● **16 décembre** : déclenchement de l'opération américano-britannique « Renard du désert » contre une centaine de cibles en Irak.

### 1999

● **17 décembre** : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1284, créant une nouvelle commission du désarmement, l'Unmovic, et sommant Bagdad de laisser revenir les experts inconditionnellement sur son territoire.

### 2001

● **29 novembre** : la résolution 1382 assouplit sensiblement la liste des produits que l'Irak est autorisé à acheter et libéralise ses ventes de pétrole.

projet

270  
été 2002  
le n°11,50 €

Le développement, un bien durable

A l'heure du sommet de Johannesburg, le développement se veut durable. L'effondrement du communisme et la remise en question du tout-libéral ont rendu plus apparent l'affrontement Nord-Sud. Dans cette nouvelle donne du développement, quelle place reste-t-il pour une régulation mondiale ? Comment peut s'éduquer une solidarité durable ?

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES  
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

## A New York, le nom des 2 801 victimes des attentats a résonné à Ground Zero

Des milliers de personnes se sont recueillies autour du trou béant laissé par le World Trade Center, simplement pour « dire adieu »

### NEW YORK

de notre correspondant

Un à un, les noms des 2 801 personnes tuées il y a un an ont résonné à Ground Zero. Pas de longs dis-

### RÉCIT

**A l'heure où la tour nord s'est écroulée, toutes les cloches de la ville ont sonné**

cours, pas de fanfares, pas d'imprécations, seulement la litanie des disparus, et ce qui fut le World Trade Center laissé à leurs seules familles. Il restera à New York dans les mémoires de cette journée le souvenir de l'émotion digne de ces milliers de personnes, de tous âges, de toutes origines, réunies au centre du trou béant où se dressaient les tours jumelles pour partager la même peine. Trois mille enfants ont perdu un père ou une mère le 11 septembre à New York et 1 700 familles n'ont pu récupérer le corps de leur être cher.

Au petit matin, la foule des proches, des volontaires ayant travaillé sur le chantier et de badauds revêtus de tee-shirts et de casquettes proclamant leur patriotisme se pressait déjà aux abords de Ground Zero. Une foule silencieuse, patiente, respectueuse, d'où surgissait parfois le portrait d'un disparu.

« Je dois être ici, simplement pour dire adieu », expliquait Ellen Stop, de Brooklyn. Kathleen Boyez, écrivain de Greenwich Village, est venu à pied : « C'est une sorte d'instinct. J'étais attirée. L'endroit est paradoxalement plein de vie. » « Le 11 septembre était le pire de l'humanité. Aujourd'hui sera peut-être le meilleur de l'hu-

manité et de New York », a-t-elle ajouté.

Sous un soleil de plomb et un vent violent faisant claquer les drapeaux et voler la poussière ocre du sol mis à nu, les fanfares de cornemuses se sont fait entendre à 8 h 30. Parties dans la nuit des cinq quartiers de la ville, elles ont convergé à Ground Zero. Une minute de silence à 8 h 46, moment exact où le vol 11 d'American Airlines s'est écrasé sur la tour nord. Michael Bloomberg, le maire de la ville, a parlé ensuite quelques secondes : « Ils étaient nos voisins, nos maris, nos enfants, nos sœurs, nos frères, nos femmes. Ils étaient nos concitoyens. Ils étaient nous. » Le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, a été tout aussi bref, citant l'« adresse à Gettysburg » prononcée par Abraham Lincoln en 1863, pendant la guerre de Sécession.

Et puis Rudolph Giuliani, l'ancien maire de New York, devenu le héros du pays pour avoir conforté et galvanisé ses concitoyens le 11 septembre et les jours suivants, a commencé à lire à haute voix le nom des 2 801 victimes sur fond d'un quatuor à cordes jouant une sarabande

de Bach : « Gordon M. Aamoth Jr. » Il avait 32 ans et travaillait pour la banque Sandler O'Neill & Partners, au 104<sup>e</sup> étage de la tour sud. « Edelmira Abad, Maria Rose Abad, Andrew Anthony Abate... » Rudolph Giuliani a ensuite cédé la parole. En tout 196 personnes, anonymes ou non, se sont relayées pendant près de deux heures et demie, parmi lesquelles Hillary Clinton, Colin Powell et Robert De Niro. Après avoir entendu le nom de leur proche, les familles descendaient la rampe menant à Ground Zero, venaient déposer une rose dans le « cercle d'honneur », se recueillaient, priaient et pleuraient. A trois reprises, la lecture a été interrompue. A 9 h 03, quand la tour sud a été frappée à son tour. A 9 h 59, quand elle s'est effondrée. Brittany Clark, 11 ans, a alors récité un poème à son père, Benjamin Keefe Clark, 39 ans, vu pour la dernière fois en train d'aider une femme sur une chaise roulante au 88<sup>e</sup> étage d'une des tours. « Les vers me donnent le sentiment que mon père me parle. » A 10 h 29, quand la tour nord s'est écroulée, toutes les cloches des églises de la ville ont sonné. Cinquante

minutes plus tard, le dernier nom, celui d'Igor Zukelman, 29 ans, a été prononcé. La sonnerie aux morts a alors retenti, le gouverneur du New Jersey, James McGreevey, a lu la déclaration d'indépendance et l'hymne américain, joué lentement au violon, a mis fin à la cérémonie.

### AU PENTAGONE

Pendant toute la matinée, la ville a fonctionné au ralenti. De nombreux commerces et entreprises étaient fermés. Les gens se trouvaient souvent devant leurs postes de télévision. A 8 h 46, ils se sont spontanément arrêtés de marcher aux carrefours de Manhattan pour regarder pendant quelques instants de silence dans la direction du World Trade Center. Les transactions ont repris seulement à midi à Wall Street. Le soir, Broadway a mis en veilleuse ses néons et annulé la plupart de ses spectacles.

Sans surprise, au Pentagone, les cérémonies avaient une tonalité plus martiale. George Bush a promis mercredi matin « de gagner la guerre qui a commencé ici. Aussi longtemps que des terroristes et des dictateurs complotent contre nos vies et notre liberté, ils auront face à eux l'armée des Etats-Unis ». Quant à Shanksville (Pennsylvanie), dans le champ où s'est écrasé le quatrième avion détourné, plusieurs milliers de personnes ont rendu hommage aux 40 passagers et membres d'équipage qui se sont révoltés contre les pirates de l'air et ont empêché l'appareil de se diriger vers Washington. George Bush est venu les saluer en fin de matinée, puis s'est rendu dans l'après-midi à Ground Zero. Pendant deux heures, les yeux humides, il a embrassé les membres de familles de victimes.

Eric Leser



AFP/ROBERTO SCHMIDT

### ÉTATS-UNIS

A New York, à Ground Zero, un pompier rend hommage à un de ses collègues, mort dans l'explosion des tours jumelles du World Trade Center...



AFP/JAY DIRECTO



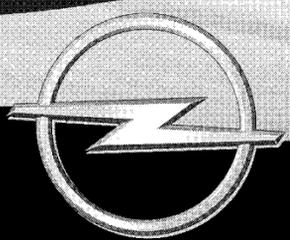
AFP

### PHILIPPINES ET INDE

Manifestations, mercredi 11 septembre, à Manille (ci-dessus) et à Bhopal (ci-contre). Des gauchistes philippins protestent contre une éventuelle attaque américaine en Irak ; des pacifistes indiens lancent un appel à la paix à Oussama Ben Laden.

**Journées Découvertes GTS**  
La nouvelle Opel Vectra GTS vous ouvre ses 5 portes





Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

**Du 12 au 14 septembre** venez découvrir la nouvelle Opel Vectra GTS. Cette berline à l'élégance d'un coupé cache un niveau de technologie rarement atteint dans sa catégorie : Interactive Driving System, contrôle électronique de trajectoire, contrôle de freinage en courbe, boîte automatique Active Select 5 rapports à commande séquentielle, 6 airbags et le choix parmi 6 motorisations dont le fabuleux V6 210 ch.

[www.opel.fr](http://www.opel.fr) Conso Vectra GTS 3.2 V6 (210ch/155kW) (l/100 km) urbaine 15.8 / extra 7.8 / mixte 10.7 et CO<sub>2</sub> (g/km) 257.

# La démission du gouvernement palestinien constitue un grave revers pour Yasser Arafat

La pression de l'opinion publique est de plus en plus forte contre l'Autorité palestinienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les exhortations et les manœuvres ont été sans effet. Le gouvernement palestinien nommé en juin par Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a été contraint de démissionner en bloc, mercredi 11 septembre, pour prévenir un vote de défiance du Conseil législatif, réuni pour la première fois depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000.

La refonte de l'équipe ministérielle, sous la pression des Etats-Unis et de l'Union européenne, mais aussi de l'opinion publique palestinienne, avait suscité, à l'époque, de vives déceptions. Le remaniement s'était limité à de rares départs et à cinq arrivées, dont Abdel Razek Al-Yéhiya à l'intérieur et Salam Fiyad aux finances. Certains responsables mis en cause pour corruption depuis des années, y compris par le Conseil législatif, avaient conservé leurs postes. Quelques semaines plus tard, les chômeurs palestiniens défilaient à Gaza en dénonçant les « voleurs » restés dans leurs ministères.

Peu enclin aux changements radicaux, M. Arafat, qui avait pu mesurer au cours des semaines précédentes

la montée de l'exaspération au sein de sa propre formation, le Fatah, a tout tenté pour éviter ce camouflet sans précédent, relayé par le président du Conseil, Ahmed Qoreï (Abou Ala'a). Il a ainsi tenté de limiter le vote des parlementaires aux nouveaux ministres, avant de décider de promulguer dans l'urgence un décret fixant les élections générales palestiniennes (législatives et présidentielle) au 20 janvier.

Il transformait par ce subterfuge l'équipe en place en gouvernement provisoire, pour lequel un vote de confiance n'était pas nécessaire. Mais la pression des députés fut la

plus forte. Décidés dans leur grande majorité, selon les pointages, à sanctionner le gouvernement, les parlementaires ont contraint l'exécutif à une peu glorieuse retraite en rase campagne, saluée en Israël comme la preuve de la grande faiblesse du chef de l'OLP.

ÉPREUVE DE FORCE

M. Arafat dispose à présent de quinze jours pour former une nouvelle équipe, avec en perspective une nouvelle éventuelle épreuve de force, puisque le Conseil, qui espère pouvoir se réunir à nouveau après ces deux semaines,

## Un proche d'Ariel Sharon à la tête du Mossad

Ariel Sharon a annoncé, mardi 10 septembre, qu'il avait choisi de nommer à la tête du service de renseignements, le Mossad, l'un de ses anciens conseillers, le général de réserve Meir Dagan, 55 ans, pour succéder à Ephraïm Halevy, nommé début septembre à la tête du Conseil de sécurité nationale. M. Dagan est considéré comme politiquement très proche de M. Sharon, dont il a servi de conseiller politique pour les élections internes au sein du Likoud.

Conseiller de la lutte antiterroriste de Benyamin Nétanyahou entre 1996 et 1999, M. Dagan avait été chargé en novembre 2001 de diriger les pourparlers sur un cessez-le-feu avec les Palestiniens, qui ne devaient pas aboutir. Le quotidien *Haaretz* avait révélé en 1997 que cet officier avait dirigé en 1970 une unité secrète de commandos, l'unité Rimon, qui exécutait sommairement des Palestiniens accusés d'avoir perpétré des attentats dans la bande de Gaza. — (AFP.)

entend manifestement se prononcer sur les impétrants.

Pour l'instant, le désaveu essuyé par le chef de l'Autorité palestinienne porte moins sur sa personne que sur ses choix, ou plutôt ses non-choix déjà mis en cause par un ancien ministre, Nabil Amr, dans une tribune très critique publiée par le journal *Hayat Al-Jedida*, qui est pourtant le plus officiel des organes de presse palestiniens. Par sa pression, le Conseil législatif, et à travers lui le Fatah, qui y est majoritaire, montre qu'il faut compter avec lui et que l'Autorité ne pourra plus le piétiner impunément, comme ce fut le cas depuis l'élection de janvier 1996.

Ce réveil du Conseil législatif palestinien est le premier cas de « révolte » contre un pouvoir exécutif depuis bien longtemps au Proche-Orient, comme le notait, mercredi, un diplomate européen. Il témoigne également de la profondeur des débats qui agitent la société palestinienne, deux ans après le début d'une Intifada qui s'est accompagnée de la pire répression jamais connue dans les territoires occupés.

Gilles Paris

## Des transfuges nord-coréens quittent Pékin pour Séoul

SÉOUL. Trente-six Nord-Coréens sont arrivés jeudi 12 septembre en Corée du Sud après s'être réfugiés dans des locaux diplomatiques de différents pays à Pékin.

Ces transfuges portent à 115 le nombre de Nord-Coréens ayant réussi cette année à se faufiler dans des locaux diplomatiques en Chine et ayant été autorisés à partir, au terme de délicates négociations entre Pékin et les pays concernés. Un groupe de 21 réfugiés (photo), dont onze femmes et deux nourrissons, est arrivé à Incheon en provenance de Manille après avoir quitté la Chine mercredi. Ces personnes étaient arrivées par petits groupes depuis fin juin au consulat de Corée du Sud à Pékin. Un autre groupe de 15 Nord-Coréens, qui s'étaient réfugiés en août dans une école allemande de la capitale chinoise, sont arrivés à Séoul sur un vol en provenance de Singapour. — (Reuters.)



KIM KYUNG-HOON/REUTERS

## Amnesty International dénonce la « violence d'Etat » au Zimbabwe

LONDRES. Amnesty International a condamné, mercredi 11 septembre, la « violence d'Etat et l'intimidation » au Zimbabwe, qui s'exercent sur les opposants au président Robert Mugabe à l'occasion d'élections locales prévues les 28 et 29 septembre. La campagne électorale a été marquée par le retrait de 698 candidats du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) — sur un total de 1 397 présentés — pour cause de « menaces, pressions et violences de la part des autorités gouvernementales ou de milices soutenues par l'Etat », a indiqué Amnesty dans un communiqué. « Voilà encore une autre campagne de violence orchestrée par l'Etat visant l'opposition, a déclaré Amnesty. Le gouvernement doit arrêter ces violations quotidiennes des droits de l'homme et traduire leurs auteurs devant la justice. » Selon un récent rapport du forum de l'Observatoire des droits de l'homme au Zimbabwe, le mois d'août avait déjà été émaillé par des actes de violence politique : les ONG présentes dans le pays avaient relevé 35 cas d'intimidation, 23 agressions, 7 de torture et un meurtre. — (AFP.)

Gilles Paris

## Le ministre de la justice assassiné au Cachemire indien

ISLAMABAD

de notre correspondante en Asie du Sud

Avec un ministre candidat assassiné et dix-sept autres personnes tuées, mercredi 11 septembre, la violence qui règne au Cachemire indien jette un doute sur la tenue régulière de la prochaine consultation destinée à élire l'assemblée provinciale dans ce seul Etat de l'Inde à majorité musulmane, déchiré depuis 1947 entre New Delhi et Islamabad.

Mushtaq Ahmad Lone, ministre de la justice dans le gouvernement provincial du Jammu-Cachemire, dirigé par la Conférence nationale de Farouk Abdullah, a été tué de plusieurs balles alors qu'il tenait une réunion électorale dans une école de Lalpora, sa circonscription (110 km au nord de Srinagar, la capitale d'état du Jammu-Cachemire). Cinq policiers et un civil sont morts dans l'échange de tirs qui a suivi entre les gardes de M. Lone et les deux assaillants qui avaient surgi d'une rizière voisine.

Deux mouvements de guérilla, le Lashkar-e-Taiba et Al-Arifeen Squad (jusqu' alors inconnu), ont revendiqué l'assassinat. M. Lone était l'un des hommes les mieux protégés du Cachemire. Il est le deuxième candidat assassiné depuis l'ouverture, le mois dernier, de la campagne électorale. Vendredi 6 septembre, Sheikh Abdul Rehman, un candidat indépendant, avait été tué. Une autre fusillade déclen-

chée par des militants séparatistes, selon la police, a eu lieu à Surankot (200 km au nord-ouest de Jammu, capitale d'hiver du Cachemire), près d'une réunion électorale, tuant neuf personnes dont quatre garde-frontières.

A l'approche des élections qui débutent lundi et vont se poursuivre jusqu'au 8 octobre, les mouvements armés ont intensifié leurs attaques contre tous les participants à un scrutin dénoncé par tous ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité de New Delhi sur le Cachemire. La Conférence des partis pour la liberté, ombrelle d'une vingtaine de partis séparatistes qui veulent soit l'indépendance, soit le rattachement au Pakistan, ont appelé au boycottage du scrutin.

« CES ÉLECTIONS NE CHANGERONT RIEN »

Les séparatistes réclament toujours un référendum sous l'égide de l'ONU pour déterminer le sort du Cachemire. D'ores et déjà, et contrairement au souhait du gouvernement indien d'utiliser ces élections comme un nouveau départ dans les relations avec le Cachemire, la consultation semble compromise. « Ces élections ne changeront rien, affirme un vieil observateur du dossier. A moins d'une médiation d'un tiers, rien ne se passera au Cachemire. »

Or New Delhi refuse toute intervention extérieure, même si les Etats-Unis sont de plus en plus attentifs aux dangers recelés par ce conflit

depuis que le Pakistan a rejoint l'Inde, en mai 1998, dans le camp des puissances nucléaires. Recevant le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Sinha, lundi à Washington, le secrétaire d'état Colin Powell l'avait assuré que les Etats-Unis font tout leur possible pour que le Pakistan n'interfère pas dans les élections au Cachemire. Le gouvernement indien accuse le Pakistan de soutenir les mouvements armés au Cachemire et rejette les assurances du président pakistanais Pervez Moucharraf que les infiltrations de militants le long de la « ligne de contrôle » (LOC) qui sépare les deux pays au Cachemire ont cessé.

Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur indien, Lal Krisna Advani, a condamné l'attaque du 11 septembre. De telles opérations « visent à contrer la volonté du peuple qui exercera son droit de vote pour élire une nouvelle assemblée et un nouveau gouvernement ». Le président de la Conférence nationale, Omar Abdullah, a estimé que l'assassinat de Lone est « un acte de lâcheté » et a accusé le Pakistan d'en être responsable. Condamnant « l'attaque terroriste », un communiqué d'Islamabad assure que « le gouvernement du Pakistan a toujours été opposé au terrorisme sous toutes ses formes et manifestations ».

Françoise Chipaux

## Le premier volet du procès Milosevic, sur le Kosovo, a pris fin

A partir du 26 septembre, les audiences seront consacrées aux crimes commis en Croatie et en Bosnie



LA HAYE

correspondance

En 97 jours d'audience, qui se sont achevés, mercredi 11 septembre, avec un ajournement du procès de deux semaines, le procureur a tenté de prouver la culpabilité de Slobodan Milosevic pour les expulsions, transferts forcés, assassinats, meurtres et persécutions, autant de crimes contre l'humanité, violations des lois de la guerre et des conventions de Genève, commis au Kosovo en 1998 et 1999.

A son commencement, le 12 février, le premier chapitre de cette histoire pénale comportait un obstacle : celui des contre-accusations attendues sur les bombardements de l'OTAN, de mars à

juin 1999. En juin 2000, le Parquet avait rendu public un rapport de 44 pages dont les conclusions restaient fortement controversées, établissant que ce qui fut tour à tour qualifié de « dommage collatéral » ou de « cible militaire légitime » ne nécessitait pas « le démarrage d'une enquête » au tribunal de La Haye.

Mais de l'opération « Force alliée », menée par les troupes de l'Alliance atlantique, l'accusé a pleinement nourri sa défense. Aux 124 témoins présentés par le parquet, aux quelque 400 pièces enregistrées, Slobodan Milosevic a répondu pied à pied, pièce à pièce. L'homme dans le box a estimé l'exode des Albanais du Kosovo volontaire, résultat des bombardements de l'OTAN. L'ancien chef d'Etat a évoqué sans relâche — utilisant à merci l'actualité internationale — la nécessaire lutte contre les « terroristes » de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), ennemis des structures

légalles de la Yougoslavie. Parfois avec finesse, il a su faire du prétoire son nouveau théâtre d'opérations : une tribune politique qui lui offre, à chaque jour d'audience, la possibilité de contre-interroger les témoins convoqués à la barre, et d'ajouter ses commentaires.

« Irrécevable », a souvent tranché le président May, soucieux du tempo du procès. De son côté, le procureur s'est amarré à la présentation d'éléments juridiques incontestables. Un travail de longue haleine, évidemment fastidieux pour l'auditoire. Mais qui lentement vient préciser les charges portées contre Milosevic.

« DÉFAUT DE COOPÉRATION »

D'abord accusé d'opacité dans la présentation des faits, le procureur semble avoir, lors des dernières semaines d'audience, affiné sa stratégie. Sauf pour ce qui est des fameux « initiés », membres du cercle restreint de l'ancien pouvoir de Belgrade et personnages les plus avertis pour démontrer l'existence d'une planification des crimes. Ils ont brillé par leur absence du prétoire : seulement deux sont venus témoigner, dont l'ancien chef de la sécurité d'Etat serbe, Radomir Markovic, qui a infligé au parquet un cuisant revers en se retournant en faveur de l'accusé.

A la clôture du volet Kosovo du procès, le substitut Geoffrey Nice a demandé aux juges de se saisir du « défaut de coopération », sans évoquer nommément la Yougoslavie, expliquant que les témoins poten-

tiels n'étaient « pas déliés du secret d'Etat » et que les documents demandés n'avaient toujours pas été divulgués. Plus laconique, un observateur averti estime que « Belgrade voudrait revisiter l'histoire », échapper aux travaux du tribunal de La Haye. L'institution onusienne dispose, elle, du seul pouvoir de saisir le Conseil de sécurité pour défaut de coopération. Un obstacle persistant, car les « initiés » sont aussi des témoins capitaux à l'écriture des futurs chapitres du procès : les accusations sur la Croatie et la Bosnie, dont la présentation débutera le 26 septembre.

A La Haye, le procès Milosevic fait fonction de vitrine de la grande boutique judiciaire. Les substituts ont été triés sur le volet. Les juges font preuve d'un professionnalisme qui n'est pas forcément le lot quotidien des tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. A quelques mètres de la salle où se défend l'ex-homme fort de Belgrade s'écrivent d'autres affaires. Celle, par exemple, du général Momir Talic et de Radoslav Brdanin — respectivement chef d'état-major et vice-premier ministre de la République Srpska — accusés de génocide, crimes contre l'humanité et violations des lois de la guerre. Entendues dans une salle de quelques mètres carrés, sans ouvertures, à laquelle on n'accède que sous escorte, car située dans un couloir dit stratégique, la majorité des audiences y ont été tenues à huis clos.

Stéphanie Maupas

## La Tunisie dédommage les victimes allemandes de l'attentat de Djerba

TUNIS. La Tunisie a versé un million d'euros aux victimes de l'attentat contre la synagogue de Djerba, qui avait fait 19 morts, dont 14 Allemands, le 11 avril, a-t-on appris mercredi de source officielle. Les hôteliers tunisiens ont participé à la collecte, dont le montant a été remis en Allemagne par un haut représentant de l'industrie tunisienne du tourisme, au titre de contribution au dédommagement des victimes allemandes de l'attentat, revendiqué par le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. Avec plus d'un million de visiteurs par an, les Allemands étaient devenus les premiers clients du tourisme tunisien, un secteur déjà en difficulté depuis les attentats de 11 septembre 2001. Selon le voyageur allemand TUI, qui négocie une baisse des prix sur la Tunisie pour 2003, le nombre de visiteurs allemands a baissé de 52 % sur la Tunisie depuis l'attentat de Djerba. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ ALGÉRIE : le président Bouteflika a estimé mercredi à Alger que la lutte contre le terrorisme constitue une « guerre qui engage l'ensemble de la communauté internationale ». Le chef de l'Etat algérien a tenu ces propos à l'ouverture d'une réunion intergouvernementale des membres de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Ce forum auquel participent notamment des ministres de l'intérieur et de la justice de pays comme le Niger, la Libye, l'Ouganda, la Mauritanie, la Tunisie et le Mali, a pour objectif d'élaborer un plan d'action panafricain dans ce domaine. — (AFP.)

■ MAROC : l'ancien ministre de l'intérieur du roi Hassan II, Driss Basri, a finalement décidé de ne pas se porter candidat aux élections législatives du 27 septembre. Sa décision, a-t-il expliqué au *Monde*, est motivée par l'attitude des formations politiques qui auraient tenté de nuire à la monarchie en exploitant sa candidature. Pour M. Basri, seul un ordre de Mohammed VI pourrait le faire revenir en arrière.

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris  
enseignement supérieur libre

ÉTVDDES

MENSUEL

Le n° : 10 €  
144 pages

DANS LE NUMÉRO DE SEPTEMBRE :

Les USA

et la Cour Pénale Internationale Dick Howard

Qu'est-ce qu'un fait religieux ? Régis Debray

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

14, rue d'Assas - 75006 Paris - Tel. : 01 44 39 48 48

e-mail : ser-vpc@wanadoo.fr

## Bruxelles souhaite la levée du moratoire sur les OGM

La centralisation des prises de décision au niveau européen risque de créer une vive polémique

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission veut obtenir la levée du moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), en vigueur dans l'Union depuis 1999. « Il est temps de bouger. Nous ne pouvons pas maintenir éternellement ce moratoire », a estimé le commissaire responsable de la santé David Byrne, le 10 septembre à Nyborg.

Selon lui, il n'y a pas lieu d'appliquer le principe de précaution : « Je suis guidé par l'information scientifique. Celle-ci nous dit que la nourriture OGM est aussi sûre que celle non OGM, affirme M. Byrne. Ce n'est pas une question de santé publique mais de choix des consommateurs. (...) Nous arrivons au stade où le consommateur est suffisamment informé et protégé par la législation que nous avons mise en place [et] peut choisir de consommer les aliments génétiquement modifiés ou non. »

La Commission lancera le débat lors du conseil environnement du 17 octobre. Les Quinze plancheront ce jour-là sur deux propositions de directives rendant obligatoires la traçabilité et l'étiquetage des OGM dans l'alimentation animale et humaine. Ces directives viendront compléter la directive sur les procédures d'autorisation des OGM, dont la refonte a été adoptée par le Parlement européen et par le conseil des ministres en février 2001 (*Le Monde* du 16 février 2001).

Forte de ce paquet législatif, l'Europe aurait une législation complète sur les OGM. La présidence danoise espère elle aussi obtenir la levée du moratoire, décidé par le conseil en juin 1999, lorsqu'un accord final aura été trouvé sur les deux directives à l'étude. En février 2001, les Etats les plus engagés (France, Italie, Grèce, Danemark, Luxembourg et Autriche) ont précisé que la levée du moratoire était assujettie à « l'adoption de dispositions effectives concernant une traçabilité complète des OGM permettant un étiquetage fiable ».

Sur le fond, la Commission, qui veut que l'Union soit à la pointe des biotechnologies, estime que l'Europe s'affaiblit en interdisant des OGM qui seraient déjà « dans nos assiettes ». Elle craint aussi une offensive des Américains devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Devant celle-ci, les Européens avaient perdu dans l'affaire

du bœuf aux hormones dans les années 1990 parce qu'ils n'avaient pas fondé leur embargo sur des bases scientifiques, qui existaient pourtant.

L'affaire risque de créer une vive polémique, dans un domaine où les Etats devraient perdre de leurs prérogatives. Les directives à l'étude prévoient de centraliser la procédure d'évaluation scientifique au sein de l'agence de la sécurité alimentaire européenne, créée cette année. En outre, la décision d'autorisation de mise sur le marché serait prise à



« Ce n'est pas une question de santé publique, mais de choix des consommateurs »

DAVID BYRNE

Bruxelles. Jusqu'à présent, ce sont les autorités nationales qui transmettent des avis à Bruxelles. En cas d'objection d'un Etat membre, la décision d'autorisation est prise au niveau européen. Mais la centralisation des prises de décision pose un problème juridique - l'Union n'a pas de compétence en matière alimentaire. La présidence danoise voudrait donc laisser un rôle aux Etats en début de procédure.

Les projets de directive renforcent les garanties des consommateurs en organisant leur traçabilité. Ainsi, une huile produite à partir d'OGM mais qui ne contient plus d'ADN modifié, parce que celui-ci a été détruit par le raffinage, devrait être étiquetée OGM. Le Royaume-Uni juge ce système impraticable. Le Parlement veut un étiquetage dès qu'un aliment contient plus de 0,5 % d'OGM, alors que le projet de la Commission ne précise pas de seuil. Il n'est pas question d'étiqueter la viande ou le lait provenant d'animaux ayant été nourris avec des OGM.

Le texte prévoit de tolérer dans les aliments la présence accidentelle de 1 % d'OGM non autorisés, mais sur lesquels l'avis scientifique est favorable. Le Parlement européen ne veut en tolérer aucun. La présidence danoise proposerait de s'aligner sur la position du Parlement au bout de trois ans, le temps que les OGM qui ont reçu un avis scientifique favorable soient autorisés.

Arnaud Leparmentier

## A Gand, choisir le sexe de son enfant coûte 6 300 euros

### BRUXELLES

de notre correspondant

Le Dr Frank Comhaire n'a pas l'allure d'un charlatan, et ce Flamand débonnaire ne ressemble en rien à son confrère italien Severino Antinori, le spécialiste italien qui a annoncé le clonage d'un être humain après s'être rendu célèbre en inséminant des femmes d'âge (très) mûr. Andrologue réputé, professeur à l'université de Gand, le discret médecin belge défraye pourtant l'actualité après des révélations de *The Observer* indiquant qu'il fait payer 6 300 euros à des couples désireux de choisir le sexe de leur enfant.

Cinq patientes (ou clientes, c'est selon), toutes de nationalité étrangère, sont déjà passées par son cabinet afin de bénéficier d'une technique américaine, le MicroSort. Ce procédé permet de différencier les cellules du sperme et de trier celles qui portent des chromosomes X ou des chromosomes Y. L'insémination de la future maman se fait ensuite en fonction du choix qu'elle a posé.

Simple, déjà utilisée dans l'élevage, la technique développée par l'Institut de génétique de Fairfax, en Virginie, a été scientifiquement prouvée : elle serait efficace à 85 % environ pour le « tri » des filles, à 75 % pour les garçons. C'est dans le cadre de sa pratique privée et de sa participation à un programme scientifique américain que Frank Comhaire affirme développer sa pratique. Une double explication qui ne convainc pas : certains de ses confrères estiment qu'il aurait dû solliciter l'accord de son université pour se lancer dans une pratique

qui, même si elle n'est pas légalement interdite en Belgique, pose de nombreuses questions. D'autres spécialistes s'étonnent que des couples doivent acquitter une somme importante pour participer à une prétendue étude scientifique, alors que quatre cents enfants de parents ayant eu recours à MicroSort sont déjà nés aux Etats-Unis.

### « FAMILY BALANCING »

Critiquant le conservatisme de certains de ses confrères et affirmant ne vouloir ni s'enrichir ni pratiquer une forme d'eugénisme, le Dr Comhaire évoque l'intérêt thérapeutique de sa technique. Elle permet, souligne-t-il, d'éviter la transmission de maladies génétiques liées au sexe. Il convainc d'ailleurs certains de ses homologues ou des philosophes lorsqu'il souligne l'intérêt du « family balancing », la nécessité jugée réelle d'assurer un équilibre entre garçons et filles au sein d'une famille. Des spécialistes soulignent aussi qu'une interdiction pure et simple des techniques permettant le choix du sexe ne fera que renvoyer ceux qui les pratiquent dans la clandestinité.

Le comité belge de bioéthique est divisé sur la question. Les partis politiques, en revanche, sont unanimes et entendent faire voter une loi qui, comme en France, interdira le choix du sexe pour « convenances personnelles ». Le médecin gantois a indiqué qu'il arrêterait immédiatement ses travaux s'ils continuaient à susciter la désapprobation.

Jean-Pierre Stroobants

## Le tribunal de Luxembourg affirme la primauté du principe de précaution sur l'avis d'experts

En cas de risque imprécis, la décision d'élus politiques doit l'emporter sur l'expertise scientifique

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Qui, de l'élus ou de l'expert, a le dernier mot sur les risques encourus par la société ? Sur la scène européenne, cette question oppose fréquemment les hommes politiques appelés à prendre des décisions - par exemple en matière de santé publique - et les scientifiques chargés de les conseiller. Le tribunal de première instance des Communautés européennes a jugé, mercredi 11 septembre, que les autorités politiques ont le droit de s'écarter des avis scientifiques au nom du principe de précaution. Ils ne peuvent toutefois le faire que dans certaines conditions, que le tribunal précise pour la première fois.

Le tribunal de Luxembourg était saisi de deux recours de fabricants d'antibiotiques. Le laboratoire Pfizer et la société Alpha Inc lui demandaient d'annuler la décision prise par le Conseil, en 1998, de retirer deux de leurs produits, la virginiamycine et la bacitracine-zinc, de la liste des additifs autorisés dans l'alimentation animale. Depuis des années, ces substances étaient incorporées à l'alimentation de volailles, porcs ou veaux afin d'accélérer leur

croissance. Cette pratique, rentable pour l'industrie agroalimentaire, a été de plus en plus contestée, à mesure que s'est développé, chez l'homme, le phénomène de la résistance aux effets des antibiotiques. Certains scientifiques considèrent, en effet, qu'il existe un lien entre l'utilisation des antibiotiques dans l'alimentation animale et l'apparition de cette résistance chez l'homme, mais ils n'ont pas pu le prouver de manière définitive.

Pour proscrire la virginiamycine et la bacitracine-zinc, le Conseil a donc invoqué le principe de précaution, qui fonde la politique de la Communauté en matière d'environnement, et dont il a étendu le champ d'application à la politique agricole commune. Les sociétés pharmaceutiques estiment qu'il aurait dû suivre les avis scientifiques qui lui étaient fournis par des comités d'experts, au lieu d'obéir à des considérations d'opportunité politique. Elles jugent, en outre, qu'il a fait du principe de précaution une mauvaise interprétation, revenant à rechercher un hypothétique « risque zéro ». Elles ont donc demandé l'annulation de sa décision.

Le tribunal a rejeté leurs

recours. Il rappelle, certes, que les institutions communautaires doivent consulter les comités scientifiques institués auprès d'elles, en vue de limiter les risques d'arbitraire dans l'attribution de licences qui génèrent des milliards d'euros. Mais il juge qu'elles ne sont pas tenues par ces avis : elles peuvent

**Les autorités politiques doivent procéder à une « évaluation du risque acceptable pour la société »**

s'en écarter lorsqu'il existe des « incertitudes » scientifiques. Les autorités politiques doivent alors procéder à une « évaluation du risque acceptable pour la société ». Ce risque tolérable, précisent les juges, n'est pas le « risque zéro », qui « ne saurait exister ». Mais si le seuil du risque tolérable est menacé, les autorités publiques doivent prendre des mesures de précau-

tion, « dans l'intérêt de la protection de la santé humaine », affirment les juges. L'exercice de cette « responsabilité politique » requiert une « légitimité démocratique » dont ne disposent pas les experts.

Pour autant, le tribunal n'accorde pas un « blanc-seing » aux institutions communautaires, analyse M<sup>e</sup> Michel Jacquot, conseiller bruxellois du cabinet d'avocats français Gide-Loyrette-Nouel et spécialiste de ces questions : les mesures de précaution ne peuvent être prises sur la foi de « simples suppositions non encore vérifiées », autrement dit, sous la pression de l'opinion publique. Elles doivent se fonder sur des avis d'experts d'un niveau « au moins équivalent à celui de l'avis » qui leur est fourni, et qu'elles contestent.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire de fournir une évaluation « complète » de ce risque : une telle exigence reviendrait à « vider le principe de précaution » de son contenu. Les autorités doivent seulement montrer de façon « documentée » la « probabilité » du risque qu'elles refusent.

Rafaële Rivais

**BACCARAT**

**JOUE GAGNANT.**

IBM

Baccarat sait que ce n'est pas un luxe d'avoir de l'avance sur ses concurrents. C'est pourquoi, la société a décidé de rationaliser ses activités à l'échelle mondiale, afin d'offrir à ses clients un service plus rapide et plus efficace. En s'appuyant sur une solution IBM intégrant des logiciels, des serveurs et des services, Baccarat a pu optimiser la gestion de ses stocks, de ses ventes, de sa comptabilité et raccourcir de 48 heures le traitement de ses commandes en Europe. Pour jouer gagnant avec e-business, visitez [ibm.com/e-business/fr/win/baccarat](http://ibm.com/e-business/fr/win/baccarat)

@business. Jouez gagnant.

# FRANCE

## POLITIQUE

La classe politique est divisée sur la **PARTICIPATION** de la France à une guerre contre l'Irak. L'UMP se range derrière Jacques Chirac, qui souhaite que toute intervention contre **BAGDAD** se fasse sous mandat de

l'ONU. François Bayrou, président de l'UDF, est, lui, opposé à toute « guerre de première intention » et plaide pour une **EUROPE** de la défense. Jean-Marie Le Pen, « hostile par principe aux guerres préventives », juge que l'Irak

« ne constitue pas une menace ». Le PS souligne « le défaut de clarté » de la position de M. Chirac. Dans une **DÉCLARATION** commune, les Verts de sept pays européens s'opposent à toute intervention, comme le PCF et

l'extrême gauche. Après la **GUERRE DU GOLFE**, les groupes d'amitié franco-irakiens ont maintenu des liens avec Bagdad, mais les intérêts commerciaux français restent limités et les échanges contrôlés par l'ONU.

## Le débat sur la guerre contre l'Irak mobilise les partis

M. Chirac a subordonné l'engagement militaire français à une décision de l'ONU ; le PS dénonce le « défaut de clarté » de cette position ; M. Bayrou s'oppose au déclenchement d'une « guerre de première intention ». M. Le Pen, le PCF, les Verts et l'extrême gauche refusent toute intervention

EN JANVIER 1991, l'opération « Tempête du désert », qui avait vu les Etats-Unis et leurs alliés, dont la France, intervenir militairement en Irak, avait provoqué des divisions à gauche mais avait été appuyée par les « partis de gouvernement ». Il en va différemment, onze ans après : de l'extrême droite à l'extrême gauche, tous les partis s'opposent à une intervention unilatérale des Etats-Unis. Toutes les formations politiques jugent que c'est au Conseil de sécurité des Nations unies d'examiner les éventuelles « preuves » sur la présence d'armes bactériologiques en Irak et de se prononcer sur une action internationale. Peu nombreux sont les partis qui vont jusqu'à dire que la France pourrait se joindre à une action militaire internationale en application d'une résolution de l'ONU.

► **Le refus de la guerre préventive.** François Bayrou, président de l'UDF, inquiet de « la faiblesse politique et militaire de l'Europe », s'insurge contre une intervention qui constituerait la première « guerre de première intention », ne répondant à « aucune agression patente ». « Jusqu'à ce jour, poursuit-il, la nature d'un régime n'est pas une raison de guerre suffisante. » Pour M. Bayrou, « si nous acceptons l'idée que les Etats-Unis décident seuls, ou même seulement avec leurs alliés, alors le visage du monde est fixé pour les cent ans qui viennent ».

L'ancien candidat à l'élection présidentielle estime que Jacques Chirac, qui subordonne toute intervention en Irak à un mandat de l'ONU, s'exprime « justement » mais regrette un manque de con-



certation avec les autres pays européens.

Cette opposition « à toute intervention unilatérale et à la notion de guerre préventive » a aussi été affirmée par François Hollande lors du bureau national du PS, mardi, puis au sein du groupe socialiste de l'Assemblée, mercredi. A l'extrême droite, Jean Marie Le Pen se déclare aussi « par principe résolument hostile aux guerres préventives et tout particulièrement quand il s'agit d'un pays qui ne constitue pas une menace militaire ». « Je ne crois pas que l'Irak, soumis au blocus, ait pu réunir les conditions technologiques et industrielles de fabrication d'ar-

mes de destruction massive », a déclaré au Monde le président du FN.

► **La consultation de l'ONU.** De nombreux partis jugent indispensable, outre une information et un débat au Parlement, une consultation du Conseil de sécurité des Nations unies, sans se prononcer sur l'attitude que devrait adopter la France en cas de vote d'une résolution contre l'Irak. « C'est au Conseil de sécurité de déterminer les actions et injonctions nécessaires », a affirmé M. Hollande. Régis Passerieux, secrétaire national à l'international, a indiqué que le PS serait « attentif à la position de la

France au Conseil de sécurité », rappelant qu'elle disposait du droit de veto. Opposé à une intervention unilatérale, Jean-Marc Ayrault a souligné que « seule l'ONU a le pouvoir de la décider ». Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, c'est dans le cadre du Conseil de sécurité que « doit être évaluée la menace » irakienne. De même, Philippe de Villiers, président du MPF, juge-t-il que « toute intervention en Irak ne pourra se faire que dans le cadre d'un mandat de l'ONU » mais, ajoute-t-il : « Je ne vois pas ce que la France irait faire là-bas. »

► **Les opposants irréductibles.** Plusieurs formations se déclarent opposées à toute intervention en Irak, même avec un aval des Nations unies. Dans une déclaration commune, mercredi 11 septembre, les Verts de sept pays européens (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas), qui n'avaient pas réussi à se mettre d'accord lors des interventions au Kosovo et en Afghanistan, s'opposent à l'intention déclarée de l'administration des Etats-Unis de faire la guerre à l'Irak ».

Le PCF a organisé, mardi 10 septembre, à l'Assemblée nationale, un colloque avec les eurodéputés de Bouge l'Europe ! pour « empêcher la guerre avant qu'elle ne commence ». Francis Wurtz, le président du groupe Gauche unie européenne (GUE) du Parlement européen, a estimé que « l'Europe peut jouer un rôle important pour empêcher cette guerre et amener des propositions alternatives pour développer une autre conception du monde ». A l'extrême gauche, la LCR demande qu'un large mouvement

international d'opinion « s'oppose aux pires pratiques de l'hyperpuissance américaine et, en premier lieu, à sa volonté de porter le feu en Irak ».

Dans *Le Parisien*, lundi 9 septembre, l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement avait estimé qu'une action militaire amé-

Nations unies. Jugeant « un peu surréaliste » l'absence de discussions au sein du groupe UMP, Pierre Lellouche (député UMP, Paris) se déclare « hostile à des frappes [préventives] qui se feraient sans la consultation et l'accord préalable de la communauté internationale. Le passage par le Conseil de sécurité

### Attac appelle à résister aux pressions américaines

La mobilisation contre l'intervention en Irak a débuté mercredi 11 septembre. Dans la soirée, un colloque international organisé par Attac, sur le thème des « leçons du 11 septembre qui n'ont toujours pas été tirées », a accueilli 400 participants à Bobigny. Bernard Cassen, président de l'Association pour une taxation des transactions financières, a accusé les gouvernements de « viser l'ennemi intérieur : nous ». La stratégie américaine, consisterait, selon lui, à déclarer une « guerre sans limites », en profitant de « l'effet d'aubaine du 11 septembre ». M. Cassen a appelé à soutenir la résistance du chancelier allemand Gerhard Schröder et de Jacques Chirac face aux pressions anglo-américaines.

A midi, environ 200 personnes s'étaient réunies devant le jardin du Luxembourg, protestant contre la tenue d'un colloque sur le thème de « la guerre contre le terrorisme », organisé par le Sénat et l'ambassade américaine. Susan George, la vice-présidente d'Attac, franco-américaine, était venue soutenir les manifestants, au nom des « vraies valeurs américaines ».

ricaine contre l'Irak « risque de précipiter le monde entier dans une confrontation sans fin prévisible avec le monde musulman ». Pour l'ancien candidat du Pôle républicain, « le Conseil de sécurité peut aussi servir de paravent ». Sur la même position, Henri Emmanuelli (PS) s'est déclaré « radicalement opposé à une intervention, quelle que soit la décision du Conseil de sécurité ».

► **Les « oui, si ».** La majorité approuve la position de M. Chirac, qui ne ferme pas la porte à une intervention militaire en Irak. Des députés de l'UMP la conditionnent cependant à un mandat des

est, selon moi, obligé mais ne doit pas devenir un alibi pour ne rien faire ».

Hervé de Charette (UMP) qualifie d'« équilibrée » la position de M. Chirac. Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, « avant d'entamer une action militaire, [les Américains] doivent apporter la preuve de ce qu'ils avancent sur l'éventuelle présence d'armes dissimulées par l'Irak ». « Une intervention militaire, ajoute-t-il, ne peut intervenir qu'après épuisement des voies que permet le droit international et ne peut être unilatérale. »

Service France

## Des groupes d'amitié ont toujours maintenu des relations avec le régime baassiste

COMPARÉ aux « vingt glorieuses » des relations franco-irakiennes, qui vont des années 1970 à la guerre du Golfe, l'éventail politique des amitiés avec Bagdad a perdu de sa variété et de son éclat. Il est loin le temps où l'on voyait un Jacques Chirac premier ministre s'enthousiasmer pour celui qui n'était encore que le numéro 2 de la « révolution » irakienne, qualifiant Saddam Hussein d'« ami personnel », l'assurant de « [son] estime, de [sa] considération et de [son] affection » en septembre 1975. Certains des anciens protagonistes de ces relations passées donnent toujours de la voix, comme Jean-Pierre Chevènement, certes favorable au retour des inspecteurs de l'ONU, mais qui soupçonne, dans *Le Parisien* du lundi 9 septembre, le président américain de chercher à ouvrir les hostilités « pour des raisons pétrolières et géopolitiques ». Quant au Front national, il reste actif au Parlement européen et à travers l'association SOS-Enfants d'Irak, présidée par Janny Le Pen, l'épouse de Jean-Marie Le Pen.

significatif, « L'Irak en danger », est disponible sur le site Internet du Sénat.

La relance des relations économiques entre la France et l'Irak constitue l'objectif de l'Association franco-irakienne de coopération économique (Afic), créée en octobre 1994. Son président honoraire est un ancien ambassadeur, Serge Boidevaux. Cet ex-secrétaire général du Quai d'Orsay est aujourd'hui président de la Chambre de commerce franco-arabe et travaille pour une société pétrolière. La création de l'Afic fut suivie de l'ouverture, en février 1995, d'une section d'intérêts français à Bagdad (*Le Monde* du 30 mars 1995).

Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, créées en 1986, espérait voir cette association s'effacer au profit d'une chambre de commerce franco-

irakienne reconstituée. A l'en croire, les socialistes s'y seraient opposés tant que l'embargo resterait en vigueur.

Au Medef, on confirme que les missions en direction de l'Irak ont commencé en 1994, en accord avec le gouvernement. L'ex-CNPF était présent au stand français de la Foire internationale de Bagdad, qui se tient tous les ans du 1<sup>er</sup> au 15 novembre. Depuis deux ans, ces missions se sont interrompues, ajoute-t-on. Dans la période florissante des liens politiques et commerciaux avec le régime baassiste, tout l'éventail politique français était peu ou prou représenté. M. Munier, qui dit avoir voté pour M. Chevènement, constate que sa cause rallie aujourd'hui « surtout des gaullistes et pas de socialistes ».

Nicolas Weill

## Daniel Cohn-Bendit, président du groupe Verts au Parlement européen « L'Europe devrait exercer son droit de veto »

**Pourquoi les Verts de sept pays d'Europe ont-ils signé une déclaration commune contre l'intervention américaine en Irak ?**

Parce que beaucoup d'entre nous avaient défendu la nécessité d'une intervention en Bosnie, au Kosovo, en Afghanistan. Cette déclaration commune démontre qu'il n'y a pas de logique immuable à toujours approuver la stratégie américaine. Quand les Etats-Unis proposent une intervention nécessaire, il faut les soutenir. Quand ils projettent une action désastreuse, néfaste et catastrophique pour toute une région et pour le monde, il faut le dire clairement.

Cela n'a rien à voir avec un « crypto-soutien » à Saddam Hussein. Il est évident que c'est un dictateur dangereux, qui n'a pas hésité à bombardier, chimiquement, son propre peuple. Nous n'irons pas lui serrer la main. Mais la position américaine n'est ni politique ni stratégique. Elle s'explique par les liens de l'administration avec les grandes entreprises pétrolières.

**Vous vous étiez très vivement opposé à Noël Mamère, hostile à l'intervention en Afghanistan...**

C'est vrai. C'est d'autant plus important pour moi de soutenir cette position aujourd'hui. Après les échecs de Kyoto, Johannesburg, les problèmes du Tribunal

pénal international, il est temps de définir une politique globale autonome par rapport aux Etats-Unis.

**Quel devrait être le rôle de l'Europe ?**

Elle devrait soutenir la position que commence à définir le gouvernement allemand, c'est-à-dire tout faire pour que la pression, nécessaire, sur Saddam Hussein ne signifie pas intervention. Je crois que l'Europe devrait exercer son droit de veto au Conseil européen de sécurité. Cette décision est notamment dans les mains de Jacques Chirac.

Le débat n'est pas celui d'un sentiment anti-américain dans l'opinion. La question qui se pose est celle de la valeur d'un partenariat avec les Etats-Unis, si celui-ci ne signifie qu'être un exécutant d'une politique décidée à Washington.

**Que pensez-vous de l'attitude du président français dans cette crise ?**

Imposer militairement des inspecteurs en Irak, cela équivaudrait à renverser Saddam Hussein. Soutenons l'opposition civile en Irak, en Arabie saoudite, en Iran et battons-nous aux côtés des démocrates.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

## Les échanges commerciaux avec Bagdad restent modestes

Seules quelques entreprises françaises, comme Alcatel, Alstom ou Schneider, exportent vers l'Irak

### « L'IRAK EN DANGER »

Mais tandis que les figures de la « grande époque » voient leurs cheveux blanchir, d'autres, en rangs plus clairsemés, sont arrivés, dans la deuxième moitié des années 1990, sur le devant d'une scène où l'on milite pour le resserrement des liens entre Paris et Bagdad. C'est notamment le cas de Roselyne Bachelot. La ministre de l'écologie fut ainsi la présidente du Groupe d'études à vocation internationale dans la précédente Assemblée nationale.

A plusieurs reprises, celle-ci a conduit en Irak des délégations de parlementaires français. En 1999, elle avait visité Bassorah peu de temps après une « frappe » américaine. Au Sénat, c'est un « groupe d'amitié » en bonne et due forme qui est constitué. Il est présidé par le sénateur (RI) du Rhône Serge Mathieu, engagé dans cette cause bien avant l'invasion du Koweït. Du 18 au 23 juin 2001, il a conduit une mission dont le rapport, au titre

**LES ÉCHANGES** entre la France et l'Irak, qui ont totalisé 4,33 milliards d'euros depuis la mise en place de l'accord « Pétrole contre nourriture » au mois de décembre 1996, place la France au premier rang des partenaires commerciaux européens de Bagdad. Selon une note de la mission économique française à Bagdad, les échanges franco-irakiens connaissent une croissance régulière depuis 1997 (685 millions d'euros). En 2000, ils ont atteint leur niveau le plus élevé avec 1,8 milliard d'euros et se sont tassés en 2001 (1,6 milliard d'euros) sous le double effet de la baisse des importations de pétrole irakien (-31 %) et de la forte croissance des exportations françaises (+65 %). En 2001, le solde de la balance commerciale vis-à-vis de ce pays (67 %) est le meilleur depuis 1997.

Comme le relève une note de la Direction des relations économi-

ques extérieures (DREE) du ministère des finances, l'économie irakienne étant largement administrée, la « quasi-totalité des importations de l'Irak est assurée par un nombre restreint d'entreprises relevant du secteur public. Ainsi, les ventes françaises à l'Irak évoluent au rythme de la commande publique et aux grands contrats enlevés par les exportateurs, le commerce courant ne jouant qu'un rôle négligeable dans les échanges ».

### AUCUNE IMPLANTATION

Les exportations, qui ont représenté 660 millions d'euros en 2001, sont concentrées sur trois grands postes : les biens d'équipements (50 %), le matériel automobile (20 %) et l'agroalimentaire (6 %). Les ventes d'équipements industriels ne se sont développées qu'après, avec les modifications apportées à la liste des produits autorisés à l'importation en Irak,

ajoute la DREE, qu'il s'agisse du matériel de télécommunications avec Alcatel, des équipements électriques avec Alstom et Schneider Electric ou du matériel automobile avec Renault Truck (ex-Renault-VI) et Peugeot.

Chez Peugeot, on précise qu'il n'existe aucune implantation industrielle dans le pays et que les échanges commerciaux avec l'Irak n'ont, au total, « représenté que 500 voitures au premier semestre 2002 » pour des commandes passées entre six et huit mois auparavant. La mission économique relève, en outre, que les exportations agricoles ont fortement diminué au profit de la concurrence australienne, indienne et russe, pour des raisons sanitaires (lait et viandes) et de prix (céréales et sucre).

Cela étant, les industriels devraient pouvoir profiter de deux dispositions. Dans un premier temps, il y a eu la réouverture

re, au mois de mars, de la section commerciale de l'ambassade d'Irak à Paris. Le ministre irakien du commerce estimait alors que cette initiative « favoriserait le rétablissement des pleines relations commerciales avec la France ». Dans un second temps, les dispositions de la résolution de l'ONU du 14 mai 2002, qui élargit la gamme des biens susceptibles d'être exportés vers l'Irak et simplifie les procédures d'approbation des contrats, pourrait, selon la DREE, « relancer l'intérêt des entreprises pour ce marché et diversifier l'offre française ».

Il reste que, pour la Coface, qui assure les entreprises française implantées à l'étranger, l'Irak présente un risque pays « très élevé » et reste le seul, dans la zone Afrique du Nord Proche-Orient, à obtenir une telle appréciation.

François Bostnavaron

**MÉDAILLE D'OR 2001**  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI**  
**SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7 1/7**  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

## 89 milliards d'euros pour l'équipement des armées

Le projet de loi de programmation militaire 2003-2008 a été adopté en conseil des ministres

LA FRANCE devrait allouer 88,88 milliards d'euros (valeur 2003) à l'équipement de ses armées et de la gendarmerie entre 2003 et 2008, soit 14,8 milliards d'euros en moyenne par an. Comparé à ce qui avait été prévu, l'an dernier, par le gouvernement Jospin, c'est une manne supplémentaire de 1,1 milliard d'euros chaque année. La décision a été prise en conseil des ministres, mercredi 11 septembre, sur une proposition du ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, qui a présenté le projet de loi de programmation militaire 2003-2008.

C'est conforme au vœu du chef de l'Etat, exprimé en conseil de défense dès sa réélection à l'Elysée. Trois objectifs avaient alors été fixés : une disponibilité accrue des

des militaires et des industriels de la défense. En 2003, les armées devraient recevoir 13,65 milliards d'euros en crédits d'équipement, et monter progressivement à 15,08 en 2008. La France cherche ainsi à combler l'écart qui s'est creusé avec son allié britannique et à donner le signal d'un nouveau départ d'une Europe de la défense en construction.

Cette programmation reprend la plupart des orientations précédentes et en ajoute d'autres. Sont confirmés : la mise en place d'une dissuasion fondée sur quatre sous-marins stratégiques et leur nouveau missile M.51 en 2010 ; le déploiement des avions Rafale, armés en 2006 du missile de croisière Scalp et, en 2008, du missile nucléaire ASMP+ ; la livraison des derniers chars Leclerc ; la rénovation des blindés AMX-10RC ou, pour s'en tenir à quelques exemples, la fourniture d'hélicoptères de combat Tigre HAP et NH-90.

### SECOND PORTE-AVIONS

En revanche, la nouvelle programmation confirme des engagements qui avaient été laissés dans le flou. C'est en priorité la commande, en 2005, d'un second porte-avions, qui – si ses caractéristiques sont établies en coopération avec le Royaume-Uni – devrait être mis en service en 2015, quand l'actuel *Charles-de-Gaulle* aura à subir sa deuxième longue révision.

Ce sont aussi une série d'opérations liées à la capacité de la France à participer à des interventions extérieures et à la lutte antiterroriste : l'étude du successeur des deux satellites espions Helios-2 ; la livraison de drones (avions de reconnaissance sans pilote) ; la commande d'un nouveau bâtiment d'écoute et d'une troisième frégate Horizon ; l'achat de dix hélicoptères Cougar MK2 destinés aux unités spéciales ; la modernisation des avions Awacs ; l'acquisition de missiles AASM guidés avec précision ; la commande de moyens de protection des forces (jusqu'à 35 000 hommes) contre la menace biologique ou, grâce à la fourniture du premier radar M3R, le développement d'un arsenal antimissile balistique déployable.

Aucune des programmations, depuis le début des années 1960, n'a été strictement appliquée. A celle qui s'achève en 2002, il aura manqué quelque 10 à 11 milliards d'euros sur six ans. Les états-majors espèrent, cette fois-ci, que M. Chirac, dont le mandat couvre pratiquement la durée d'exécution de la nouvelle loi, pourra tenir ses engagements en tentant de concilier les exigences des nouvelles menaces et les contraintes probables du contexte économique global.

Jacques Isnard

LA SUCCESSION de Charles Pasqua à la tête du département des Hauts-de-Seine n'est peut-être pas pour demain. Démissionnaire de la présidence du conseil général, le 25 juillet, l'ancien ministre de l'intérieur avait choisi, pour se conformer à la loi sur le cumul des mandats, de ne conserver que son siège de député européen, tout en restant l'élu du canton de Neuilly-Nord.

Mais si l'annonce de cet abandon semblait augurer l'épilogue d'une riche carrière politique, un nouveau scénario s'est fait jour depuis lors : lorsque le conseil général devra désigner son nouveau président – après les trois élections cantonales partielles prévues d'ici la fin de l'année –, M. Pasqua n'exclut plus de se présenter à sa propre succession. Il pourrait le faire grâce à une réforme que l'actuel ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a discrètement préparée, et qui reviendrait sur l'interdiction faite aux députés européens d'exercer la présidence d'un exécutif local.

M. Pasqua, qui occupe toujours le bureau présidentiel du conseil général durant l'intérim assuré par son vice-président, Jean-Paul Dova (RPF), raconte volontiers qu'au lendemain de sa démission, il reçut un appel de M. Sarkozy, qui lui adressa un reproche plein de sollicitude : « Mais Charles, pourquoi ne pas m'en avoir parlé plus tôt ? », aurait demandé le ministre à son aîné. Je

vous aurais dit que nous étions en train de changer la loi... » L'entourage de M. Sarkozy ne conteste pas l'échange et confirme que l'« harmonisation » du régime des parlementaires européens sur celui des députés – qui peuvent, eux, cumuler – est à l'ordre du jour.

Plusieurs députés de la majorité assurent même que le texte est « déjà prêt », destiné à être soumis au Parlement à la faveur de la réforme annoncée des modes de scrutin. Il pourrait alors servir à amadouer certains « petits partis », dont les élus rechignent d'autant plus à abandonner leurs mandats que ceux-ci se raréfient.

Ce mérite ne compenserait toutefois qu'en partie, pour le gouvernement, l'impression donnée d'un retour en arrière sur la voie de la modernisation de la vie publique, en contradiction manifeste avec les préconisations publiques de Jacques Chirac, partisan du « mandat unique », et avec l'esprit de la règle imposée aux ministres du gouvernement Raffarin.

Ce renoncement cache-t-il un accord confidentiel entre le ministre de l'intérieur et son – déjà – lointain prédécesseur ? Les collaborateurs de M. Sarkozy jurent que non, citant au passage les noms de quelques édiles qui pourraient bénéficier de la réforme à venir, parmi lesquels le président de CPNT, Jean Saint-Josse, et celui de l'UDF, François Bayrou. Mais ils assurent que le sort personnel de

M. Pasqua est étranger à la réforme d'« harmonisation » envisagée, et en veulent pour preuve que le principal conseiller du ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux – lui-même député européen (UMP-RPR) – en avait avancé l'idée dès le mois de juin. Mais chacun croyait alors que M. Pasqua choisirait de quitter le Parlement européen et non le conseil général...

### « NICOLAS A MÛRI »

Maître tout puissant, depuis 1988, du département le plus riche de France (son budget annuel est supérieur à 1 milliard d'euros), M. Pasqua ne nie pas avoir « réfléchi » et « évolué » sur le choix du mandat qu'il entend conserver. Mis en examen dans plusieurs enquêtes judiciaires, qui toutes ont trait, à des degrés divers, au financement du RPF et de ses activités politiques, l'intéressé n'aurait finalement pas voulu prendre le risque d'abandonner l'immunité parlementaire attachée à son mandat européen ; le Parlement de Strasbourg a d'ailleurs refusé, au mois de février dernier, la demande des juges de lever cette protection.

A cet argument – qu'il n'invoque pas, mais que ses proches brandissent à l'environnement – M. Pasqua en ajoute de plus politiques : « C'est sur la question européenne que se joue l'avenir et que se situent les vrais climats », explique l'ancien baron du RPR, sans cacher qu'à 75 ans, il n'envisage plus son destin politi-

que qu'en forme de baroud d'honneur. Avec cette nuance, qu'il apporte d'une mine gourmande, toujours installé à Nanterre, siège du département, dans son bureau présidentiel : « Si je ne suis pas obligé de choisir, je peux peut-être rester un peu ici. Je crois comprendre que ça en arrangerait certains... »

Longtemps ennemis jurés, aujourd'hui rapprochés par leur détestation commune d'Alain Juppé, les deux hommes forts des Hauts-de-Seine ont de toute évidence trouvé un terrain d'entente. M. Sarkozy ne cache pas qu'il briguera, en 2004, la présidence du conseil général. Lui qui ne veut, pour l'heure, se montrer préoccupé que de sécurité, pense pouvoir à cette date « prendre du champ » – quitte à sortir du gouvernement. Il serait alors candidat dans le canton de M. Pasqua, avec la bienveillance de celui-ci, qui juge à présent que « Nicolas a muri » et « pris de l'étoffe », mais qu'il lui faut améliorer son profil de présidentialité en se défaisant de l'étiquette de maire de Neuilly, trop socialement marquée.

Dans la présidence renouvelée de M. Pasqua empêcherait l'émergence de tout autre prétendant sérieux, depuis la démission de Jacques Santini (UMP-UDF), frappé à son tour par la loi sur le cumul, au mois de juin, après son élection à l'Assemblée nationale.

Hervé Gattegno

## M. Fillon assure que les crédits des affaires sociales seront rehaussés

En 2003, 240 000 CES devraient être financés

LES CRÉDITS du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, affirme François Fillon, vont être rehaussés. Alors que les lettres plafond envoyées par Jean-Pierre Raffarin, le 7 août, indiquaient clairement une réduction de 6,34 % du budget du ministre des affaires sociales en 2003 (*Le Monde* du 5 septembre), M. Fillon a acquis l'assurance d'obtenir davantage de moyens lors de l'examen, le 25 septembre, au conseil des ministres, du projet de loi de finances 2003. Plusieurs arguments ont plaidé en sa faveur, à commencer par celui, politiquement sensible, qui consisterait à réduire les aides à l'emploi alors que la situation du marché du travail continue de se détériorer.

Ainsi, malgré les économies escomptées sur les emplois-jeunes, le ministère n'envisage plus de procéder à une réduction drastique du nombre de contrats emploi-solidarité (CES). Tout au contraire. Après les 80 000 CES supplémentaires injectés en 2002 par le précé-

dent gouvernement, M. Fillon affirme que 20 000 CES seront ouverts chaque mois, ce qui, en un an, portera leur nombre à 240 000, soit un niveau quasi similaire à celui en vigueur jusqu'ici. Nombre d'élus, confrontés dans leurs circonscriptions à des situations difficiles, ont fait pression en ce sens.

Le traitement social du chômage a donc encore de beaux jours devant lui d'autant que les indicateurs ne sont pas optimistes. Au deuxième trimestre 2002, selon les résultats définitifs publiés, jeudi 12 septembre, par le ministère, l'emploi salarié dans le secteur concurrentiel a affiché une croissance nulle, ramenant à 0,5 % sa progression sur un an. Selon les données également communiquées jeudi matin par l'Unedic, qui couvre un champ légèrement différent, l'emploi salarié a augmenté de 0,1 % au deuxième trimestre, en recul de 0,2 point par rapport au premier.

### « MONSIEUR LICENCIEMENT »

L'industrie a encore perdu 17 300 postes de travail au deuxième trimestre (91 600 sur un an) et le secteur de la construction, après 15 trimestres de progression, affiche désormais une stabilisation de ses effectifs. Selon l'Unedic, la croissance de l'emploi est « portée uniquement par le tertiaire » et encore s'agit-il, pour moitié, de postes d'intérimaires.

Conséquence : le régime d'assurance-chômage prévient que son déficit estimé à 2,4 milliards d'euros en 2002, malgré des mesures d'économies déjà prises, devrait « s'aggraver ». Dans ce contexte, le gouvernement s'approprie à nommer un « Monsieur licenciement » chargé d'animer une cellule de la vigilance, approuvée par Jacques Chirac le 14 juillet.

M. Fillon dispose enfin d'un autre atout pour défendre son budget : les allègements de charges consenties aux entreprises. En plus de ceux accordés pour ses contrats-jeunes, le gouvernement devra financer les baisses prévues pour « compenser la hausse du smic ». Le nouveau dispositif, lié à la réforme des 35 heures, devrait s'appliquer à tous les salariés inférieurs à 1,7 smic, pour un coût estimé à 5 milliards d'euros d'ici 2006. Désireux d'accentuer encore ces allègements, M. Fillon pourrait obtenir jusqu'à 1,8 smic.

Isabelle Mandraud

## M. Toubon renvoyé devant le tribunal correctionnel

L'ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE (RPR), Jacques Toubon, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel pour « complicité de prise illégale d'intérêts », mercredi 11 septembre, par le juge d'instruction de Perpignan (Pyrénées-Orientales), Francis Boyer, ainsi que l'a indiqué RTL, jeudi 12 septembre au matin. L'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, a également été renvoyé devant le tribunal. Le procureur de la République de Perpignan, Jean Floquet, qui avait pris des réquisitions de non-lieu en faveur des deux hommes, a indiqué au *Monde*, jeudi matin, qu'il avait fait appel de l'ordonnance du juge. Le juge Boyer soupçonne M. Toubon d'avoir fait intervenir son cabinet, alors qu'il était garde des sceaux, auprès du préfet des Pyrénées-Orientales, Bernard Bonnet, afin de favoriser le coiffeur de son épouse, Lise Toubon, dans l'acquisition d'un terrain.

### DÉPÊCHES

■ **UMP : Alain Juppé, président de l'UMP, a réaffirmé, jeudi 12 septembre** au *Parisien*, qu'il n'y aurait pas de constitution de courants au sein de l'UMP lors de son congrès fondateur du 17 novembre. « On fera des courants, mais plus tard. Quand on se marie, c'est parce qu'on s'aime. On va donc d'abord montrer qu'on s'aime », a-t-il ajouté.

■ **PS : le député socialiste des Landes, Henri Emmanuelli**, souhaite « déplacer le centre de gravité politique du PS ». La gauche « ne peut pas être rassemblée sur une ligne social-libérale qui exclut le PCF, n'est pas celle des Verts, encore moins celle des mouvements dits antimondialistes, et qui est même rejetée par au moins la moitié du PS », fait-il valoir dans un entretien paru jeudi 12 septembre dans *Libération*.

■ **Raymond Forni (PS), le maire de Delle**, a retiré depuis le 1<sup>er</sup> septembre sa délégation à son adjoint à l'urbanisme, Robert Natale. Ce dernier était suppléant du candidat chevènementiste, Jackie Drouet, maire adjoint de Belfort, dans la circonscription de l'ancien président de l'Assemblée nationale, aux législatives de juin. Dans un communiqué, le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, a dénoncé, un acte « petit », une « atteinte à la liberté d'opinion ».

■ **PCF : Robert Hue, président du Parti communiste français**, s'interroge, jeudi 12 septembre, dans *L'Humanité* sur la participation des communistes au gouvernement de gauche plurielle. Cette participation, écrit-il, a « scellé aux yeux de l'opinion l'intégration du PCF à un système politique qu'elle rejette de plus en plus ».

■ **SOCIAL : les syndicats de cheminots manifesteront, le 3 octobre à Paris**, contre la privatisation d'EDF-GDF. Les fédérations FO, CGT, CFDT, CFTC, SUD-Rail, UNSA et FGAAC en ont décidé ainsi « face aux menaces qui pèsent sur les services publics ». Une « action commune » sera organisée en novembre.

### OSP ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

**LA VILLE DE PARIS vend LIBRES**  
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria à Paris 1<sup>er</sup>  
**Le MARDI 8 OCTOBRE 2002 à 14 heures 30**  
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 14 heures)  
**à PARIS 16<sup>ème</sup>**  
**27, av. du Mal-Lyautey** : Appartement de 5 pièces (117 m<sup>2</sup>) et cave  
**118, boulevard Suchet** : Appartement de 3 pièces (75,9 m<sup>2</sup>) et cave  
**1, square Racan** : Studio (22,8 m<sup>2</sup>)  
**2, square Malherbe** : Chambre (15 m<sup>2</sup>)  
S'adr. à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)  
14, rue des Pyramides - Tél. : 01 44 77 37 35 - 01 44 77 37 71  
**2, square de Rocamadour** : Appartement de 2 pièces (57,4 m<sup>2</sup>) et cave  
**1, square de Padirac** : Appartement de 2 pièces (57,3 m<sup>2</sup>) et cave  
S'adr. à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)  
77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01 44 90 14 14  
**VISITES sur place les 26 et 28 septembre 2002 de 11h à 14h**  
**et les 3, 5 et 7 octobre 2002 de 11h à 14h**

moyens existants, une modernisation des équipements et la consolidation de la professionnalisation mise en œuvre en 1996.

En juillet 2001, le gouvernement Jospin avait arrêté un projet de loi qui, couvrant la même période, avait évalué les dépenses d'équipement à 80,04 milliards d'euros (valeur 2000) ou 83,3 (valeur 2003). Ce texte, approuvé du bout des lèvres par M. Chirac, n'avait jamais été présenté au Parlement.

Remettant l'ouvrage en chantier pour l'ajuster aux leçons tirées des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, M<sup>me</sup> Alliot-Marie a bénéficié du soutien direct du président de la République et, dans une certaine mesure, de la compréhension du ministre des finances et de l'économie, Francis Mer, qui a occupé les fonctions de vice-président du conseil économique de la défense quand Alain Richard était aux responsabilités.

Dans l'immédiat, l'addition devrait satisfaire la corporation

Bernard Dupaigne  
Gilles Rossignol  
Le carrefour afghan

Axe du Mal

La guerre de diversion n'est pas finie

336 pages  
7 €

folio III actuel  
INÉDIT

folio III actuel  
INÉDIT

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Quatre hommes et quatre prostituées étrangères étaient jugés, mercredi 11 septembre, par le tribunal correctionnel de Bordeaux pour « **EXHIBITION SEXUELLE** ». Ils avaient été arrêtés cet été, en fla-

grant délit, quelques semaines après que les autorités locales eurent manifesté leur volonté de lutter contre la prostitution, en particulier **EN S'ATTAQUANT AUX CLIENTS**. Les avocats des prévenus ont dénoncé un

« **marketing judiciaire** » et tenté de démonter l'accusation d'exhibitionnisme. En octobre, d'autres clients de prostituées comparaitront devant le tribunal de police pour « **RACOLAGE ACTIF** ». Par ailleurs, Christophe

Caresche, adjoint au maire de Paris et député (PS), a annoncé son intention de déposer une **PROPOSITION DE LOI** visant à sanctionner de deux ans de prison et de 30 000 euros d'amende les clients de prostituées.

## Le tribunal de Bordeaux s'attaque aux clients de prostituées

Quatre hommes et quatre femmes venues des pays de l'Est étaient jugés, mercredi 11 septembre, en correctionnelle, pour « exhibition sexuelle ». Leurs avocats ont dénoncé ce « coup médiatique » destiné à lutter contre l'essor de la prostitution étrangère en pénalisant les clients

### BORDEAUX (Gironde)

de notre correspondant  
« Sur un plan juridique, l'exhibition sexuelle est-elle qualifiée ou non ? » C'est la question martelée, à l'audience du tribunal correctionnel de Bordeaux, par son président, Eric Legrand. Mercredi 11 septembre, il devait examiner quatre affaires singulières, qui s'inscrivent dans un contexte politique et médiatique délicat : quatre hommes, tous trentenaires, sauf un âgé de 26 ans, et quatre prostituées étrangères étaient poursuivis pour « exhibition sexuelle ». Au mois de juin et de juillet, la nuit, des policiers ont surpris chacun de ces couples de circonstance en train de se livrer à des ébats sexuels, dans les voitures personnelles des clients, sur un parking public ou dans une rue. A chaque interpellation en flagrance, le même scénario s'est répété : le couple a été mis en garde à vue durant

douze à quinze heures au commissariat central de Bordeaux, puis présenté au procureur de la République qui les a mis en examen. Durant la garde à vue, ils ont tous subi un examen médico-légal, démontrant qu'aucun d'entre eux n'était « exhibitionniste au sens médical du terme » et « sans anomalie mentale ou psychologique ». A l'audience, aucune prostituée n'était présente et deux clients seulement avaient fait le déplacement.

Ces quatre opérations « coup de poing » s'inscrivaient dans une politique clairement assumée par les pouvoirs publics locaux. En février, le préfet de Gironde, Christian Frémont, avait réuni, sur ce sujet, le préfet délégué à la sécurité, Roger Parent, le maire de Bordeaux, Alain Juppé (UMP), le directeur des polices urbaines, Jean Chapuis, et le procureur de la République, Bertrand de Loze. « Il faut frapper le proxénète

au niveau de la caisse », avait alors lancé le préfet à la presse locale. La méthode : décourager les clients des prostituées à travers des contrôles d'identité, des contrôles de l'état des véhicules et des poursuites judiciaires. En plus de cette audience au tribunal correctionnel, d'autres clients de prostituées doivent comparaître en octobre au tribunal de police pour « racolage actif ».

### « UN MARKETING JUDICIAIRE »

Selon la police, 274 femmes vendent leurs charmes sur le bitume bordelais, « dont 172 sont d'origine étrangère, avec une forte proportion de prostituées d'Europe de l'Est et principalement de Bulgarie », a précisé le procureur, Olivier Poulet, dans son réquisitoire. « Depuis quelques années, on constate une augmentation sensible [de cette activité], a-t-il poursuivi. Elle s'exerce au grand jour, dans une voiture, sous un por-

che, entre deux véhicules, sans cacher quoi que ce soit. C'est un désagrément certain. Des passants ne se promènent plus dans certaines artères de la ville. Des parents hésitent à sortir avec leurs enfants de peur de les confronter à des scènes choquantes. » « Que la prostitution soit libre, cela ne fait aucun doute », a ajouté M. Poulet. Mais elle doit s'exercer avec un minimum de décence et pas dans des lieux publics, au vu et au su de tous. »

Cédric, travailleur intérimaire à Bordeaux, le seul prévenu sans avocat, reste encore abasourdi par le souvenir de cette nuit du 14 juin, quand, à moitié dénudé dans sa voiture en compagnie d'une « professionnelle », sur un parking des quais, des policiers les ont interpellés : « Je n'avais pas l'impression de faire quelque chose de mal et j'ai eu l'impression d'être traité comme un criminel ou un voleur. Après, c'est à vous de juger. »

« C'était un piège policier et un marketing judiciaire, s'est quant à lui emporté M<sup>e</sup> Benoît Ducos-Ader, l'avocat de l'un des prévenus surpris dans sa voiture peu avant minuit, dans une petite rue proche du stade municipal. On prévoit une interprète en langue albanaise - il faut savoir que l'on va trouver une prostituée albanaise -, on s'adjoint un policier qui intervient comme un cow-boy et une chaîne de télévision, caméra au poing ! »

Sur le plan juridique, l'avocat a cité un arrêt de la cour d'appel de Paris de décembre 1994 dans lequel sont détaillés les éléments constitutifs de l'« exhibition sexuelle » : un acte impudique, commis publiquement, avec la conscience ou la volonté d'offenser la pudeur d'autrui. « L'acte de mon client est impudique mais il n'avait pas la moindre intention de se livrer à la vue des passants », a précisé M<sup>e</sup> Ducos-Ader.

Les avocats des autres prévenus ont avancé le même argument, mettant en doute la spontanéité de ces flagrants délits. « La prostitution est un problème politique mais les pouvoirs publics ne doivent pas mettre la charrette avant les bœufs et ils doivent arrêter de charcuter les textes de loi, a pourfendu M<sup>e</sup> Ducos-Ader. Et la justice ne doit pas supplanter ceux qui ont la charge de faire les lois. » Les trois avocats ont demandé la relaxe.

Dans ces quatre affaires, aucune plainte n'avait été déposée. Le procureur a requis 800 à 1 200 euros d'amende pour chaque client et 600 à 800 euros pour les prostituées. L'association Equipes d'action contre le proxénétisme, qui s'est portée partie civile contre les hommes poursuivis, a demandé 1 450 euros de dommages et intérêts à chacun d'entre eux. Jugement le 9 octobre

Claudia Courtois

## Dans le Bus des femmes, qui sillonne la capitale : « C'est pas la France ça, vous méritez mieux ! »

ELLES SONT montées à six, place du Maréchal-Juin, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Et s'assoient sagement côte à côte. Si semblables. De jolies filles de 17, 18, 19 ans peut-

### REPORTAGE

Gabriella : « J'ai entendu que la police avait pris des filles, ici. On va nous expulser ? »

être, jupes microscopiques et cheveux longs, blondis, frisés, comme pour un concours de miss. Ne leur manque que le sourire. Trois Moldaves et trois Roumaines, qui se prostituent, depuis peu, sur les trottoirs de la capitale. Collées les unes aux autres, elles prennent le temps d'un café et d'une cigarette, enfin assises, sur les banquettes du Bus des femmes.

Chaque nuit, du lundi au vendredi, l'association sillonne la capitale, distribuant boissons, petits gâteaux, préservatifs. Et suffisamment de chaleur humaine pour nouer un premier contact, puis, patiemment, tisser des relations de confiance, inciter les femmes à utiliser le préservatif, à se faire dépister, peut-être même à pousser la porte de l'association pour un suivi médical, des conseils juridiques, un coup de main pour s'extirper de la prostitution. Claude Boucher, responsable de l'association Les amis du Bus des femmes, a d'abord aidé les sans-abris. « Avec eux, je n'ai jamais pleuré. Avec ces femmes, cela m'arrive souvent », avoue cette grande femme chaleureuse qui tente de donner de l'espoir qu'elle n'est plus sûre

d'avoir. Ce soir de la fin août, avec elle, France, une ancienne prostituée membre fondatrice de l'association, et un médecin d'origine russe.

Par l'entremise de ce dernier, deux des jeunes filles moldaves confient qu'elles voudraient apprendre le français. A l'Alliance française, on ne les accepte pas. « Leurs passeports leur ont été confisqués par les macs », suppute Claude Boucher, qui promet de se renseigner pour leur trouver un cours du soir. « Vrai ? Pas juste parler ? », interroge, dubitative, l'une des deux femmes, dont le visage ne se départit pas de sa tristesse. Son amie affirme qu'elle était éducatrice et qu'elle repartirait bien, mais elle a « besoin d'argent pour envoyer à sa famille ». « Si l'argent qu'elles gagnent était envoyé en Moldavie, il y aurait six tracteurs par ferme ! L'argent, il va au mac qui est devant », lance Claude Boucher. D'un mouvement de menton, elle désigne un jeune homme en chemise blanche, assis sur une barrière métallique.

### TABASSÉE, PIQUÉE À LA SERINGUE

Leur café n'est pas fini que les jeunes filles descendent déjà du bus. Chaque minute leur est comptée. Le bus repart. Les abords du Palais des congrès, porte Maillot. Une Lituanienne, enceinte, ne peut pas monter. Elle est surveillée. Le bus doit s'arrêter tous les 100 mètres. Par groupes de deux ou trois, des jeunes femmes kosovares, macédoniennes, bulgares, albanaises, roumaines. « Hier, on a vu une fille qui devait avoir 12-13 ans, raconte France. Tous les jours, il y a des arrivages directs en provenance des villages moldaves. » Une petite jeune fille russe, cheveux bouclés remontés en chignon, commente, l'air malicieux : « Ça y est, ils sont rentrés de vacances. Mais ils n'ont plus de sous ! Ya pas de tra-



vail... » Installée au volant, Claude Boucher saisit l'occasion : « Si vraiment un jour il n'y a plus de travail, tu viens à l'association, on te trouvera un travail, nous, une formation. Qu'est-ce que tu aimerais faire ? » Son interlocutrice abrège la conversation d'un « Da ! » entendu.

Installée à l'arrière du bus, Sylvia a l'air d'une lycéenne. Des joues rondes, encore de l'acné, pas le moindre maquillage. Hier, elle s'est fait violer sous la menace d'un couteau. « Elle a été à l'hôpital, aura bientôt les résultats du test VIH », saisit le médecin russe, à la volée. Elle parle vite et bas, s'adresse à une amie qui l'accompagne. Ces jours derniers, elle a aussi été tabassée et piquée à la seringue par deux travestis dont elle partage le trottoir. La jeune fille semble

exténuée. Perdue. Elle grimace à chaque mouvement. « Faut porter plainte. Même si tu es prostituée, sans papiers, tu as des droits !, tente de convaincre Claude Boucher. Je peux aller avec toi. »

L'amie console, elle aussi. C'est une jeune femme brune au visage de madone. Alors qu'elle glisse la carte de l'association dans son portefeuille, une photo de petit garçon apparaît. « Il est mignon », glisse M<sup>me</sup> Boucher. La jeune femme éclate en sanglots. Un flot de larmes qui semble ne plus jamais devoir se tarir. « Vous allez vous sortir de ce merdier ! Ça peut pas continuer comme ça, je vous le promets ! » Elle est en colère, Claude Boucher, et aussi au bord des larmes. Elle serre la jeune femme dans ses bras. « Faut faire attention à

toi, surtout, pour être bien quand tout ça va s'arrêter... C'est pas la France, ça, vous méritez mieux ! C'est possible d'être libre ! Tu peux pas te casser ? »

La jeune fille hésite, puis fait « non » de la tête. Son fils, comprend-on, est chez sa mère. Les proxénètes aussi l'ont compris... « In Bulgary, our life is very difficult. » La sonnerie d'un téléphone portable la fait sursauter. Elle se fige, saisit, en un geste réflexe, le téléphone qu'elle porte autour du cou. La sonnerie vient d'ailleurs. Comme soudain réveillée, elle vérifie pourtant son maquillage et se sauve. A l'extérieur du bus, une poignée de très jeunes garçons autour d'une voiture aux portières ouvertes. « Ce ne sont pas des macs, mais ils rackettent les filles », soupire Claude Boucher.

### « CAPOTE », « GEL »

Place Paul-Léautaud, près de la porte de Champerret, affluent les Africaines. Poudrées de blanc, outrageusement maquillées, des bottes de vinyle jusque sous les fesses, elles ont l'air totalement absent. Elles ne montent pas dans le bus, ne disent pas bonjour, se postent près de la vitre du conducteur et tendent la main en disant « capote », « gel ».

Les rares mots qu'elles semblent connaître en français. Cynthia, Jennifer, Melody viennent de la Sierra Leone, du Nigeria ou du Ghana. « Elles ont les réflexes des camps de réfugiés. Elles viennent de la guerre, dit-on dans le bus. Elles restent dix heures sur place, et personne ne vient les nourrir. L'hiver, elles attendent parfois leur proxénète assises sur une bouche d'air chaud. Ce n'est plus de la prostitution, c'est de l'esclavage. »

Direction porte de Clichy. Dans une large zone sombre qui précède un pont, Gabriella, Kosovare, est seule. « Pourquoi tu ne bouges pas ? », lui demande-t-on. Elle hausse les épaules. D'un signe discret, laisse deviner qu'elle ne peut pas... « J'ai entendu dire que la police avait pris des filles, ici. On va nous expulser ?... » Plus personne, en revanche, à l'endroit où, depuis le mois de septembre, se prostituent des jeunes filles sourdes et muettes. Elles se sont fait attaquer, apprendra-t-on plus loin. « Evidemment, elles ne peuvent pas crier !, se révolte la directrice du Bus des femmes. Les mafieux russes en sont à vider les instituts ! Bientôt, on aura des filles en fauteuil roulant. »

Pascale Krémer

## La mairie de Paris se mobilise contre cet « esclavage »

Christophe Caresche (PS), adjoint au maire et député, souhaite une loi pour sanctionner les clients

DONNER rapidement des signes d'action : telle est, concernant la prostitution, l'obsession d'Anne Hidalgo, la première adjointe au maire de Paris. « C'est un sujet qui vaut aux élus d'être de plus en plus souvent interpellés par les Parisiens et sur lequel les politiques auraient dû agir dès 1997, concède-t-elle. Nous avons tardé à nous en saisir comme d'un sujet relevant du champ politique. »

Assumant sa position abolitionniste, la mairie entend engager une « lutte contre cette forme d'esclavage et d'exclusion ». « Bertrand Delanoë comme moi-même, poursuit Anne Hidalgo, sommes très favorables à la sanction des clients. Etre client, c'est être complice de cet esclavage. Aux Pays-Bas, en réglementant la prostitution, on a légitimé une forme de domination des hommes sur les femmes et provoqué une montée des violences faites aux femmes. » Christophe Cares-

che, adjoint au maire chargé de la prévention et de la sécurité, député de Paris, devrait ainsi déposer prochainement à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à sanctionner de deux ans d'emprisonnement, et de 30 000 euros, les clients de prostitué(e)s.

Le 10 avril, la Mairie de Paris a mis en place un comité de pilotage (réunissant l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris, les services de l'Etat, de la ville et les ministères concernés) qui auditionne les maires d'arrondissement, ceux des communes avoisinantes, la police, la justice et les associations. Ce comité rendra un rapport au printemps 2003, que complètera, en octobre 2003, une étude sur la prostitution à Paris confiée à deux chercheurs du CNRS (Janine Mossuz-Lavau) et de l'EHESS (Marie-Elisabeth Handman), chargées d'interroger une centaine de prostitué(e)s et de clients.

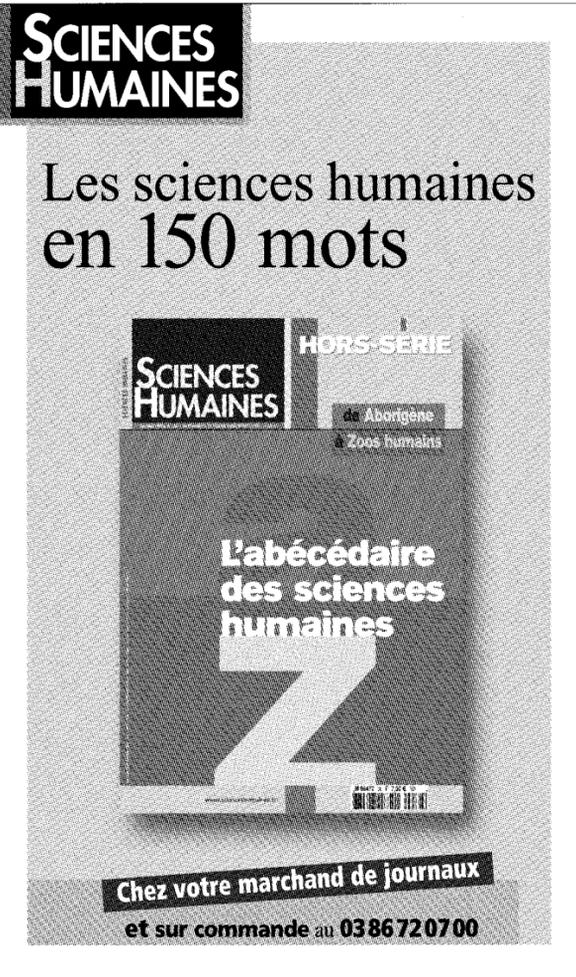
Mais la mairie n'attend pas ce diagnostic pour annoncer l'accroissement du soutien qu'elle apporte aux associations qui travaillent auprès des prostitué(e)s : sept d'entre elles seront subventionnées en 2002 au lieu de deux en 2001, pour une somme globale de 600 000 euros. Autre piste : l'aide aux quelque 500 prostituées « traditionnelles » parisiennes, notamment en simplifiant l'accès au logement et aux soins. « Les nouvelles formes de prostitution mettent en difficulté la prostitution classique, souligne M. Caresche. Il faut proposer des moyens de réinsertion à ces femmes vieillissantes et qui, pour beaucoup, veulent sortir de la prostitution. »

D'ici à 2004, différents lieux d'hébergement seront proposés, promet la municipalité, qui espère pouvoir compter sur des cofinancements d'Etat. Un centre ouvrira discrètement en province pour les femmes victimes de la traite, qui auront la

possibilité d'exprimer leur désir de sortir des réseaux en appelant un numéro vert. Des appartements disséminés, à Paris et en proche banlieue, leur seront également proposés. Deux autres lieux d'accueil et d'hébergement, l'un pour les prostituées masculines, l'autre pour les mineurs isolés, devraient voir le jour dans les mêmes délais.

Enfin, M<sup>me</sup> Hidalgo souhaite informer les clients ou futurs clients français et étrangers. En 2003, une vaste campagne de sensibilisation sera lancée dans les collèges. Un travail sera aussi mené avec les grandes agences de tourisme pour changer l'image de la capitale auprès des touristes. « Pour expliquer, précise M<sup>me</sup> Hidalgo, que la réalité de la prostitution aujourd'hui est loin des « petites femmes de Paris » que l'on voyait dans les films des années 1930... »

P. Kr.



## Cinq collégiens d'Asnières en garde à vue après le jet d'une bouteille d'acide

Quatorze élèves ont été légèrement blessés dans la cour de récréation

**LES ENFANTS** du collège André-Malraux d'Asnières (Hauts-de-Seine) ne sont pas prêts d'oublier ce 11 septembre 2002. En ce jour anniversaire des attentats qui ont frappé les Etats-Unis, quatorze élèves ont été légèrement blessés par l'explosion d'une bouteille contenant de l'acide chlorhydrique, dans la cour de récréation. Hospitalisés à la suite de l'incident pour des brûlures légères, ils avaient tous pu rejoindre leur domicile en fin de journée. « Des jeunes ont jeté une bouteille en l'air, explique Nassim, 13 ans, qui souffre de l'œil droit. Un camarade a donné un coup de pied dedans pour se protéger. Elle a explosé et il y a eu plein de fumée. »

Un élève de 3<sup>e</sup>, surnommé « Baba », soupçonné d'avoir lancé le projectile, a été immédiatement placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre. Jeudi matin, quatre autres élèves de 3<sup>e</sup> ont aussi été mis en garde en vue. A ce stade de l'enquête, l'implication de « Baba » n'est pas établie. De source policière, la direction du collège avait découvert, dans un couloir, la veille de l'incident, une première petite bouteille contenant de l'acide.

Mercredi après-midi, devant les grilles de l'établissement, des groupes d'élèves commentaient l'incident du matin, cherchant à disculper leur camarade. « Je connais bien Baba, assure Mohammed, 15 ans. C'est un gars bien et, cette année, il était décidé à travailler. » « Baba, tant qu'on ne le cherche pas, il est sympa, renchérit son voisin. Sinon, il s'énervait. » « C'est pas lui, il a juste shooté dans la bouteille », assure un autre.

Bouleversés par l'incident, certains parents réclament des mesures de surveillance renforcées. « Nous souhaitons davantage de vigi-

lance aux portes de l'établissement pour éviter ce genre de problèmes, déclare un père, qui siège au conseil d'administration. Il faudrait fouiller les cartables à l'entrée et éviter, comme c'est le cas actuellement, que les enfants ne ramènent régulièrement des pétards. » Un autre père se pose la question de savoir s'il remettra son fils à André-Malraux : « Il y a régulièrement des moments difficiles à passer dans ce collège. L'an dernier, des jeunes avaient lancé un tabouret dans les vitres d'une classe. » A plusieurs reprises, ces dernières années, des professeurs ont fait grève pour réclamer davantage de moyens afin de lutter contre l'insécurité.

### « IL SUFFIT DE PEU DE CHOSE »

Moderne, entouré de grilles, équipé de caméras de vidéosurveillance, le collège André-Malraux a pourtant des allures de bunker. Classé en zone d'éducation prioritaire, il est situé dans les « quartiers nord » d'Asnières, non loin de cités aux noms de fleurs. Un double sas en commande l'accès. Rénové entre septembre 1998 et janvier 2000, il est le plus gros collège du département, avec plus de 1 100 élèves.

Un nouveau collège est en construction à Asnières, qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2004. « Il faut que celui-ci serve avant tout à désengorger André-Malraux », réclame Sébastien Pietrasanta, au nom de SOS-Racisme et de l'association Asnières quartiers libres. De son côté, le maire d'Asnières, le député (UMP-PRP) Manuel Aeschlimann, demande, en plus, au conseil général, la création d'un nouveau collège intercommunal à Gennevilliers. Il réclame par ailleurs « un châtiment exemplaire » après « cet acte dément ».

« Il s'agit de sanctionner clairement cet apprenti terroriste, mineur délinquant », estime M. Aeschlimann.

« C'est un établissement difficile, en sureffectif, qui souffre beaucoup et qui a souvent été sous tension », considère Xavier Darcos, qui est allé sur les lieux peu après l'incident. Le ministre délégué à l'enseignement scolaire a ensuite rendu visite aux élèves accueillis à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes, de même que son collègue de l'intérieur, Nicolas Sarkozy.

M. Darcos a rendu hommage au « courage » et à l'« esprit missionnaire » des personnels qui travaillent dans l'établissement. « Il faut réussir à traiter le cas de ces jeunes gens, souvent en retard scolaire, mal dans leur peau et qui sont repérés comme perturbateurs dans les établissements, a-t-il déclaré. Nous devons éventuellement prévoir de les sortir des collèges, en les orientant par exemple vers les classes relais pour qu'ils puissent retrouver leur équilibre. » « Il suffit de peu de chose pour qu'on passe d'un simple problème de comportement à un drame », ajoute le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

Témoignant de son « émotion la plus vive », le SNES-FSU, principal syndicat enseignant dans le second degré, a insisté sur « la nécessité de donner aux établissements les plus difficiles les moyens qui leur permettent d'assurer véritablement la sécurité de tous ». En référence au projet de budget de l'éducation nationale pour 2003 (*Le Monde* du 5 septembre), le SNES a estimé que « la suppression programmée de 5 600 emplois de surveillants contribuera à une multiplication de ces actions dans les cours de récréation ».

Martine Laronche

## La « doctrine Mitterrand » sur les activistes italiens est officiellement enterrée

Après une rencontre avec son homologue transalpin, M. Perben a précisé les critères d'examen des demandes d'extradition formulées par Rome

**LA « DOCTRINE Mitterrand »** a vécu. A l'occasion de sa rencontre, mercredi 11 septembre, avec son homologue italien, Roberto Castelli, le ministre de la justice, Dominique Perben, a confirmé la remise en cause de l'engagement pris par le président François Mitterrand, en 1985, de ne pas extraditer les anciens activistes italiens d'extrême gauche réfugiés en France. « Il n'y a pas d'ambiguïté. Il y a un changement d'attitude de la part de la France, et je l'assume », a affirmé le garde des sceaux.

Le gouvernement avait franchi un premier pas dans ce sens, le 25 août, en extradant Paolo Persichetti, ancien membre de l'Union des communistes combattants (UCC). M. Perben avait néanmoins présenté cette décision comme un cas particulier concernant des faits postérieurs à l'engagement du président Mitterrand. Pour les autres anciens membres des Brigades rouges ou de mouvements similaires présents sur le territoire français, le ministre de la justice avait évoqué un « examen au cas par cas ».

Mercredi, le garde des sceaux a mis en doute la valeur juridique de l'engagement pris par François Mitterrand, le 20 avril 1985, devant le congrès de la Ligue des droits de l'homme (LDH). « J'ai eu la curiosité de relire le discours (...) et je m'interroge sur ma capacité d'interprétation juridique, car je n'ai pas compris ce que cela voulait dire en termes de droit », a-t-il souligné.

Les effets concrets de cette position de principe restent toutefois assez flous. Le ministre de la justice et son homologue transalpin n'ont pas confirmé avoir établi de liste des anciens activistes susceptibles d'être extradés en vertu de la nouvelle politique en vigueur. Ces derniers jours, la presse italienne avait évoqué une trentaine de personnes

pressenties. « On attend les demandes des Italiens », assure-t-on à la chancellerie.

M. Perben a néanmoins précisé les critères qui seront appliqués une fois ces demandes officialisées. Il a établi une distinction entre les faits commis avant et après l'année 1982, considérée comme la fin des « années de plomb » en Italie et présentée par la chancellerie comme un « délai de prescription acceptable ».

### « UN PIÈGE ABSOLU »

Pour les faits de terrorisme postérieurs à 1982, le ministre a confirmé un examen « au cas par cas », en tenant compte de la Convention européenne des droits de l'homme et des « conditions dans lesquelles se sont passés les procès en Italie ». Cette précision correspond à une préoccupation des anciens activistes exilés en France, qui estiment avoir été souvent jugés dans des conditions contraires aux critères européens

d'impartialité et de droits de la défense.

Mais la très grande majorité d'entre eux ont été condamnés pour des faits antérieurs à 1982. « Pour les faits datant de plus de vingt ans, nous avons convenu que ce qui s'est passé est passé, sauf cas de gravité exceptionnelle », a indiqué M. Perben, sans préciser ce qu'il entendait par « gravité exceptionnelle ». D'après la chancellerie, est visée la participation à des crimes de sang. Mais à quel degré ? Une grande partie des anciens activistes présents en France sont en effet poursuivis pour complicité dans de tels crimes. « C'est un piège absolu, parce qu'on maintient l'incertitude sur des gens ayant bénéficié d'un engagement présidentiel et d'une régularisation de leur situation, acte de gouvernement basé sur cet engagement », s'indigne Irène Terrel, l'avocate de Paolo Persichetti et d'une partie des exilés italiens.

Frédéric Chambon

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Marcel Nagy a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris**, mercredi 11 septembre, pour le meurtre de deux personnes dans un sauna gay à Paris. Le 1<sup>er</sup> novembre 1999, l'ex-policier de 42 ans avait braqué la caisse de l'établissement et laissé pour mort un troisième homme. Il s'était enfui en abandonnant son arme de service sur place (*Le Monde* du 10 mai).

■ **Un homme de 51 ans, aveugle depuis 1997, a été condamné, le 11 septembre, à dix ans de réclusion** par la cour d'assises du Nord pour « coups mortels » portés à son épouse en janvier 2001. La victime avait été trouvée morte en bas de l'escalier du domicile du couple à Abscon (Nord).

■ **IMMIGRATION : une centaine de sans-papiers, pour la plupart originaires du Mali, ont occupé**, mercredi 11 septembre, le consulat du Mali à Paris. Ils réclamaient une rencontre avec le président malien Amadou Toumani Touré, en visite officielle en France depuis le 9 septembre. Ils ont évacué les lieux après avoir reçu l'assurance qu'une délégation serait reçue le lendemain.

■ **FAITS DIVERS : un ancien boxeur professionnel, soupçonné d'avoir tiré sur deux frères de 19 et 20 ans, dont l'un est décédé, a été placé en garde à vue à Strasbourg (Bas-Rhin)**, jeudi 12 septembre. Après avoir pris la fuite, il s'était ensuite constitué prisonnier.

(Publicité)

## Royaume du Maroc - Agence Spéciale Tanger-Méditerranée

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA REALISATION D'UN NOUVEAU PORT INTERNATIONAL EN EAU PROFONDE A VOCATION CONTENEURS : « TANGER-MEDITERRANEE »

Le Royaume du Maroc a décidé de créer une zone spéciale de développement économique de niveau international, dénommée "Tanger-Méditerranée". Implanté sur la rive sud du détroit de Gibraltar, à 35 km à l'Est de Tanger et au croisement des grandes routes maritimes, ce projet intégré sera réalisé en partenariat entre le secteur public pour les infrastructures à charge de l'Etat et le secteur privé dans le cadre de concessions, pour les superstructures et équipements présentant une rentabilité encourageante. Le projet comprend :

- ▶ Un port en eau profonde (-16 m) développant les activités conteneurs, céréales, marchandises générales, passagers, TIR, etc... ;
- ▶ Des zones franches, logistique, commerciale, industrielle et touristique, adossées ou articulées autour du port ;
- ▶ Des infrastructures de connexion autoroutière et ferroviaire pour relier le complexe aux réseaux autoroutier et ferroviaire ; et ;
- ▶ D'autres infrastructures hors site nécessaires au projet (barrage, station de traitement des eaux, réseau de fibres optiques de télécommunications, connexion au réseau électrique, etc...)

#### 1. Financement du projet

Le coût global du projet, est estimé dans son ensemble à 1 milliard de dollars US. Les autorités marocaines ont déjà mobilisé les fonds nécessaires, pour mener à bonne fin les infrastructures à charge du public, et ce à travers, notamment, une subvention du Fonds Hassan II (1) et un financement international.

#### 2. Travaux objet du présent appel d'offres

Les travaux d'exécution du nouveau port seront réalisés en deux tranches. La première tranche concerne les ouvrages de protection (jetées), les remblais hydrauliques et les opérations de dragage et de déroctage. **Ces travaux font l'objet du présent appel à candidature.**

La seconde tranche des travaux du port qui concerne les quais, les terres pleins et les équipements, sera lancée en mai 2003, pour la réalisation des quais, leur équipement en matériel de manutention et leur exploitation, dans le cadre de concessions à des opérateurs privés de renommée internationale.

Les volumes approximatifs des travaux pour les postes principaux de la première tranche du port Tanger-Méditerranée, objet du présent appel à candidature, sont les suivants :

- ▶ Tout venant 0-500 kg : 7 500 000 t
- ▶ Enrochement (0.5-1.5t, 1.5-4t, 2-5t, 3-6t) : 1 750 000 t
- ▶ Bétons pour blocs artificiels : 500 000 m3
- ▶ Béton pour couronnement : 80 000 m3
- ▶ Dragage et déroctage : 6 250 000 m3.

#### 3. Planning

Le choix de l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux de construction du port se fera selon le programme suivant :

- ▶ Lundi 02 septembre 2002 : lancement de l'appel à candidature (présélection) ;
- ▶ Lundi 23 septembre 2002 : visite du site ;
- ▶ **Vendredi 04 octobre 2002 : dépôt des dossiers de présélection ;**
- ▶ Lundi 14 octobre 2002 : publication de la liste des entreprises ou groupements d'entreprises présélectionnés (limitée à un maximum de 7) et lancement de l'appel d'offres : remise des dossiers de consultation aux entreprises ;

- ▶ Lundi 28 octobre 2002 : visite du site et réunion d'information sur l'appel d'offres pour les groupements présélectionnés ;
- ▶ **Lundi 20 janvier 2003 : remise des offres ;**
- ▶ Lundi 17 février 2003 : Désignation de l'adjudicataire ;
- ▶ Mars 2003 : Installation de chantier, démarrage de l'exploitation des carrières et début des travaux ;
- ▶ Mai 2003 : lancement de l'appel à la concurrence pour la deuxième tranche (quais, terres pleins, équipements ...) ;
- ▶ Juin 2006 : achèvement des travaux de la première tranche ;
- ▶ Septembre 2006 : achèvement des travaux de la deuxième tranche ;
- ▶ Fin 2006 : mise en exploitation du port.

#### 4. Gestion du projet : Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le management du projet est assuré par "l'Agence Spéciale de Tanger-Méditerranée". Cette société de droit privé et dotée de prérogatives de puissance publique, est en charge de la promotion du projet, de la conduite des études, de la recherche de partenaires, de la négociation et la gestion des contrats de travaux et des conventions de concessions, ainsi que du règlement des prestations réalisées pour son compte.

L'Agence est maître d'ouvrage et maître d'œuvre de toutes les opérations. Elle constitue l'interlocuteur unique pour l'ensemble des partenaires. Elle sera assistée dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre par :

- ▶ Un aménagement relevant de la Direction des Ports du Ministère de l'Équipement ; et ;
- ▶ Un bureau international spécialisé dans la supervision et le contrôle des travaux.

#### 5. Participation à l'appel à candidature

Les entreprises de génie-civil intéressées par ces travaux sont invitées à se faire connaître auprès de l'Agence Spéciale de Tanger-Méditerranée, pour retirer le formulaire de participation, du site Internet suivant: [www.port-tangermed.ma](http://www.port-tangermed.ma). Ce formulaire est à adresser à l'Agence, par courrier électronique, ou demande écrite, à l'adresse suivante :

Adresse : Monsieur le Président du Directoire de l'Agence Spéciale de Tanger-Méditerranée  
Caisse de Dépôt et de Gestion, Place Moulay El Hassan, BP : 408 - Rabat.  
Tel : 212 37 66 92 91 / 76 37 78 - Fax : 212 37 76 49 62  
E-mail : [astm@port-tangermed.ma](mailto:astm@port-tangermed.ma) - Personne contact : Mme Fatine DINIA.

Les retraits des dossiers de présélection peuvent être effectués :

- ▶ Par téléchargement auprès de l'Agence Spéciale de Tanger-Méditerranée à l'adresse électronique sus indiquée ;
- ▶ Auprès de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, sise à Hay Nahda II Takaddoum - RABAT.

L'Agence attire l'attention des candidats intéressés par cet appel d'offres de présélection, qu'aucun report ne sera accordé sur la date de remise des offres de présélection.

**La présélection des entreprises dans le cadre du présent avis ainsi que la sélection de l'entreprise à l'issue de l'appel d'offres définitif se feront en tenant compte essentiellement, des capacités techniques et financières des candidats, de leurs références en travaux portuaires d'importance comparable, ainsi que de leur aptitude à maîtriser le déroulement du chantier et à respecter le planning de réalisation défini ci-dessus.**

(1) Le Fonds Hassan II est un établissement public doté de l'autonomie financière dont l'objet est l'encouragement des investissements publics et privés qui contribuent au développement économique et social du pays. Il dispose de ressources financières propres dont la gestion relève de ses seuls organes d'administration

# Seule face à la catastrophe, Alès redécouvre la solidarité

L'agglomération gardoise, qui compte cinq morts parmi ses habitants, a été coupée du monde pendant 48 heures et s'est sentie abandonnée. Les habitants se sont spontanément mobilisés pour parer au plus urgent, reloger les familles et commencer les opérations de déblaiement

ALÈS (Gard)

de notre envoyé spécial  
« Il y a la France d'en haut des préfectures et la France d'en bas des sous-préfectures ! » Tout élu UMP

REPORTAGE

« Les médias parlaient des autres villages comme si nous n'existions pas »

qu'il soit, le maire d'Alès et député du Gard, Max Roustan, ne l'a pas envoyé dire à ceux d'en haut. Dès qu'un micro est arrivé jusqu'à lui, il a laissé sa colère déborder comme un Gardon en furie. A l'image de beaucoup de ses 41 000 administrés, le premier magistrat de la capitale des Cévennes n'a pas du tout apprécié que Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy, « venus sur le terrain », ne se soient arrêtés qu'à Sommières, complètement submergée par le Vidourle, et à Nîmes, seulement frappée dans sa périphérie.

Il faut dire que l'épreuve que

vient de vivre Alès est de celle que l'on n'oublie pas : 48 heures durant, la ville, privée d'électricité et de liaison téléphonique, y compris par portables, a été littéralement coupée du monde et s'est sentie abandonnée. « Les médias parlaient des villages environnants comme si nous n'existions pas, s'indigne un commerçant du centre. Ici, il y a eu cinq morts dans l'agglomération : un à Saint-Martin, un à Saint-Hilaire, pris dans leurs voitures, et à Rousson un père de famille et ses deux enfants de 6 et 11 ans ont été emportés par les flots. »

Parmi les plus anciens, témoins de plus d'une « gardonade » et notamment de la crue de 1958 qui avait localement fait une trentaine de victimes, personne ne songe à incriminer d'autres responsables que le ciel. Mais cette année, avec 600 mm d'eau entre le début de l'après-midi et la fin de la soirée du dimanche 8 septembre, la coupe était plus que pleine.

Le modeste Gardon, gonflé par ses petits affluents tels que l'Avène et le Grabieux, a joué les mâtorns en chevauchant ses hautes berges pour envahir les bas quartiers où résident environ 30 % de la population. Entre 18 heures et

22 heures, les cités HLM et les petits pavillons des Prés-Saint-Jean et du Moulinet ont été envahis par plus de deux mètres d'eau boueuse, tandis que le pont Neuf et le pont Vieux étaient pareillement recouverts par l'oued devenu fleuve. Les résidents ont eu le

VICTIME DU GARDON



temps de se réfugier sur les hauteurs ou dans les étages, d'où ils ont assisté à la dévastation de tous leurs biens.

Toutes les voies d'accès à Alès étaient devenues impraticables, et il suffit d'emprunter la route reliant Nîmes, ouverte mardi vers 17 heures, pour réaliser à quel point l'obstacle était infranchissable. Sur la moitié des 47 kilomètres, les champs d'asperges et les vignes sont parsemés de centaines de carcasses de voitures, souvent enchevêtrées ou empilées sur des branchages boueux font songer à une gigantesque armée d'épouvantails ; le hameau de La Réglièrie émerge d'une mélasse noirâtre, et le lit de la rivière est jonché d'arbres écorchés.

« ÉLAN EXTRAORDINAIRE »

On imagine mal par quel miracle la violence de la crue n'a pas fait des dizaines de victimes parmi les quelque 2 000 automobilistes piégés. Trois cents d'entre eux ont pu se réfugier dans le collège de Brignon et, 24 heures plus tard, c'est d'Alès l'assiégée qu'est venu le salut. Des autocars sont partis

chercher ces naufragés qui ont reçu assistance et soutien psychologique avant d'être hébergés dans le hall des sports et une salle polyvalente.

L'absence de toute liaison par satellite interdisant la moindre communication avec l'extérieur, c'est en autarcie que la cité dut faire face à ses malheurs multiples, les deux premiers hélicoptères arrivés le lundi ne pouvant se charger que de l'évacuation des cas médicaux les plus urgents. Lorsque l'eau commença à baisser aux Prés-Saint-Jean, le groupe scolaire, la crèche, les deux collèges et le lycée polyvalent Jean-Baptiste-Dumas qui, avec ses 3 700 élèves est l'un des plus grands de France, restaient pris dans une gangue de boue de 40 centimètres et c'est avec l'énergie de l'espoir que tous les employés municipaux et une multitude de bénévoles retroussèrent leurs manches et commencèrent à déblayer. A lui seul, le matériel technologique du lycée représenterait une perte de quelque 10 millions d'euros.

Grâce à des guichets ouverts à l'hôtel de ville, le relogement des 500 à 600 familles sinistrées put s'accomplir sans difficulté. « Nous disposions d'un parc de logements sociaux vacants et les propositions d'accueil des familles ont dépassé les demandes, souligne Alain Benakoun, directeur général des services de la mairie. Nous avons besoin de beaucoup de choses, notamment d'engins et d'équipes de nettoyage et de matériel de couchage mais, jusqu'ici, l'élan de solidarité a été extraordinaire. »

De fait, à Alès, comme à Vaison-la-Romaine ou à Toulouse, la population s'est spontanément mobilisée et soudée face à l'adversité. D'une grande douleur est né un immense battement de cœur. Mercredi 11 septembre au soir, ils étaient encore des centaines à manier la pelle et le balai pour débarbouiller la ville, restaurer un

semblant de propreté dans des habitations transformées en cloaques. Trois frères adolescents croqués jusqu'aux yeux repartaient vers leur village après une journée harassante, des lycéens prenaient la relève. Et Antoine, un ouvrier retraité qui avait ressorti son bleu

Une situation de catastrophe naturelle

Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, a annoncé, mercredi 11 septembre, que l'état de catastrophe naturelle, qui permettra l'indemnisation des sinistrés dans les trois départements de la vallée du Rhône victimes des inondations, devrait être décidé le 18 septembre. Par ailleurs, le gouvernement, qui avait débouqué, la veille, une enveloppe de 10 millions d'euros, a chargé une mission d'inspection générale d'effectuer un bilan des dommages. Ses conclusions permettront d'évaluer le montant des indemnités à verser aux collectivités locales, entreprises et exploitants agricoles. La Fédération française des sociétés d'assurances estime déjà devoir prendre en charge environ 150 millions d'euros de dégâts. La région Languedoc-Roussillon a décidé, mercredi, de débloquer 15 millions d'euros pour les sinistrés. Plusieurs départements de la région doivent voter des crédits d'urgence. La Croix-Rouge et le Secours catholique ont lancé des appels aux dons et à la mobilisation des bénévoles. La Fondation Abbé-Pierre a, de son côté, débloqué 150 000 euros.

de travail pour pelleter le rez-de-chaussée d'une HLM, résumait bien l'état d'esprit d'Alès la battante : « Je m'abrutis devant la télévision et là je me sens utile, je parle à des gens que je ne connaissais pas. Ce maudit Gardon nous aura au moins apporté ça. »

Robert Belleret

## Près de la moitié du vignoble est endommagé

VIGNES submergées, taureaux et chevaux noyés, caravanes échouées au milieu des champs, matériel inondé... « C'est une vision apocalyptique », rapporte Dominique Chardon, secrétaire général de la FNSEA et président de la FRSEA du Languedoc-Roussillon. Les responsables agricoles du Gard, de l'Hérault et du Vaucluse commentent à mesurer l'ampleur des dégâts causés par les inondations.

Le Gard est de loin le plus gravement touché. « L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie gardoise. Nous avons besoin de la solidarité nationale », affirme le président (PS) du conseil général, Damien Alary.

Les vendanges venaient de commencer. « Elles sont compromises ou

annulées. Les vignes elles-mêmes peuvent être cassées », constate Hélène Maubernard, responsable du service économique de la chambre d'agriculture. Les pertes peuvent aller de 10 % à la totalité de la récolte : le raisin limoné (recouvert de limon pendant l'inondation) ne peut pas être transformé en vin rouge.

Selon les premières estimations, sur les 70 000 hectares de vignes du département (dont 22 000 en appellation d'origine contrôlée), 40 % ont subi des dégâts. Dans le Gard, les AOC côtes-du-rhône et coteaux-du-languedoc sont concernées ; et dans le Vaucluse, les régions de Châteauneuf-du-Pape et d'Orange. Dans l'Hérault, 300 hectares de vignobles sont inondés. Cepen-

dant, les vignobles en AOC se trouvent sur les coteaux, moins exposés aux crues. Les vins de table seront les principales victimes des inondations. Toujours selon la chambre d'agriculture, 60 % des 116 caves coopératives du département sont touchées. Les pertes touchent aussi les maraîchers, les producteurs de fruits, les apiculteurs et les éleveurs. La plupart des exploitants sont aussi confrontés aux champs inaccessibles, à l'électricité coupée...

« GUICHET UNIQUE »

Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, a promis la mise en place d'un « guichet unique » pour les agriculteurs. « Naturellement, il y aura des aides », a-t-il déclaré,

sans plus de précision. La procédure des calamités agricoles, distincte de celle des catastrophes naturelles, permet d'indemniser les agriculteurs d'une partie seulement des pertes subies (de 25 % à 50 %). Des acomptes pris sur ce fonds (alimenté par l'Etat et une taxe sur les assurances payées par les agriculteurs) pourraient arriver rapidement sur place. La FNSEA a fait appel à toutes ses fédérations départementales pour venir en aide aux exploitants du sud de la France.

Gaëlle Dupont

## Les radios locales se mettent au service des sinistrés

NÎMES

de notre correspondant

Au standard de France Bleu Gard-Lozère, trois jours après le début de la catastrophe, les messages personnels continuent d'affluer. « Romain, de Sommières, souhaiterait avoir des nouvelles de Sandra, de Remoulins », note un journaliste. « Non, madame, les collèges et lycées, à l'exception de ceux de Nîmes, sont fermés jusqu'à lundi », répond une animatrice. La station locale du réseau de Radio France n'a jamais aussi bien porté son titre de radio de service public. « On remplace un peu les administrations. Même la préfecture (...) donne notre numéro », explique le directeur des programmes, Gabriel Valdisseri.

L'antenne est, depuis le dimanche 8 septembre, entièrement consacrée, de 6 heures à minuit, aux conséquences des inondations. La radio, comme sa voisine France Bleu Vaucluse, s'est très vite mobilisée en se mettant au service des naufragés de la

route, des personnes bloquées dans des villages sans téléphone, ni eau, ni électricité.

Chaque heure, Gard-Lozère reçoit entre 250 et 300 appels. « Au début, il s'agissait surtout de messages personnels. Dans le département, 150 000 personnes étaient privées de téléphone, les gens passaient donc par nous pour avoir des nouvelles d'un proche ou en donner. Après l'inquiétude, il y a eu les problèmes d'hébergement et de ravitaillement. Maintenant, nous sommes dans une troisième phase, de solidarité, d'entraide, de besoins immédiats », précise Gabriel Valdisseri.

A l'antenne, une adjointe de la mairie de Nîmes explique : « Dans notre centre d'hébergement, les sinistrés s'agglutinaient dans un coin où nous avions mis un poste de radio, on se serait cru en période de guerre, et vous étiez leur seul lien avec l'extérieur. En leur nom, je tenais à vous remercier. »

Richard Benguigui

## La pédagogie du risque est insuffisante

La transmission des systèmes d'alerte devra être améliorée

SELON la sécurité civile, les deux tiers des morts dans les inondations qui ont frappé le Gard étaient dus à des imprudences. La violence des pluies cévenoles et leur récurrence à cette période de l'année sont pourtant connues, même si elles n'atteignent que rarement l'intensité enregistrée durant ces deux jours.

Accablées de reproches, les autorités se défendent. Météo-France a modifié en 2001 son mode d'action, remplaçant les bulletins d'alarme - si répétitifs qu'ils passaient inaperçus -, par une gradation (jaune, orange, rouge) plus précise. Dès dimanche matin, l'établissement public avait placé la zone en alerte orange. Le quotidien *Midi libre* avait relayé à la « une » cette mise en garde lundi matin.

Pourtant, de nombreux habitants ont été surpris lundi soir par la montée des eaux. « Malgré la

succession des catastrophes, ces dernières années, la conscience du danger n'est toujours pas suffisamment ressentie », estime Jean-Pierre Beysson, PDG de Météo-France. « Les gens ont oublié certains principes élémentaires », explique Philippe Vesseron, directeur de la prévention des risques au ministère de l'écologie. Il faut que les personnes réapprennent qu'on ne prend pas sa voiture sous l'orage : on reste chez soi et on écoute la radio. »

« UNE MEILLEURE ÉDUCATION »

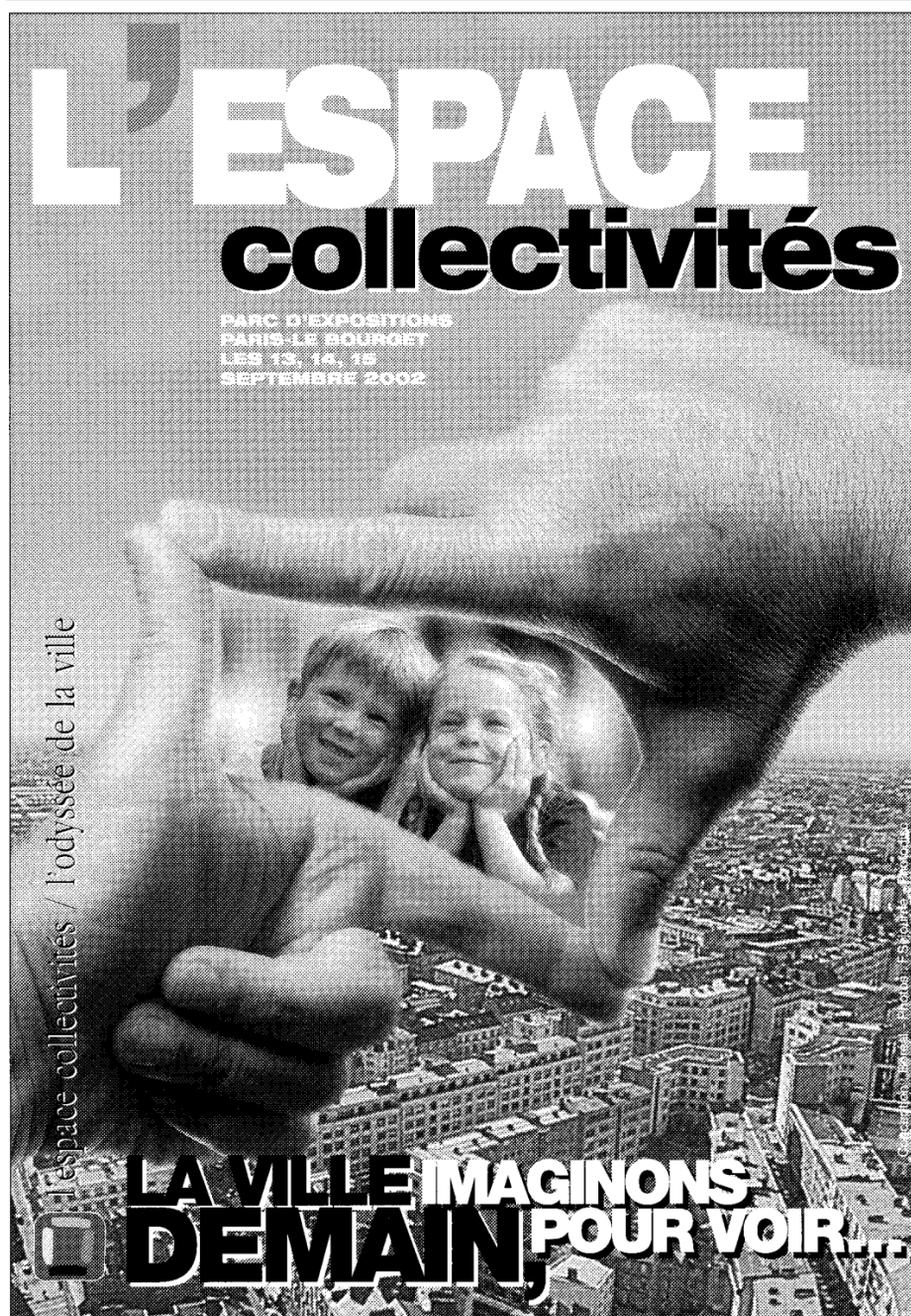
Un autre cataclysme a déjà frappé le territoire français cette année. Fin janvier, le cyclone Dina a frappé l'île de la Réunion, avec des pointes de vent atteignant 250 kilomètres à l'heure. Son passage a fait d'énormes dégâts mais aucune victime directe. La population a suivi les consignes de sécurité, obligatoires en cas d'alerte. « Outre-mer, les habitants ont la

culture du risque, explique M. Beysson. On sait ce qu'est un cyclone. » Si elle n'empêche pas toujours des victimes, la discipline des habitants en limite singulièrement le nombre.

Dans les DOM-TOM, cette connaissance des réflexes élémentaires en cas d'intempéries s'acquiert dès l'école. « Il faut améliorer l'éducation des populations en la matière en métropole », estime M. Beysson. « Nous devons renforcer la pédagogie des messages », constate également M. Vesseron.

Outre-mer, la population admet également les fausses alertes, en métropole moins. Météo-France a lancé une quarantaine d'alertes orange en un an, qui se sont le plus souvent révélées inutiles. « Il nous est à chaque fois reproché notre tendance à dramatiser », affirme M. Beysson.

Benoît Hopquin



**I**LS sont ici bien sûr. Tapis dans l'ombre de quelque mosquée amie, hébergés par des amis, perdus dans les nuages de mousses d'après-mousson ou le grouillement des millions de miséreux qui pataugent dans les égouts des bidonvilles de Karachi. Les « *soldats d'Allah* » ne sont pas ici pour l'esthétisme. Ils y sont parce que la titanesque « *ville du monde* » du golfe d'Oman, avec ses quatorze ou quinze millions d'habitants – nul ne sait très bien –, ses cent mille héroïnomanes recensés, ses millions d'armes en circulation, ses violentes et rivales mafias, ses milliers de mosquées, ses 850 écoles coraniques et ses centaines de milliers d'immigrants illégaux – afghans, bangladais, srilankais, birmanais, philippins, etc. –, Karachi, est l'endroit idéal pour se cacher. Et pour frapper.

Ils ne s'en sont d'ailleurs pas privés. En janvier, c'est ici qu'ils enlèvent et assassinent le jeune journaliste américain Daniel Pearl. En mai, devant le Sheraton, ils tuent 12 personnes, dont 11 techniciens français, dans un attentat-suicide à la voiture explosive. En juin, c'est le consulat américain qui saute dans une attaque du même style. Quatorze morts.

Habitée à pire, Karachi continue de vivre. Le dimanche, des milliers de familles pauvres viennent pique-niquer sur le sable gris des plages, tout près des villas cossues de Clifton. En maillot de bain, les garçons jouent au foot ou dansent en petits groupes sur les tubes qui dégoulinent des transistors. Les filles, habillées, rient et bavardent dans leur coin. Hormis l'élite dans ses clubs privés, le mélange public des sexes reste largement tabou au Pakistan. Peu de baigneurs dans les flots gris gonflés de mousson. Et pour cause. Karachi rejette 5 à 6 mille tonnes d'ordures chaque jour dans la mer d'Oman.

Depuis quatre mois, il n'y a plus d'activité diplomatique dans la capitale économique du Pakistan. Les Américains ont tiré le rideau, se sont retranchés dans leur ambassade d'Islamabad, 1 000 kilomètres au nord. Les Français se sont regroupés dans les locaux britanniques, mieux protégés. Les familles et les personnels non indispensables ont tous été renvoyés chez eux. Le consul de France vit à l'hôtel, le conseiller commercial n'est pas remplacé. La plupart des hommes d'affaires sont partis. Air France a fermé sa très rentable ligne cargo. L'Alliance française, sans doute le principal pôle culturel occidental à Karachi, a suspendu toutes ses activités. Il n'y a plus de touristes dans les bazars populaires, peu de cargos dans les eaux boueuses du grand port, plus de visiteurs étrangers dans les galeries cossues de Clifton ou Defense Colony. Les commerçants de la ville maudissent le sort. Karachi rumine ses peurs et ses humeurs.

Que faire ? Fustiger, comme les élites et les gazettes du cru, « *la paranoïa des Américains* » ? Dénoncer « *le racisme rampant* » des chancelleries occidentales qui rejettent désormais 99 % des demandes pakistanaïses de visa ? Rappeler que la plupart des cent quarante millions de citoyens du « *Pays des purs* » sont plutôt chaleureux à l'égard du visiteur ? Temps perdu. Pour les Occidentaux, à présent, Karachi est une ville interdite, un nid terroriste, une ville dangereuse. « *Plusieurs cellules combattantes-suicides sont encore en liberté* », reconnaissait le ministre de l'intérieur le 11 septembre.

« *Ne rencontrez personne sans être accompagné. Ne vous contentez pas de numéros de portables pour voir des inconnus. Exigez un numéro fixe. Autant que possible, voyez vos interlocuteurs dans des lieux publics. Surtout, laissez derrière vous des indications quant aux gens que vous rencontrez, les lieux où vous allez.* » En trois petits conseils non sollicités à un visiteur européen, Jamil Youssouf, dernier interlocuteur de Daniel Pearl avant son rendez-vous fatal, a résumé le climat. Le « *petit juge* » de Karachi qui a créé le comité de liaison des citoyens pour lutter contre la corruption notoire de la police n'est pas d'un naturel alarmiste. Il est même plutôt fier d'avoir fait baisser les statistiques de la criminalité dans Karachi. Les affrontements interethniques qui ont fait des milliers de morts dans les années 1990 sont loin. Il y a moins d'enlèvements contre rançon, moins de braquages pistolet au poing, et les crimes « *sectaires* », comme on définit ici les mitraillages de chrétiens et les assassinats de notables chiites, sont moins fréquents.

Il faut dire que, à Karachi ces temps-ci, la police est partout. Aux grands carrefours et devant les lieux « *sensibles* », églises, consulats, bâtiments officiels, des sentinelles en armes sont postées derrière des murets de sacs de sable. Des unités paramilitaires de Rangers patrouillent la ville en automitrailleuses. Nul n'approche le porche des grands hôtels sans subir une fouille. Le 2 septembre, le général-président Pervez Moucharrarf, auteur en 1999 du quatrième coup d'Etat militaire au Pakistan, est venu dîner en ville. Gigantesques bouchons, Karachi en état de siège, toutes les avenues menant à l'aéroport interdites à la circulation. Depuis le 11 septembre 2001, le nouvel « *allié capital* » des Américains en Asie centrale ne prend plus de risques. Au moins deux tenta-



LYNETT ADDARIO/CORBIS SABA  
Octobre 2001 à Karachi. La presse pakistanaïse publie en « une » la photo d'Oussama Ben Laden.

# LES PEURS

**C'est la ville de tous les dangers. Traqués, mais toujours tapis dans la mégapole pakistanaïse, les soldats d'Allah n'ont pas désarmé**

## DE KARACHI



tives d'assassinat ont été déjouées contre sa personne.

Pas facile pour un gouvernement, fût-il militaire, d'enfoncer dans la gorge de tous que les temps ont changé. Que les talibans d'Afghanistan, largement créés et soutenus par les services pakistanaïses avec l'assentiment américain, devaient être brutalement abandonnés à leur sort l'an dernier et que, même sur le Cachemire, « *la cause nationale sacrée* », la principale « *légitimation* » de la domination militaire sur la société civile depuis cinquante-trois ans, des révisions déchirantes devaient absolument être opérées.

Intelligent, charmeur, grand admirateur de Nixon et de Napoléon, le général Moucharrarf justifie le virage à 180 degrés qu'il impose depuis un an à la politique étrangère du pays en deux mots : « *intérêt national* ». En clair, c'était ça ou le chaos, le tarissement des aides internationales, la mise au ban planétaire de la « *République islamique du Pakistan* ». La volte-face paie. George W. Bush a levé toutes les sanctions imposées en 1998 après l'explosion du premier engin nucléaire pakistanaïse – « *la première bombe islamique* », s'alarmait-on alors dans les chancelleries. L'énorme dette du pays a été réaménagée. Militairement, la coopération avec l'Amérique est plus étroite que jamais. Des marines et des forces spéciales américaines campent sur plusieurs aéroports pakistanaïses, accompagnent les soldats locaux dans les montagnes les plus reculées des zones tribales pachtoutnes, participent activement, quand ils ne les dirigent pas, aux recherches des pistolets d'Al-Qaïda et autres soldats perdus des groupes islamistes qui ont échappé

aux bombardements. « *Le djihad américain* », comme l'appelait l'autre jour un grand journal de Karachi, donne des résultats.

Abou Zubeyda, l'un des principaux lieutenants de Ben Laden, a été arrêté en avril à Faisalabad, au Pendjab pakistanaïse, puis transféré à Guantanamo. Yosri Fouda, un journaliste de la chaîne arabe Al-Jazira, affirme cette semaine avoir rencontré à Karachi le dénommé Haji Khalid cheikh Mohamed, autre grand vizir de Ben Laden, le seul « *wanted* » du FBI portant sur sa tête la même prime que « *le cheikh* » : 25 millions de dollars. Les services s'activent pour lui mettre la main dessus. Toujours à Karachi, au moins trois Yéménites, qui auraient participé à l'attentat antifrçais, auraient été arrêtés. Comme d'habitude, la police ne confirme pas. Il n'est pas exclu que leurs cadavres soient retrouvés un jour dans un terrain vague.

« *Depuis quelque temps, ironise un journaliste de la ville, c'est fou le nombre de terroristes patentés, naguère dorlotés par nos services spéciaux, qui décèdent brutalement dans des "échanges de coups de feu" avec les forces de l'ordre.* » Moucharrarf participe à la guerre contre le terrorisme à sa manière, et beau-

nés des six principales formations religieuses du pays ne vont pas se gêner.

« *Moucharrarf est un traître, un lâche qui vend notre pays à ces chiens enragés d'Américains !* » Huit à dix mille hommes vêtus de blanc – des étudiants coraniques de madrasas pour beaucoup –, sagement assis dans la poussière du parc, se lèvent comme un seul homme, poings tendus.

« *Mort à Moucharrarf ! Mort aux Américains ! Mort à Israël !* » Ici aussi, après les milliers de victimes musulmanes de l'armée indienne au Cachemire, ce sont les tués palestiniens quotidiens qui épouvantent les masses et entretiennent l'antiaméricanisme. Qazi Hussein, Samiul Haq, Fazul Rehman et les autres émirs religieux qui sont sur scène contrôlent, à eux six, plusieurs milliers d'écoles coraniques à travers le pays. Ils n'ignorent rien du trouble de la nation.

« *La "coalition internationale contre l'Islam" a détruit le seul gouvernement islamique du monde [celui des talibans]. Les voici maintenant qui veulent tuer plus d'Irakien innocents, les voici qui occupent notre pays, entrent dans nos madrasas, arrêtent nos étudiants, les déportent et les torturent. Voulez-vous que des mangeurs de porc, des singes infidèles, décident de votre destin ?* » Turban

sur les chances de voir arriver les maulanas au pouvoir. « *Au pire, ils feront comme d'habitude, 5 % ou 6 % des voix* », ricane un négociant. Il n'empêche. Pour être moins virulent, l'antiaméricanisme, le sentiment, comme dit Akhtar Ali, drapier au grand bazar Saddar, qu'on « *ne peut jamais leur faire confiance* », est largement répandu. Aussi bien dans les classes moyennes que les milieux politiques et les casernes. Les grosses « *bavures* » sur l'Afghanistan et les vils traitements infligés là-bas aux jeunes « *talibans* » pakistanaïses ne passent pas bien. Passe encore moins bien l'abandon en rase campagne de tous ces jeunes militants islamistes entraînés naguère par l'armée dans des camps afghans pour aller se battre en clandestins au Cachemire « *occupé* » par l'Inde.

**C**EUX-LÀ sont les plus dangereux. Sur injonction américaine, et en dépit de grognements plus ou moins publics dans une armée dont il n'a purgé que les échelons supérieurs, Moucharrarf a fermé, en juin, les derniers camps d'entraînement dans les montagnes du Cachemire pakistanaïse. Les principaux groupes qui luttaient au nom d'Allah de l'autre côté de la ligne de démarcation ont été interdits, les chefs traqués, leurs hommes pourchassés et tués par dizaines. Résultat, explique Zahid Hussein, l'un des meilleurs spécialistes des « *djihadis* », comme on les nomme ici, « *vous avez des centaines de jeunes types, peut-être des milliers, qui se retrouvent sans chef, sans cause, souvent sans revenus* ». La plupart, dégoûtés, réintègrent une vie civile plus ou moins misérable. D'autres, rendus furieux, cherchent à se venger du régime, à provoquer sa déstabilisation en visant des cibles plus ou moins faciles, la toute petite minorité chrétienne pakistanaïse et puis les étrangers. Certains, « *peut-être quelques douzaines, peut-être plus* », ruminent dans leurs caches clandestines, complotent et attendent une occasion, un commanditaire, un ordre. Ceux-là sont prêts à louer leurs armes à qui les demande pourvu qu'il s'agisse de défendre « *la cause islamique* ». Nul doute que les frères d'armes d'Al-Qaïda savent où les trouver.

Patrice Claude

« **Plusieurs cellules combattantes-suicides sont encore en liberté** »

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, LE 11 SEPTEMBRE

coup de Pakistanais soutiennent son action en ce domaine. Pas tous.

Une moite soirée de septembre dans un parc public, au cœur de la mégapole. Comme l'ensemble du pays, Karachi se prépare aux élections générales convoquées par la junte militaire pour le 10 octobre. Scrutin très encadré bien sûr, en l'absence notamment des deux principaux chefs de l'opposition – Benazir Bhutto et Nawaz Sharif –, anciens premiers ministres rivaux, exilés et interdits de séjour pour cause de corruption active. Mais le Pakistan n'est pas l'Égypte. Ici la parole est libre et la presse se déchaîne quotidiennement contre « *le dictateur* » et ses affidés.

Ce soir-là, sur le podium de bambous élevé dans Nichtar Park, les chefs enturban-

safran et ronde bedaine, le puissant maulana (chef religieux) Fazul Rehman, qui envoya l'an dernier des milliers de jeunes Pakistanais se faire tuer en Afghanistan pour défendre les talibans, n'a jamais fait dans la dentelle. Son rival et ami, Samiul Haq, barbe en broussaille et turban à carreaux, non plus. « *Ces diables d'infidèles veulent laïciser notre république, mettre – Allah nous en préserve ! – des jupes à nos femmes et à nos sœurs. Ils veulent nous détruire ! Ne nous laissons pas faire ! Ceci est notre guerre, ceci est notre djihad ! Soyons des soldats, soyons des combattants ! Votez pour notre alliance ! Donnez-nous une chance. Avec la bombe islamique du Pakistan, nous les vaincrons tous !* » La foule gronde de plaisir. Personne, au Pakistan, ne paie 1 roupie

PROCHAIN ARTICLE  
Yogyakarta

# La charia incomprise ? par Albert Levy

**H**ANI RAMADAN, directeur du centre islamique de Genève, nous a livré, dans les pages Débats du Monde (10 septembre) son avis (« La charia incomprise ») sur la charia, qui serait incomprise par les « Occidentaux », en nous expliquant ce qu'est la loi islamique.

Il faut l'en féliciter : c'est l'occasion de saisir la pensée islamique en acte, de comprendre le mode de raisonnement et d'argumentation développée par les intellectuels et responsables musulmans pour défendre et promouvoir leurs idées. Il ouvre ainsi le débat que l'on doit avoir avec eux sur ces questions.

Deux points sont reprochés aux « Occidentaux » dans ce point de vue : leur aveuglement sur certains crimes commis contre le monde musulman et leur vision réductrice et caricaturale de la charia.

Sur le premier point – les persécutions dont est victime le monde islamique –, nous sommes tout à fait d'accord avec lui pour nous indigner contre les massacres des Tchétchènes et contre les malheurs des Palestiniens (encore faudrait-il en analyser plus finement les causes et les origines pour éviter la simplicité des réponses).

Mais ne s'agit-il pas là, comme c'est souvent le cas, d'un procédé habituel de sélection-occultation de certains aspects politiques au détriment d'autres ? Ne faudrait-il pas s'indigner aussi du massacre de la population algérienne (plus de 100 000 morts depuis le début de cette guerre dite civile, en réalité religieuse) qui se poursuit, dont le drame (trop) quotidien est oublié ? Une population en danger est prise en étau entre l'armée et les islamistes. Ne faudrait-il pas compatir aussi avec les minorités persécutées (chrétiennes et animistes) au Soudan, en Indonésie, au Nigeria, en Irak (Kurdes) et ailleurs ? Ne faudrait-il pas se souvenir de la guerre (religieuse) du Liban, heureusement terminée, et de son cortège d'atrocités, et se demander quel

nouveau Liban se met en place aujourd'hui sous l'occupation syrienne ?

Ne devrait-on pas, enfin, se demander quel usage fait le monde arabe des prodigieuses richesses énergétiques que la Providence lui a offertes, quand on sait que le sous-développement général y est chronique, que l'analphabétisme et l'illettrisme y sont massifs, que la misère des populations y est croissante et les pousse à fuir, à émigrer, vers... l'Occident ?

M. Ramadan vit et travaille à Genève, la Rome protestante (on sait que, dans le passé, le calvinisme n'a pas toujours été tolérant). En Arabie saoudite, quel autre culte que l'islam est-il, par exemple, admis ?

M. Ramadan jouit librement de l'Etat de droit et de la laïcité que lui

de la charia (« Réduire la richesse de la loi islamique aux seuls châtements corporels, c'est un peu comme si l'on prétendait résumer toute la médecine aux seules amputations chirurgicales. La science médicale comprend une variété de disciplines, allant de la prévention aux traitements les moins éprouvants. Il en va de même pour la charia »). Cette opération vise paradoxalement à rechercher un fondement scientifique à la charia, argument auquel l'Occidental est sûrement sensible, alors que ce sont, à l'évidence, deux domaines de connaissance, foi et science, qui, par définition, sont antagonistes.

Plus important est le deuxième argument employé, selon lequel la charia obéirait aux lois de la nature (« Cette conviction n'est pas nourrie par un fanatisme aveugle, mais par un réalisme correspondant à la natu-

## Hani Ramadan jouit librement de l'Etat de droit et de la laïcité que lui offre l'Occident, sans doute une des plus grandes conquêtes humaines de l'Histoire

offre l'Occident, c'est-à-dire la séparation de la religion et de l'Etat, sans doute une des plus grandes conquêtes humaines de l'Histoire, un des plus grands faits de civilisation que l'humanité a produits, qui permet à des gens de confessions différentes de vivre ensemble, en paix, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous.

Quelle est la position de la charia sur ces questions et que pense M. Ramadan de tous ces problèmes du monde arabo-musulman ?

Sur le deuxième point – la vision caricaturale de l'Occident sur la loi coranique –, il est intéressant de voir de quelle manière Hani Ramadan organise sa défense. C'est d'abord la référence médicale qu'il utilise pour légitimer les pratiques

re des choses de la vie », opération idéologique classique de naturalisation de pratiques culturelles et culturelles, pour gommer leur relativité et leur conférer un caractère absolu, non historique.

C'est ainsi que lorsque la nature est violente, « elle se rebelle » contre ceux qui enfreignent ses lois. Et Hani Ramadan de citer, évidemment, l'exemple du sida. « Qui a créé le virus du sida ? », demande-t-il. Et de comparer ensuite la mort lente (naturelle) d'un malade atteint du sida et celle de la personne (adultère) lapidée, pour justifier le châtement identique, la même punition dans l'agonie, pour ces deux fautes, ces deux transgressions de la nature dont l'analogie des peines n'est alors plus fortuite.

ressentiment et la pauvreté sont remplacés par l'espoir d'une démocratie, d'un développement, d'une liberté des marchés et des échanges.

Plus que jamais, nous savons que des Etats faibles, comme l'Afghanistan, peuvent constituer un grand danger pour la paix du monde. La pauvreté ne transforme pas les pauvres en terroristes et en assassins. Néanmoins, pauvreté, corruption et répression forment dans de nombreuses sociétés une combinaison toxique, débouchant sur des gouvernements faibles, incapables d'imposer l'ordre ou de surveiller leurs frontières, ce qui les rend vulnérables aux réseaux terroristes et aux cartels de la drogue.

L'Amérique fait face à une pauvreté mondiale. Libre-échange et économie de marché ont démontré leur capacité à sortir des sociétés entières de la pauvreté, aussi les Etats-Unis œuvrent-ils avec l'ensemble de la communauté économique mondiale à construire un monde qui commerce librement et, par conséquent, croît en prospérité.

A travers le Millenium Challenge Account, les Etats-Unis fourniront une aide accrue au développement de nations pauvres qui gouvernent justement, investissent dans leur peuple et encouragent la libre économie. Et nous continuerons de guider le monde dans des efforts pour réduire le terrible tribut prélevé par le sida et d'autres maladies contagieuses.

L'Amérique prendra aussi le parti des hommes et des femmes courageux qui plaident pour les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, de l'Afrique à l'Amérique latine, de l'Asie au monde islamique. Dans ses efforts diplomatiques, son aide au développement, ses programmes internationaux de radio et de télévision, sa coopération en matière d'éducation, elle prônera la modération, la tolérance et les exigences non négociables de la dignité humaine : l'état de droit, la limitation des pouvoirs de l'Etat, le respect de la femme, la propriété privée, la liberté d'expression et l'égalité devant la justice.

Le terrorisme n'a pas seulement défié le monde, il a clarifié certaines valeurs fondamentales. Chaque nation est maintenant face à un

C'est pourquoi, dit-il encore, cette punition est une purification (élimination des éléments impurs dangereux non conformes à la nature humaine).

Derrière ce discours, on voit évidemment poindre l'homophobie de l'islam (voir le procès actuel du Caire contre les homosexuels), qu'il par-

**ALBERT LEVY** est chercheur au CNRS (laboratoire Théorie des mutations urbaines, Institut français d'urbanisme, Paris-VIII).

tage avec d'autres religions, mais aggravée ici parce que sanctionnée par la loi (coranique) en vigueur.

Il faut rappeler à M. Ramadan que la peste, le choléra, la tuberculose... sont aussi des pathologies issues du non-respect de la nature humaine, de ses conditions biologiques nécessaires, notamment l'absence d'hygiène et la misère, et qu'elles ont fait – et font encore – des millions de morts dans le monde avant que l'Occident ne leur trouve des réponses médicales appropriées.

Pour conclure, M. Ramadan pointe un doigt accusateur sur « la libération des mœurs à l'origine d'une incommensurable détresse... ». De là à prononcer une fatwa contre les agents de cette libération il n'y a qu'un pas, vite franchi par certains.

Derrière ce discours, c'est toujours le même cliché de la décadence de l'Occident (qui a quitté l'état de nature) face à la « santé » du monde musulman (qui le respecte) qui est insinué, et exploité – cette idée mériterait, là encore, d'être vérifiée dans les faits.

Finalement, si le propos tenu par Hani Ramadan n'est pas très éloigné de celui porté par la plupart des autres religions, la différence – et elle est de taille – est la place respective que la religion occupe en Occident et dans le monde arabe. Ce dernier n'a pas su, n'a pas pu, encore, opérer la désintronisation de la sphère du religieux avec les sphères du politique, du juridique, du savoir... pour réaliser sa révolution démocratique.

choix entre le changement dans le respect de la loi, et la violence chaotique ; entre une soumission dépourvue de joie, et une société ouverte, créative ; entre la célébration de la mort par le suicide et le meurtre, ou la défense de la vie et de sa dignité.

De nombreux gouvernements sont contraints à un réexamen de leur propre tolérance envers le fanatisme, et du parrainage qu'ils accordent à une odieuse propagande. Même les nations libres ont dû revoir la nature de leur engagement envers la liberté, déterminer si cet engagement est un reflet de leur tradition et de leur culture ou l'exigence universelle de la conscience et de la morale.

Le peuple d'Amérique et son gouvernement répondent avec détermination aux défis de notre monde, qui a changé. Nous sommes engagés dans la défense de notre société contre les menaces actuelles et celles qui se profilent. Nous sommes résolus à soutenir les valeurs qui ont donné naissance à notre nation.

Nous croyons que la liberté et le respect des droits de l'homme sont dus à chaque être humain, dans toutes les cultures. Nous croyons que le meurtre délibéré de civils innocents et l'oppression des femmes sont partout, et toujours, un mal. Et nous refusons d'ignorer ou de fermer les yeux sur l'agression et la brutalité de ceux qui font le mal.

Tout au long de l'histoire, la liberté s'est vue menacée par la guerre et la terreur, défiée par les volontés contradictoires d'Etats puissants et par les desseins de tyrans ; elle a été mise à l'épreuve par l'étendue de la pauvreté et de la maladie. Ce qui a changé, depuis le 11 septembre, c'est l'appréciation que fait notre nation de l'urgence de ces questions, et les occasions nouvelles de progrès qui nous sont offertes.

Aujourd'hui, l'humanité tient entre ses mains la chance de faire avancer le triomphe de la liberté sur ses ennemis de toujours. Les Etats-Unis sont heureux de la responsabilité qui leur incombe de mener cette vaste mission.

**George W. Bush**

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano.

© 2002 « The New York Times ».

# Convention : l'urgence par Pascal Lamy

**L'**AVENIR de l'Europe se joue en ce moment, à Bruxelles, au sein de la convention qui, à la mi-2003, donnera naissance au traité constitutionnel de l'Union européenne, et dont la présidence a été confiée à Valéry Giscard d'Estaing.

C'est l'affaire de tous. Dans quelques semaines, il sera trop tard. Les enjeux politiques, considérables, auront disparu sous les tactiques de négociation sur la quinquennalité institutionnelle. Si l'Europe manque ce rendez-vous, les Européens devront renoncer à peser sur les affaires du monde qui déterminent de plus en plus nos choix politiques internes. Ils seront renvoyés pour longtemps à la résignation ou à la protestation, en tout cas à l'impuissance.

Essayons, pendant qu'il est encore temps, de poser les questions essentielles :

1) Le modèle européen, celui de l'économie sociale de marché qui combine concurrence et solidarité, doit continuer d'être au cœur du projet européen. Or il est aujourd'hui menacé par la façon dont l'intégration européenne se réalise.

2) L'Europe a la dimension qu'il faut pour œuvrer en faveur du développement durable de la planète et d'une mondialisation maîtrisée par des règles communes à tous. Or, de son propre fait, elle se trouve désarmée.

## L'Europe peut-elle jouer un rôle dans le monde sans défense commune ? Si elle persiste, l'UE continuera de dépendre du cycle politique américain

3) La puissance est indivisible, elle est civile et militaire ; l'Europe sans défense ne pourra prétendre jouer son rôle dans le monde. Or elle accepte actuellement sa dépendance au risque de se trouver aspirée dans une politique exagérément sécuritaire, qui ne serait pas la sienne.

Notre première urgence est donc de savoir comment défendre le modèle européen de développement. Ce qui est en cause, c'est notamment la gouvernance économique de l'Union et le déséquilibre institutionnel entre les décisions prises à la majorité des Etats membres et celles qui requièrent l'unanimité, donnant ainsi un droit de veto à chaque Etat.

C'est ainsi que l'Europe sociale est prise en otage par la non-Europe fiscale. La concurrence fiscale que se livrent nos Etats, faute d'une harmonisation minimale sur les revenus de l'épargne financière et sur les profits des entreprises, porte directement atteinte au modèle européen : elle renchérit le coût du travail qui, faute d'être mobile, peut être taxé... – et elle aggrave ainsi le chômage. Elle réduit la possibilité de baisser les impôts au bénéfice de tous. Elle mine la progressivité de l'impôt, pierre angulaire de l'équité fiscale. Victimes implicitement désignées : la solidarité et les services publics que l'on met sur la défensive au lieu de les moderniser.

De même, faute d'une coordination suffisante des politiques économiques au niveau communautaire, nous ne parvenons pas à exploiter toute la marge de croissance que nous a ouverte le passage à l'euro.

Deuxième urgence : comment l'Europe peut-elle occuper la place qui lui revient dans la gouvernance mondiale ? Alors qu'elle est, à égalité avec les Etats-Unis, la première puissance économique du monde, elle n'exerce vraiment son influence

qu'en matière de politique commerciale extérieure. Dans ce cadre, elle fait progresser l'idée que la libéralisation des échanges et des investissements, indispensable à la croissance mondiale et au développement des pays du Sud, doit être équilibrée par des règles portueuses de développement équitable et

**PASCAL LAMY** est commissaire européen au commerce.

durable, compatibles avec la diversité des cultures et des identités.

En revanche, aussi bien au FMI qu'à la Banque mondiale, institutions vitales pour la croissance des pays en développement, l'Europe a fait le choix de la division, en dépit du poids que devraient lui donner son unité monétaire et un euro presque à parité avec le dollar.

Les Etats membres représentés séparément dans ces instances constatent chaque jour le poids dominant des Etats-Unis, mais continuent d'y voter séparément.

Enfin, dans les instances des Nations unies où s'établissent les normes sociales, environnementales ou sanitaires, l'Union européenne ne parle d'une voix qu'à partir de positions communes difficiles à établir et parfois minimalistes. Elle n'est souvent même pas membre de ces organisations essentielles comme l'Organisation internationale du travail (OIT). Le protocole de Kyoto est, de ce point de vue, une exception bienvenue, mais pas forcément reproductible.

Troisième urgence : l'Europe peut-elle jouer un rôle dans le monde sans défense commune ? Si elle persiste, l'Union européenne continuera de dépendre du cycle politique américain, qui oscille entre le rêve hégémonique des faucons et l'internationalisme des colombes. Si l'Europe ne paie pas le prix de sa défense, elle paiera plus cher encore celui de sa dépendance : sa conception du développement durable, qu'elle a réussi à faire valoir lors du sommet de Johannesburg – mais pour combien de temps encore ? – devra alors s'incliner devant l'approche sécuritaire de ses protecteurs.

Par ailleurs, il n'y aura pas de défense européenne sans une industrie capable de produire à un prix acceptable les armes dissuasives sophistiquées qui décident désormais du sort des batailles. N'oublions pas que le coût financier de cette défense a pour contrepartie des bénéfices économiques majeurs à travers les technologies de pointe.

Pour ma part, je suis convaincu que seul un approfondissement de la bonne vieille méthode communautaire et son extension progressive à la politique étrangère et de défense commune permettront à l'Europe de renouer avec le modèle européen patiemment construit par nos Etats, désormais trop petits en regard des défis d'un monde globalisé : croissance et ouverture, équité et solidarité.

C'est la méthode communautaire qui, pour l'essentiel, prévaut dans le domaine commercial, et ça marche : aux Etats membres, la responsabilité du mandat de négociation et du contrôle de sa mise en œuvre (pouvoir que je souhaiterais voir partagé davantage par le Parlement européen) ; à la Commission, le pouvoir de proposer et de négocier ; aux citoyens et à la société civile, le droit d'influencer les débats et d'agir pour que prévale l'intérêt général.

C'est comme cela, et je m'en réjouis, que nous sommes parvenus à lancer un nouveau cycle de négociations commerciales à Doha en novembre dernier, cycle dont l'objectif essentiel est de favoriser le développement.

Au fond, il s'agit de savoir si les Européens veulent se donner les moyens de leurs ambitions. L'Union européenne souhaite-t-elle, au-delà des discours généraux, agir concrètement en faveur d'un monde plus prospère, plus solidaire et plus stable ? Ou se voit-elle confinée au tourisme moral pour les décennies à venir ? C'est à cette question que la convention doit avant tout répondre.

## Assurer le triomphe de la liberté

Suite de la première page

La plus grande des occasions offertes à l'Amérique est celle de créer dans le monde un équilibre des forces qui favorise la liberté de l'homme. Nous userons de notre situation de force et d'influence sans précédent pour construire à l'échelle internationale un climat d'ordre et d'ouverture dans lequel pourront s'épanouir progrès et liberté au sein de nombreuses nations. Un monde pacifique de liberté croissante sert les intérêts à long terme de l'Amérique, illustre les idéaux américains durables, unit les alliés de l'Amérique.

Nous défendons cette paix en combattant et en prévenant la violence de terroristes et de régimes hors-la-loi. Nous protégeons cette paix en tissant de bonnes relations entre les grandes puissances de ce monde, et nous l'étendons en encourageant sur tous les continents des sociétés libres et ouvertes.

La défense de la paix est un combat difficile dont la durée est incertaine. L'Amérique, avec ses alliés, poursuit inlassablement les réseaux terroristes partout dans le monde, afin de perturber leurs plans, leurs entraînements, leurs financements. Avec nos alliés, nous devons aussi faire face à la menace croissante de régimes soutenant la terreur, cherchant à se procurer des armes chimiques, biologiques et nucléaires, construisant des engins balistiques. Dans ce domaine, les conséquences de l'inaction pourraient se révéler catastrophiques. Nous devons interdire aux terroristes et à leurs alliés d'accéder à des moyens de destruction à la hauteur de leur haine.

Dans le même temps, nous tenons la meilleure occasion, depuis des générations, de construire un monde où les grandes puissances coopèrent dans un contexte de paix, au lieu de se préparer en permanence à la guerre. Le XX<sup>e</sup> siècle, notamment, fut dominé par une succession de rivalités nationales destructrices qui ont jonché la planète de champs de bataille et de cimetières.

La compétition entre grandes

nations est inévitable, mais dans notre monde, le conflit armé n'est pas. Le 11 septembre a révélé plus clairement que jamais que les grandes puissances de ce monde se trouvent du même côté d'une ligne de démarcation, unies par les dangers communs du chaos et de la violence terroristes, aspirant à des valeurs communes.

Les Etats-Unis, le Japon et nos amis du Pacifique, nos alliés de l'OTAN et aujourd'hui l'Europe entière partagent un profond attachement à la liberté de l'homme. La Russie est désormais une nation engagée dans un processus prometteur, un pays en quête d'un avenir meilleur fondé sur la démocratie et le libre marché, un partenaire important dans la guerre contre la terreur.

Les dirigeants chinois sont en train de découvrir que la liberté économique est la seule source de richesse nationale. Ils s'aviseront parallèlement que la liberté sociale et politique est la seule source de grandeur nationale.

L'Amérique continuera d'encourager la progression de la démocratie et de l'ouverture économique, tant en Russie qu'en Chine, car ces engagements partagés sont porteurs de paix et d'amitié véritable.

La communauté d'intérêts et de valeurs au sein des grandes puissances constitue aussi le fondement d'un développement de la paix et de la sécurité sur la planète. Dans le passé, des grandes puissances rivales prenaient parti dans d'épineux problèmes régionaux, rendant les divisions plus profondes et les solutions plus complexes et hypothétiques. Aujourd'hui, du Moyen-Orient à l'Asie du Sud-Est, nous rassemblerons de vastes coalitions internationales afin d'accroître la pression en faveur de la paix. L'Amérique a besoin de partenaires pour maintenir cette paix, et nous travaillerons avec toutes les nations qui partagent ce noble objectif.

En même temps que nous maintenons la paix, l'Amérique tient aussi une occasion d'étendre les bénéfices de la liberté et du progrès à des nations qui n'y ont pas encore accès. Nous sommes à la recherche d'une paix juste où la répression, le

# Un nouveau mensuel pour les Afghans

Avec un soutien éditorial et financier français, « Les Nouvelles de Kaboul » sortent leur premier numéro, juste un an après l'assassinat du commandant Massoud

**TRILINGUE**, avec une couverture recto verso – en français et dans les deux langues afghanes, le dari et le pachtou –, un nouveau mensuel vient de sortir à Kaboul : *Les Nouvelles de Kaboul*. Il arrive sur le marché d'un Afghanistan toujours pauvre en publications, qui plus est non partisanes, quelques mois après la réapparition du *Kabul Weekly*. Cet hebdomadaire quadrilingue – dari, pachtou, anglais et français – banni par les talibans avait été relancé en début d'année avec l'aide de l'Unesco et de Reporters sans frontières (« Kiosque » du Monde du 9 février).

L'ambition du photographe Reza Deghati, plus connu sous le nom de Reza et fondateur de l'organisation non gouvernementale Aïna, qui rassemble un groupe de journalistes passionnés par l'Afghanistan, est, comme il l'écrit dans son premier éditorial, d'« aider au développement d'autres médias indépendants et à la renaissance culturelle du pays ». Car, pour Reza, ça a bien



connu le commandant Massoud, assassiné le 9 septembre 2001, « médias et culture sont deux piliers essentiels et indispensables à l'élaboration d'un pays libre et démocratique ». D'où la création des *Nouvelles de Kaboul*, mais aussi d'un magazine pour enfants, *Parvaz*, et surtout d'un Afghan Media and Culture Center, ayant pour mis-

sion de former de nouveaux journalistes et de donner aux anciens les moyens de mieux travailler.

Autre cheville ouvrière du projet, Bernard-Henri Lévy, qui a accordé aux *Nouvelles de Kaboul* le financement de la Fondation André-Lévy, écrit un éditorial et aidé à rassembler une brochette impressionnante de signatures pour ce premier numéro. Qu'on en juge : Jacques Chirac, Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, le président Hamid Karzaï, l'écrivain Atiq Rahimi, Bernard Kouchner, Alexandre Adler...

## LE PRIX DE QUATRE PAINS

En créant « un vrai journal », BHL a voulu, dit-il, faire « un pari » sur la liberté, susciter « un journal comme un aiguillon » dans un pays où cette tradition était, pour le moins, embryonnaire quel qu'il ait été le régime. Un journal mis sur pied en deux mois, comme l'explique son premier rédacteur en chef, Olivier Puech, du Monde interactif,

qui a profité de ses vacances pour prendre part à cette naissance à Kaboul. Un journal tiré à un peu plus de mille exemplaires et qu'il demande de regarder avec indulgence étant donné les délais et les conditions de son élaboration. Au point, raconte-t-il, que la mention du prix a disparu à l'impression : 8 000 afghans, environ 0,20 €, soit le prix de quatre pains.

Sur les quatre séquences – Culture, Afghanistan, International et Opinion –, ce sont surtout les deux dernières qui sont destinées aux Afghans. L'information étrangère est rare, la possibilité de débattre librement, un mois en dari, un en pachtou, également. Olivier Puech raconte cette anecdote éclairante sur les peurs qu'éprouvent les journalistes après vingt-trois ans de guerre dans un pays où les puissants n'ont jamais admis la critique : chargé d'enquêter sur la déforestation, un reporter afghan était revenu à la rédaction avec son reportage, dont une partie était

assez floue. Il expliqua que le directeur des forêts du ministère de l'Agriculture n'avait pas voulu que l'on parle de ce sujet et qu'il avait dû obtempérer. Il retourna le voir plus tard pour lui dire que, s'il refusait de répondre, cela serait indiqué dans l'article. Et il obtint une réponse.

Retré à Kaboul après dix-huit ans d'exil, Atiq Rahimi veut ouvrir une Maison des écrivains. Il explique : « Aujourd'hui, tout le monde se précipite à Kaboul pour reconstruire. On rebâtit sur les anciennes fondations : que ce soient les maisons, les immeubles, l'Etat ou la culture. Sur des fondations bancales. Il faudrait avoir le courage de jeter de nouvelles fondations. Sinon, tout va être de nouveau bancal. Et la culture est un des piliers importants des fondations de la nation afghane. »

Patrice de Beer

★ Aïna, 122, rue Haxo, 75019 Paris ; tél. : 01-42-03-64-34.

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### ■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

Aujourd'hui, après les attentats du 11 septembre 2001, un nouveau problème a émergé, celui du terrorisme islamiste. C'est un problème énorme, qui nous met en face d'une nouvelle hiérarchie des urgences et des méthodes. Notre conclusion est que nous ne pouvons pas lutter efficacement contre l'islamisme sans l'islam, ni contre Saddam Hussein sans les Arabes. Or pour mettre un terme à l'antiaméricanisme dans un monde arabo-musulman où l'antisionisme se transforme souvent en antisémitisme, et qui sert d'alibi à toutes les régressions, il faut tout faire pour imposer une paix juste aux peuples israélien et palestinien. A moins d'un certitude absolue sur le caractère immédiat des menaces que fait peser Saddam Hussein sur le monde, l'obligation prioritaire doit concerner le combat contre le terrorisme islamiste avec l'aide des Arabes et des musulmans. A moins, à moins que nous n'assumons tous le risque, certains le font, d'affronter une guerre de civilisations.

### ■ PARIS-MATCH

Alain Genestar

Partager le deuil des Américains n'empêche pas d'émettre des critiques sur leur manière de répondre à la guerre et d'envisager de la porter ailleurs. Jacques Chirac ne se prive pas d'exprimer franchement ses réserves sur une action militaire contre l'Irak. Il a raison. Ce n'est pas cette critique constructive, et souhaitable entre pays amis, qui est condamnable, mais ce mépris descendant, cette suspicion systématique envers l'Amérique, traitée d'idiote du village mondial dont elle serait le shérif obtus. Sans doute Georges Bush, par son obsession à déboulonner au nom du père la statue de Saddam Hussein, n'arrange-t-il pas les choses. On aurait rêvé plus grand président pour se hisser à juste hauteur de l'Histoire. Mais outre que Saddam est un sordide dictateur, on peut prêter à l'Amérique et à ses dirigeants un minimum d'esprit tactique et d'intelligence. Faut-il attendre, pour s'en convaincre, d'autres 11 septembre 2001?

### ■ RTL

Alain Duhamel

Jacques Chirac s'était engagé durant la campagne électorale à accroître l'effort de défense s'il était élu. Il tient parole. La loi de programmation militaire confirme bien qu'avec la sécurité et la justice, la défense figure désormais au premier rang des priorités. Ce qui est dommage, c'est en réalité qu'à l'occasion de cette loi, il n'y ait pas eu une grande initiative française en matière de défense européenne. Celle-ci vient de franchir sa première étape, avec désormais une force de projection de 60 000 hommes. C'est aujourd'hui grandement insuffisant face au terrorisme et à la multiplication des conflits locaux ou des interventions extérieures. Il n'y a pas de diplomatie crédible sans défense solide. Si l'on veut concilier le poids politique et des engagements financiers limités, la seule solution est une défense européenne.

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### Europe

■ La Convention européenne reprend ses travaux les 12 et 13 septembre en débattant des moyens de simplifier les instruments et les procédures.

<http://register.consilium.eu.int/pdf/fr/02/cvoo/002252.pdf>

■ La Commission européenne a adopté en mai une communication intitulée « Un projet pour l'Union européenne ».

[www.senat.fr/europe/convention\\_2002/com\(2002\)247.pdf](http://www.senat.fr/europe/convention_2002/com(2002)247.pdf)

■ Le Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire européen de Florence a réalisé, à la demande du Parlement européen, une version synthétique et simplifiée des traités régissant l'Union.

[www.iue.it/RSC/TREATY/Welco-fr.html](http://www.iue.it/RSC/TREATY/Welco-fr.html)

■ Le Sénat a étudié la délimitation des compétences entre l'Union et les Etats membres ainsi que l'opportunité de rédiger une Constitution européenne.

[www.senat.fr/europe/convention\\_2002/rapportlamassouere052002.pdf](http://www.senat.fr/europe/convention_2002/rapportlamassouere052002.pdf)  
[www.senat.fr/rap/roo-363/roo-363.pdf](http://www.senat.fr/rap/roo-363/roo-363.pdf)

■ Gerhard Schröder, Joschka Fischer (Allemagne) ou Vaclav Havel (République tchèque) se sont prononcés en faveur de la mise au point d'un tel texte.

[www.psinfo.net/dossiers/europe/schroeder.html](http://www.psinfo.net/dossiers/europe/schroeder.html)

[www.les-verts.org/documents/jfischer.html](http://www.les-verts.org/documents/jfischer.html)

[www.europa.udf.org/documents/doc\\_references/Havel.pdf](http://www.europa.udf.org/documents/doc_references/Havel.pdf)

■ Source d'Europe publie régulièrement des points de vue, des revues de presse sur l'avenir de l'UE et organise des forums sur ce thème. [www.info-europe.fr/debat/](http://www.info-europe.fr/debat/)

vincent.truffay@lemonde.fr

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

# La loi « Sauvez Berlusconi » vue par la presse italienne

Ce texte sur la « suspicion légitime » a pour but de protéger le président du conseil

**LES DÉPUTÉS** italiens doivent s'exprimer le 25 septembre sur le projet de réforme du Code pénal, dit « loi Cirami » (du nom du député de la majorité qui l'a présenté). Ce texte prévoit notamment la mise en place du principe de « suspicion légitime », c'est-à-dire « la possibilité de récuser un juge lorsqu'on a la suspicion légitime qu'il est partial ». Cette disposition législative alimente une vive polémique en Italie depuis son adoption par le Sénat, le 1<sup>er</sup> août dernier. L'opposition de centre-gau-

che dénonce une régression du droit et accuse le gouvernement de se « tailler des lois sur mesure ». Premiers visés : le chef du gouvernement, Silvio Berlusconi, et l'un de ses proches, l'avocat Cesare Previti, tous deux mis en cause par le tribunal de Milan dans une affaire de corruption. Et certains craignent que l'adoption de la « loi Cirami » n'ait été rédigée pour leur permettre d'échapper à la justice.

Les adversaires de la « suspicion légitime » redoutent également

qu'une telle réforme entraîne des dérives mafieuses ainsi qu'un renforcement de la corruption. De son côté, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, ainsi que quelques rares députés de la majorité, se sont récemment prononcés contre ce texte. Le président du Parlement, Gian Ferdinando Casini (centre-droit), a choisi de ne pas faire du vote de ce projet une priorité de la rentrée, une décision qui sonne comme une première victoire pour la gauche. Cette dernière a, par ailleurs, promis de mettre tout en œuvre pour faire barrage à cette « loi de circonstance ». Mais la supériorité numérique de la majorité berlusconienne au Parlement laisse supposer que la loi devrait être finalement adoptée.

## LA FIN DE L'ÉGALITÉ

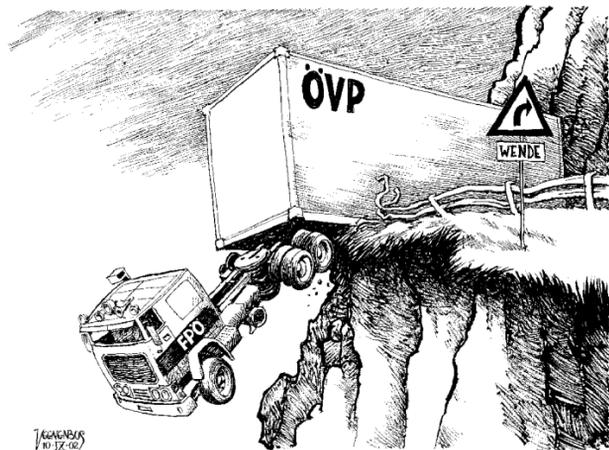
Cité par le *Corriere della Sera*, l'initiateur de la loi se défend de toute manipulation. « Cette loi, explique-t-il, ne modifie aucun procès, elle donne seulement la possibilité à un juge d'évaluer si un autre juge est impartial ou non », un argument repris par *Panorama*, qui écrit : « Dans l'absolu, cette proposition de loi ne contient rien de scandaleux et vise avant tout à combler un vide juridique. Le « soupçon légitime » est d'ailleurs un principe prévu par la Constitution, qui établit le droit d'être jugé selon des critères d'impartialité ». Néanmoins, l'hebdomadaire de centre-droit reconnaît que, « si la proposition était approuvée, le premier à en bénéficier serait Silvio Berlusconi ».

Dans *La Repubblica*, l'ex-minis-

tre de la justice, Filippo Mancuso, juge ce texte « inconstitutionnel ». « Il n'est qu'un expédient parmi d'autres pour sauver Cesare Previti », dénonce-t-il. Interrogé par ce quotidien du centre-gauche, le président Ciampi est allé jusqu'à déclarer qu'il lui serait « impossible de promulguer un tel texte ».

Pour la presse de gauche – et notamment l'hebdomadaire *Diario* – la « loi Cirami » marque « la fin de l'égalité pour tous, en somme la fin de la loi, et la naissance d'un principe législatif nouveau : le « Sauvez Berlusconi ». Cynique, le journaliste évoque même dans ce titre « la nouvelle blague à la mode au palais de justice de Palerme : accrocher derrière son bureau une photo de Falcone et de Borsellino [les deux juges symboles de la lutte anti-Mafia] sera désormais un motif suffisant pour être suspecté de partialité et récuser ».

Même ton amer dans *L'Espresso* : « Il n'est pas nécessaire d'être juriste pour prévoir les effets de la loi sur la « suspicion légitime ». Les prévenus qui peuvent se payer des avocats choisiront leur juge ». Et le magazine de conclure sans appel que « la guerre berlusconienne menée contre la magistrature sert l'impunité des plus puissants. Elle conduit surtout à la dissolution morale. Les crimes cessent d'être des crimes si la conscience dominante ne les considère pas comme tels. Il a fallu des siècles pour en finir avec les privilèges de l'aristocratie et pour modérer les égoïsmes de la société de classe. Aujourd'hui, nous en sommes à la dictature du clientélisme ».



**Deux de chute** Sur le panneau : « Attention, virage ». En Autriche, la démission des ministres du parti d'extrême droite FPÖ, miné par des dissensions, a fait éclater la coalition avec le parti conservateur ÖVP et a déclenché des élections anticipées.

DESSIN DE JEAN VEENENBOS

## AU COURRIER DES LECTEURS

### Souplesse et communication

A propos de la politique de la droite sur la RTT, vous reprenez l'expression gouvernementale « assouplissement des 35 heures » (*Le Monde* du 10 septembre). Il n'est pas dans le rôle d'une presse dite « libre » de répercuter les euphémismes du pouvoir, car il est clair qu'il s'agit ici d'autre chose que d'un assouplissement. On ne vous demande pas de parler de « suppression » ou de « remise en cause » de la baisse du temps de travail, mais simplement de ne pas faire écho au discours politique qui, par définition, déforme la réalité.

Pour remédier à ce problème, vous pourriez par exemple utiliser des guillemets ; trouver une expression plus neutre ; ou encore choisir un terme plus proche des intentions réelles, et non pas affichées, du gouvernement. (...)

Gaël Martin

Copenhague (Danemark)

### Soutenir les Etats-Unis

On peut regretter que l'administration américaine ne contresigne pas tel ou tel traité international ; mais, en l'occurrence, il s'agit d'options, sans doute provisoires, de l'actuel gouvernement républicain, options qui ne sont pas celles de tous les citoyens des Etats-Unis. (...)

Les amis de Béthune

Alors que le PS cherche une nouvelle crédibilité et tente une re-

fondation après la déconvenue d'avril 2002, M. Lang ne manque vraiment pas de souffle en déclarant que M. Mellick « est d'une intégrité totale et parfaite » (*Le Monde* du 6 septembre). Faut-il rappeler que M. Mellick a été condamné pour faux témoignage fait sous serment ?

Pour ceux d'entre nous qui nous obstinons à penser que la gauche peut représenter une manière de faire de la politique qui puisse être un modèle de citoyenneté, M. Lang devrait revenir à plus d'exigence et de rigueur afin de rester crédible (...). Pour être intraitable avec ses adversaires, il faut commencer par l'être avec les siens.

Roger Rossi

Longjumeau (Essonne)

### Tout au cours du siècle qui vient

Plus récemment, ils ont su agir avec détermination contre les dictatures criminelles de Saddam Hussein et de Milosevic et libérer l'Afghanistan d'un régime odieux. Sans l'Amérique, que pourrait l'Europe contre le terrorisme d'Al-Qaïda ?

Gérard Delannoy

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Europe 2  
un MAXX de tubes  
COMPLET  
CAUET  
En direct sur Europe 2 le vendredi 13 septembre  
Qui va encore essayer de le copier... ?  
Toutes les fréquences  
sur le 0 892 704 804 (0,34 €/mn) et sur europe2.fr

## Capitalisme(s)

DANS UN article publié dans ce journal (*Le Monde* du 24 août), Alain Minc nous livre ses réflexions sur le fonctionnement et l'avenir du capitalisme. Le désarroi présent des marchés financiers et surtout de ceux qui y ont laissé leur chemise n'est pas une caractéristique nouvelle du système. Nous ne vivrions pas, nous dit en substance l'auteur, les derniers soubresauts du capitalisme, mais les prémices de son énième recommencement. Je ne sais les surprises que nous révélera le monde en ce XXI<sup>e</sup> siècle, mais les prophéties des Cassandres n'ont jamais eu ma faveur. Va donc pour l'hypothèse probable de la simple mutation. Mais il se peut que nous n'ayons pas encore été au bout des errements du système, « tant il est vrai, qu'à de certaines époques, il faut parcourir tout le cercle des folies, pour revenir à la raison ». Après tout, ce qu'écrivait Benjamin Constant, se référant aux régimes politiques, semble d'application encore plus immédiate s'agissant des comportements économiques.

L'hypothèse qu'Alain Minc invoque pour justifier sa position est que l'éthique de Max Weber viendra remettre de l'ordre dans la maison de Joseph Schumpeter, tous deux frères indissociables du capitalisme. Rigueur et rectitude du protestantisme d'une part, cynisme du désir d'enrichissement de l'autre.

Si l'intuition d'Alain Minc est éclairante, les choses me paraissent un peu plus complexes. Car les crises chez Joseph Schumpeter ne sont pas conséquences d'un dysfonctionnement de la morale, ni d'ailleurs cause d'un surcroît d'éthique. A vrai dire, il n'existe pas de conte immoral du capitalisme. Les deux histoires qui constituent l'idéologie du système – celles d'Adam Smith et de Joseph Schumpeter – ont toutes deux une conclusion morale.

## CRÉATION ET DESTRUCTION

Pour le premier, la recherche égoïste par chacun de son intérêt exclusif (y compris par un dur labeur) aboutit au meilleur résultat pour la société dans son ensemble comme sous l'action d'une main invisible bienveillante. Mais si la morale est sauve à l'échelle du système, c'est que la concurrence a pour effet de supprimer toutes les rentes, toutes les positions de domination. Pour Schumpeter, la dynamique du système résulte de l'activité créatrice – les innovations – de ceux qu'il nomme les entrepreneurs, et dont la seule motivation est, comme pour Adam Smith et Max Weber, l'appât du gain. Mais les innovations, c'est-à-dire l'introduction de produits ou de procédés nouveaux, confèrent de facto à leurs inventeurs une position de monopole.

C'est même la recherche de cette position, et de la rente qui lui est associée, qui constitue la motivation première des entrepreneurs, la récompense de leurs efforts. Pas de rente, pas d'innovations. C'est la

raison pour laquelle en tous nos pays le droit des brevets protège les inventeurs.

Mais que devient alors la morale s'il suffit, pour ainsi dire, d'un éclair d'intelligence, pour ensuite vivre d'une rente prélevée sur le travail des autres membres de la société? La réponse de Schumpeter tient en une notion, le processus de « destruction créatrice ». La concurrence dans le monde qu'il décrit est toujours à l'œuvre et son effet est de toujours supprimer les rentes. Car, en même temps qu'ils introduisent de nouveaux produits et procédés, les innovateurs d'aujourd'hui détruisent les rentes de monopole des innovateurs d'hier, qu'ils chassent du marché. La morale est sauve, car les profits de monopole ne sont pas seulement récompense des efforts passés, mais des efforts présents pour rester le plus longtemps dans la course. Et il convient de ne pas douter que de toute façon leur destin est de disparaître.

Le processus est impitoyable puisqu'il mêle de façon indissociable la création et la destruction, comme les deux visages de Janus. Ce qui différencie Max Weber de Joseph Schumpeter est que pour le premier la morale est austère, alors que pour le second elle est empreinte de gaieté. L'intelligence qui présente de la fois à la recherche scientifique, au dynamisme des entrepreneurs, à leur goût du risque, fait vivre l'économie et la société en perpétuelle ébullition.

Alain Minc a donc raison de souligner que les excès sont dans la nature même du capitalisme, car dans la course à l'innovation il est beaucoup d'appelés et peu d'élus. Chacun des compétiteurs le sait, comme le savent ceux qui les financent. De ce point de vue, la situation présente est donc normale, récurrente : il faut bien faire l'inventaire des décombres laissés par une vague d'innovations. Mais qui contesterait que les nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent un progrès réel pour l'économie com-  
pense pour la société? Et qui souhaiterait que l'anticipation d'autres décombres à venir nous fasse renoncer à parcourir les voies de l'innovation dans le domaine des biotechnologies?

Il y a ainsi toujours une part de rêve dans l'activité humaine, dans le champ économique. Cette part de rêve est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de valoriser

les entreprises (les cours boursiers), puisque leur valeur dépend de ce qu'il adviendra demain, notamment de la probabilité qu'une idée nouvelle rencontre un marché. Et aucun modèle scientifique ne permet vraiment de le prévoir : l'intuition, l'intelligence et la chance se conjuguent pour décider du sort des investisseurs engagés sur le champ de course de l'innovation.

Cette part inéliminable d'irrationalité qui détermine le goût du risque peut être diversément qualifiée. Keynes parlait des « esprits animaux » des entrepreneurs, parce qu'il était soucieux des sautes d'humeur de la conjoncture et des conséquences qu'elles pouvaient avoir sur la vie des gens. Schumpeter parlait, au contraire, de l'esprit d'entreprise, comme moyen privilégié du progrès, car sa vision était de plus long terme. Cette projection sur le futur qui est dans la nature même de l'acte d'investissement fait que l'économie est, et à toujours été, d'opinion, comme le souligne Alain Minc.

## RENTES ET RÊVES

S'il ne s'agissait que de cela, la situation présente ne devrait pas susciter trop d'inquiétudes. Mais elle contient deux éléments, si ce n'est nouveaux, en tout cas non présents, dans l'analyse de Joseph Schumpeter, et qui lui confèrent une singularité : un processus de captation de rentes et un processus de manipulation de rêves. Le premier est conséquence de la volonté des entreprises de se constituer des rentes de monopoles au-delà de ce que justifie l'innovation. La croissance externe en est le moyen privilégié. Elle conduit rationnellement à surpayer les entreprises acquises, car l'augmentation de la part de marché d'une entreprise lui permet d'accroître son pouvoir de monopole et donc la rente qui lui est associée. Le contrôle du marché permet en effet de mettre en échec le côté destruction du processus schumpétérien, c'est-à-dire de vivre tranquille en réduisant l'intensité de la concurrence. La morale n'est plus sauve, puisqu'alors la rente ne provient d'aucune ingéniosité, d'aucun effort d'innover, mais simplement de la puissance. Mais parce que nulle création de valeur ne s'en suit, la course à la puissance est vouée à l'échec : pour y participer, il faut sans cesse surenchérisir, si bien que la survaleur payée pour

les acquisitions devient vite sans rapport avec la rente que l'on peut en espérer.

C'est alors que commence le processus de manipulation des rêves : il faut éviter que les actionnaires ne réalisent la disproportion entre l'une et l'autre – c'est-à-dire l'appauvrissement de l'entreprise – par tous les moyens, y compris la tricherie. Certes, le siècle précédent a connu des banqueroutes retentissantes, des faillites frauduleuses, mais le truquage des comptes érigé en principe de gestion semble être propre au début de ce siècle. La concurrence par l'innovation et la concurrence par la puissance – la recherche effrénée de rentes non par création, mais par absorption – n'ont donc pas les mêmes conséquences économiques et sociales. Si la première conduit au progrès, même émaillé de crises, la seconde produit de l'appauvrissement, celui d'un nombre croissant d'actionnaires floués sous l'effet de « la démocratisation de l'actionariat » comme on dit aujourd'hui!

Ce capitalisme-là n'a ni le visage avenant de Joseph Schumpeter ni celui, austère, de Max Weber. Il ne suffit pas d'un bon usage du ministère de la parole ni de l'intervention d'un psychothérapeute public pour dénouer la crise, comme conclut Alain Minc, pour qui les gouvernements auraient perdu tout autre pouvoir ; il y faut au contraire des interventions concrètes propres à faire obstacle à l'appauvrissement des sociétés. Et, n'en déplaise à l'auteur, c'est ce qui se produit. Code, peut-être, comme il dit, les « interventions prophétiques » d'Alan Greenspan, mais réalité, ô combien concrète, la baisse des taux d'intérêt. Code encore, les « incantations des hommes politiques », mais soulagement, ô combien réel, de la société sous l'effet de l'augmentation des dépenses publiques et de la réduction des impôts. Demandez enfin aux chefs d'entreprise s'ils considèrent les nouvelles réglementations, et notamment le plafonnement de leurs rémunérations, comme des paroles...

S'il est une intelligence du capitalisme, c'est que, chaque fois qu'il chasse l'Etat par la porte, il crée en même temps de grandes baies vitrées pour lui permettre de rentrer à nouveau.

Jean-Paul Fitoussi  
pour *Le Monde*

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Milosevic, acte II

ALORS que le rideau tombe sur le premier acte du procès de Slobodan Milosevic, le public est perplexe. Il attendait beaucoup – trop peut-être – de cette première comparution d'un ancien chef d'Etat devant le premier tribunal international mis en place par l'ONU : l'homme qui avait été le maître de Belgrade pendant les dix années où l'ex-Yougoslavie fut livrée aux haines et aux crimes allait être confronté aux victimes de ce drame et devoir rendre des comptes à la communauté internationale tout entière.

Le public attendait de la solennité pour un procès à cet égard historique ; il attendait de la part du parquet et des juges de l'exemplarité, alors qu'est en train d'émerger l'idée qu'une justice internationale peut s'incarner dans une juridiction permanente et universelle, la CPI, dont le Tribunal de La Haye pour l'ex-Yougoslavie est en quelque sorte le prélude.

Il faut rappeler que la première tâche du parquet est d'établir les faits et que, en vertu de la procédure d'inspiration anglo-saxonne en vigueur au TPIY, cela se fait à l'audience. A propos d'un tribunal qui doit en permanence se prémunir contre le soupçon de partialité, que dirait-on si cette première étape consistant à produire les preuves que des crimes ont bien été commis avait été bâclée? En six mois, les charges retenues contre Milosevic à propos du Kosovo ont été précises, fortement étayées. Le fait que l'ancien président ne pouvait pas ne pas avoir connaissance de certains des crimes perpétrés par les forces serbes a été établi. Quant à Milosevic,

sa ligne de défense consistant à répéter qu'on lui fait un procès politique et que c'est lui la victime au fil des mois s'est usée.

Cela étant, le procureur a souvent prêté le flanc aux critiques. Certains témoins n'ont pas tenu le coup devant la brutale arrogance de Milosevic : le face-à-face direct de paysans kosovars avec un homme qu'ils ne se représentaient, à l'époque de leurs malheurs, que comme l'incarnation abstraite et lointaine d'un pouvoir absolu, ce face-à-face ne fonctionne pas toujours. Mais il y a eu plus ennuyeux : la production de témoins qui se sont retournés en faveur de l'accusé à l'audience, ou celle de documents qui se sont révélés être des faux, autant d'épisodes qui ont pu donner le sentiment d'un certain « amateurisme » du côté de l'accusation.

Enfin, il y a plus grave pour la suite aussi : la difficulté que rencontre la procureure Carla del Ponte à faire témoigner des hommes qui ont appartenu au régime de Milosevic et qui seuls pourraient démontrer qu'il fut l'ordonnateur, le planificateur des exactions commises.

Le procès de Milosevic est le premier à traiter des crimes commis au Kosovo. Sur la Croatie et la Bosnie, qui vont être abordées à partir de la fin septembre, beaucoup de faits ont déjà été établis devant le TPIY. Il faut souhaiter que l'accusation mette à profit cet acquis pour adopter une démarche plus intelligible, plus accessible à un large public. Cette dimension « externe » du procès n'est en effet pas la moindre, pour la Serbie et pour le reste du monde.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :  
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :  
François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;  
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;  
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé  
Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.  
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIF

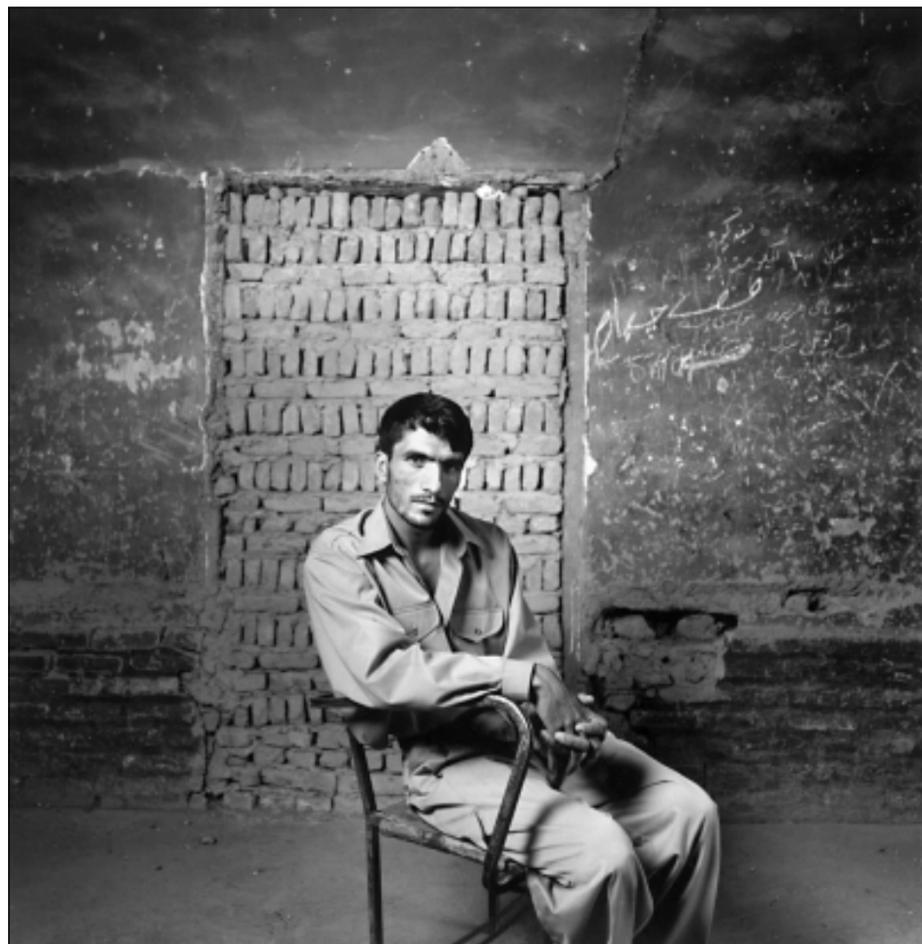
SOMMET DE LA TERRE. Le « découplage » entre croissance de l'économie et dégradation de l'environnement n'a pas été rejeté dans le plan d'action décidé à la conférence de Johannesburg sur le développement durable, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 5 septembre, mais atténué par la mention « quand il sera approprié ».

## PRÉCISION

SAINT-MAUR. A la suite de l'article intitulé « Entre Créteil et Saint-Maur, le mariage a fait long feu », paru dans *Le Monde* du 5 septembre, la ville de Saint-Maur tient à préciser les éléments suivants :

avant le début de la saison 2001-2002, la Fédération française de football, après avoir reconnu « la particularité du stade Chéron, situé dans un cadre paysager exceptionnel avec la présence autour du terrain de la piste d'athlétisme renommée », a demandé à la ville de Saint-Maur d'effectuer les aménagements nécessaires à l'homologation du terrain pour le championnat national. Ces aménagements impliquaient notamment la suppression de la piste d'athlétisme, utilisée par les scolaires et les associations sportives. Ce n'est donc pas en raison des « ambitions démesurées » qui auraient été prêtées au club des Lusitanos que la ville a décidé de ne pas procéder aux aménagements demandés.

## Gens de Kaboul PAR AHMET SEL



Mohammad Akil, 24 ans, professeur d'anglais.

Mohammad a commencé à enseigner l'anglais à l'époque des talibans, qui l'obligeaient à porter le turban et une longue barbe. Il enseignait une heure d'anglais par semaine, le reste du temps étant consacré à l'étude du Coran. Le jeune professeur a une fiancée, mais il lui faut économiser beaucoup d'argent pour pouvoir se marier un jour. Mohammad gagne 30 euros par mois.

Le Monde  
A LA TELEVISION  
ET A LA RADIO

## Le Monde des idées

LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 16 h 10

## Le Grand Jury

RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

## La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

## A la « une » du Monde

RFI  
Du lundi au vendredi  
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

## La « une » du Monde

BFM  
Du lundi au vendredi  
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi  
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschou  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
TÉL : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# ENTREPRISES

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'heure de vérité a sonné pour France Télécom qui souffre d'un **ENDETTEMENT** massif de près de 70 milliards d'euros et ne peut faire face, seul, aux échéances de sa dette. L'Etat, actionnaire majoritaire

(54 % du capital), se voit dans l'obligation d'appliquer une thérapie de choc. Ce **PLAN DE SAUVETAGE** a été éprement discuté à Bercy, où les négociations entre les membres du gouvernement, la direction de

l'entreprise et les banquiers se sont poursuivies mercredi 11 septembre jusque tard dans la soirée. M. Bon a participé au comité d'audit et l'opérateur devrait publier des **PERTES RECORDS** de 10 à 15 milliards

d'euros. Mais son remplacement aurait aussi été décidé. Thierry Breton, l'actuel PDG de Thomson Multimedia, aurait accepté le poste dans le bureau du ministre de l'économie Francis Mer, mercredi soir.

## Thierry Breton accepterait la présidence de France Télécom

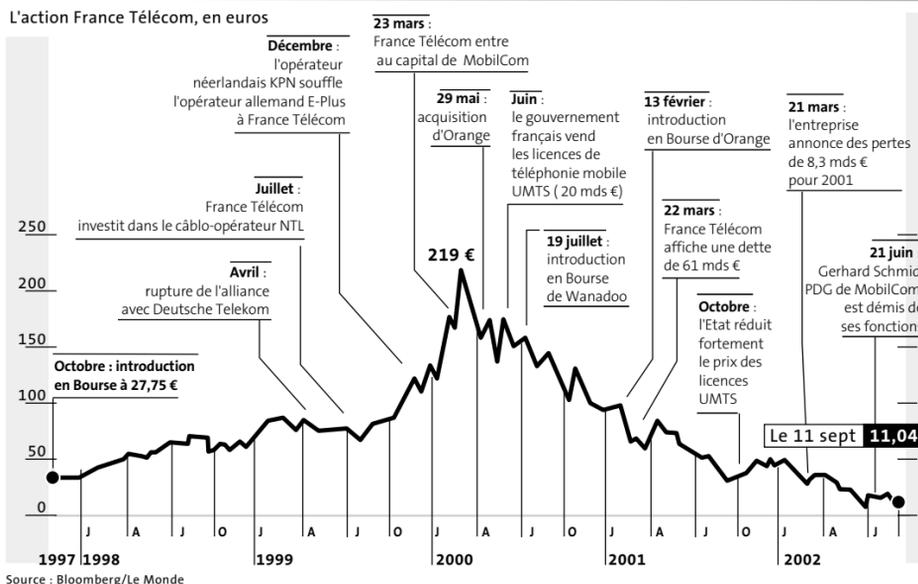
Le plan de sauvetage de l'opérateur public a été endossé par le gouvernement et sera présenté au conseil d'administration de l'entreprise jeudi. Dans un second temps, l'Etat pourrait imposer une augmentation de capital et le remplacement de Michel Bon, l'actuel président

**LE CONSEIL** d'administration de France Télécom qui devait se tenir au siège de l'opérateur à Paris jeudi 12 septembre à 17 h 30 restera dans les annales. L'heure de vérité a sonné pour le groupe français qui souffre d'un endettement massif de près de 70 milliards d'euros et ne peut faire face, seul, aux échéances de sa dette qui se montent pour la seule année 2003 à 15 milliards d'euros. L'Etat, actionnaire majoritaire de France Télécom, se voit dans l'obligation d'appliquer une thérapie de choc pour sauver l'entreprise.

Ce plan de sauvetage a été éprement discuté à Bercy, où les négociations entre les membres du gouvernement, la direction de l'entreprise et les banquiers se sont poursuivies mercredi 11 septembre jusque tard dans la soirée. L'actuel président de l'entreprise, Michel Bon, s'appuie à endosser des pertes records pour le premier semestre. Il devrait les présenter vendredi matin aux actionnaires et à la presse. Mais son départ semble acquis. Thierry Breton, l'actuel PDG de Thomson Multimedia, aurait, selon nos informations, accepté le poste mercredi soir dans le bureau de Francis Mer, le ministre de l'économie.

A priori, l'Etat actionnaire soutiendrait également le scénario d'une augmentation de capital massive, d'un montant d'environ 15 milliards d'euros qu'il appartiendra au nouveau PDG d'annoncer. L'Etat devrait souscrire au prorata de sa participation au capital, soit à

### LE PLANCHER DU COURS D'INTRODUCTION DEPUIS LONGTEMPS ENFONCÉ



hauteur de 55,4 %. Les actionnaires actuels se verront proposer comme d'ordinaire pour ce genre d'opération un droit de souscription préférentiel. Un consortium bancaire serait prêt à souscrire le solde de cette augmentation de capital au cas où tous les actionnaires ne répondraient pas à l'appel.

Le gouvernement pourrait souhaiter dévoiler lui-même le plan de sauvetage de France Télécom.

L'actuel président de l'opérateur a toujours affirmé son opposition à une opération d'augmentation de capital à prix bradé et devait donc logiquement céder les rênes de l'entreprise qu'il dirige depuis 1995. Mais Bercy souhaite laisser la responsabilité de la présentation des résultats semestriels peu reluisants de l'opérateur devant les administrateurs.

De son côté, M. Bon a donc parti-

cipé au comité d'audit de France Télécom qui s'est réuni mercredi pour discuter des derniers ajustements comptables avec les commissaires aux comptes. Les arbitrages ont été rendus sur les provisions qui seront intégrées dans les comptes du premier semestre. L'opérateur historique devrait publier vendredi 13 septembre des pertes records pour le premier semestre qui pourraient atteindre de 10 à

15 milliards d'euros. Le choix d'abandonner MobilCom à son sort, qui a été tranché mardi, devrait contraindre l'entreprise à provisionner l'ensemble du risque financier lié à cet investissement hasardeux. Les administrateurs devront donc s'exprimer sur MobilCom, un dossier qui a empoisonné France Télécom depuis le début de l'année et a contribué à faire plonger le cours de Bourse de près de 75 %. La direction de France Télécom et son actionnaire majoritaire auraient tranché pour un lâchage du partenaire allemand.

De plus, l'investissement calamiteux dans le câble-opérateur britannique NTL, qui a contribué à plomber les résultats 2001, pèsera encore dans les résultats semestriels. La dépréciation d'autres actifs comme Equant ou l'opérateur italien Wind est également attendue. Ce lourd bilan sera présenté par M. Bon à ses administrateurs.

Les questions ne manqueront pas d'être posées sur la façon dont l'opérateur compte sortir du piège de la dette dans lequel il s'est enfoncé. La chute des cours de Bourse a fait fondre la valeur des actifs que France Télécom souhaitait céder et l'a empêché de replacer sur le marché les titres qu'il détenait en auto-contrôle. Les plans de désendettement présentés à plusieurs reprises par la direction ont été compromis et les agences de notation ont décidé alors de dégrader la note de l'opérateur historique, compliquant d'autant plus son refinancement sur les marchés. La dette

atteint un montant record de 70 milliards d'euros et les fonds propres, eux, n'ont cessé de se réduire, accroissant le déséquilibre bilantiel de France Télécom.

L'incertitude qui pèse sur l'avenir du groupe inquiète les salariés. Les syndicats se sont mobilisés à la veille de ce conseil d'administration crucial. Les dirigeants de la CFDT ont demandé à être reçus à Matignon et à Bercy pour faire connaître leur position. La fédération CFDT des postes et des télécommunications et les administrateurs ont publié un communiqué où ils se déclarent « défavorables » à une augmentation du capital de France Télécom, de même qu'à tout « éclatement du groupe », en raison de

### L'incertitude qui pèse sur l'avenir du groupe inquiète les salariés. Les syndicats se sont mobilisés à la veille de ce conseil

la situation actuelle des marchés financiers. La CFDT est également montée au créneau et « a mis solennellement en garde le gouvernement contre la tentation de spolier les actionnaires de France Télécom, par une augmentation de capital particulièrement inopportune ». Quant à l'Association syndicale des cadres supérieurs et ingénieurs aux télécommunications (ASCIT), citée par l'Agence France Presse, elle a déclaré que le personnel « a participé pendant trente ans à construire le fleuron de l'industrie française que la direction de son PDG a mis huit ans à ruiner. Le personnel a été fortement sollicité durant ces dernières années, il est devenu actionnaire, a été restructuré, a perdu son argent et ses illusions dans l'effondrement du cours de bourse et risque de perdre son statut et d'être licencié ».

De leur côté, les représentants syndicaux de MobilCom, la filiale allemande de France Télécom, menacée de faillite si le groupe français lui retire son soutien, a adressé une lettre ouverte aux représentants des salariés membres du conseil d'administration de France Télécom en leur demandant « leur appui et leur aide ». Leur sort sera scellé vendredi 13 septembre.

Laurence Girard  
Christophe Jakubyszyn  
et Laurent Mauduit

Philippe Ricard

## L'opérateur allemand MobilCom retient son souffle

### FRANCFORT

de notre correspondant

La nouvelle tombe au plus mal en pleine campagne électorale allemande, mais MobilCom s'attend désormais au pire. Dans l'hypothèse de plus en plus probable où France Télécom se sépare de son partenaire sur le premier marché européen, l'opérateur serait en effet au bord du gouffre. Au sein de la société, l'on ne cachait pas, jeudi 12 septembre au matin, que le dépôt de bilan serait sans doute inévitable, dans les tous prochains jours, en cas de rupture définitive. Dans ce cas, plus de 5 000 emplois seraient menacés et cette faillite, qui survient après des mois d'un bras de fer retentissant, risque de s'inviter dans la campagne pour le scrutin législatif du 22 septembre.

A Berlin, un porte-parole du chancelier a indiqué, jeudi matin, qu'« il y a des discussions en cours entre le cabinet du chancelier Gerhard Schröder et le gouvernement français, ainsi qu'avec France Télécom, au sujet de MobilCom », en précisant que M. Schröder lui-même ne prenait pas directement part aux discussions et n'avait pas

l'intention de le faire. La direction de MobilCom a pourtant demandé à la chancellerie d'intervenir et des contacts sont en cours avec les experts. Bien que l'emploi joue un rôle-clé dans la joute électorale, le chancelier sortant et son rival conservateur Edmund Stoiber se targuent tous les deux d'être en mesure de relancer les relations franco-allemandes : ils pourraient donc réagir avec prudence, à moins que la partie adverse, ou des formations plus modestes, ne s'emparent du sujet pour grappiller des voix en perspective d'une élection plus serrée que jamais.

### CHANCES QUASIMENT NULLES

La réaction de MobilCom aux signaux venus de Paris a été beaucoup plus prompte. L'entreprise menace de traîner son « partenaire » devant les tribunaux : « En cas de non respect par France Télécom des accords financiers [conclus avec MobilCom] des demandes de dommages et intérêts deviendraient inévitables », a-t-elle affirmé dans un communiqué. Une manifestation des salariés du siège, à Büdelsdorf, près de Ham-

bourg, devait avoir lieu jeudi midi. « Tout le monde est très inquiet. Nous sommes le deuxième plus gros employeur dans la région », indique un porte-parole. De l'avis général, les chances de survie de MobilCom sont quasiment nulles si l'opérateur est condamné à se débrouiller seul. Depuis plusieurs mois, sa trésorerie est alimentée par France Télécom. En outre, les négociations engagées sur la restructuration des créances du groupe – près de 6,7 milliards d'euros contractés auprès des banques et des fournisseurs – risquent de tourner court : leur issue était conditionnée au maintien des liens avec France Télécom. Plombé par le fardeau UMTS, MobilCom entendait s'appuyer sur son « partenaire » pour sortir de l'impasse. Au premier semestre, l'ancienne vedette du Nouveau marché de Francfort a vu sa perte nette multipliée par quatre à 289 millions d'euros, soit davantage que le déficit cumulé pour l'ensemble de l'année 2001 (201,6 millions d'euros).

Limogé en juin à la demande de France Télécom, le fondateur et ancien patron de MobilCom, Gerhard Schmid, tente une nou-

velle fois de rejeter la responsabilité du naufrage annoncé sur le groupe français. « Il y a plusieurs éléments de preuve montrant que France Télécom s'est engagé de façon claire à apporter un soutien financier à long terme à MobilCom », a fait savoir mardi celui qui reste le principal actionnaire de l'opérateur – les époux Schmid contrôlent 50 % du capital et cherchent depuis des mois à revendre leurs parts à France Télécom. « Si le gouvernement français laisse tomber une entreprise allemande avec 5 000 employés, il devra faire face aux conséquences pour sa propre crédibilité et celle du groupe qu'il contrôle », a averti l'ancien président du directoire.

Quoi qu'il arrive, la place de Francfort ne se fait plus beaucoup d'illusions sur le sort de l'entreprise. Au plus haut de la bulle technologique, en mars 2000, l'action MobilCom avait dépassé les 200 euros. Jeudi, elle est tombée en séance à 1,4 euro, après s'être effondrée de plus de 60 %, avant de se reprendre quelque peu.

## Une situation qui n'est pas sans rappeler celle du Crédit lyonnais

La faillite virtuelle de l'opérateur téléphonique remet en cause l'Etat actionnaire

**DIX ANS** après celui du Crédit lyonnais, la France s'appuie-t-elle à connaître un scandale comparable avec France Télécom ? Dans les deux cas, une entreprise majori-

### ANALYSE

### M. Haberer et M. Bon ont commis des excès parce que leur argent n'était pas en jeu

tairement détenue par l'Etat n'arrive plus à faire face, seule, à ses besoins financiers. Pour sauver ce qui peut l'être, la puissance publique – c'est-à-dire le contribuable – est contrainte de réinjecter de l'argent. Dans les deux cas, les PDG voulaient transformer la société dont ils avaient la charge en leader européen. Dans les deux cas, cette stratégie les a poussés à multiplier les acquisitions à prix d'or en pariant à tort sur une progression

de leurs bénéfices et de la valeur de leur entreprise pour rembourser leurs créances. Les différences pourtant sont de taille : Jean-Yves Haberer, à la tête de la banque, a procédé à certaines opérations sur ordre de la tutelle. Il s'est lancé dans une diversification hasardeuse, dont les studios de la Metro Goldwyn Mayer ont constitué le point d'orgue. De plus, certaines affaires ont donné lieu à des poursuites pénales, ce qui n'est pas le cas de France Télécom.

Michel Bon, PDG de l'opérateur, s'est, lui, contenté d'investir dans son secteur d'activité à une époque où aucun grand opérateur n'échappait à cette frénésie. De ses trois acquisitions majeures – le câble-opérateur américain NTL, l'opérateur de téléphonie britannique France Télécom et l'allemand MobilCom –, seule la première semble une erreur stratégique. Nul ne conteste que France Télécom devait être présent outre-Manche et outre-Rhin. Mais pour ravir ses proies, le français a dû prendre des engagements que l'effondrement des

valeurs de télécommunications en Bourse a rendus excessifs. Si, à l'instar du redoutable homme d'affaires belge Albert Frère, on juge la qualité d'un dirigeant au prix auquel il effectue ses acquisitions, M. Bon comme M. Haberer ne s'en sortent pas avec les honneurs.

### ÂMES DAMNÉES

Dans les deux cas, les stratégies financières complexes et risquées qu'ils ont mises en œuvre sont le fait du PDG et « d'un Mozart de la finance » que certains considèrent comme leurs âmes damnées : Jean-François Hélin, directeur d'Altus Finance, une banque rachetée par le Lyonnais, et Jean-Louis Vinciguerra, banquier d'affaires et ancien numéro deux de Pechiney, devenu directeur financier de France Télécom depuis 1998. « Au début de son mandat, M. Bon ne cachait pas une certaine réserve face à l'engouement dont bénéficiait le secteur des télécommunications auprès des marchés financiers, mais le recrutement de M. Vinciguerra marque sans doute sa conver-

sion aux critères des marchés », analyse l'économiste Elie Cohen, qui fut administrateur de France Télécom jusqu'en 1995.

Dans cette dernière entreprise, plusieurs administrateurs confient ne rien comprendre aux montages financiers qui leur sont présentés mais nul, au cours des réunions du conseil d'administration, n'ose les remettre en question. Débauché par Danone, le représentant du Trésor au conseil de France Télécom, Nicolas Jachiet, a d'ailleurs quitté récemment ses fonctions.

C'est là un autre point commun entre les deux situations. A chaque fois, l'Etat a été un piètre actionnaire, se montrant incapable de défendre ses intérêts patrimoniaux, quitte à remettre en cause la stratégie des dirigeants. Certes, les déboires de Vivendi Universal montrent que le secteur privé n'est pas à l'abri de semblables dysfonctionnements. Néanmoins, il est aussi permis de penser que MM. Haberer et Bon ont commis ces excès parce que leur argent n'était pas en jeu. Ce n'est pas un hasard si l'un des

premiers à dénoncer le coût des licences de téléphonie mobile de troisième génération est Martin Bouygues, qui ne voulait pas perdre une partie de sa fortune dans cette aventure. L'Etat n'est pas seulement mauvais administrateur : il est souvent au centre de conflits d'intérêts. L'épisode des licences UMTS en est la démonstration. En tant qu'actionnaire de France Télécom, il avait intérêt à ce qu'elles soient les moins chères possible, mais en tant que vendeur de ces licences, son intérêt était l'inverse.

En outre, l'Etat contribue à la myopie du marché. Si les banques d'affaires et les analystes financiers ont contribué à créer la bulle des télécommunications en suggérant des rapprochements d'entreprises qui leur rapportaient de l'argent, ils ont d'autant plus poussé France Télécom à s'endetter que l'opérateur ne risquait pas d'être en faillite puisque l'Etat détient la majorité de son capital.

Du coup, les déboires de France Télécom vont remettre en question le statut public de l'opérateur.

Depuis l'ouverture de son capital en 1995, son statut est banal. Comment justifier que des fonctionnaires puissent être actionnaires de leur employeur ? Paradoxalement, il apparaît que l'Etat défend mieux ses intérêts patrimoniaux quand il n'est qu'actionnaire minoritaire. Les dirigeants de Renault reconnaissent que si l'Etat avait détenu plus de 50 % du capital, ils n'auraient pas pu fermer l'usine de Vilvorde en 1997. Mais quel est encore le sens stratégique d'une participation minoritaire ?

La faillite virtuelle de France Télécom entraîne une série de questions qui dépassent le cadre de l'entreprise. A l'heure où le gouvernement britannique est contraint de venir en aide à plusieurs services publics privatisés dans les années 1990, la privatisation des services publics français apparaît économiquement difficile et politiquement impossible. Stratégiquement, l'Etat actionnaire paraît dans une impasse.

Frédéric Lemaître

# Bercy lève le voile sur la nouvelle autorité boursière

Le Trésor lance une consultation de la place sur le premier volet de la loi de sécurité financière. Le texte conforte le pouvoir de sanction de la nouvelle Autorité des marchés financiers (AMF), issue de la fusion de la COB et du CMF

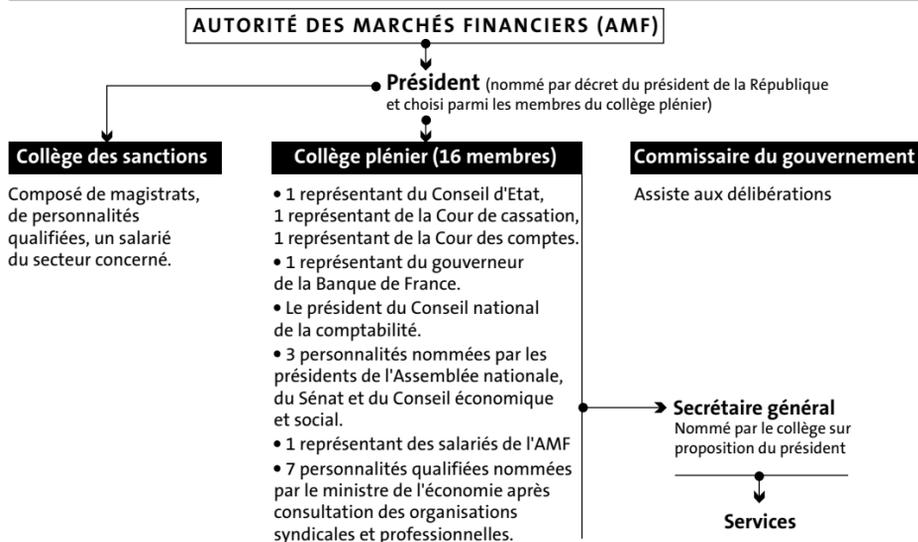
DEPUIS LE DÉBUT de la semaine, la place de Paris prend connaissance du projet de gouvernement visant à réformer les autorités de régulation des marchés financiers. Dans le cadre d'une « consultation informelle », qui doit s'achever le 30 septembre, la direction du Trésor a soumis le texte aux principaux acteurs du secteur financier. La note de 45 pages qu'elle leur a expédiée contient notamment les 33 articles du premier volet de l'avant-projet de loi sur la sécurité financière, promis au début de l'été par le ministre de l'économie, Francis Mer. Sa disposition principale est l'organisation de la fusion de la Commission des opérations de Bourse (COB) et du Conseil des marchés financiers (CMF) dans une seule Autorité des marchés financiers (AMF). Un projet lancé, à l'origine, par Laurent Fabius, mais qui n'avait pas abouti au cours de la précédente législature, en raison de l'embouteillage législatif. Objet d'un large consensus dans le monde politique comme dans l'industrie financière, il vise à améliorer l'efficacité du contrôle des marchés et harmoniser le régulateur français avec ses homologues européens. L'objectif du gouvernement est de présenter son projet définitif avant la fin de l'année. Il inclura d'autres dispositions sur la sécurité financière, qui n'ont pas été dévoilées.

Dans ses modalités, l'avant-projet de Bercy ne tranche pas entre le modèle de la COB et celui du CMF. Le Collège de l'AMF devrait ainsi être composé de seize membres : huit d'entre eux seraient nommés par les présidents des assemblées, des grandes juridictions et des institutions financières, à l'exemple de la COB. Parmi les huit autres figureraient un représentant des salariés et sept professionnels et personnalités qualifiées nommées par le ministre des finances, à l'image du CMF. Le mandat des membres du collège serait fixé à six ans, contre quatre ans à la COB et au CMF.

Le président de l'AMF serait choisi, parmi les membres du collège, par le président de la République, comme cela est le cas à la COB, et non à l'issue d'un vote au sein du collège, ce qui prévaut au sein du CMF. Le projet précédemment élaboré par M. Fabius prévoyait que le collège propose un nom à l'Élysée.

Autre originalité : Bercy prévoit de maintenir à l'AMF le pouvoir de sanction administrative pour les opérations réalisées par des « ini-

## UNE ARCHITECTURE EMPRUNTÉE À LA COB AUTANT QU'AU CMF



Source : "Le Monde" à partir de l'avant-projet de loi de sécurité financière

tiés », alors que le précédent projet AMF les confiait au seul juge judiciaire. En réhabilitant le pouvoir de sanction administrative des « manquements d'initiés » déteints par la COB, à côté de la notion pénale de délit d'initié, le projet entend assurer une sanction plus rapide de ces délits boursiers. Les responsabilités respectives de l'AMF et du juge judiciaire, qui prêtent actuellement à confusion, seraient néanmoins redéfinies.

### UN COLLÈGE DES SANCTIONS

Dans un but dissuasif, l'AMF pourra aussi montrer du doigt les fraudeurs : « La commission des sanctions peut ordonner la publication de sa décision dans les publications ou journaux qu'elle désigne. Les frais sont supportés par les personnes sanctionnées. » Cette commission (ou collège) des sanctions serait composée de neuf membres : des magistrats du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, une personnalité qualifiée désignée par le collège plénier, cinq personnalités qualifiées désignées par le ministre et un salarié du secteur concerné. Cette formation serait distincte du collège plénier, afin de respecter les règles européennes, la directive sur les abus de marché et la Convention européenne des droits de l'homme.

Par ailleurs, l'Autorité des marchés financiers devrait bénéficier du statut d'autorité administrative indépendante, comme la COB.

Mais l'Etat examine, en outre, la possibilité de doter de la personnalité morale, comme le CMF, ce qui lui permettra de percevoir des contributions financières de la part des organismes contrôlés, selon un régime fixé par la loi. Pré-

cisément, les pouvoirs publics examinent la possibilité de donner à l'AMF « la personnalité morale de droit public, statut comparable à celui de la Banque de France ».

Le texte prévoit aussi la refonte des autres organismes de contrôle

financier. Il propose la fusion de la Commission de contrôle des assurances et de la Commission de contrôle des mutuelles et institutions de prévoyance dans une unique Commission de contrôle des assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance (CCAMIP), assureurs et mutualistes étant désormais soumis aux mêmes règles prudentielles.

Au passage, les deux représentants de l'Etat dans cet organisme en deviennent membres à part entière. D'autre part, le président de la Commission de contrôle des assurances devrait devenir membre de droit de la Commission bancaire, et réciproquement. Le directeur du Trésor serait également membre de ces deux organismes. Enfin, le texte propose de rationaliser les différentes instances consultatives du secteur financier, actuellement au nombre de cinq (CRBF, CNCT, comité consultatif, CNA, CRA). Un Comité consultatif du secteur financier (CCSF) étudierait les relations entre les établissements et leurs clients. Un Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF) donnerait son avis sur les projets de textes concernant la banque et de l'assurance.

A. de T.

## Enquête sur des délits d'initiés dans la fusion Schneider-Legrand

LE PARQUET de Paris a ouvert, le 25 juillet, une information judiciaire sur des délits d'initiés qui auraient eu lieu lors de la fusion entre les groupes français d'équipements électriques Schneider Electric et Legrand. Cette enquête a été ouverte après la transmission d'un rapport de la Commission de Bourse (COB) dans lequel elle fait état de ses soupçons sur des achats importants de titres dans les jours précédant l'annonce, le 15 janvier 2001, d'un projet d'offre publique d'échange (OPE) de Schneider sur Legrand.

Avant d'être interrompue, au mois d'octobre 2001, par la Commission européenne pour entrave à la concurrence, Schneider avait acquis 98,1 % du capital de Legrand, au cours de l'été 2001, à l'issue d'une OPE qui avait été contestée par des actionnaires.

Saisie, la cour d'appel de Paris avait annulé, en mai 2001, le feu vert du Conseil des marchés financiers (CMF) à cette offre et fait reporter l'opération. Le veto de la Commission a conduit Schneider à vendre, en juillet, Legrand à deux fonds d'investissements français et américain. La Cour européenne de justice (CEJ) doit se prononcer, en octobre, sur le recours déposé par Schneider contre l'avis de la Commission.

## Les candidats pour présider la nouvelle entité se bousculent

LES CONTOURS de la nouvelle Autorité des marchés financiers (AMF) ne sont pas encore complètement définis que, déjà, les candidats se bousculent pour en prendre la présidence. Selon le pré-projet de Bercy, le président sera un membre du collège, nommé par décret du président de République. Le gouvernement est à la recherche d'un candidat intègre et de grande éthique, et qui n'ait été impliqué dans aucune affaire.

La liste véhiculée par les rumeurs laisse entrevoir deux options : celle d'un haut fonctionnaire (ou ancien haut fonctionnaire), éventuellement banquier, ou celle d'un industriel. Les noms d'Alain Joly, ancien président d'Air liquide, et de Bertrand Collomb, PDG de Lafarge et président d'une association patronale, l'AFEP, sont cités. Parmi les hauts fonctionnaires, celui de Christian Noyer, ancien vice-président de la Banque centrale européenne, est évoqué. Côté financiers, trois noms circulent. Daniel Lebégue, l'actuel directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, dont le mandat arrive à échéance mi-décembre, pourrait se mettre sur les rangs s'il n'était pas renouvelé. Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, pourrait être intéressé, si sa banque entrait dans le giron du Crédit agricole. Enfin, Gérard de la Martinière, directeur général d'Axa, est régulièrement mentionné.

Deux autres personnalités ne doivent pas être négligées : les actuels présidents de la COB, Michel Prada, et du CMF, Jean-François Lepetit. Ils connaissent bien les structures qu'ils auront à rapprocher. M. Lepetit n'apparaît pas comme favori.

### LES ATOUTS DE M. PRADA

En revanche, M. Prada a des atouts. S'il ne peut pas être candidat à sa succession à la COB (son mandat expire le 16 octobre), il pourrait briguer la présidence de la nouvelle entité. Ce haut fonctionnaire, président du conseil d'administration de l'Orchestre de Paris d'avril 1989 à juin 2001, serait proche de Jacques Chirac, tout en entretenant de bonnes relations avec Laurent Fabius. Ces derniers temps, il aurait mené une campagne active auprès de ses amis politiques. « C'est pour défendre ses idées sur la future AMF », précise un proche, qui rappelle au passage l'hommage que lui a rendu M. Chirac lors de la traditionnelle allocution télévisée du 14 juillet : « Il faut renforcer nos règles pour la transparence du marché. Nous avons actuellement un organisme qui travaille remarquablement, qui est la Commission des opérations de Bourse, qui est bien conduite, et nous avons écorché le nom du CMF. »

Adrien de Tricornot et Sophie Fay

**BONNE RESISTANCE DES RESULTATS SEMESTRIELS 2002  
DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE**

**147 000 COLLABORATEURS**

► **HÔTELLERIE**  
3 716 hôtels  
423 000 chambres  
90 pays

*Sofitel, Novotel, Mercure, Suitehotel, Thalassa, Coralia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6, Red Roof*

[Accorhotels.com](http://Accorhotels.com)

► **SERVICES**  
13 millions de consommateurs  
32 pays

*Ticket Restaurant, Clean Way, People Care, Incentive House*

[Accorservices.com](http://Accorservices.com)

► **Agences de voyages**  
*Carlson Wagonlit Travel*

► **Casinos**  
*Accor Casinos*

► **Restauration**  
*Lenôtre*

► **Services à bord des trains**  
*Compagnie des Wagons-Lits*

**ACCOR.COM**

(en € millions)	juin 2001	juin 2002	Variation
Chiffre d'affaires	3 600	3 585	- 0,4 %
Résultat brut d'exploitation	960	933	- 2,8 %
Résultat courant avant impôt	355	303	- 14,7 %
Résultat net, part du Groupe	224	221	- 1,3 %
Bénéfice net par action (en €)	1,14	1,12	- 1,7 %

► **Activité du premier semestre**

Dans un contexte marqué par les effets du 11 septembre 2001 et le ralentissement économique, Accor est parvenu à maintenir sa marge opérationnelle à 26,0 % contre 26,7 % l'année précédente et affiche un bénéfice net par action de € 1,12 proche de celui du premier semestre 2001 de € 1,14.

Cette bonne résistance des résultats a été obtenue grâce à l'activité soutenue de l'hôtellerie économique en Europe et à la réactivité des équipes sur l'évolution des charges d'exploitation.

L'hôtellerie d'affaires et de loisirs a souffert du ralentissement de l'activité tant en Europe qu'aux États-Unis, tout particulièrement dans les grandes villes.

Les Services ont à nouveau enregistré une forte progression de leurs résultats, partiellement pénalisés par les dévaluations des monnaies sud-américaines.

► **Développement**

Accor a poursuivi son développement avec 140 nouveaux hôtels (18 491 chambres) ouverts à fin août, tout en ayant modéré ses investissements de développement, en baisse de 17 % par rapport au premier semestre 2001. L'Europe constitue la zone prioritaire d'investissements du Groupe et la grande majorité des hôtels sont développés dans le milieu de gamme et le segment économique.

► **Perspectives 2002**

Dans un environnement qui demeure incertain pour le tourisme mondial, le Groupe a comme objectifs un résultat courant avant impôt de € 700 millions pour l'année 2002 et un bénéfice net par action proche de € 2,20.

Les forces de Accor qui résident dans l'équilibre de ses activités, ses réseaux cohérents et la notoriété de ses marques, sont autant d'atouts qui constituent plus que jamais les bases de sa stratégie à long terme.

Retransmission vidéo en différé de la présentation des résultats semestriels sur [www.accor.com/finance](http://www.accor.com/finance)

Relations Actionnaires 0 811 01 02 03 (prix appel local)

## Trois offres ont été déposées pour la reprise du pôle édition de Vivendi Universal

Jean-René Fourtou, le PDG du groupe, aimerait boucler ce dossier, suivi de très près par l'Elysée, pour le conseil d'administration convoqué le 25 septembre

« LA DIVERSITÉ culturelle, ce n'est pas seulement un concept pour les tribunes internationales. C'est une réalité qu'il convient de mettre en œuvre. On ne peut pas regarder la vente de Vivendi Universal Publishing (VUP) sans rien faire. » : dans les coulisses du gouvernement, la question de la cession de l'activité édition de Vivendi Universal, est en train de devenir un sujet brûlant, comme en témoignent ces déclarations du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon (*Le Monde* du 8-9 septembre). Les pouvoirs publics, appuyés directement par l'Elysée, se sont emparés de la question du sort du premier éditeur scolaire français, avec Nathan et Bordas, qui possède aussi la quasi-totalité des éditions linguistiques, scientifiques et techniques. Pour l'instant, aucun des schémas présentés par Vivendi Universal ne semble leur convenir.

Pressé par les banques de mettre en vente l'édition en contrepartie de leur soutien financier, le groupe a lancé un appel d'offres sur la totalité de l'activité, en dehors des jeux. Trois offres ont été déposées : l'une par un consortium regroupant PAI (ex-Paribas affaires industrielles) et les fonds d'investissement KKR, Blackstone, Apax Partners ; la deuxième autour de la holding Eurazeo, dépendant du groupe Lazard, et le fonds Carlyle ; la troisième CDC Ixis Equity Capital (filiale de la Caisse des dépôts), allié à Charterhouse, qui a déposé une offre. Aucun éditeur indépendant n'a été

retenu, notamment Nicolas Philippe (Le Serpent à plumes, Somogy, Florent Massot, manuscrit.com et éditions Nicolas Philippe), qui se dit pourtant soutenu par le Crédit agricole.

### Le premier éditeur scolaire français possède la quasi-totalité des éditions scientifiques et techniques

Toutes les offres valorisent le pôle édition autour de 3 milliards d'euros. La présence de grands noms financiers français comme Lazard, la Caisse des dépôts ou PAI sont censés rassurer les pouvoirs

publics sur la pérennité du contrôle français. Pourtant cela ne suffit pas. « Il nous faut plus qu'un nom. Il nous faut des garanties réelles sur l'avenir du pôle en France », assure un conseiller. Craignant que la logique financière des fonds d'investissement l'emporte sur toute autre préoccupation, le gouvernement préférerait une vente par appartements, qui permettrait d'organiser la reprise par plusieurs éditeurs et de mieux garantir l'avenir des activités en France.

La nouvelle direction de Vivendi Universal, dirigée par Jean-René Fourtou, semble avoir repoussé la suggestion, faute de choix. Asphyxié financièrement, le groupe doit très vite obtenir de nouveaux crédits. Après avoir obtenu à l'arraché, en juillet, un crédit de 1 milliard d'euros, il essaie de renégocier depuis une ligne de 2 milliards d'euros. Mais les discussions s'éter-

### Inquiétudes pour Canal+

Le dossier Canal+ devient prioritaire chez Vivendi Universal. Au fil des jours, la nouvelle direction du groupe découvre que la situation de la chaîne cryptée est beaucoup plus grave qu'elle ne le pensait. Canal+ dépense sans compter, la gestion est inexistante et les foyers de pertes sont multiples. Plus inquiétant, la grille de rentrée est une catastrophe : l'audience de certaines émissions en clair ne dépasse pas 1 % de parts de marché. Enfin, la nouvelle équipe, dirigée par Xavier Couture peine à s'imposer.

Face à ce bilan alarmiste, un changement à la tête de Canal+ est à nouveau évoqué. Echaudés par les « gestulations » de Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, intéressé pour diriger la chaîne cryptée avant de se récuser, les dirigeants de Vivendi Universal, peu familiers du milieu audiovisuel, se demandent comment faire. Le candidat idéal devrait à la fois bien connaître le secteur et savoir gérer.

### TROIS QUESTIONS À... NICOLAS PHILIPPE

**1 Éditeur indépendant (Le Serpent à Plumes, Florent Massot...) vous êtes prêt à faire une offre de rachat du pôle d'édition de Vivendi Universal, pourquoi cette décision ?**

Je suis éditeur et c'est mon unique activité. Demain, si ma proposition l'emporte, les maisons d'édition françaises que je reprendrai ne seront plus à la remorque d'aucun groupe. Leurs éditeurs pourront librement exercer leur créativité, développer de nouvelles collections, défendre leur fonds, exprimer leur talent, naturellement dans le respect des grands équilibres financiers d'une exploitation raisonnable.

Dans la crise actuelle, il faut que le public sache que ces maisons n'ont pas démerité, bien au contraire : elles sont toutes rentables et animées par des équipes de grands professionnels.

**2 Avez-vous les moyens d'une telle opération et votre candidature a-t-elle une chance d'être retenue ?**

J'ai les moyens de présenter une offre réaliste pour l'acquisition de l'ensemble des maisons d'édition non américaines, car j'ai signé depuis plusieurs semaines un accord d'exclusivité avec l'Union d'investissement, filiale du Crédit agricole. Le problème est que nous sommes à ce jour dans l'impossibilité technique de présenter cette offre. Pour des raisons qui m'échappent, Vivendi ne regarde que les offres portant à la fois sur l'américain Houghton Mifflin et les maisons d'édition françaises. Cela exclut de fait toutes les offres des éditeurs indépendants. Comme tout le monde le sait dans l'entreprise, il n'existe aucune synergie avec l'édition de livres scolaires américains. La solu-

tion d'acheter Houghton à un prix significatif, voici moins d'un an, a été prise par Vivendi sans aucune consultation des éditeurs. Je prends l'engagement de ne jamais procéder à une acquisition dans de telles conditions : ces décisions doivent provenir des éditeurs.

**3 Vous soutenez donc plutôt une solution à la française, comme le gouvernement ?**

Evidemment ! C'est la seule solution raisonnable qui permettra de préserver et de développer de façon dynamique ces grandes maisons, sans aucune destruction d'emploi. Sinon, bonjour le massacre !

Propos recueillis par courrier électronique par Olivia Delaittre

nisent. Les banques, autrefois peu regardantes sur la situation du groupe, posent des conditions et demandent des garanties de plus en plus élevées, en contrepartie de leur soutien financier. La première a été de lui imposer la cession de Houghton Mifflin, la partie américaine du pôle édition et très rentable. Mais depuis, les exigences continuent de s'empiler, au fur et à mesure que les groupes financiers réalisent que les garanties qu'ils avaient obtenues dans le passé sont souvent sans grande valeur.

Le PDG de Vivendi Universal a très vite compris qu'il ne retrouverait un peu de liberté de manoeuvre sans céder un gros actif qu'il lui permettrait de se désendetter et donc de rassurer les banques. Puisqu'il était obligé de céder la partie américaine de l'édition, il a décidé, encouragé par l'équipe de direction du pôle et notamment Agnès Touraine, de céder l'ensemble en une seule fois.

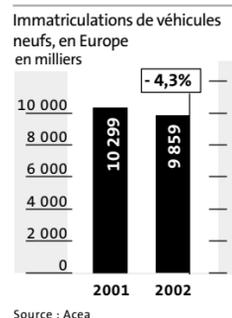
Dans un schéma idéal, la nouvelle équipe voudrait pouvoir annoncer, lors du prochain conseil d'administration, prévu le 25 septembre, à la fois la conclusion des négociations sur la ligne de 2 milliards de crédit et un protocole d'accord sur la cession du pôle édition. A ses yeux, cela marquerait la première étape de la reprise en main de Vivendi Universal. Les problèmes de liquidités, qui ont amené le groupe au bord de la cessation de paiement en juillet, seraient résolus. La nouvelle direction pourrait alors s'attaquer à la gestion des activités, notamment au dossier urgent de Canal+, et réfléchir à la stratégie du groupe. Pour l'instant, aucun des dirigeants du groupe ne sait quelle peut être la configuration future du groupe.

Martine Orange

## Le marché automobile européen continue de chuter

LES VENTES de voitures neuves ont à nouveau chuté de 7 % en août, à 827 402 unités, par rapport au même mois en 2001, selon les chiffres publiés jeudi 12 septembre par l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). La plupart des grands marchés européens sont orientés à la baisse, notamment l'Allemagne (- 3,3 %) et surtout la France (- 17,7 %). Seule exception notable, le Royaume-Uni, qui progresse en août de 12,8 %. Depuis le début de l'année, les immatriculations en Europe ont reculé de 4,3 %, à 9,86 millions de véhicules. Les ventes de PSA Peugeot Citroën progressent légèrement depuis le début de l'année (+ 1,5 %), ce qui permet au groupe d'augmenter sa part de marché qui passe de 14,2 % à 15,1 %. Le constructeur français comble ainsi une partie de son retard sur le leader européen, l'allemand Volkswagen, qui, lui, a vu ses ventes chuter de 7,1 % de janvier à août, et sa part de marché tomber à 18,5 % (contre 19,1 % en 2001). Renault, malgré un sévère accident de parcours en août (- 23,1 %), continue d'accroître sa part de marché sur l'ensemble de l'année. Fiat poursuit sa descente aux enfers et ne représente plus que 8,4 % du marché européen.

### EN BAISSÉ



## EDF brandit l'arme juridique pour couvrir ses risques en Argentine

TRÈS ENGAGÉ en Argentine, où elle a investi environ 1 milliard d'euros depuis 1992, EDF a engagé à la fin du mois de juillet, selon *Les Echos* du jeudi 12 septembre, les procédures juridiques prévues par le traité bilatéral de protection des investissements entre la France et l'Argentine, afin de couvrir ses risques. Ces procédures prévoient la tenue de discussions entre le groupe et le gouvernement argentin, pour six mois au maximum, afin de réparer les dommages entraînés par la suppression de la parité fixe entre le peso et le dollar, le blocage des tarifs de services publics et la dégradation de la monnaie argentine. Cet été, les deux filiales du groupe, Edenor et Edemsa, dont la dette en Argentine atteint 840 millions de dollars, se sont placées en défaut de paiement. EDF a déjà inscrit, dans ses comptes de 2001, 269,2 millions d'euros de pertes opérationnelles pour l'Argentine, essentiellement liées aux pertes de change, et 603 millions d'euros d'amortissements de survaleurs.

### DÉPÊCHE

■ **FINANCE** : le taux de l'usure pourrait rapidement être dé plafonné, selon le *Figaro* de jeudi. Dans le cadre d'un projet de loi sur la création d'entreprises devant être finalisé en octobre, le secrétariat d'Etat aux PME viendrait d'en faire adopter le principe au cours d'une réunion interministérielle.

## Anne-Marie Idrac va prendre la tête de la RATP

Le gouvernement a pris le risque d'une nomination politique

C'EST désormais acquis. Anne-Marie Idrac, député UDF des Yvelines, va succéder à Jean-Paul Bailly à la présidence de la RATP. Cette nomination sera officialisée au prochain conseil des ministres, mercredi 18 septembre, en même temps que la nomination de M. Bailly à la présidence de La Poste.

Le premier ministre l'a annoncé à l'intéressée et à François Bayrou, président de l'UDF, mercredi 11 septembre. M<sup>me</sup> Idrac a confirmé sa nomination au *Monde* jeudi dans la matinée.

Anne-Marie Idrac connaît bien la RATP. Cette énarque a été directeur des transports terrestres au ministère des transports de 1993 à 1995 avant d'être secrétaire d'Etat aux transports de 1995 à 1997, sous l'autorité de Bernard Pons. A ce dernier poste, elle a donc dû gérer en première ligne la grève de 1995 à la SNCF et à la RATP.

Alors qu'il avait le choix entre plusieurs candidats présentant un profil plus technique, le gouvernement a donc pris le risque de nommer un responsable politique à la tête de la RATP. Il n'a pas tenu compte de l'avertissement de la CGT RATP, le premier syndicat de l'entreprise, qui estimait mardi dans un communiqué que « nommer un PDG sur des critères essentiellement politiques irait à l'encontre de ce qu'il faut prôner au sein d'une entreprise comme la nôtre ». Pour la CGT, les « enjeux, les dossiers en discussion à venir sont lourds et structurants pour la RATP,



son personnel, culturellement attaché aux valeurs du service public, à son statut et au statut de l'entreprise publique dont les usagers d'Ile-de-France ont besoin ».

Enfin, selon le syndicat, « l'histoire de la RATP a démontré qu'à chaque fois que le dialogue social n'était pas une priorité des dirigeants de l'entreprise et des pouvoirs publics, des conflits importants voyaient le jour ».

### DISCOURS RASSURANT

Alors que ce communiqué, transparent, la concerne directement, M<sup>me</sup> Idrac déclare au *Monde* que « son profil n'est pas seulement politique ». Bien qu'elle compte abandonner ses mandats de député et de conseiller régional, elle estime que son profil d'« élue d'Ile-de-France constituée aussi un atout ».

Anne-Marie Idrac se veut rassurante. Elle veut « encore dévelop-

per le dialogue social » dans ce « service public dont la France peut être fière ». Et qu'on ne l'accuse pas de vouloir modifier le statut de la RATP : « Cessons d'agiter cet épouvantail. C'est un outil exemplaire et exceptionnel. Les vraies questions concernent la technologie, les relations avec la SNCF, les couloirs de bus et non je ne sais quel changement de statut. »

M<sup>me</sup> Idrac devra gérer les relations qui s'annoncent difficiles entre l'Etat, la région et la Ville de Paris. Bertrand Delanoë, le maire de la capitale, a de grands projets pour les transports urbains, mais il n'est pas acquis que l'Etat et la région les financent sans rechigner. Il est peu probable que le gouvernement favorise même indirectement le maire socialiste de Paris sur ce dossier, qui sera majeur lors de la prochaine bataille pour les élections municipales. M<sup>me</sup> Idrac jouera évidemment un rôle clé dans cette bataille qui s'annonce.

En nommant M<sup>me</sup> Idrac, le premier ministre fait également un geste en direction de l'UDF. Anne-Marie Idrac, qui était ministrable, était dans une impasse politique. Elle est plutôt isolée dans son département, où elle n'est pas parvenue à prendre la présidence du conseil général et où elle n'a pas réussi non plus à obtenir la présidence du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

Frédéric Lemaître

**Le Monde**  
www.lemonde.fr

**Abonnés du Monde, vous avez un message...**

De : Jean-Marie Colombani  
Date : mardi 3 septembre 2002  
Objet : Communiqué spécial à tous les abonné(e)s du quotidien *Le Monde*

- > Chère abonnée, cher abonné,
- > Vous connaissez certainement déjà notre site [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr). Forts de son succès, nous avons récemment mis en ligne une « édition abonnés », à laquelle plusieurs milliers d'internautes sont aujourd'hui connectés !
- > Vous pourrez dorénavant accéder directement à cette édition, dans le cadre de votre abonnement au quotidien *Le Monde*.
- > Avec ce complément indispensable du journal, vous pouvez, en un seul clic, profiter de l'ensemble de nos contenus et services exclusifs : dépêches, archives, dossiers...
- > Et par e-mail, dès 8 h 45, une « check-list » vous fournit une synthèse des dernières informations, ainsi que le menu du *Monde* à paraître l'après-midi.
- > Une simple inscription de votre part sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) vous permet de bénéficier de tout un monde de services.
- > Nous sommes heureux de vous offrir aujourd'hui ce nouvel avantage.
- > Très cordialement
- > Jean-Marie Colombani

Inscrivez-vous dès maintenant sur **Le Monde.fr**  
édition abonnés

## L'hebdomadaire « Le Point » fête ses trente ans

Créé par des dissidents de « L'Express », dont Claude Imbert, qui continue à 72 ans à signer les éditoriaux, le magazine d'information revient sur son histoire

« LE POINT » a fêté son trentième anniversaire, avec la sortie d'un supplément « 30 ans », jeudi 12 septembre. C'est au Musée du Louvre, où 3 000 personnes du monde politique, médiatique ou littéraire se sont pressées, que l'hebdomadaire a choisi, mardi, de célébrer l'événement.

Né le 25 septembre 1972, *Le Point* est aujourd'hui le troisième magazine d'information français, avec 331 249 exemplaires vendus en moyenne en 2001, derrière *Le Nouvel Observateur* (509 838 exemplaires en diffusion payée France en 2001) et *L'Express* (429 314 exemplaires). Créé par des journalistes dissidents de *L'Express*, dont Jacques Duquesne - aujourd'hui président du conseil de surveillance de L'Express-L'Expansion -, Claude Imbert ou Georges Suffert, qui manifestent ouvertement leur désaccord avec le fondateur Jean-Jacques Servan-Schreiber, *Le Point* démarre grâce au soutien financier d'Hachette. Il poursuit ensuite sa route avec d'autres actionnaires, dont Nicolas Seydoux et Gaumont en 1982, puis la Générale Occidentale en 1993, qui contrôle aussi *L'Express*. En 1995, CEP communication (filiale d'Havas), rachète le pôle presse de la Générale Occidentale, mettant la main sur *Le Point*.

François Pinault, actuel propriétaire de l'hebdomadaire, le rachète en 1997, via sa holding Artémis, à la Générale des Eaux dirigée par Jean-Marie Messier. « Les nom-

breux changements d'actionnaires n'ont rien changé », observe Pierre Beylau, rédacteur en chef du service monde au *Point* depuis 1986.

Les premières « unes » du journal prônent un ton incisif. « *Crise de régime ?* », titre la première. *Le Point* résume dans son premier éditorial sa volonté de « privilégier le service du lecteur, la vérité, l'irrespect et le non-conformisme ». « Il existe un "ordre" de l'information qui n'est pas celui des pouvoirs », proclame l'éditorial du 25 septembre 1972.

Le 65<sup>e</sup> numéro du *Point* milite pour son indépendance politique. Sur la couverture du magazine, le 17 décembre 1973 : « *Crises : Messmer doit partir* ». Ce titre provoque une tempête politique à droite. MM. Giscard, Chaban-Delmas et Chirac crient au complot. « *S'il s'agit d'un complot pour la liberté de critique, nous en sommes, bien entendu !* », rétorque Claude Imbert, alors directeur de la rédaction. Revenant sur l'histoire, Pierre Messmer commente cette « une » dans le numéro spécial « 30 ans » : il s'agit « d'une anecdote perdue dans 65 années d'activité professionnelle ».

A l'époque, personne ne croyait à la pérennité de ce magazine. Trois ans après sa création, *Le Point* vend déjà 200 000 exemplaires. La formule marche plutôt bien. Le journal perdra de l'argent pour la première fois de son histoire en 1990. Aujourd'hui, la diffusion

dans les kiosques a augmenté de 23,9 % en 2001, et de 5 % depuis le début 2002, « alors que le marché des news est en baisse », se félicite Franz-Olivier Giesbert, actuel directeur du *Point*. L'hebdomadaire, qui emploie 178 personnes, dont 92 journalistes, devrait terminer l'année légèrement bénéficiaire, malgré la baisse du marché publicitaire.

### « Nous sommes fidèles à ce qu'était le journal à sa création »

FRANZ-OLIVIER GIESBERT

M. Giesbert a repris les rênes de l'hebdomadaire en septembre 2000, nommé par M. Imbert qui cherchait à organiser sa succession. M. Giesbert vient de la direction des rédactions du *Figaro* qu'il avait rejointe en 1988 après avoir été directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*.

A ses détracteurs qui jugent, aujourd'hui, le ton du *Point* moins impertinent qu'à ses débuts, le directeur actuel répond, convaincu : « nous sommes fidèles à ce qu'était le journal à sa création, avec un parti pris de sérieux et d'exigence, tout en étant ludique, en développant la culture, l'art de vivre... », selon M. Giesbert. Conservateur et libéral revendiqué, l'hebdomadaire se dit ouvert à tous les courants de pensée.

Que reste-t-il de l'âme originelle des fondateurs ? Agé de 72 ans, Claude Imbert, « est une sorte de magistère moral », résume Emilie Lanez, rédactrice en chef adjointe au service société. M. Imbert signe toujours l'éditorial en début de journal. « *Le Point, c'est une formidable aventure de gens qui s'entendent bien* », insiste Michel Colomès, directeur de la rédaction, au magazine depuis 1972.

Reste que confronté au processus de concentration enclenché dans la presse française, *Le Point* pourrait devoir sortir de son isolement. Des discussions sont ouvertes, affirme son directeur.

Pascale Santi

### TROIS QUESTIONS À... CLAUDE IMBERT

**1** Vous avez fondé *Le Point*, où vous êtes aujourd'hui éditorialiste, en 1972. Qu'est-ce qui vous semble avoir le plus changé, en trente ans, dans la presse hebdomadaire d'informations générales ?

C'est l'œil qui a le plus évolué. A cause des médias visuels, des mutations de l'architecture, le graphisme s'est forcément transformé. Pour le reste, un hebdomadaire comme le nôtre est en fait régi par une formule des plus rigides : nos vertus d'explication, de prospective, de débat demeurent.

Cependant, l'équilibre entre le traitement de la politique et le reste de l'actualité a évolué, car c'est le paysage culturel (au sens des croyances, des modes, des comportements, des préjugés) qui a connu les bouleversements les plus profonds. La politique n'est qu'une déclinaison du comportement social. Il est complètement erroné - telle est ma conviction depuis cinquante ans ! -, de vouloir tout expliquer par des cycles économiques.

**2** La presse écrite tend vers des regroupements de titres, comme le dernier en date, le rachat du groupe Express-Expansion par la Socpresse. Dans ce contexte, quelle

peut être la stratégie de votre hebdomadaire ?

Nous ne restons pas inertes, nous réfléchissons. Nous avons un propriétaire [François Pinault est à travers Artémis actionnaire à 100 % du *Point*] qui s'intéresse à nous - sans interférer dans la rédaction - et qui est apte à nous soutenir. Néanmoins, cela nous convient très bien de nous situer au troisième rang des news magazines français. Nous sommes heureux d'avoir trouvé un lectorat extraordinairement fidèle.

Il me semble qu'il serait très difficile de créer aujourd'hui un hebdomadaire. Mais, après tout, en 1972, les paris à notre sujet étaient très négatifs, en particulier chez les publicitaires.

**3** Que pensez-vous de l'intérêt des groupes industriels pour les médias ?

Ce sont eux qui donnent aux journaux les moyens d'exister. En outre, les relations du capital avec la presse ont favorablement évolué. En trente ou quarante ans, l'idée de l'indépendance des rédactions a bien progressé.

Propos recueillis par Martine Valo

## M. Pinault s'associe à RMC Info pour racheter la station BFM

DÉJÀ propriétaire des magazines *Le Point* et *Historia*, ainsi que du quotidien financier *L'Agefi*, François Pinault pourrait faire ses premiers pas dans la radio. Mercredi 11 septembre, Financière Pinault, la société détenue conjointement par ses trois enfants, et Nextradio, la maison mère de RMC Info, ont annoncé qu'elles avaient conclu un accord de partenariat dans la perspective du rachat de BFM. Pour reprendre la station de radio spécialisée dans l'économie, en dépôt de bilan depuis le 31 juillet (*Le Monde* du 2 août), les deux groupes créeraient une coentreprise détenue à 87,5 % par Nextradio et à 12,5 % par Financière Pinault.

### « UN TICKET POUR VOIR »

« Ce n'est qu'un petit investissement, un ticket pour voir. Il n'y a pas de grande manœuvre stratégique derrière », assure-t-on chez Pinault. Le groupe prévoit, si ce projet de reprise est choisi par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), le 26 septembre, de faire jouer des synergies entre BFM et *L'Agefi*,

en faisant par exemple intervenir des journalistes du quotidien à l'antenne. Des synergies sont également envisagées avec RMC Info.

Le projet de reprise Nextradio-Pinault a les faveurs de la direction de BFM. Le personnel de la station est plus circonspect. Seule une quarantaine des 120 salariés seront en effet conservés. « Il n'y a pas cinquante méthodes pour relancer une radio qui perd de l'argent depuis dix ans », répond Alain Weill, PDG de RMC Info.

Par ailleurs, d'après nos informations, Nextradio souhaite prendre des fréquences de BFM (qui en compte dix-neuf, notamment dans le nord et l'est de la France, où RMC Info n'est pas reçue) pour les allouer à RMC. A BFM, certains n'hésitent pas à parler de « démantèlement partiel ». Une question délicate que devra trancher le Conseil supérieur de l'audiovisuel, lequel devait auditionner les candidats à la reprise, jeudi 12 septembre.

José Barroso

## Procès contre la publicité sur les paquets de cigarettes

LE COMITÉ national contre le tabagisme (CNCT) fera citer, lundi 16 septembre, devant la 31<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, les dirigeants du groupe JTI Reynolds, fabricant des cigarettes Camel, a indiqué, mercredi 11 septembre, M<sup>e</sup> Caballero, avocat du Comité. Le CNCT leur reproche d'avoir violé des dispositions relatives à l'avertissement sanitaire et à la publicité en utilisant le personnage Joe Camel sur les paquets pour séduire les jeunes. Le dromadaire sympathique, emblème de la marque depuis 1988, est parfois présenté sur les paquets de cigarettes comme un personnage de bande dessinée qui discute avec le fumeur (« *Qui est votre meilleur compagnon de route ?* ») afin d'« inciter les adolescents à en faire collection comme des cartes de Pokémon », indique le CNCT. L'infraction porterait, selon le CNCT, sur 477,5 millions de paquets. Le Comité demande 23,96 millions d'euros en réparation.

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les représentants du personnel du groupe Express-Expansion, récemment racheté par la Socpresse (*Le Monde* du 2 septembre), ont exprimé mercredi leur inquiétude après avoir rencontré Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse. Les élus et les syndicats CFDT, CGT et SNJ du groupe Express-Expansion estiment que, « malgré les promesses verbales de notre futur actionnaire (...), rien ne peut nous assurer que le groupe Dassault [qui détient 30 % du capital de la Socpresse] ne prendra pas à terme possession de la majorité du capital de la Socpresse ».

■ **La rédaction du quotidien France Soir a voté, mercredi, la reconduction de la grève**, décidée mardi 10 septembre, pour s'opposer à « la réduction de 40 % des frais de fonctionnement » du journal. *France Soir*, qui n'a pas paru mercredi, était encore absent des kiosques jeudi.

■ **PUBLICITÉ** : le groupe français Publicis a procédé à 985 suppressions de postes dans le monde au cours du premier semestre, a annoncé, mercredi, le président du directoire, Maurice Lévy. Dans le même temps, le groupe a recruté 239 salariés. A la fin juin, Publicis employait 19 846 salariés contre 20 592 à la fin 2001. Le 4 septembre, la direction de Publicis a assuré qu'elle ne prévoyait « aucun plan social ».

# SUEZ

Vous apporter l'essentiel de la vie

## énergieenvironnement

■ Chiffre d'affaires hors négoce  
11 828 M€, soit **+8 %\***  
■ Résultat net courant part du  
Groupe : 471 M€, soit **+12,2%\***  
\* progressions hors Argentine

■ Chiffre d'affaires  
7 584 M€, soit **+4 %\***  
■ Résultat net courant part du  
Groupe 125 M€, soit **+8,7 %\***  
\* progressions hors Argentine

SUEZ est un Groupe mondial de services, acteur du développement durable, qui offre des solutions globales dans l'énergie, l'eau et la propreté organisées au sein de ses deux pôles : Energie et Environnement, à destination des entreprises, collectivités et particuliers.

### CHIFFRES-CLÉS

Chiffre d'affaires  
du Groupe :  
22 451 M€, soit **+8,9 %**

Chiffre d'affaires réalisé  
en Europe et en  
Amérique du Nord : **87 %**

Résultat net courant  
part du Groupe  
des métiers mondiaux :  
596 M€, soit **+ 3,7 %**  
Hors Argentine : **+ 11,5 %**

MBA (Marge Brute  
d'Autofinancement) des  
métiers mondiaux :  
2 968 M€, soit **+9,9 %**

Résultat net  
part du Groupe : **164 M€**

### RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2002

- Bonne performance opérationnelle et commerciale du Groupe
- Impact exceptionnel de la situation en Argentine
- Structure financière solide avec une MBA en progression de 10 %

Au cours du premier semestre 2002, marqué par un contexte économique international particulièrement difficile et notamment la crise en Argentine, SUEZ enregistre une nouvelle progression du résultat net courant, part du Groupe, de ses métiers mondiaux.

La bonne croissance organique du chiffre d'affaires des métiers mondiaux s'explique par le grand nombre de succès commerciaux remportés aussi bien auprès des clients industriels que des collectivités.

De nombreux contrats ont été signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 tant auprès des collectivités locales en Europe et en Amérique du Nord (10 millions de personnes supplémentaires desservies en eau) qu'auprès de la clientèle industrielle (Danone, Naphtachimie, Aventis Pharma...). La croissance organique des métiers mondiaux (+ 4 %) est plus de deux fois supérieure à celle du PIB des zones économiques où SUEZ est présent.

Hors Argentine, le résultat net courant, part du Groupe, des pôles Energie et Environnement est en hausse, respectivement de 12,2 % et 8,7 %.

Outre l'impact de la situation en Argentine, le recul du Résultat net s'explique par une forte diminution des plus-values exceptionnelles. La forte progression de la marge brute d'autofinancement du Groupe permet à SUEZ, après investissements de maintien et variation du besoin en fonds de roulement, de dégager un cash flow libre de près de 1,9 Md€. L'endettement net du Groupe est stable et ses échéances d'ici au 30 juin 2003, sont couvertes plus de deux fois par ses ressources disponibles.

Le Groupe prévoit une croissance organique de son chiffre d'affaires au second semestre, au moins égale à celle du premier et, aux conditions économiques actuelles, une nouvelle croissance du Résultat net courant des métiers mondiaux pour l'ensemble de l'année 2002.

L'action SUEZ est cotée à Paris, Bruxelles, Zurich, Luxembourg et à New York. Indices CAC 40, Stoxx 50 et Eurostoxx 50 - Eligible au SRD - Code Euroclear : 12052 - Code NYSE : SZE

Renseignements disponibles au N° Vert 0 800 177 177 et sur [www.suez.com](http://www.suez.com) / Club Espace Actionnaires SUEZ - 16, rue de la Ville l'Evêque - 75383 Paris Cedex 08

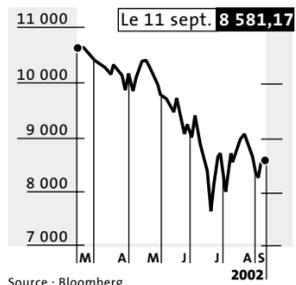
# LA TENDANCE FINANCIÈRE

## Wall Street stagne, l'Europe progresse

UN AN après les attentats aux Etats-Unis, Wall Street, qui a ouvert deux heures et demie plus tard que d'habitude du fait des commémorations, n'est pas parvenue à progresser mercredi 11 septembre, à la différence des Bourses européennes. Le Dow Jones a fini en baisse de 0,25 %, à 8 581,17 points, et le Nasdaq a perdu 0,35 %, à 1 315,45 points. La Bourse new-yorkaise, dopée en début de séance par une vague d'achats « patriotiques », selon les analystes, a terminé en légère baisse sur un marché peu actif. La crainte de nouveaux attentats, les incertitudes économiques et l'attente de discours importants, jeudi 12 septembre, par George W. Bush devant l'ONU et par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, devant le Sénat, ont rendu le mar-

### INDICE DOW JONES

En points à New York



Source : Bloomberg

ché très prudent, soulignaient les analystes.

En Europe, Paris a progressé de 2,95 %, à 3 397,02 points, tandis que Londres a gagné 0,84 %, à 4 210,70 points, et Francfort de 2,58 %, à 3 584,69 points. Les valeurs technologiques ont le plus progressé. L'équipementier Nokia a pris 6,6 % et Ericsson a fait un bond de 10,08 %. En revanche, le français Alcatel a perdu 0,69 %.

Les assurances ont évolué avec irrégularité, toujours sous le coup des inquiétudes sur les répercussions de la faiblesse des marchés sur leur ratio de capitalisation et sur leurs résultats. Le britannique Legal & General a reculé de 3,93 % après avoir annoncé une augmentation de capital, mais le suisse Zurich Financial a fait un bond de 4,38 %.

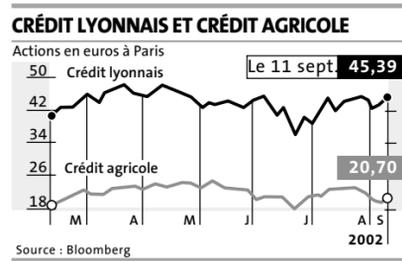
A Paris, Bouygues a dominé la séance avec des résultats semestriels meilleurs qu'attendu. Le titre a fait un bond de 9,13 %, à 26,19 euros. De son côté, le cabinet de conseil Altran Technologies a perdu 10,45 %, à 12 euros, sur des rumeurs, démenties, de crise financière. Il a annoncé en fin de journée le dépôt d'une plainte auprès de la Commission des opérations de Bourse pour « diffusion de fausses informations à des fins de manipulation de cours ».

A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 0,16 %, à 9 415,23 points.

Elsa Conesa

## Les discussions entre le Crédit agricole et le Crédit lyonnais patinent

### CHRONIQUE DES MARCHÉS



Source : Bloomberg

**OÙ EN SONT** les discussions entre le Crédit agricole et le Crédit lyonnais ? Les spéculations boursières vont bon train, annonçant une opération imminente. Elles soutiennent les cours des deux banques. A 45,39 euros en fermeture mercredi 11 septembre, le titre Crédit lyonnais est accroché bien au-dessus de son prix de privatisation (25,50 euros en juin 1999). Quant au Crédit agricole, à 20,70 euros, son action est en hausse de 24,7 % par rapport à son cours d'introduction en Bourse en décembre 2001. Les deux établissements figurent parmi les trois plus fortes hausses de l'indice CAC 40 depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'action Crédit lyonnais ayant progressé de 21,04 %, celle du Crédit agricole, de 16,36 %, là où les titres BNP Paribas et Société générale ont reculé respectivement de 8,42 % et 4,06 %. Un écart qui donne la main au Crédit agricole, à qui l'Etat céderait volontiers les 9,5 % qu'il détient encore dans le capital du Lyonnais.

### PAS DE DÉNOUEMENT ANNONCÉ

Derrière les rumeurs pourtant, il n'y a pas de précipitation. Interrogé par *Les Echos* le 12 juillet, le ministre de l'économie Francis Mer avait dit : « La direction du Crédit lyonnais doit à présent nous proposer des évolutions stratégiques intelligentes. Nous sortirions du Crédit lyonnais dans ce cadre », relançant officiellement le dossier. Malgré cela, les discussions entre les deux banques, sans être interrompues, ne se sont pas vraiment accélérées. Au contraire. L'été a été calme tant pour les dirigeants du Crédit agricole, partis en vacances au mois d'août sans dossier sous le bras, que pour ceux du Crédit lyonnais, qui se sont beaucoup consacrés à la banque d'affaires, mais pour le compte de leurs clients. Tout le monde revenu à Paris, les discus-

sions n'ont pas pris un tour plus actif, en dépit de bruits avançant que les états-majors des deux établissements financiers étaient parvenus à un accord sur leur futur organigramme commun. Celui-ci verrait Jean Laurent, directeur général de Crédit agricole SA, aux commandes, secondé par Dominique Ferrero, l'actuel directeur général du Lyonnais, son président, Jean Peyrelevade, prenant des fonctions non opérationnelles. Quant à Marc-Antoine Autheman, le président du directoire de CAI (ex-Indosuez), il s'occuperait de gestion d'actifs, et non de la fusion des métiers de banque de grandes entreprises et de marché, comme il l'aurait souhaité.

### LA BANQUE DU LION TROP CHÈRE ?

En fait, rien n'est vraiment bouclé, car des problèmes essentiels restent à régler. Côté Crédit agricole, les discussions internes iraient bon train entre la Fédération nationale, représentante directe des caisses régionales de Crédit agricole, et Crédit agricole SA, la structure cotée, contrôlée par les caisses régionales, sur l'équili-

bre des pouvoirs dans le groupe. Un équilibre que peut remettre en cause la manière dont le Crédit lyonnais entrera dans le groupe Crédit agricole. Le Lyonnais est soupçonné de vouloir trop pousser ses équipes en avant et de tenter une « fusion à l'envers ». Cela ne facilite pas les discussions, que le Crédit agricole veut tenir dans un cadre strictement amical. Autre problème essentiel, il semblerait que la « banque verte » n'ait guère envie de payer le prix fort pour celle du Lion. Les actions de cette dernière se paient en Bourse beaucoup plus cher que celles de BNP Paribas ou de la Société générale.

### RÉSULTAT EN BAISSE POUR LA BANQUE VERTE

Ces problèmes sont tels qu'aujourd'hui, de part et d'autre, on laisse entendre qu'aucune possibilité n'est exclue, y compris celle que l'opération de rapprochement ne se fasse pas ! A l'occasion de la présentation des résultats de Crédit agricole SA pour le premier semestre, jeudi 12 septembre, M. Laurent a déclaré : « *Aujourd'hui, le jeu est très ouvert, tous les scénarios sont envisageables, sans que l'on puisse dire lequel est le plus probable. Il est donc vain de se livrer au petit jeu des rumeurs... sauf à vouloir spéculer.* » La banque verte finirait-elle l'indifférence pour calmer la spéculation sur le titre Crédit lyonnais, au moment où Crédit agricole SA annonce une baisse de 26,9 % de son résultat net au premier semestre, à 576 millions d'euros ? La structure cotée paie le prix de la crise argentine et de la baisse de contribution de la banque italienne IntesaBCI. L'activité des caisses régionales, elle, reste solide, le résultat du groupe incluant les sociétés non cotées progressant de 14,8 %.

Sophie Fay

## LES BOURSES DANS LE MONDE 12/9, 12h03

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER		
<b>UNION EUROPÉENNE</b>								
ALLEMAGNE	DAX Index	3530,06	12/9 -1,52	5467,31	19/3	3235,37	6/8	18,20
	Euro Neu Markt Price IX	482,61	12/9 -1,27	1212,43	4/1	477,42	6/9	
AUTRICHE	Austria traded	1125,84	12/9 -0,53	1368,18	2/5	1089,00	6/8	12,60
BELGIQUE	Bel 20	2245,59	12/9 -0,67	2906,75	24/4	1930,33	24/7	12,00
DANEMARK	Horsens Bnex	219,10	12/9 -1,74	280,92	26/3	196,97	24/7	14,20
ESPAGNE	Ibex 35	6362,60	12/9 -1,99	8608,50	4/1	5815,60	6/8	17,10
FINLANDE	Hex General	5691,16	12/9 -2,18	9224,38	4/1	4711,08	24/7	15,40
FRANCE	CAC 40	3317,73	12/9 -2,33	4720,04	4/1	2898,60	24/7	16,80
	Mid CAC	1548,75	12/9 -0,15	2176,89	2/4	1543,16	10/9	17,00
	SBF 120	2334,14	12/9 -2,11	3263,90	28/3	2073,22	24/7	16,90
	SBF 250	2243,67	12/9 -1,25	3081,89	28/3	2067,69	24/7	17,00
	Indice second marché	2027,87	12/9 -0,36	2567,01	15/5	2023,41	9/9	13,00
	Indice nouveau marché	558,60	12/9 -0,74	1175,41	7/1	555,46	9/9	
GRÈCE	ASE General	2013,73	12/9 -1,44	2655,07	3/1	2021,69	11/9	14,60
IRLANDE	Irish Overall	4297,84	12/9 -1,33	6085,02	18/1	3901,53	24/7	10,60
ITALIE	Milan Mib 30	25261,00	12/9 -1,59	33548,00	17/4	22698,00	24/7	17,70
LUXEMBOURG	Lux Index	832,12	12/9 0,05	1169,47	14/1	815,07	6/9	18,60
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	358,27	12/9 -2,47	531,45	18/4	303,72	24/7	14,10
PORTUGAL	PSI 20	5955,82	12/9 -0,78	7998,50	4/1	5787,08	7/8	14,00

## EUROPE Jeudi 12 septembre 12h03

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2662,11	-2,24
AUTOMOBILE	196,82	-2,40
BANQUES	224,68	-2,22
PRODUIT DE BASE	160,27	-0,95
CHIMIE	180,10	-0,72
TÉLÉCOMMUNICATIONS	299,58	-2,02
CONSTRUCTION	188,04	-0,76
CONSOMMATION CYCLIQUE	87,20	-3,49
PHARMACIE	358,42	-2,79
ÉNERGIE	292,47	-1,49
SERVICES FINANCIERS	175,86	-0,82
ALIMENTATION ET BOISSON	216,21	-0,88
BIENS D'ÉQUIPEMENT	273,75	-1,11
ASSURANCES	190,79	-3,02
MÉDIAS	154,85	-1,65
BIENS DE CONSOMMATION	301,72	-1,78
COMMERCE ET DISTRIBUTION	236,16	-1,59
HAUTE TECHNOLOGIE	252,92	-2,94
SERVICES COLLECTIFS	235,56	-1,21

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,60	-3,11
AEGON NV	NL	12,33	-5,08
AIR LIQUIDE	FR	135,90	-2,23
ALCATEL A	FR	4,17	-3,47
ALLIANZ N	AL	114,05	-2,77
AVENTIS	FR	60,00	-3,46
AXA	FR	14,18	-3,99
BASF AG	AL	41,21	-1,18
BAYER	AL	22,36	-1,59
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	20,77	-1,80
BBVA	ES	9,83	-2,87
BNP PARIBAS	FR	44,52	-3,26
BSCH	ES	6,80	-3,13
CARREFOUR	FR	47,16	-2,16
DAIMLERCHRYSLER N	AL	43,68	-2,50

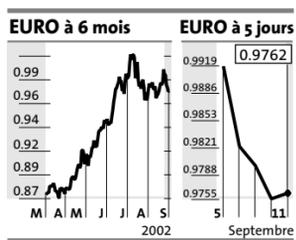
DANONE	FR	128,60	-1,15
DEUTSCHE BANK AG	AL	62,06	-1,18
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,75	-1,29
E.ON	AL	51,07	-1,29
ENDESA	ES	12,07	-2,27
ENEL	IT	5,62	-0,54
ENI SPA	IT	15,71	-1,50
FORTIS	BE	18,97	-0,84
FRANCE TELECOM	FR	10,63	-3,71
GENERALI ASS	IT	17,92	-3,45
ING GROEP CVA	NL	21,21	-3,15
KONINKLIJKE AHOOLD	NL	16,38	-3,36
L'OREAL	FR	77,30	-2,09
LMVM	FR	43,79	-0,09
MUENCHENER RUECKV	AL	176,70	-2,27
NOKIA OYJ	FI	14,60	-3,76
PINAULT PRINTemps	FR	84,00	-1,35
REPSOL YPF	ES	13,54	-2,10
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	18,10	-7,70
ROYAL DUTCH PETROL	NL	45,70	-1,08
RWE	AL	35,87	-1,32
SAINT GOBAIN	FR	28,87	-1,20
SANOPI-SYNTHELABO	FR	60,35	-2,97
SANPAOLO IMI	IT	8,05	-1,83
SIEMENS	AL	46,18	-1,32
SIETECS GENERALE A	FR	58,55	-2,90
SUEZ	FR	21,65	-2,83
TELECOM ITALIA	IT	8,04	-0,99
TELEFONICA	ES	9,10	-2,36
TIM	IT	4,46	-1,55
TOTAL FINA ELF	FR	146,80	-1,81
UNIFREDDO ITALIAN	IT	3,91	-1,76
UNILEVER CVA	NL	60,80	-0,82
VIVENDI UNIVERSAL	FR	13,92	-2,32
VOLKSWAGEN	AL	45,73	-1,97
<b>ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)</b>			
<b>HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)</b>			

## MARCHÉ DES CHANGES 12/9, 12h03

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$) :		0,83288	<b>0,97615</b>	1,55590	0,66554
TOKYO (¥) :	120,06500		<b>117,21000</b>	186,79000	79,90412
PARIS (€) :	1,02455	0,85325		1,59395	0,68180
LONDRES (£) :	0,64271	0,53536	<b>0,62725</b>		0,42775
ZURICH (FR. S.) :	1,50255	1,25150	<b>1,46655</b>	2,33780	

### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4235	7,4302
COURONNE NORVÈGE	7,3640	7,3700
COURONNE SUÉDOISE	9,1700	9,1760
COURONNE TCHÉQUE	29,6555	30,1589
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7671	1,7711
DOLLAR CANADIEN	1,5403	1,5410
DOLLAR HONGKONG	7,6100	7,6610
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0535	2,0571
FORINT HONGROIS	243,2767	244,1336
LEU ROUMAIN	32170,0000	32234,0000
ROUBLE	30,8938	30,9194



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER		
<b>ROYAUME UNI</b>								
	FTSE 100 Index	4143,50	12/9 -1,60	5362,29	4/1	3625,89	24/7	14,70
	FTSE techMark 100 index	747,05	12/9 -1,75	1569,61	4/1	704,92	24/7	
<b>SUÈDE</b>								
	OMX	524,56	12/9 -1,53	878,88	4/1	468,52	24/7	20,80
<b>EUROPE</b>								
HONGRIE	Bux	7501,49	12/9 -1,70	9019,42	7/5	6546,35	26/7	10,10
ISLANDE	ICEX 15	1298,98	11/9 -0,09	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1087,62	12/9 -1,99	1486,22	28/1	1026,65	26/7	
TCHÈQUE	Exchange PX 50	450,00	12/9 -0,82	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	346,94	11/9 0,98	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	5150,20	12/9 -1,92	6740,60	17/5	5490,50	26/6	17,30
TURQUIE	National 100	9293,93	12/9 0,27	15071,83	8/1	8514,03	3/7	14,00
<b>AMÉRIQUES</b>								
ARGENTINE	Merval	386,14	11/9 2,47	471,33	6/2	267,73	14/6	27,30
BRÉSIL	Bovespa	10182,22	11/9 2,23	14495,28	18/3	9016,73	14/8	7,90
CANADA	TSE 300	6618,30	11/9 1,13	7922,70	7/3	5992,14	24/7	18,80
CHILI	Ipsa	85,83	12/9 0,69	109,37	4/1	79,19	24/7	14,80
<b>ÉTATS-UNIS</b>								
	Dow Jones ind.	8581,17	11/9 -0,25	10673,09	19/3	7532,66	24/7	18,50
	Nasdaq composite	1315,45	11/9 -0,35	2098,87	9/1	1192,42	24/7	37,60
	Nasdaq 100	946,40	11/9 -0,14	1710,22	9/1	856,34	5/8	37,30
	Wilshire 5000	8610,82	12/9 -0,04	10983,40	19/3	7396,62	24/7	

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 12 septembre 11h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm.

NOUVEAU MARCHÉ

11/9 : 7,39 millions d'euros échangés

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Advertisement for Volkswagen Polo featuring a car image, the text 'A servir frais', and 'Nouvelle Polo Climatisée pour 1€\*

SECOND MARCHÉ

11/9 : 17,53 millions d'euros échangés

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 12/9 à 11h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var.

# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

Les populations de grands gibiers ne cessent d'augmenter en France depuis l'instauration des plans de chasse destinés à **PROTÉGER LES CERFS ET LES CHEVREUILS**. Seuls les tableaux de chasse permettent

de mesurer cette croissance démographique. Ils mettent en évidence **UN DÉFICIT DE PRÉLEVEMENTS** entre les autorisés et les réalisés, une carence dans l'efficacité de la chasse qui aggrave les surpopulations.

Les organismes de gestion de la chasse (ONCFS) et de la forêt (ONF) tentent d'instaurer des **BIO-INDICATEURS** afin de mieux analyser l'équilibre entre faune et flore. En attendant, les dégâts provoqués par les sangliers augmentent, en particulier dans le Var. Des voix s'élèvent pour **RESTAURER L'IMAGE DE LA CHASSE** en tant qu'instrument du maintien de l'équilibre entre l'homme et la nature.

## L'envolée démographique du gros gibier menace l'équilibre biologique

Chevreaux, cerfs et sangliers prolifèrent depuis une dizaine d'années. La chasse ne parvient plus à jouer son rôle régulateur entre faune sauvage, forêt et flore. Le financement occasionné aux agriculteurs risque de devenir problématique

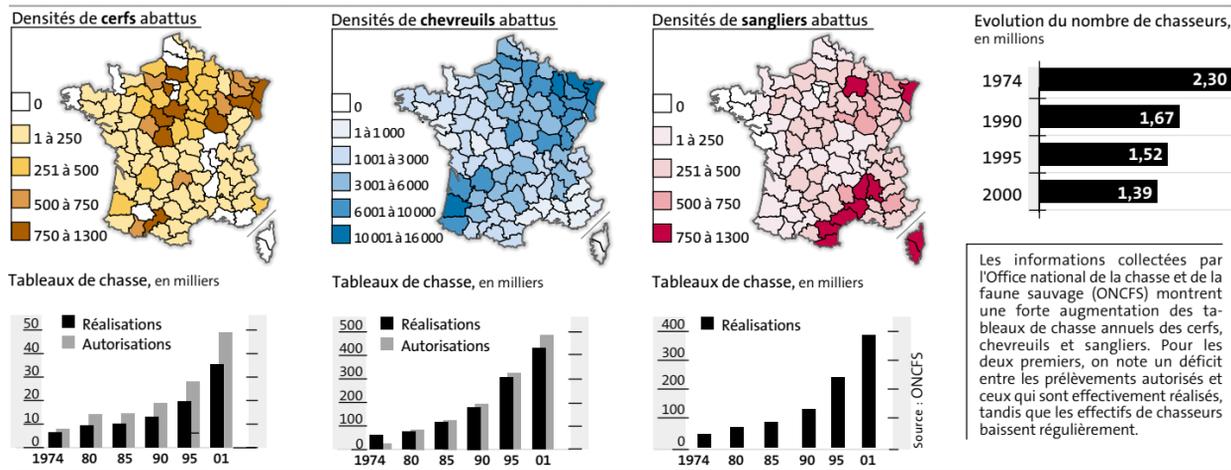
LE TERRITOIRE français connaît une explosion incontrôlée des populations de grand gibier. Une situation paradoxale dans un pays ayant institué en 1963 le système des plans de chasse, généralisé en 1979 à tous les départements pour protéger les cerfs, chevreuils, chamois, mouflons ou isards. Depuis cette époque, les populations n'ont cessé d'augmenter, et la pente de la courbe s'est nettement accentuée au cours des dix dernières années.

L'évaluation des populations de grand gibier en France repose sur les informations collectées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) dans le cadre des tableaux de chasse. Lors de la saison 2000-2001, les prélèvements cynégétiques ont concerné 430 262 chevreuils (+ 5,3 % par rapport à 1999-2000), 382 518 sangliers (+ 24,7 %) et 35 305 cerfs (+ 6 %). Certes, ces chiffres ne recensent pas directement les populations, dont le comptage n'est réalisé qu'à petite échelle, mais ils reflètent leur régulière augmentation.

### SURPOPULATIONS

Au cours des vingt dernières années, les tableaux de chasse annuels des chevreuils et des sangliers ont été multipliés par 6 et celui des cerfs par 3,6. Instaurés pour protéger des espèces menacées de disparition, les plans de chasse se révèlent inadaptés à la régulation des surpopulations. Pour preuve, la différence entre les autori-

### LA CROISSANCE DES TABLEAUX DE CHASSE REFLECTE CELLE DES POPULATIONS



sations de prélèvement et leurs réalisations. L'an dernier, les chasseurs avaient l'autorisation de tuer 49 000 cerfs, soit près de 14 000 de plus que le tableau de chasse effectivement réalisé. Cet écart de 40 % accélère l'augmentation des effectifs de cerfs. Le phénomène concerne également les chasses du chevreuil (déficit de 13 %), du chamois (12 %), du mouflon (29 %) ou de l'isard (32 %). Le sanglier, pour lequel aucun plan de chasse limitant les prélèvements n'est établi, est loin d'échapper à l'envolée des effectifs. Il a étendu son territoire à l'en-

semble des départements français, y compris les régions de montagne.

Cette évolution pose de sérieux problèmes en matière d'équilibre biologique et d'augmentation des dégâts sur les cultures. A la direction générale de l'Office national des forêts (ONF), Renaud Klein, responsable chasse, pêche et faune sauvage, qualifie la situation de « grave ». Pour lui, les surpopulations de gros gibier, parfois supérieures au double de la densité d'équilibre, « remettent en cause la gestion durable de la forêt ». Les dégâts les plus importants sont

provoqués par l'abrutissement, c'est-à-dire la consommation de nourriture végétale par les cerfs et les chevreuils. Certaines de leurs pratiques, comme le fait de froter les bois lors de leur repousse pour faire tomber les velours qui les entoure, « écorcent la tige des arbres jeunes ». D'où une dégradation de la capacité de renouvellement de la forêt. « Les essences de base comme les hêtres et les chênes sont touchées », indique-t-il.

Cette surpopulation pourrait donc avoir un impact sur la biodiversité, avec le risque de voir disparaître

certaines essences « plus consommées que d'autres » et en quantité inférieure (érables, merisiers, frênes).

### « PRESSION FLORISTIQUE »

Pour prendre la mesure exacte de la situation, l'ONF comme l'ONCFS développent des bio-indicateurs fournissant des informations précises, à la fois sur la démographie des animaux et sur l'état de la forêt. Michel Vallence plaide pour la mesure du taux de fécondité et du poids des jeunes de l'année, données « corrélées avec l'état d'équili-

bre entre les animaux avec leur milieu », précise-t-il. Plus la nourriture est abondante, plus les portées seront importantes et mieux les faons se développeront.

Pour collecter ces informations, les sociétés de chasse doivent être équipées du matériel nécessaire, tel que des balances précises ou des instruments de mesure de la longueur des pattes ou de l'usure de la denture. Il restera ensuite à convaincre les chasseurs de réaliser de tels relevés.

De son côté, l'ONF, également favorable à la pesée des animaux tués, tente de standardiser des méthodes déjà pratiquées comme la mesure de l'indice kilométrique. « Des observateurs effectuent des parcours de 6 km à 7 km et comptabilisent le nombre d'animaux qu'ils voient », explique Renaud Klein. D'où l'obtention d'un taux de chevreuils, par exemple, au kilomètre parcouru. L'évolution de cette donnée d'une année sur l'autre reflète celle de la population. La précision de la mesure dépend de la rigueur et de la régularité des parcours effectués. L'ONF réalise également des mesures directes de la « pression floristique », révélatrices de la consommation des cervidés. Des zones choisies de forêts de quelques mètres carrés, les placettes, sont analysées en détail pour mesurer l'impact de la nourriture des cervidés sur la forêt.

Pour Renaud Klein, le retour à l'équilibre entre la faune et la flore ne passe pas uniquement par la maîtrise des populations. « Nous tentons également d'augmenter la capacité d'accueil de la forêt par une meilleure gestion sylvicole », indique-t-il. A l'ONCFS, Michel Vallence, directeur des études et de la recherche, analyse le cas du cerf comme le résultat « de plans de chasse trop complexes qui distinguent, outre les catégories -jeune, biche et mâle-, des subdivisions à l'intérieur des mâles ». Pour le chasseur posté, il devient très délicat de prendre la décision de tirer. Parallèlement, certaines pratiques comme la chasse en battue, appréciées dans les départements du Sud, « font sortir le gibier de son territoire alors que la chasse à l'affût ou à l'approche le perturbe moins et se révèle plus efficace », explique Michel Vallence.

L'explosion démographique du grand gibier provoque une profonde remise en cause de la chasse. Une approche plus scientifique semble nécessaire, afin de restaurer l'équilibre écologique. De loisir controversé, la chasse pourrait devenir un véritable instrument de maintien de l'harmonie entre l'homme et la nature.

José Lenzini

Michel Alberganti

### Des chasseurs sachant chasser

Le nombre de chasseurs diminue en France de 2 à 3 % l'an. Il est ainsi passé de 2,3 millions à son apogée, en 1974 à 1,4 million en 2000. Malgré l'absence de statistiques nationales, l'âge moyen des chasseurs semble augmenter, ce qui expliquerait en partie la baisse du nombre de pratiquants. Néanmoins, ce phénomène ne semble pas encore toucher la chasse du grand gibier. Ce n'est donc pas ce phénomène qui peut expliquer les déficits de prélèvements par rapport aux plans de chasse. Serait-ce l'efficacité des pratiquants ? Outre la complexité des règlements, la qualité de tir pourrait contribuer à l'expliquer. Pour l'instant, les épreuves d'obtention du permis de chasser, examen instauré en 1976, restent essentiellement théoriques. La formation pratique est axée sur la sécurité à l'égard d'autrui afin d'éviter le tir hors vue et pour pousser à l'identification préalable du gibier. Rien, en revanche, sur la précision du tir, qui évite de blesser et optimise le tableau de chasse.

## Dans le Var, le sanglier s'est adapté à merveille au milieu naturel

### TOULON

de notre correspondant

Le sanglier aime le Var, même si la réciproque est très discutable. Deuxième département français au niveau des espaces boisés (70 % du territoire), il constitue un lieu d'accueil particulièrement prisé de ces animaux débouillonnés, à portée de bauge, ont de quoi se nourrir en raisins ou céréales. Avec l'entrée en vigueur de la loi de 1968 supprimant le droit d'affût aux agriculteurs pour le remplacer par une indemnisation amiable, ces derniers ont assisté, impuissants, à une augmentation des dégâts dans leurs cultures au cours des dix dernières années.

Si 18 000 bêtes sont tuées chaque année, on estime à près de 40 000 celles qui peuplent les taillis et les feuillus varois. Et, pour couronner le tout, les sangliers se plaisent sous les latitudes méridionales. Alors que, dans les années 1980, une laie avait une portée annuelle de 3 marcassins, la famille de ce boulimique mammifère s'enrichit aujourd'hui au rythme de 3 portées, de 5 petits en moyenne, tous les deux ans. « Cette double situation explique l'explosion des dégâts qu'on constate sur les vignes au débouillage d'avril et à la récolte, sur les céréales, et plus particulièrement les maïs, cultures à haute valeur ajoutée avec des coûts atteignant 3 800 euros à l'hectare », explique Eric Paul,

un jeune agriculteur qui siège à la commission des dégâts causés par les gibiers, à laquelle participent les responsables de la direction départementale de l'agriculture, les organisations professionnelles et la fédération des chasseurs.

Les 25 000 chasseurs varois payent ainsi, via leur fédération, près de 500 000 € d'indemnisation par an. Et ils en seraient en partie responsables. Moins enclins que par le passé à la « battue aux cochons », ils ne lui consacrent en moyenne que deux jours sur sept, alors que sa chasse est autorisée toute la semaine, hormis le mercredi. La préfecture du Var a même étendu la période de chasse au sanglier du 15 août à la fin février, avec des possibilités de prolongation en mars, alors qu'elle n'est autorisée que du 8 septembre à la fin janvier sur le reste du territoire.

### DIALOGUE AVEC LES AGRICULTEURS

Mais rien n'y fait. Comme l'explique Philippe Blachère, directeur adjoint de la direction départementale de l'agriculture, « nous avons à cœur, depuis deux ans, de mettre en place des mesures permettant de régler au mieux les problèmes et de réinstaurer un dialogue entre agriculteurs et chasseurs, mais il faut que ces derniers se saisissent du problème. Ils revendiquent un rôle dans la gestion de la nature et des espèces cynégétiques, mais il faut l'as-

sumer jusqu'au bout. Au-delà du loisir, les chasseurs doivent intégrer la logique de limitation du dégât et les intérêts des agriculteurs. Il faut qu'ils chassent plus et qu'ils éloignent les animaux des terres cultivées en gérant les battues ».

D'autant que les sangliers s'adaptent à la situation, n'hésitant pas à fréquenter les résidences secondaires ou principales, à retourner les pelouses et à finir les écuilles des chiens. Mais, comme le fait remarquer Philippe Blachère, « il faut se demander si ce sont les sangliers qui se sont rapprochés des hommes ou le contraire... ». De là à penser que les cochons sauvages se sont « sociabilisés » à force de proximité ou de croisements avec des animaux domestiques, il n'y a qu'un pas.

Gilbert Valet refuse de le franchir. Pour ce chercheur retraité de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) qui étudie depuis trente ans le comportement de ces suidés, « c'est un animal de très grande adaptabilité, seul mammifère que l'on trouve dans la taïga et dans le Sud marocain. Sur le plan génétique, il n'a pas changé depuis 20 000 ans. Par contre, il a profité de la déprise agricole », particulièrement sensible dans le Var, où le nombre d'exploitations est passé de 11 000 à 7 600 depuis 1990.

Simon Charbonneau, président de l'Ancer, maître de conférences en droit de l'environnement

## « Faute de prédateurs, la chasse est indispensable »

**Vous avez créé l'Association nationale pour une chasse écologiquement responsable (Ancer). Pensez-vous que les surpopulations actuelles de sangliers et de cervidés résultent d'un défaut de gestion ?**

Dans les années 1960, le grand gibier était très rare. Les plans de chasse de l'époque ont bien géré ces populations grâce à une baisse des prélèvements. Mais la gestion de la pénurie et celle de l'abondance ne nécessitent pas la même approche. Les chasseurs ne sont pas responsables de cette situation car ils y étaient mal préparés.

L'explosion actuelle des populations trouve ses racines dans la déprise agricole. Lorsque les surfaces cultivées étaient plus grandes, la pression exercée par la population rurale sur ce gibier était très forte, ce qui enrayait toute prolifération. Aujourd'hui, d'immenses zones en friche servent de refuges aux sangliers auxquels, par ailleurs, la culture intensive du maïs fournit de la nourriture en abondance. Dans les régions méridionales, les

chênes verts colonisent d'anciennes terrasses cultivées. Les sangliers y trouvent des espaces dégagés riches en nourriture. Des pratiques mal maîtrisées ont aussi joué un rôle : l'agrainage [action d'appâter avec du grain] des animaux sauvages dans des chasses privées a contribué au déséquilibre, tout



« Il faut des chasseurs plus efficaces et mieux formés. Attirer les jeunes et sortir de cette caricature du chasseur aviné »

comme l'élevage de cochongliers, ces hybrides de cochons et de sangliers qui se reproduisent plus vite.

**Quel doit alors être le rôle des chasseurs ?**

Il faut des chasseurs plus efficaces et mieux formés. Attirer les jeunes et sortir de cette caricature du chasseur aviné. Le chasseur doit avoir une formation plus poussée et une meilleure connaissance de la faune et de la flore. La chasse

doit exercer une fonction de régulation des excès de populations. Les grands gibiers n'ayant plus de prédateurs, la chasse est indispensable pour maintenir un équilibre écologique. Mais il ne faut pas la réduire à cette fonction de régulation. Elle présente avant tout un caractère culturel. Regardez l'expérience du canton de Genève. Pour des raisons idéologiques, la chasse y a été interdite. Ce sont des gardes, au statut de fonctionnaire, qui sont payés pour effectuer les prélèvements d'animaux sans aucune passion. En France, ce sont les chasseurs qui payent pour chasser.

**Le nouveau permis de chasser introduit pourtant de nouvelles notions dans l'exercice de la chasse. Quelles mesures sont encore nécessaires ?**

Les chasseurs ont besoin d'école de tir pour s'améliorer. La formation prodiguée au sein des fédérations ne devrait pas se limiter à la simple délivrance d'un permis de chasser, mais assurer une formation permanente et continue. Les modes de chasse doivent aussi

s'adapter et changer. Culturellement, les chasseurs méridionaux n'acceptent pas l'usage du mirador pour les grands gibiers et préfèrent les battues, beaucoup moins efficaces. Il faudrait populariser la chasse à l'affût ou l'approche silencieuse, privilégiant ainsi les méthodes les plus adaptées à la situation actuelle de surpopulation.

**Moins de chasseurs et plus de dégâts. L'économie de la chasse rentre-t-elle dans un cercle vicieux ?**

Seuls les dégâts commis sur les cultures sont indemnisés aux agriculteurs. Mais on omet ceux qui portent atteinte à la biodiversité dans les réserves ou les parcs. Puisque la faune sauvage est considérée comme patrimoine national, la collectivité devrait participer au financement auprès des victimes. Les sociétés de chasse qui se seraient révélées incapables à réaliser leurs plans de chasse seraient, elles aussi, mises à contribution.

Propos recueillis par Guillaume Jousset

## Le fragile système d'indemnisation des dégâts

**LES CHASSEURS** déboursent 21,5 millions d'euros par an pour indemniser les dégâts commis par le gibier sur les récoltes, qui proviennent, selon les dernières estimations, à 80 % des sangliers et à 20 % des cervidés. Ces indemnités commencent à 76 euros, le minimum, et peuvent atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les cultures à forte valeur ajoutée (horticulture, vigne). S'y ajoutent les 10 millions d'euros destinés aux mesures de prévention.

Ces sommes sont essentiellement financées par la vente de timbres « grand gibier » départementaux (7,5 à 75 euros pièce) dont les chiffres globaux ne sont pas communiqués. S'y ajoutent les taxes sur les plans de chasse et la vente de bracelets qui rapportent environ 12,6 millions d'euros. Enfin, certains chasseurs payent des timbres « grand gibier » nationaux à 40 euros pièce, qui rapportent environ 4,4 millions d'euros.

Un système complexe, qui risque de se trouver en difficulté, comme le confirme Benoît Guibert, chef du service des dégâts à la Fédération natio-

nale de la chasse : « La diminution du nombre de chasseurs n'influe pas directement sur le financement des dégâts car elle est compensée par l'augmentation du prix des timbres et des taxes sur les plans de chasse. Néanmoins, un coût trop élevé de la chasse au grand gibier peut conduire le chasseur à délaisser cette pratique. »

La situation deviendrait alors périlleuse : une baisse des prélèvements de gros gibiers conduirait à une augmentation des dégâts. D'où des indemnisations en croissance mais des ressources en diminution...

Sur le terrain, les initiatives en matière de prévention se multiplient : « Les chasseurs posent des clôtures pour protéger les cultures sensibles. Ils mettent également des terres en jachère pour fournir de la nourriture aux animaux et éviter le ravage des cultures », souligne Benoît Guibert. Une prévention qui, si elle n'enraye pas de manière significative l'augmentation des dégâts, témoigne en tout cas de l'urgence de la situation.

G. J.

# Des physiciens tentent de mesurer la vitesse de la gravité

Grâce à une rare conjonction astronomique, des chercheurs veulent vérifier la théorie de la relativité générale qui prévoit que la gravité se propage à la même vitesse que la lumière

**SOUVIS** depuis toujours à la gravité, nous ne songeons guère à approfondir notre compréhension de ce phénomène trop évident. Une composante de ce mécanisme échappe particulièrement à l'entendement : la vitesse à laquelle la gravité se propage. Dans ses *Principes mathématiques de philosophie naturelle* publiés en 1687, Isaac Newton expliqua notamment sa théorie de la gravitation, selon laquelle tous les corps s'attiraient avec une force inversement proportionnelle au carré de la distance qui les sépare. Le savant anglais sous-entendait alors que cette force s'exerçait instantanément.

Le premier à envisager que la gravitation puisse se propager à une vitesse finie fut le Français Pierre-Simon de Laplace, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une idée qui impli-

quait que le phénomène était observable. En énonçant sa théorie de la relativité générale, un siècle plus tard, Albert Einstein prédit que la vitesse de propagation de la gravité égalait celle de la lumière, soit 300 000 kilomètres par seconde.

Pour donner un exemple simple de ce que cela signifie, si un prestidigitateur cosmique escamotait le Soleil autour duquel la Terre tourne en raison de l'attraction qu'exerce notre étoile, il se passerait environ huit minutes et demie avant que notre planète soit à la fois plongée dans le noir et libérée de son lien gravitationnel.

Huit minutes et demie, soit le temps que mettent la lumière et la force de gravité pour parcourir les 150 millions de kilomètres nous séparant du Soleil.

Dimanche 8 septembre, une équipe internationale d'astronomes a profité d'une conjonction céleste assez rare pour tenter de vérifier la prédiction d'Einstein et de mesurer la vitesse de propagation de la gravité.

## DÉVIÉ PAR JUPITER

Ce jour-là, la planète Jupiter est passée très près d'un quasar – nommé J0842 + 1835 –, ce qui ne se produit en moyenne que tous les dix ans. Se présentant au premier regard comme des étoiles, les quasars s'avèrent en réalité des noyaux actifs de galaxies et constituent les objets les plus lointains de l'Univers, souvent situés à plusieurs milliards d'années-lumière. Le 8 septembre, Jupiter n'a donc pas à proprement parler frôlé J0842 + 1835 – puisque cet objet

est extrêmement distant – mais plutôt le rai de lumière que ce quasar a émis vers la Terre.

Or, la théorie de la relativité prévoit – et cela a été vérifié par l'expérience à de nombreuses reprises – que la force de gravité émise par la masse de Jupiter défléchisse légèrement ledit rayon lumineux. Le but des chercheurs consistait donc à mesurer l'infime déplacement apparent dans le ciel du quasar, mesure de laquelle il sera selon eux possible d'extraire la vitesse de la gravité.

Pour mener à bien cette expérience, dont les résultats ne seront connus qu'en novembre, il a fallu mobiliser le Very Long Baseline Array (un réseau de dix radiotélescopes de 25 mètres de diamètre répartis sur des milliers de kilomètres, d'Hawaï aux îles Vierges en

passant par le continent nord-américain) et le grand radiotélescope allemand de 100 mètres de diamètre situé à Effelsberg. L'intérêt de ce dispositif intercontinental est d'augmenter la précision de la mesure en couplant les ondes reçues dans des endroits différents.

L'initiateur de cette expérience de grande envergure, Sergueï Kopeïkine, professeur de physique à l'université de Columbia (Missouri), l'a justifiée en affirmant que la mesure de la gravité « n'a jamais pu être directement mesurée ».

Ce que conteste le Français Thibault Damour, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) et spécialiste de physique théorique : « Cela a déjà été fait grâce à l'observation des pulsars binaires, qui sont des couples d'étoiles à neutrons tournant l'une autour de l'autre. On a remarqué que ces systèmes s'accéléraient. Il se passe la chose suivante : la force de gravité qui agit sur les deux corps ne s'exerce pas le long de la droite qui les relie, mais – en raison de la vitesse finie de la propagation de la gravité et du déplacement des objets – elle est un peu décalée sur l'arrière des étoiles à neutrons. »

Ce phénomène a, en quelque sorte, tendance à les tirer en arrière, à les ralentir. En raison de la conservation du moment cinétique, cela a pour conséquence directe de descendre les étoiles à neutrons sur une orbite plus basse et de les faire tourner plus vite l'une autour de l'autre, à l'instar du patineur qui accélère sa rotation en repliant ses bras lors d'une pirouette.

« Nos calculs sur les pulsars binaires ont montré que la vitesse de propagation de la gravité coïncide avec la vitesse de la lumière à moins d'un dixième de pourcent, souligne Thibault Damour. C'est déjà une confirmation expérimentale très directe. Je refuse donc de dire que l'expérience de Sergueï Kopeïkine est la plus directe ou la première d'autant plus que je ne suis pas sûr que l'effet qu'elle mesure soit imputable à la vitesse de propagation de la gravité. Elle est néanmoins intéressante en ce sens que le test qu'elle a effectué n'avait jamais été fait auparavant et qu'il s'agit d'une nouvelle confirmation de la théorie d'Einstein. »

Jean-Yves Nau

Pierre Barthélémy

# Un médicament anti-inflammatoire trop vite plébiscité

L'efficacité du Vioxx, qui doit recevoir le prix Medec 2002, fait l'objet d'une vive controverse

**LE PROFESSEUR** Alain Grimfeld, conseiller auprès de Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, devait remettre solennellement, jeudi 12 septembre, lors d'un déjeuner organisé au Sénat, le Prix du « médicament de l'année », dans la catégorie « recherches internationales », au Vioxx de la multinationale pharmaceutique américaine Merck Sharp and Dohme-Chibret (MSD).

Cette remise officielle du prix Medec 2002 doit faire suite au vote de 6 201 médecins généralistes ayant participé, en mars dernier, au Salon du Medec. Elle récompense une catégorie émergente de médicaments qui, s'ils connaissent un très grand succès auprès du corps médical, sont depuis peu au

centre d'une vive controverse (*Le Monde* du 20 juin).

Comment en est-on arrivé là ? « Le Vioxx n'a pas été choisi de manière aléatoire. C'est bel et bien ce médicament qui a été élu par les praticiens », expliquent les responsables du Salon du Medec. Entre la tenue du Medec et la remise du prix, plusieurs informations sont venues ternir l'aura naissante des molécules de la nouvelle classe dite des « coxibs », médicaments anti-inflammatoires qui auraient pour propriété de provoquer moins de lésions et d'ulcères digestifs, ou même de les supprimer.

Auparavant, il y eut notamment l'affaire du Celebrex, nom commercial du celecoxib, de la multinationale Pharmacia. Commercialisé en France en mai 2000 et remboursé

par la Sécurité sociale à un prix très élevé (environ quatre fois celui des anti-inflammatoires traditionnels), le Celebrex fait, depuis juin, l'objet d'une enquête de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps). Le même travail est diligenté à l'échelon européen par l'Agence européenne du médicament.

## RISQUES D'ACCIDENTS

Les autorités sanitaires reprochent au fabricant du Celebrex d'avoir biaisé certains résultats de manière à vanter les vertus de cette molécule de manière induue. Plus généralement, c'est la place des coxibs qui est directement mise en cause, comme en témoignent les articles que publie, dans son numéro daté de septembre, le mensuel

*Prescrire*, revue de formation médicale et pharmaceutique continue indépendante de l'industrie. *Prescrire* rappelle que l'arrivée en France du Vioxx parmi les médicaments remboursables en 2001 a fait baisser les parts de marché de Celebrex, les deux concurrents étant à peu près à égalité au hit parade des prescriptions et des dépenses médicamenteuses de la Sécurité sociale.

Pour *Prescrire*, le Vioxx et le Celebrex, comme les autres médicaments anti-inflammatoires, exposent « au risque d'aggravation d'une hypertension artérielle ou d'une insuffisance cardiaque ». Les dernières données disponibles laissent craindre que le Vioxx présente « un risque accru d'accident cardiovasculaire grave ». Pour les responsables de *Prescrire*, il faut au plus vite obtenir que les professionnels et les patients avisés se réfèrent à des sources d'informations indépendantes, que les agences du médicament soient transparentes et exigeantes en matière de niveau de preuve. Il faudrait, enfin, que les financements de la recherche émanent bien plus de la sphère publique que de l'industrie pharmaceutique.

**Le Monde**  
SEPTEMBRE 2002

**LA PROSTITUTION HORS LA LOI ?**  
FAUT-IL PUNIR LES CLIENTS OU ROUVRIRE LES MAISONS CLOSÉS ?  
LES POINTS DE VUE D'ELISABETH BADINTER ET DE GISELE HALIMI. LES TÉMOIGNAGES DE CLAIRE, CELIA, MANUELA ET SYLVANA, PROSTITUÉES À LYON

**NEW YORK**  
Messages d'adieu, messages d'amour  
APPELS TÉLÉPHONIQUES ET E-MAILS : LES DERNIERS MOTS DES VICTIMES PIÉGÉES DANS LES TWINS. UN AN APRÈS LE 11 SEPTEMBRE, RECONSTITUTION DES 102 DERNIÈRES MINUTES DE VIE DANS LE WORLD TRADE CENTER

**MESSIER**  
L'histoire vraie  
Luttes d'influence, trahisons, pressions politiques, erreurs de communication et effondrement de l'action : le récit des six mois qui ont provoqué la chute du patron de Vivendi Universal.

N° 21

3 €

MAGAZINE MENSUEL 3 €

# Deux nouveaux fossiles dans la vallée de Neander

**DES PALÉONTOLOGUES** ont découvert les restes de deux nouveaux squelettes d'hommes de Neanderthal, dans la vallée de Neander, près de Düsseldorf, en Allemagne, où fut trouvé le premier fossile de ce type d'hominidés en 1856. Lundi 9 septembre, Ralf Schmitz, chercheur à l'université de Tübingen, a annoncé avoir identifié avec certitude comme ayant appartenu à des Néandertaliens cinq fragments d'os provenant des bras d'un adulte ainsi qu'une dent de lait d'un enfant, mis au jour en 2000. Ce site de fouille avait été redécouvert en 1997 après plus d'un siècle d'oubli : la grotte où avaient été déterrés les premiers ossements avait été détruite à l'explosion.

Ralf Schmitz et son collègue Jürgen Thissen avaient déjà annoncé, en septembre 2000, la découverte d'un fémur et un d'os zygomatique, attribués au squelette de 1856. Les ossements des deux nouveaux squelettes datent eux aussi de 42 000 ans. L'adulte, de constitution beaucoup plus gracile, pourrait être une femme. – (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ **THÉRAPIE GÉNIQUE : en inactivant un gène dans des cellules cardiaques**, des chercheurs de l'école de médecine de l'université du Maryland pourraient créer des « pacemakers biologiques ». Dans la revue *Nature* du 12 septembre, Junichiro Miake et ses collègues expliquent avoir introduit une modification génétique dans des cellules cardiaques qui, injectées dans le ventricule de cobayes, ont spontanément engendré une activité électrique rythmée. Les chercheurs estiment que leur procédé pourrait un jour « être utile dans la création de pacemakers biologiques », substitués aux stimulateurs artificiels.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le géant japonais du matériel photographique Fuji Photo Film** a annoncé mardi 10 septembre avoir conçu une fibre optique en plastique permettant aux ménages de constituer des réseaux de communication haute vitesse à très bas prix. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai*, le coût d'installation serait dix fois moindre qu'actuellement et la nouvelle fibre pourrait être commercialisée avant avril 2003. Elle mesure 500 microns de diamètre, contre 10 microns (10 millièmes de mètre) pour la fibre de verre actuelle. – (AFP.)

■ **INFORMATIQUE : un virus baptisé Chet exploite le drame du 11 septembre**. Révélé par des éditeurs de logiciels antivirus, il se présente sous la forme d'un message dont l'objet est « All people !! » et dont l'expéditeur est main@world.com. L'exécution du fichier joint (« 11september.exe ») déclenche l'infection. Un long message commençant par « Dear ladies and gentlemen ! The given letter does not contain viruses and is not Spam » accuse les Etats-Unis de collusion avec Al-Qaïda. Exécuté sous Windows, le fichier joint provoque la réplique du message vers les adresses contenues dans le répertoire de la victime et diffuse des informations sur l'ordinateur infecté.

■ **BIO-TERRORISME : l'Institut Pasteur de Paris dispose d'une cellule d'intervention sur le bio-terrorisme**, créée à la suite des attentats du 11 septembre 2001. L'institut a également intensifié ses recherches sur les agents biologiques potentiellement utilisables pour contaminer la population afin d'être en mesure de les détecter et de les identifier. Sept des 22 centres nationaux de référence (CNR) gérés par l'Institut Pasteur sont directement concernés par ce problème. – (AFP.)

■ **ESPACE : le successeur du télescope Hubble s'appellera James Webb**, l'un des premiers patrons de la NASA, l'agence spatiale américaine créée en 1958. Deuxième directeur, de 1961 à 1968, James Webb a participé au programme Apollo d'exploration humaine de la Lune. Il a aussi lancé un important programme de recherche spatiale se traduisant par 75 lancements non habités pendant sa présidence. – (AFP.)

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

**Jeu concours d'anglais**

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour jusqu'au 21 septembre (Le Monde daté 22-23 septembre)

Questions du Monde daté 13 septembre 2002 :

- 1 L'expression "chuck it away !" signifie :  
– jette-le à la poubelle ! – garde-le soigneusement !  
– n'y touche pas !
- 2 Quand on parle de "livres pour enfants" en anglais, on parle de :  
– children books – children's books – childrens' books
- 3 Pour les Européens, un "Yankee" est un Américain. Aux Etats-Unis, ce mot désigne :  
– Un Américain des Etats du Nord – Un Américain des Etats du Sud – Un Américain du "Middle West"

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 16 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)  
Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8). Le règlement est disponible chez maîtres Garbin et Guinat, traiteurs de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

ROBERT & COLLINS  
SENIOR

nouvelle édition 2002-2003 revue et augmentée

# L'OGC Nice est davantage qu'un leader de circonstance

**Football** • En battant l'Olympique de Marseille (2-0), les Niçois ont conservé la première place du classement de Ligue 1 et prouvé que, même si leur présence à ce niveau était le produit d'un petit miracle, ils n'usurpaient pas leur position actuelle

## NICE

de notre envoyé spécial  
Dans les vestiaires du stade du Ray, mercredi 11 septembre, les footballeurs de l'OGC Nice sont presque las de devoir confier ce qu'ils ressentent. En cette fin d'après-midi, ils se sont imposés à l'arraché face à l'Olympique de Marseille (2-0) grâce à des buts du Brésilien Everson (52<sup>e</sup>) et du Togolais Adeganmi Olufade (82<sup>e</sup>). Pour la troisième journée consécutive, les voilà en tête du classement de Ligue 1, à égalité de points avec l'AJ Auxerre.

Devant les micros, les joueurs au maillot frappé d'un aiglon ont l'impression de répéter ce qu'ils ont déjà dit la semaine précédente et celle d'avant, mais qu'importe. Non, ils ne s'attendaient pas à un début de saison aussi tonitruant. Oui, les soubresauts financiers de l'été, qui faillirent conduire le club à une rétrogradation en National, les ont « renforcés ». Oui, tous ont une revanche à prendre. Oui, le chemin est encore long jusqu'à l'objectif affiché : le maintien en L1.

Au soir de la 4<sup>e</sup> journée, le

24 août, l'entraîneur Gernot Rohr avait déclaré que son équipe était « leader par accident ». Les Niçois devaient alors leur rang à la faillite des grosses cylindrées du championnat ainsi qu'à un calendrier favorable puisqu'ils avaient affronté à domicile deux autres promus, Le Havre et Strasbourg, puis une équipe en plein doute, Lille, et enfin Montpellier. Qu'en serait-il face au Paris-SG et contre l'OM, leurs deux prochains adversaires ? L'aventure connaîtrait-elle un coup d'arrêt ?

Eh bien non. Le nul obtenu le 31 août au Parc des Princes (1-1) et la victoire contre Marseille ont prolongé l'embellie. Gernot Rohr a beau insister sur le caractère « précaire » de cette situation et rappeler que son effectif « a été épargné par les blessures et les suspensions », le « Gym » n'occupe pas la tête du championnat par défaut.

« Nous sommes sans doute une équipe plus complète qu'on veut bien le dire, souligne le capitaine José Cobos. Nous avons gagné nos matches en affichant un visage différent à chaque fois. Mais bon, le discours va pas changer pour autant. Notre

objectif, c'est de nous maintenir en Ligue 1 et de donner de la joie aux supporters. Restons-en là pour le moment. »

« Nous n'avons disputé que six matches, tempère de son côté le milieu de terrain Eric Roy. Il en reste plus de trente à jouer et il y a encore neuf mois de compétition. Ne nous emballons pas. Et surtout, ne nous prenons pas pour ce que nous ne sommes pas. » A l'heure où le football professionnel voit fondre ses recettes publicitaires et télévisuelles, le miracle niçois pourrait presque tenir du modèle.

## LE RETOUR DES BANNIS

Acculé par les dettes (4,26 millions d'euros) il y a encore trois mois, avant qu'un triumvirat d'investisseurs n'injecte de l'argent frais (3 millions d'euros), le club des Alpes-Maritimes présente l'originalité d'avoir modifié son équipe-type à 90 % sans avoir dépensé le moindre euro. Sept joueurs ont été prêtés par d'autres clubs, ce qui est le maximum autorisé par la Ligue de football professionnel (LFP), alors que trois autres joueurs ont été

recrutés gratuitement car ils étaient en fin de contrat.

Kaba Diawara est le symbole percutant de cette équipe de bannis : l'OGC Nice est ainsi le dixième club professionnel de cet attaquant de 26 ans qui « appartient » au PSG et a passé sa carrière à faire et défaire ses valises au gré d'aventures incertaines. « Nous, les joueurs prêts, on veut tout simplement démontrer qu'on sait jouer au football », lance Kaba Diawara, auteur de 5 buts depuis le début de la saison.

Revanchards, les footballeurs niçois le sont, mais pas seulement : « Ce sont aussi des joueurs qui, sur un terrain, se complètent parfaitement, indique Maurice Cohen, le nouveau président de l'OGC Nice. Gernot Rohr a réussi un amalgame parfait en recrutant des gars qu'il connaissait presque tous pour les avoir entraînés soit à Bordeaux, soit à Créteil. »

Le Brésilien Everson est de ceux-là : arrivé aux Girondins à l'âge de 21 ans, il en fut éconduit au bout de six mois car le club bordelais possédait trop de joueurs non européens. Everson entreprit alors un long périple, via la Suisse, la Belgique et l'Allemagne, où il avait fini par échouer, en division 3, sous les couleurs d'Osnabrück. « Je continuais de garder un œil sur lui, raconte Gernot Rohr. Aujourd'hui, tout le monde découvre avec surprise qu'il s'agit d'un bon joueur. Je savoure l'étonnement général. »

D'une frappe violente du pied gauche, sur un coup franc, Everson a fait basculer la rencontre de mercredi. Avant cela, les deux équipes n'avaient pas offert un spectacle digne d'un grand intérêt. Plusieurs bagarres avaient éclaté dans la tribune nord, réservée aux supporters de l'OM (six d'entre eux ont

été blessés en manipulant un pétard artisanal, selon la police), conduisant l'arbitre, Bertrand Layec, à interrompre la partie quelques minutes. A la mi-temps, les dirigeants de l'OM se sont indignés auprès des représentants de la LFP de l'absence de système de sécurité (filets de protection, caméras...) au stade du Ray, en attente de rénovation. Le calme est revenu après la pause. Aucun autre incident n'a été signalé pendant et après ce match classé à haut risque, pour lequel 500 hommes en uniforme et un hélicoptère avaient été mobilisés.

Frédéric Potet

## NICE - MARSEILLE 2-0

Championnat de France Ligue 1  
6<sup>e</sup> journée  
Stade du Ray ;  
temps doux  
15 000 spectateurs ;  
arbitre : B. Layec

## BUTS

Nice : Everson (53<sup>e</sup>), Olufade (82<sup>e</sup>)

## AVERTISSEMENTS

NICE : Bigné (32<sup>e</sup>), Cobos (74<sup>e</sup>),  
MARSEILLE : Celestini (38<sup>e</sup>), Johansen (63<sup>e</sup>)

## EXPULSION

Marseille : Meité (52<sup>e</sup>)

## LES ÉQUIPES

• NICE (entraîneur : G. Rohr)  
Gregorini • Pamarot, Cobos (cap.),  
Abardonado • Bigné (Aulancier, 67<sup>e</sup>), E. Roy,  
Pitau, Everson, Varrault • K. Diawara, Meslin  
(Olufade, 73<sup>e</sup>).  
• MARSEILLE (entraîneur : A. Perrin)  
Runje • Van Buyten, Ecker, Meité •  
Hemdani, Celestini, Olembe, Dos Santos  
(cap.), (Belmadi, 75<sup>e</sup>), Fernandez (Sakho,  
65<sup>e</sup>) • Bakayoko (Johansen, 59<sup>e</sup>), Chapuis.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE LIGUE 1 (6<sup>e</sup> JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs		Le classement													
Équipe 1	Score	Équipe 2	Points	Joués	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons	J	R			
Lyon	1	0	Lens	32	711	1	Nice	13	6	4	1	1	13	4	+9	13	0	
Juninho (32 <sup>e</sup> )						2	Auxerre	13	6	4	1	1	7	3	+4	9	1	
Nice	2	0	Marseille	15	000	3	Lyon	11	6	3	2	1	16	8	+8	15	0	
Everson (52 <sup>e</sup> ), Olufade (82 <sup>e</sup> )						4	Guingamp	11	6	3	2	1	11	6	+5	13	2	
Lille	2	1	Paris-SG	15	447	5	Bordeaux	11	6	3	2	1	6	2	+4	17	2	
Manchev (29 <sup>e</sup> , 75 <sup>e</sup> ) Ronaldinho (49 <sup>e</sup> sur pén.)						6	Monaco	9	6	3	0	3	7	4	+3	15	3	
Ajaccio	0	0	Montpellier	6	000	7	Sochaux	9	6	2	3	1	9	7	2	13	1	
Auxerre	1	0	Bastia	10	000	8	Lens	9	6	2	3	1	6	5	1	19	2	
Benjani (78 <sup>e</sup> )						9	Paris-SG	9	6	2	3	1	6	5	1	20	5	
Bordeaux	1	0	Troyes	22	536	10	Marseille	8	6	2	2	2	5	6	-1	14	1	
Darcheville (40 <sup>e</sup> )						11	Nantes	7	6	2	1	3	8	9	-1	12	2	
Le Havre	1	2	Guingamp	11	121	12	Bastia	7	6	2	1	3	6	8	-2	22	4	
Fauconnier (27 <sup>e</sup> ) Malouda (45 <sup>e</sup> +3), Eloi (67 <sup>e</sup> )						13	Strasbourg	7	6	1	4	1	7	10	-3	10	0	
Monaco	2	1	Nantes	5	000	14	Le Havre	6	6	1	3	2	4	5	-1	16	4	
Pierre-Fanfan (13 <sup>e</sup> ) S. Camara (73 <sup>e</sup> )						15	Ajaccio	6	6	1	3	2	4	6	-2	19	0	
Rennes	2	2	Sochaux	15	800	16	Lille	6	6	1	3	2	4	9	-5	14	3	
Montterrubio (85 <sup>e</sup> ) sur pén., 90 <sup>e</sup> +2 sur pén.)						17	Montpellier	5	6	1	2	3	2	5	-3	10	2	
Frau (32 <sup>e</sup> ), Mathieu (72 <sup>e</sup> )						18	Troyes	5	6	1	2	3	2	7	-5	11	1	
Strasbourg	1	1	Sedan	11	250	19	Sedan	5	6	1	2	3	3	9	-6	13	1	
Martins (29 <sup>e</sup> ) sur pén.						20	Rennes	2	6	0	2	4	4	12	-8	21	2	
Assuar (12 <sup>e</sup> )																		

La phrase : « Lundi soir, Benjani m'a téléphoné à 20 h pour me dire qu'il était coincé à Roissy. Je suis allé le chercher à 23 h à l'autoroute et il nous a marqué le but vainqueur ce soir. Je ne regrette pas de ne pas m'être couché tôt ce soir-là. » (Guy Roux, entraîneur d'Auxerre).

## 7<sup>e</sup> journée

Samedi 14 septembre		Les buteurs	
Marseille-Bordeaux	Paris SG-Strasbourg	1. Anderson (Lyon),	
Nantes-Lyon	Sedan-Monaco	6 buts	
Guingamp-Nice	Sochaux-Auxerre	2. K. Diawara (Nice), 5	
Lens-Rennes	Troyes-Le Havre	3. Juninho (Lyon), 4.	
Montpellier-Lille	Bastia-Ajaccio		

## Avec trois expulsés, le Paris Saint-Germain se distingue lors d'une journée marquée par neuf cartons rouges

ALORS que cinq joueurs avaient été expulsés lors de la 1<sup>re</sup> journée du championnat de France de Ligue 1 de football, six pendant la 2<sup>e</sup> et huit à l'occasion de la 3<sup>e</sup>, la 6<sup>e</sup> journée, disputée mardi 10 et mercredi 11 septembre, détient dorénavant le record avec neuf expulsions, dont quatre pour la seule rencontre entre Lille et le Paris Saint-Germain. A ce rythme, le record de la saison 1994-1995, au cours de laquelle 120 cartons rouges avaient été attribués, soit une moyenne de 3,15 par journée, devrait être pulvérisé.

« Cette augmentation du nombre de cartons rouges ne me surprend pas, avait déclaré Frédéric Thiriez, président de la Ligue de football professionnel (Le Monde du 20 août) C'est tout simplement la conséquence des consignes de fermeté que nous avons données aux arbitres avant le début de la saison lors de leur stage de préparation, aux Arcs. »

C'est sur une expulsion – celle du Marseillais Abdoulaye Meité – ayant donné lieu à un coup franc tiré par le Brésilien Everson que l'OGC Nice, le leader du championnat, a ouvert le score face à Marseille. Lors de la rencontre entre Sochaux et Rennes, deux cartons rouges (infligés au Rennais Toifilou Maoulida et au Sochalien Ibrahim Tal) ont sanctionné une bagarre générale entre joueurs. Mais la palme revient au match Lille-Paris Saint-Germain – gagné 2-1 par les Nordistes – dont les équipes ont terminé respectivement à dix et huit joueurs. Côté parisien, Maurizio Pochettino, Aloisio et Frédéric Déhu ont été expulsés. Le club parisien a déposé une réserve technique en affirmant que, simultanément à l'expulsion de Frédéric Déhu, Stéphane Moulin, l'arbitre du match, avait donné un carton rouge à l'attaquant lillois Mile Sterjovski, ce que l'arbitre a démenti.

## L2 : Le Mans, leader battu mais tranquille

Malgré sa défaite mardi à Istres (1-0), Le Mans reste un confortable leader de Ligue 2 après la 7<sup>e</sup> journée, avec 5 points d'avance sur Beauvais, auteur d'un match nul à Reims (0-0). Deux de ses poursuivants immédiats ont été battus mercredi 11 septembre : Châteauroux à Laval (1-0) et Valence à Amiens (3-0). Bon dernier, Gueugnon a marqué son premier point en concédant un match nul sur sa pelouse face à Créteil (2-2). Grâce à sa victoire sur Saint-Etienne (1-0), Toulouse apparaît dans le haut du classement, alors que Nancy, battu à Clermont (3-1), connaît un pénible début de saison.

Participez à la 6<sup>e</sup> édition du  
**Prix Le Monde** de la recherche universitaire

Créé en 1997 par Le Monde de l'éducation, ce concours a pour objectif de valoriser la recherche en offrant à de jeunes docteurs la possibilité de publier leurs travaux dans la collection « Partage du savoir » PUF/Le Monde

● Thèses de sciences humaines et sociales : la sélection est ouverte aux docteurs soutenant leur thèse entre le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et le 31 octobre 2002. Les inscriptions seront closes le 9 novembre 2002.

● Thèses de sciences de la vie, de la matière et de technologie : la sélection est ouverte aux docteurs soutenant leur thèse entre le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et le 31 janvier 2003. Les inscriptions seront closes le 5 février 2003.

Renseignements : 01-44-97-54-95  
www.lemonde.fr/mde - mondeprix@lemonde.fr

OFUP  
fondation Charles Léopold Mayer  
M de l'éducation  
FONDATION DE FRANCE  
Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies  
puf

Le Monde  
**ECONOMIE**

**Professeurs de lycée**

▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
coursolle@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 34 82

## Final luxueux sous la pluie

A Dax, Enrique Ponce et José Tomás ont offert le meilleur dans un « mano a mano » de fin de saison. On n'en espérait pas tant

### DAX

de notre envoyé spécial

Il y a des corridas, on sent très vite que tout est cuit. Surtout un mano a mano de luxe : Enrique Ponce et son classicisme réglo, face à José Tomás, l'air de saint François au désert, avec pour juges des toros de Zalduendo ni bien forts ni bien grands. On s'ennuie doucement. Puis avec santé. On s'intéresse à n'importe quoi. On médite une exposition (arts et traditions populaires) de toutes ces petites machines fabriquées par des humbles – à chaque arène la sienne –, sortes de brouettes à citerne et moteur deux-temps, qu'un type bedonnant pousse en rond après chaque toro, non sans quelque solennité, afin de retracer sur le sable croustillant les deux cercles rouges : craie pigmentée ? broyée ? sang de bœuf lyophilisé ? Les toros se suivent et se ressemblent. Trois, quatre, cinquante-sept, cinquante-huit, on n'ose plus compter : on ponce.

Un mano a mano, c'est souvent une fausse bonne idée. Surtout en fin de saison. Plus beaucoup de bons toros sur la place. Et l'on voit mal pourquoi deux stars qui viennent de passer la moitié de l'été à l'hosto (blessure, anesthésie, perfusions, doute, chaleur, infection, insomnie, misère de la condition humaine) chercheraient à y retourner pour l'automne.

Donc, on n'en rate aucun. Des fois que. On prend le train à l'aube. On traverse des paysages de pluie. On apprend que la novillada du matin a été annulée pour préserver la piste. On rencontre l'un, l'autre. On se demande si ce n'est pas la meilleure chose qui puisse arriver à Ponce et Tomás. Tout le monde ren-

trerait à l'hôtel, tarot ou poker, rêveries, on lira en douce *Brutus* de Roger Breuil (éditions Marrons, préface de Ricœur). Cadeau d'un aficionado inconnu.

La blessure de printemps (Joselito à Nîmes), c'est la plus terrible. Le 15 août, Joselito a toréé une petite vache. En secret, comme pour faire mentir l'adage selon lequel seuls les mauvais toreros ne toréent pas un 15 août. La blessure en pleine saison (Séville, Madrid, Valence, León) est plus terrible encore : elle coupe l'élan. Quant à la blessure en fin de saison, c'est de loin la plus terrible, parce que la plus bête. Tous, cette année, tous les grands, les modestes, les obscurs et ceux qui pensaient ne plus devoir l'être, tous, ils ont été blessés : Ponce, deux fois aux portes de la mort, Tomás, quatre, Juli, Juan Mora, Ferrera, Barrera, Fandi Abellán, Rivera Ordóñez, Ojeda, Esplá, tous. Les toros de Dax sous le ciel qui descend sortent plus fades les uns que les autres. On n'ose plus penser à l'argent. Au prix des places. A la blessure. A la rentrée des classes. C'est la fin de saison, les cèpes étaient bons, qui fut sybarite l'est. On ira en enfer. On y est.

La main du diable sort ses griffes noires. Sept hirondelles piquent au ras des cercles rouges qu'elles prennent pour un coulis de vermis-seaux. Mauvais pour le temps. Un Jodel 117 à l'empennage orné d'un vautour passe trop bas, histoire de faire le malin. Deux voisines attaquent par la face nord un débat plutôt vif sur les crêches. Des portables se sonnent les uns les autres. Le ciel s'épaissit. La piste est lourde. Sans doute fait-il nuit. En plus, approche l'heure de la marée. On



Sous la pluie, à Dax, José Tomás n'a obtenu qu'une oreille pour le sixième toro. Mais 10 000 spectateurs trempés se souviendront de sa faena.

se dit, ça va flotter. Ça flotte. Il y a pleuvoir et pleuvoir. Là, c'est : et pleuvoir ! Dax est une ville d'eau.

Sort le cinquième des toros de Zalduendo. Son nom de Luminoso dans le *ruedo* bourbeux. Le sable doré est changé en gadoue. Ce qu'il reste des cercles rouges a tout l'air de coulées sanglantes des ongles de Satan. Fête de l'humanité mouillée. Ponce sent ce toro (n° 77, « negro bragado meano axi-blanco », telle est sa couleur annoncée, 482 kg, né un vendredi 13, en mars 1998). C'est le cinquième, sérieux, d'une grande noblesse auquel Ponce sert le grand répertoire : quatre passes genou en terre (*doblores*) de haute facture, une série pour relever la tête, beaucoup de douceur et ce qu'il faut de soupirs comme on dit en musique, le temps pour laisser respirer. Après quoi il cite, l'épée en main droite, la muleta mollement dépliée en main gauche et le cœur au milieu. Grande faena (deux oreilles). Ce qui fait avec celle du Cid à Bayonne devant un toro-toro (1<sup>er</sup> septembre, lire ci-dessous), deux énormes faenas pour une fin de saison. Grande histoire d'Adour.

On n'a encore rien vu. La pluie est drue, verticale, le moindre pas dérape. Il fait froid. Les lumières sont artificielles. Où (opéra ? course cycliste ?) un public peut-il se laisser ainsi glacer sans bouger ? Sans regretter que l'arène ne soit

pas couverte ? chauffée ? la course à des heures convenables pour ne pas rater le journal ? Nous sommes dix mille, très calmes, posés, trinquant à la vie. La température des os vient de passer sous les 35 degrés. Tomás entend le toro. Lequel se nomme Lastimado, 520 kg, noir, né le 14 avril 1998.

José enchaîne, déchaîne, suspend, se plante au centre. Il dessine autour du toro et lui un minuscule cercle invisible dont leurs six pieds à eux ne mordent jamais la circonférence. Il tire, longue phrase inattendue dont la syntaxe s'aère, sept naturelles que très peu (deux ? trois ?) sauraient tirer de *salón*.

Sept fois, le toro qu'il va chercher très loin s'enroule en rasant sa ceinture verte et sort là-bas, aimanté par le poignet qui l'aspire en

retour. Grande estocade. Pour faire chic, la présidence de Dax, que l'on dit toujours trop généreuse, n'accorde qu'une oreille. Sa sévérité même est très taurine. Comme si au fond il n'y avait pas grand-chose à ajouter.

### BILAN (PROVISOIRE)

Donc, on résume : les arènes ferment les unes après les autres. Bilan (provisoire) de 2002 : Séville horriblement calamiteuse ; très grand cru de la San Isidro à Madrid. Deux toreros du deuxième cercle, Antonio Ferrera (Madrid, Dax) et El Fandi (Pampelune, Bilbao), explosent littéralement, au point de pousser El Juli à renoncer aux banderilles. Lequel triomphe de façon éclatante à Mont-de-Marsan, Pampelune, Bilbao, Dax, Bayonne,

etc. Toujours avec ce saut de l'ange à la mort (le plus remarquable des volapiés que l'on puisse voir aujourd'hui), d'une pureté et d'une sincérité qui tranchent le souffle.

Côté toros, les qualités mythiques que les aficionados prêtent à la souche Santa Coloma se répandent dans une dizaine de grands élevages. Fidèles à leur réputation, les « Victorino » ont donné des corridas passionnantes dans tout le Sud-Ouest (mention spéciale au lot d'Aire-sur-l'Adour). A la fin, deux illustres, Ponce et Tomás, et un modeste, El Cid, laissent assez d'images pour ces hivers où les toros ne sortent plus. Sauf en Amérique. Mais l'Amérique finit par être loin.

Francis Marmande

### La mort du plus grand impresario

Mercredi 5 septembre 2002, à Donostia-Saint-Sébastien, on enterrait Manolo Chopera, 75 ans, mort le lundi 2 à la clinique Nuestra-Señora-de-Aranzazu de la ville. Manuel Martínez Elizondo, « Chopera », était le plus grand impresario de l'histoire de la tauromachie. Un seigneur d'une générosité et d'une santé inépuisables. Cathédrale du Buen Pastor, chants basques et grande cérémonie, tout le *mundillo* (le « petit monde ») de la planète des toros, la veuve et les deux fils qui ont repris son empire, étaient là, plus mille inconnus.

Manolo Chopera était diplômé de sciences physiques et de chimie de l'université de Toulouse. Humaniste, agréable et imposant, il savait se coucher à 5 heures et parler de toros dans la cour des chevaux dès 9 heures. Il a dirigé de grands toreros, toutes les arènes importantes (Madrid, Bilbao, Almería, Logroño, Medellín...), supervisé Nîmes avec Casas, Bayonne, Vic, Euzé et tout le Sud-Ouest.

### Le triomphe d'un modeste devant un grand toro

#### BAYONNE

de notre envoyé spécial

Manuel Jesús Cid Sálas n'a pas cherché son nom bien loin. Cid Sálas est son patronyme : il se fait appeler « El Cid ». El Cid est un modeste. C'est un torero vaillant, né à Salteras (province de Séville), le 10 mars 1974, sans fée au-dessus du berceau. Il n'est plus tout jeune, ni particulièrement précoce : il a pris son alternative à Madrid le 23 avril 2000 avec Finito de Córdoba pour témoin. Deux bonnes faenas à Madrid et une à Séville, mais sans conclure assez vite à l'épée, deux oreilles et une impression forte à Vic-Fezensac : c'est tout ce que l'on sait de lui pour cette année. 32<sup>e</sup> à l'*escalafón*, El Cid occupe un rang honorable sans plus : une quinzaine de corridas toréées, il se traîne dans le milieu du gros peloton, loin derrière les *cinquentistas* (ceux qui en ont toréé 50 au 15 août), Juli, Finito et Córdoba. Les quinze premières vedettes de l'échelle (outre les trois cités : Puerto, Padilla, Fandi, Morante, Caballero, Ferrera, Dávila Miura, Ordoñez, Mora, Abelán, Tomás, Liria, et Ponce, retardé par ses saisons à l'infirmerie) toréent deux fois plus que lui. Faute de couper beaucoup de queues, El Cid tire le diable par la sienne. Mais il n'est pas de petit torero. Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, Manuel Jesús El Cid l'a prouvé en place de Bayonne, devant un toro de respect (Victorino Martín) : parfait à la cape, parfait à la muleta et parfait à l'épée.

La Feria de l'Atlantique (31 août-1<sup>er</sup> septembre) est un moment rare. Les très jolies arènes de Lachepaillet ont un air de fleur,

une lumière d'été qui ne veut pas mourir, un ciel à peindre. Même la musique joue bien. Public modeste, capable de silences rares, un des tout premiers de la planète des toros. Les deux Victorino Martín, père et fils – le paysan aux traits de Goupil et le docteur, très jeune premier de la classe – sont venus avec un lot de haute lignée : six toros aux têtes superbes, visages fins, musculature de pur-sang, stature digne d'Altamira. Les Victorino Martín coûtent le double des autres toros. Très vite, on sait pourquoi.

#### TOREROS DE DEVENIR

En face, des toreros de devoir. Pour affronter la complication des Victorino Martín, il ne suffit pas d'avoir du cœur (il en faut). Il faut de l'estomac et une intelligence à toute épreuve. Un des spécialistes, Stéphane Meca, très aimé des élèves, père et fils, parce qu'il fait valoir leurs minotaures, vient de les prendre sept fois : à Nîmes, Aire, Mont-de-Marsan, Saint-Sébastien, Dax et Bilbao. A Dax, le 17 août (lot exceptionnel et faena à la hauteur), il tombe au tirage au sort sur un toro qu'il voit depuis quatre ans au campo. Il en connaît la mère, terrifiante, et qui n'accouche que de bons toros. Il en a toréé les sœurs, les frères et quelques cousins. Après une lutte de haut mérite, le toro lui accorde ses deux oreilles. Ainsi vont les choses : ce n'est pas le matador qui coupe les oreilles, ni la présidence qui les octroie : c'est le toro qui les offre ou pas. Sans plus.

A Bayonne, Meca touche une paire particulièrement âpre et l'affronte, comme Robleño, le troisième lar-

ron du jour, avec force et conviction. Simplement, c'est l'après-midi du Cid. Ainsi en ont décidé ses deux Victorinos. Haute taille, visage grave, Manuel donne une superbe première faena (mal conclue). Sans doute la meilleure. Mais il n'a pas l'épée heureuse. Son second toro, Plantador, cornes de collection et robe luisante, sort en cinquième position : « Pas de mauvais cinquième », dit l'adage. Manuel le prend au tempo exact. Le conduit au centre, en grand maestro accordé à son partenaire. Cisèle une faena de trente-deux passes exquis, posées, très ralenties en fin de course, « templées » avec goût. Parfois deux détails, un changement de main, une *trinchera*, preuve d'accord parfait. Il s'impose et se jette entre les cornes pour la fin.

Public debout, allégué, joyeux. Lui, il n'en revient pas. Le toro lui a donné sa mort sans compter. Il s'effondre en larmes contre le *burladero*. La présidence accorde les deux oreilles. Le public insiste et obtient la queue, la première à Bayonne depuis 1974 (petit débat dans les rangs, digne d'un grand concile), plus le tour d'honneur au toro. Monsieur Presumido, mayoral des Victorino (responsable de l'élevage), défile, chapeau plat en main, gilet et pantalon *campero* gris clair, avec le Cid. L'été peut finir en paix. Ce soir au restaurant Amatcho, avant de reprendre la route du sud, la *cuadrilla* aura jambon à volonté. Plus du *rioja* bouché. Après quoi on verra. Il y a bien quelque toro qui sort bientôt. En cas de remplacement, on pensera au Cid.

F. M.



**EXPO Des dessins contre les mines antipersonnel**

**COTON Quand les Américains ruinent le Mali**

**Et chaque jour : [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com)**

# AUJOURD'HUI

## L'été persiste sauf dans le Sud-Est

**VENDREDI 13 SEPTEMBRE**  
Lever du soleil à Paris : 7 h 25  
Coucher du soleil à Paris : 20 h 07

Les hautes pressions de la mer du Nord se prolongent vers le nord du pays. Sur la moitié sud, l'instabilité sera la règle, surtout sur les régions méditerranéennes. Les températures seront au-dessus des moyennes, sauf dans le Sud-Est.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le temps ensoleillé va progressivement gagner toutes ces régions. Un petit vent d'est se fera sentir. Les températures seront plutôt estivales, entre 25 et 27 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le beau temps va s'imposer sur toutes les régions. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le soleil va briller largement. Il soufflera un petit vent d'est. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur l'Aquitaine et l'ouest de Midi-Pyrénées, le ciel sera ensoleillé après la dissipation de quelques brouillards matinaux. Sur Poitou-Charentes et l'est de Midi-Pyrénées, nuages et éclaircies alterneront avec quelques averses (sur l'est de Midi-Pyrénées). Les températures seront comprises entre 23 et 27 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Nuages et éclaircies vont alterner sur ces régions avec quelques averses sur le relief. Les températures varieront entre 17 et 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Les nuages seront nombreux et donneront des averses ou des orages localement forts mais sans comparaison possible avec ceux du Gard du début de semaine. Les températures seront fraîches avec, 18 à 21 degrés, localement 23 à 26 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

**13 SEP. 2002 PRÉVISIONS**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid		14/27 N	
Ajaccio	15/26 P	Milan	14/21 S
Biarritz	12/24 S	Moscou	4/15 N
Bordeaux	11/25 S	Munich	7/17 S
Bourges	11/24 S	Naples	16/23 N
Brest	13/24 S	Oslo	10/21 S
Caen	13/21 S	Palma de M.	18/27 S
Cherbourg	14/20 S	Prague	6/17 S
Clermont-F.	10/22 S	Rome	16/22 S
Dijon	10/24 N	Séville	18/31 S
Grenoble	14/23 N	Sofia	10/17 P
Lille	11/23 S	St-Petersb.	14/19 N
Limoges	12/22 N	Stockholm	11/23 S
Lyon	12/23 N	Ténérife	21/27 S
Marseille	14/20 P	Varsovie	4/19 S
Nancy	11/23 S	Venise	14/21 C
Nantes	12/26 S	Vienne	8/18 S
Nice	18/23 N		
Paris	12/24 S		
Pau	9/22 S		
Perpignan	13/20 P		
Rennes	13/26 S		
St-Etienne	11/22 N		
Strasbourg	10/22 S		
Toulouse	10/22 N		
Tours	11/25 S		

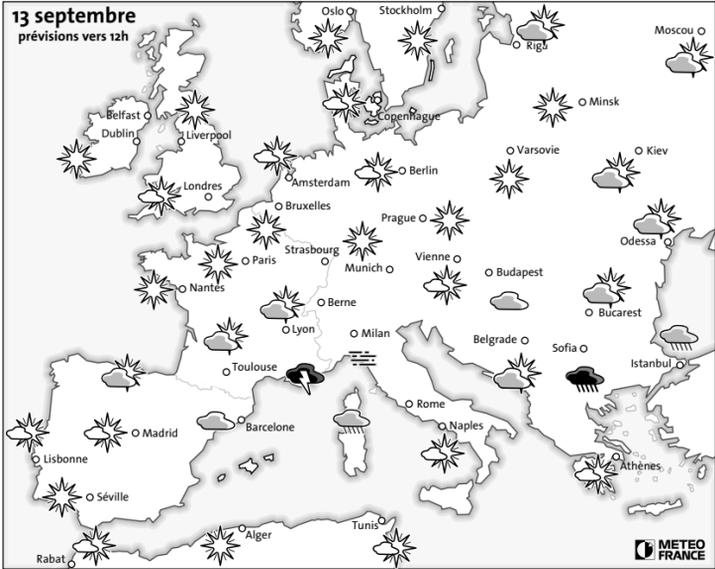
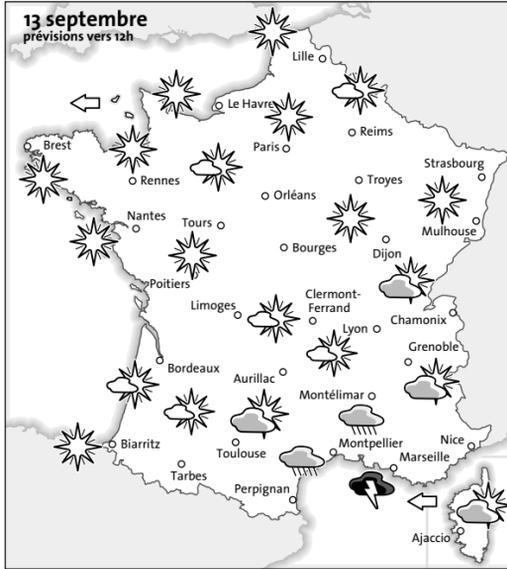
AMÉRIQUES		
Brasilia		16/29 S
Buenos Aires		7/15 S
Caracas		27/32 P
Chicago		13/26 S
Lima		15/19 S
Los Angeles		17/23 S
Mexico		13/21 P
Montréal		13/23 S
New York		17/28 S
San Francisco		13/20 S
Santiago Ch.		8/18 S
Toronto		18/27 S
Washingt. DC		15/29 S

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne		23/30 P
Fort-de-Fr.		24/29 P
Nouméa		18/22 S
Papeete		23/29 P
Pointe-à-P.		24/31 P
St Denis Réu.		20/27 P

EUROPE		
Amsterdam		12/21 S
Athènes		21/27 S
Barcelone		18/20 C
Belfast		13/18 S
Belgrade		11/19 N
Berlin		11/21 S
Berne		10/19 C
Bruxelles		11/21 S
Bucarest		9/21 N
Budapest		12/20 C
Copenhague		13/22 S
Dublin		13/18 S
Francfort		10/21 S
Genève		11/24 C
Helsinki		10/20 N
Istanbul		18/25 P
Kiev		7/15 N
Lisbonne		18/24 N
Liverpool		13/21 S
Londres		14/22 S
Luxembourg		11/19 S

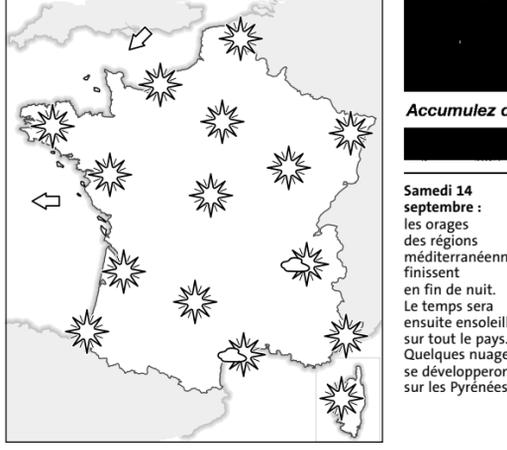
AFRIQUE		
Alger		16/30 S
Dakar		27/30 S
Kinshasa		21/29 P
Le Caire		24/35 S
Nairobi		15/25 S
Pretoria		10/23 S
Rabat		17/24 N
Tunis		19/29 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		26/33 P
Beyrouth		24/28 S
Bombay		25/31 S
Djakarta		24/31 S
Dubaï		28/37 S
Hanoï		29/31 P
Hongkong		25/26 P
Jérusalem		17/27 S
New Delhi		24/26 P
Pékin		12/26 C
Séoul		17/25 P
Singapour		26/30 P
Sydney		10/21 S
Tokyo		20/25 P



**13 septembre prévisions vers 12h**

Soleil  
 Peu nuageux  
 Couvert  
 Brèves éclaircies  
 Averses  
 Pluie  
 Orage  
 Neige  
 Brouillard  
 Vent fort



**Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.**

Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.

**AIR FRANCE**

**Samedi 14 septembre :** les orages des régions méditerranéennes finissent en fin de nuit. Le temps sera ensuite ensoleillé sur tout le pays. Quelques nuages se développeront sur les Pyrénées.

**SITUATION LE 12 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU**

**PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU**

## Les arts décoratifs danois du XX<sup>e</sup>, à l'honneur dans une galerie parisienne

**VENTES**  
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

**LA GALERIE** parisienne Eric Philippe expose, du mercredi 18 septembre au samedi 19 octobre, un ensemble de meubles et d'objets d'art danois. Ces pièces signées, dont la qualité est équivalente à celles des grands noms de l'art déco français, sont nettement moins chères : à partir de 4 500 € et jusqu'à 50 000 € pour les plus exceptionnelles.

Imprégnés pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle de néoclassicisme, les arts décoratifs danois continuent de s'en inspirer jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, où ils vont en quelques années se plier aux exigences du fonctionnalisme. Le goût danois pour un certain exotisme absorbe à cette époque des influences orientales ou cubistes, tout en restant fidèle aux lignes dépouillées de l'esthétique antique. La déclinaison de ces tendances for-

me un style original et harmonieux. Thorvald Bindesboll (1846-1908) est le fils d'un architecte célèbre, qui construit en 1840 à Copenhague le Thorvaldsens Museum, inspiré de l'art gréco-romain. Il perpétue ce courant en l'interprétant d'une manière plus moderne, comme le montre une chaise en cerisier (7 000 €). Egalement formé par son père, architecte, Kaare Klint (1888-1954) reste le pionnier du mobilier danois moderne, qui s'est distingué

par des recherches sur l'ergonomie et la conception de meubles de rangement fonctionnels. Conçue vers 1925, sa grande table rectangulaire associée un décor de marqueterie en grecque sur le plateau, à quatre pieds cubistes en chêne brun sculpté (30 500 €).

En 1918, le sculpteur Just Andersen (1884-1943) ouvre un atelier où il travaille l'or, l'argent, le bronze, l'étain et le « disko », allié qu'il met au point et dont la composition

est demeurée secrète ; ce métal se caractérise par une teinte sombre et un aspect très lisse. Influencée par les bronzes chinois, une boîte en disko, dont la forme se rapproche de celle du brûle-parfum, est ornée d'une gazelle au repos formant la prise du couvercle (4 600 €). Un vase en argent martelé repose sur un piétement rond, à décor de motifs végétaux ajourés (6 000 €). En disko encore, une paire de lampes à fût godronné à la base rap-

pelle les œuvres d'Armand Rateau (12 200 €).

Architecte et créateur de mobilier, Ernst Kühn (1890-1948) étudie à Munich et à Vienne puis travaille dans différents cabinets d'architecture intérieure en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, avant de fonder ses propres bureaux à Copenhague en 1933. Devenu célèbre après la construction du cinéma Palladium, il modernise des hôtels, des théâtres, construit et décore des

maisons particulières. Sa table-bureau en palissandre de Rio, inspirée d'un modèle chinois, est posée sur des pieds laqués de rouge mat (15 300 €).

Sculpteur d'origine suédoise, Gerhard Henning (1880-1967) fait de nombreux séjours en Italie et en France avant de s'installer au Danemark. De 1908 à 1925, il dessine pour la Manufacture royale de porcelaine de Copenhague, puis expose ses sculptures en céramique, une urne couverte en blanc de Chine est ornée de deux danseuses orientales (15 000 €), types de personnages que l'on retrouve sur une gravure de 1914 (2 300 €).

Catherine Bedel

★ Arts décoratifs danois, galerie Eric Philippe, 25, passage Véro-Dodat, 75001 Paris ; tél. : 01-42-33-28-26. Du mercredi 18 septembre au samedi 19 octobre, du mardi au samedi, de 14 à 19 heures.

### MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 218

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

#### HORIZONTELEMENT

I. Quand le blanc tourne mal. - II. Il est rare que vous ne preniez qu'un verre chez lui. Arrivée à bon port. - III. Pompes anglaises. Grande gueule. - IV. A l'office ou à l'officine, ils se font sentir. Affiche ses titres. - V. Les gens du bâtiment. Vient en aide aux porteurs, petits et grands. - VI. Tire en l'air. Ouverture sur un nouveau monde audiovisuel. - VII.

Interjection. Un peu d'argent. Mit en beauté. - VIII. Reprendre le service. Bout de boudin. - IX. Mis à nu comme un fruit. Grand ongle. - X. Intervenons dans les affaires.

#### VERTICALEMENT

1. Créduité. - 2. Un mouvement qui donne parfois beaucoup de travail. - 3. Bas de gamme. Mouvement dans les tribunes. Au

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

pied du Luberon. - 4. D'ordre indéterminé. Ouverture sur le large. - 5. Au cœur de Nice. Coquin chez Molière. - 6. Fruits et coquillage pour faire de la musique. Petit pâté. - 7. Terre de Paul et de Georges. Insulte à éviter. - 8. Ses rhapsodies sont roumaines. Point. - 9. Ouverture des fosses. - 10. Piéger assez vulgairement. En bordure. - 11. Gaz en tube. Association. - 12. Rongent en profondeur.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 02 - 217

##### Horizontalement

I. Illumination. - II. Nouveauté. Mi. - III. Juré. Mendia. - IV. Oreillette. - V. Nette. Rhésus. - VI. Tempo. Ne. - VII. Thé. Me. Cas. - VIII. Ia. Bingo. OAS. - IX. Ordonnatrice. - X. Nonagénaires.

##### Verticalement

1. Injonction. - 2. Loure. Haro. - 3. Lurette. Dn. - 4. Uvêite. Boa. - 5. Me. Lemming. - 6. Ia. Penne. - 7. Numéro. Gan. - 8. Aneth. Cota. - 9. Tentera. Ri. - 10. Dés. Soir. - 11. OMI. Un. Ace. - 12. Niaseuses.

### L'ART EN QUESTION N° 291

EN COLLABORATION AVEC LA



## La belle de Saint-Sernin

ELLES ont plus de 5 000 ans, ces dix-neuf statues-menhirs du Musée Fenaille, qui vient de rouvrir ses portes, rénové, agrandi, restructuré. Avec la fameuse Dame de Saint-Sernin, elles offrent la plus importante collection française des premières représentations de l'homme grandeur nature. Leur histoire commence en Rouergue, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'abbé Hermet, jeune vicaire au talent d'archéologue, découvre dans un champ cette stèle de pierre portant tatouages, collier, pendeloque, ceinture, et même un long manteau qui tombe jusqu'à ses pieds. Plus de cent ans après, on s'interroge toujours sur la signification de ces statues, sur ces individus de taille monumentale par rapport aux premières statuettes préhistoriques. Par leurs attributs, elles semblent personnifier des êtres détenant un pouvoir, probable incarnation de dieux et de déesses, de héros, de dignitaires ou peut-être d'ancêtres chargés de veiller sur les vivants. Mais l'absence de vestiges archéologiques dans l'environnement immédiat des statues laisse planer le doute sur leur véritable sens.



Statue-menhir dite « La Dame de Saint-Sernin » Pierre, H : 120 cm. Musée Fenaille, Rodez.

Bienfaiteur et donateur du musée qui porte son nom, Maurice Fenaille (1855-1937) a été un pionnier de l'industrie pétrolière en France. Amateur éclairé et mécène, il a mis sa fortune au service des arts. Quel sculpteur a-t-il particulièrement soutenu et aidé ?  
● Antoine Bourdelle ?  
● Jules Dalou ?  
● Auguste Rodin ?

Réponse dans *Le Monde* du 20 septembre.

Réponse du jeu n° 290 paru dans *Le Monde* du 6 septembre.

Les écrits d'Odilon Redon ont été publiés par son fils en 1922, sous le titre « A soi-même ». « A rebours » est le titre d'un roman de Huysmans et « Le Ciel et l'Arcadie » celui d'un ouvrage de Maurice Denis.

En une centaine de peintures, une soixantaine de dessins et gravures, le Centre Pompidou rend justice à l'artiste allemand, mort en 1950. L'œuvre de cet observateur terrible du monde, inventeur de fables et d'allégories, est l'une des plus complexes et des plus riches du XX<sup>e</sup> siècle

# Les farces tragiques du fabuliste Max Beckmann

MAX BECKMANN est l'un des peintres essentiels du XX<sup>e</sup> siècle. L'un des plus profonds et l'un des plus inventifs. Il est aussi, de toute évidence, le plus grand artiste allemand de la première moitié de ce siècle. Et on ne le sait pas en France, où il n'avait été jamais montré convenablement. Voilà. C'est aussi simple que cela.

Non moins simple est la définition de sa peinture : la projection sur la toile, par des moyens sans cesse renouvelés, de ses observations et jugements sur ses semblables et le monde. Ces moyens sont exclusivement picturaux : lignes, couleurs, espaces, volumes, figures, objets, symboles. Ils engendrent des œuvres alternativement d'une extrême clarté et d'une extrême complexité. Certaines semblent se donner dès le premier regard : nus, paysages, natures mortes. Il faut du temps pour s'apercevoir qu'elles sont bien moins limpides qu'il n'y paraît, aussi troubles, aussi inquiétantes que ses autoportraits et portraits. D'autres se refusent à l'interprétation immédiate : surfaces brisées, récits entrecroisés, fables elliptiques. Leur étrangeté et leur chaos sont à l'image de ce que Beckmann vit et voit – une civilisation désespérément malade.

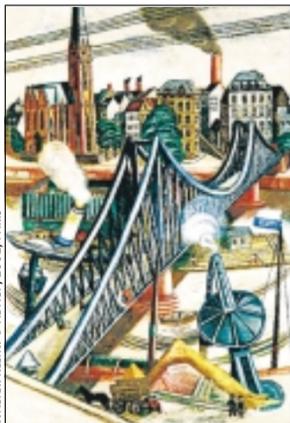
Sa vie ? Il est né à Leipzig en 1884. Il est mort à New York en 1950. Il a vécu de préférence dans les grandes villes : Berlin, Francfort, Paris, Amsterdam, Saint Louis, New York. Il a traversé les belles dernières années de l'Empire allemand, la première guerre mondiale, la République de Weimar. Il s'est réfugié aux Pays-Bas en 1937, aussitôt après avoir entendu à la radio le discours de Hitler contre l'art « dégénéré ». Après 1945, il a refusé de revenir en Allemagne et émigré en 1947 à Saint Louis, où il est devenu professeur à l'université Washington, avant de l'être à Brooklyn.

Il a beaucoup voyagé : en France et en Italie comme étudiant, puis comme amateur de musées et de bords de mer ; en Russie et en Belgique, en 1914, comme infirmier. Dans ses dernières années, en dépit de la faiblesse cardiaque qui l'a tué, il a visité les Etats-Unis. Toujours la même volonté têtue de voir de ses propres yeux pour dessiner – sur le moment – et peindre – plus tard, quand la mémoire et la réflexion ont accompli leur travail de transformation.

Son programme est bref. En 1917, il tient en trois formules : « Etre un enfant de son temps. Naturalisme contre son propre Moi. Objectivité des visions intérieures. » « Objectivité transcendante », écrit-il un peu plus tard. Objectivité, parce que Beckmann, qui n'a rien de commun avec le surréalisme, n'a de sujets que ceux qu'il rencontre dans les rues, les maisons, les journaux. Le fantastique ne l'intéresse pas, l'expressionnisme sentimental l'agace.

Symétriquement, il refuse le réalisme immédiat, les représentations supposées exactes parce que ressemblantes. Chaque peinture doit être la transcription condensée, durcie, cryptée même, de la réalité. Pas plus que Picasso, il ne s'embarrasse de la vérité extérieure : il faut aller au-delà, jusqu'à l'essentiel des formes et du sens. Donc, la peinture doit être « transcendante ». Elle doit parler une autre langue, plus dense et plus subtile, que celle de la description : celle de la fable. Le livre de Flaubert que Beckmann préférerait était donc *La Tentation de saint Antoine*, et il avait « pour idole » Mozart.

Il y a du *Don Giovanni* et de la *Flûte enchantée* dans son œuvre, les mêmes figures emblématiques, la même variété des expressions, un égal génie de l'orchestration des



« Der Eiserne Steg » (« La Passerelle de fer », 1922). Huile sur toile (120,5 x 84,5 cm).

motifs et des échos. Ses figures féminines tiennent tantôt de Dona Elvira – jeunes, belles, tentantes, tentées –, tantôt de la Reine de la nuit – masquées de noir, furieuses, vengeresses. Du côté des hommes, Papageno, Leporello et Monostatos l'emportent. Beckmann peint peu de princes amoureux et aucun Sarastro sauveur, car, s'il croit à la faute, il ne croit ni au pardon ni à la rédemption. Des Leporello : acrobates, joueurs, un peu bouffons, un peu nigauds, ils grimpent dans des dirigeables en forme de courge, ils se baignent dans des vagues à l'apparence de tapis, ils se griment en messieurs sérieux. Des démons : ils brandissent des épées, ils ricangent de toutes leurs dents, ils s'habillent de noir, ils tuent. Beckmann lui-même se déguise en clown, en trapéziste, en funambule : autant de symboles de la condition de l'artiste dans une société qui ne juge que d'après l'argent et les apparences qu'il paie.

Ces conceptions ont été les sien-



« Geburt » (« Naissance », 1937). Huile sur toile (121 x 176,5 cm).

Après la guerre, les formes se cristallisent selon des arêtes, des pans coupés, des lignes en dents de scie. Les couleurs, au lieu de se fondre, s'affrontent

nes dès ses débuts, vers 1905. Absurdement, l'exposition exclut les œuvres antérieures à 1914, ce qui prive le visiteur du *Déluge*, de la *Bataille*, du *Nauffrage du Titanic*, autant de tableaux dans lesquels Beckmann, tout en s'extrayant de la tradition de Titien et Rembrandt, du symbolisme à la Böcklin et de la mythologie antique, for-

mule le principe de l'« objectivité transcendante ». Il se guide alors d'après le premier Cézanne, celui d'avant l'impressionnisme, le plus violent, le plus érotique. Ce préambule aurait été nécessaire. Il aurait permis de mieux mesurer l'immense métamorphose qui s'accomplit pendant la guerre et dont l'incroyable *Nuit* de 1918 est la déclaration péremptoire.

Les formes, autrefois fluides et mouvantes, se sont cristallisées selon des arêtes, des pans coupés, des lignes en dents de scie. Les couleurs, au lieu de se fondre, s'affrontent. Le geste n'est plus ample et lyrique, mais court, sec, précis – ce qui n'interdit pas les déformations, les ruptures d'échelle, les signes abrégés. La *Nuit* est une allégorie froide de la guerre civile en Allemagne, de la révolution d'Octobre et, plus généralement, du grand plaisir que l'homme éprouve à torturer et violenter.

A l'autre extrémité de l'exposition, *La Ville* de 1950 est une allé-

gorie déchaînée du monde des affaires et du spectacle, de l'asservissement et du pouvoir. La manière a changé. La peinture est devenue plus souple, les lignes ondulantes, l'espace est compartimenté de manière non réaliste, les symboles s'accumulent. Au premier plan, un singe se regarde dans un miroir. A côté de lui, un roi nu montre son cul au public et un autre singe, bleuâtre, porte une lettre à « Mr Beckmann, USA ». L'effroyable et le grotesque se mélangent.

Entre-temps, il y a eu les œuvres des années 1920, mascarades ironiques et merveilleux paysages urbains ; les nus de 1929 et 1930, que l'on aimerait voir accrochés à côté des Picasso de la même époque ; le premier triptyque mythologique appelé *Départ*, achevé en 1933, et les derniers, *Le Commencement* et *Les Argonautes*, fables morales. Entre-temps ont surgi des poissons volants et des oiseaux meurtriers, créatures légendaires. En trente ans, Beckmann a accompli une œuvre déconcertante et parfaitement cohérente, hors mode et terriblement contemporaine, tragique et comique, philosophique et farcesque. On n'est pas près d'en avoir épuisé la puissance.

Philippe Dagen

MAX BECKMANN, UN PEINTRE DANS L'HISTOIRE, Centre Pompidou, Paris-3. Informations : [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr) / Du mercredi au lundi de 11 heures à 21 heures, le jeudi jusqu'à 23 heures. Entrée : 8,5 €. Jusqu'au 6 janvier.

## L'hostilité persistante de la France envers un de ses admirateurs

EN 1984 ET 1985, pour le centième anniversaire de la naissance du peintre, une rétrospective Beckmann eut lieu à Leipzig, Munich, Berlin, Saint Louis et Los Angeles. Elle ne s'arrêta pas à Paris. En Allemagne, aux Etats-Unis, mais aussi en Italie et en Espagne, de nombreuses présentations de son œuvre se sont tenues dans les années 1990 – pas en France, hors l'exposition de ses gravures aux Sables-d'Olonne en 1994. En 1999, l'exposition « Max Beckmann à Paris » s'est tenue à Zurich sans qu'aucune institution parisienne s'y intéresse. A cette date-là, une rétrospective était promise par le Centre Pompidou depuis déjà quelques années.

De retard en report, le projet a attendu près de dix ans avant de s'accomplir – et encore la rétrospective est-elle amputée de sa première décennie. On ne s'étonnera donc pas que les collections nationales possèdent au total deux Beckmann. Ni que la seule monographie en français qui lui soit consacrée soit une traduction des éditions Taschen parue en 1995 et qu'il ait fallu attendre 2002 pour que soit publiée la version française de ses écrits (Ensbba, 596 p., 29 €).

Or Beckmann a souvent vécu et travaillé en France. De l'automne 1903 au printemps 1904, il a un atelier rue Notre-Dame-des-Champs, à Montparnasse, et dîne à la Closerie des Lilas, où il aurait pu rencontrer Apollinaire. De 1929 à 1932, il

habite boulevard Brune et expose dans plusieurs galeries importantes, suscitant dans la presse des réactions défavorables, quelquefois insultantes. A partir de 1935, il songe à s'exiler en France. A l'été 1939 encore, il séjourne sur la Côte d'Azur, avant d'être contraint par la guerre de se cacher à Amsterdam. Après 1945, son premier voyage est pour Nice et Paris.

### UN « CITOYEN EUROPÉEN »

Ses carnets, ses textes abondent en preuves de son intérêt pour l'art français. Lecteur constant de Flaubert – les romans et la correspondance –, il se réclame en peintre de Delacroix. Il connaît bien Courbet, il tient Cézanne pour un « génie » et le déclare froidement en un temps où, pas plus à Berlin qu'à Paris, cette affirmation n'est une évidence. En 1911, alors que l'hostilité entre les deux nations ne cesse de s'aigrir, il refuse de s'associer aux artistes allemands qui protestent contre la place trop importante, à leurs yeux, de la peinture française en Allemagne et se déclare en faveur de « *Géricault, Delacroix, Courbet, Daumier, Van Gogh, Renoir* ».

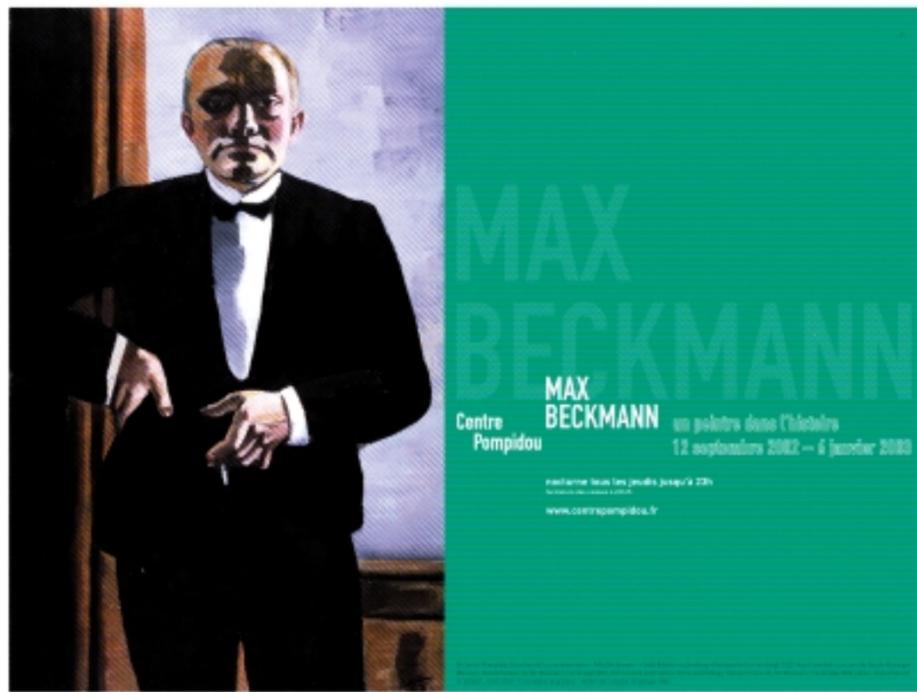
Plus tard, comme l'a montré l'exposition « Max Beckmann et Paris », son œuvre ne peut se comprendre sans faire référence à Picasso et à Léger, à Matisse et à Rouault. Ce sont eux, bien plus que Dix, qui intéressent Beckmann, qu'il observe de près et qu'il juge

des rivaux dignes de lui. Quant à des déclarations patriotiques, on en cherche en vain dans sa correspondance de guerre. Il l'écrit en 1924 : il a « *entrepris son éducation de citoyen européen à Weimar, Florence, Paris et Berlin* ».

Pourquoi alors une antipathie si obstinée en France ? Dans les années 1930, on peut mettre sur le compte de la germanophobie les critiques imbéciles d'un Mauclair – « *L'épouvantable cafouillis de cette exposition Beckmann qu'on a eu le toupet de nous infliger* », écrit ce dernier – et l'hostilité de la quasi-totalité de la critique, Philippe Soupault excepté. Mais en 1968, quand le Musée national d'art moderne consentit à s'ouvrir pour un mois – pas plus... – à ses œuvres, elles n'eurent droit qu'à l'indifférence ou aux habituels lieux communs sur la « *lourdeur germanique* ».

Ignorance pure et simple ? Triste cécité ? Incapacité absolue à remettre en question les vieilles certitudes ? Vieux nationalisme artistique indéradicable ? Quelle que soit l'explication retenue, elle ne fait honneur ni aux institutions muséales ni à la critique française, apparemment incapables de voir plus loin que les supposés classiques du XX<sup>e</sup> siècle. Et, d'ailleurs, quelle manifestation fera concurrence à Beckmann cet automne ? L'exposition Matisse et Picasso au Grand Palais. Décidément...

Ph. D.



Le président d'Unifrance a annoncé de bons résultats à l'exportation

## Les films français séduisent de plus en plus le public étranger

LE CINÉMA américain continue chaque année d'envahir les écrans de la planète : il représentait, en 2000, plus de 1,2 milliard d'entrées hors des Etats-Unis, et les prévisions pour 2001 semblent supérieures. Pourtant, rien n'entame l'optimisme de Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, qui a annoncé, jeudi 5 septembre, « la meilleure performance du cinéma français à l'étranger depuis dix ans ».

En 2001, le cinéma français a représenté 62,5 millions d'entrées à l'étranger (contre 77,1 millions d'entrées dans l'Hexagone). Si l'on prend en compte uniquement les films de langue française en excluant les coproductions, ces longs métrages ont rassemblé 37,4 millions de spectateurs dans les cinémas du monde (hors France), contre une moyenne de 17 millions les années précédentes. Ce qui s'explique par l'indéniable succès d'*Amélie Poulain*, mais aussi par celui des *Rivières pourpres*, du *Pacte des loups*, du *Placard*, de *Taxi 2...* L'exportation des films de langue française à l'étranger a représenté en 2001 un chiffre d'affaires de 207,9 millions d'euros. « Les perspectives pour 2002

sont bonnes : sur sept mois, l'exportation de ces films représente 26,4 millions d'entrées, soit un chiffre d'affaires de plus de 158 millions d'euros », a souligné M. Toscan du Plantier.

Au Japon ou ailleurs, le cinéma français n'est plus exclusivement réservé à une élite de cinéphiles mais séduit aussi « un public beaucoup plus jeune ». L'un des éléments-clés dans la percée du cinéma français tient, selon le président d'Unifrance, « à l'augmentation significative du nombre de copies », qui s'explique par la prise de conscience assez triviale, de la part des distributeurs étrangers, qu'ils « peuvent désormais faire de l'argent avec des films français ».

Deux tiers des films français sont vus par un public européen – l'Italie représentant le premier marché avec près de 6,9 millions d'entrées (films de langue française et coproductions), devant l'Allemagne et l'Espagne (tous deux à 5,5 millions d'entrées). Aux Etats-Unis, les longs métrages français ont réalisé 14 millions d'entrées, contre 3,8 millions au Japon.

Nicole Vulser

MUSIQUE • Le jeune ensemble vocal de San Francisco se produit au Septembre musical de l'Orne et aux festivals d'Ile-de-France et de Besançon avec un programme original

## Le chant haut et clair des douze garçons dans le vent de Chanticleer

SAN FRANCISCO de notre envoyé spécial

On connaissait seulement de loin l'ensemble vocal Chanticleer – dont le nom vient du coq des *Contes de Chaucer*, lui-même inspiré du Chanticleer du *Roman de Renart* –, fondé en 1978 à San Francisco. On aimait quelques-uns de ses disques (Teldec) : un tonique programme de musique baroque mexicaine, un mélancolique parcours de la musique contemporaine américaine, *Colors of Love*, ou le récent enregistrement des *Lamentations and Prayers* de Sir John Tavener, écrites sur mesure pour ces douze voix d'hommes, dont trois sopranos masculins – la caractéristique majeure de Chanticleer, la plus spectaculaire en tout cas.

A vrai dire, on se demandait à quel bois se chauffait cet ensemble polissé, parfaitement professionnel, « à l'américaine », au répertoire très éclectique. Mais, au mois d'août, il nous a été permis de l'observer de près, à San Francisco. On s'est vite rendu compte que, derrière cette surface brillante, il y avait un ensemble remarquable, attachant, au son magnifique et dont la virtuosité (qui lui a valu le surnom de « Orchestre de voix ») n'est pas un vain mot.

Lorsque nous les avons rencontrés, du 19 au 21 août, les chanteurs venaient de terminer une tournée californienne de concerts consacrés au répertoire des Comedian Harmonists. Un seul jour de break, et voici les douze membres de Chanticleer réunis dans leur salle de répétition, dans Mission, le quartier mexicain de San Francisco, à préparer les programmes qu'ils donnent en France



L'ensemble Chanticleer, douze voix d'hommes dont trois sopranos.

du 13 au 18 septembre. Les douze membres de Chanticleer sont à ce moment-là treize. Et l'on ne compte pas Joseph Jennings, leur excellent chef et directeur musical – un mélange très américain de décontraction et d'extrême exigence –, mais un chanteur supplémentaire.

« Même si les membres de Chanticleer ont beaucoup changé depuis quelques années, nous dit Joseph Jennings, nous n'avons presque jamais de postes à pourvoir. Il se trouve simplement que l'un de nos altos, Philip Wilder, qui est déjà administrateur artistique de l'ensemble et depuis peu chargé des activités pédagogiques, va probablement cesser bientôt ses activités de chanteur. Nous avons donc recruté un alto qui fait quelques mois d'essai avec nous après avoir passé le cap de plusieurs auditions. Il participe aux répétitions et, lorsqu'il sera prêt, il intégrera vraiment le groupe. »

Chanticleer, qui ne plaisante donc pas avec le recrutement de ses membres, jouit d'une grande popularité à San Francisco, si bien que sa saison annuelle est très courue, notamment ses concerts de Noël dans la magnifique chapelle ou dans la basilique de la Old Mission Dolores. Mais sa réputation dépasse largement les frontières de la ville, grâce

à de fréquentes apparitions sur la Côte est, notamment dans les prestigieux concerts de musique ancienne du Metropolitan Museum de New York. Aussi beaucoup de membres actuels du groupe l'ont-ils entendu chanter dans d'autres régions des Etats-Unis. L'alto Jesse Antin, par exemple, vivait à New York et est venu s'installer à San Francisco pour travailler avec le groupe.

### UNE ROULOTTE AMÉRINDIENNE

Pleinement professionnel depuis 1991 (on recommande la lecture des premières années héroïques du groupe, telles que narrées dans son remarquable site Internet [www.chanticleer.org](http://www.chanticleer.org)), Chanticleer a décidé de passer à la vitesse supérieure en créant un poste de PDG qu'occupe Christine Bullin, Américaine d'origine néo-zélandaise qui fut directrice de l'école de chant de l'Opéra de Paris. En dehors de cette brève période passée aux côtés d'Hugues Gall, Christine Bullin est connue pour avoir été, de 1982 à 1993, la directrice du San Francisco Opera Center, un fameux programme d'études pour jeunes chanteurs où des stars comme Deborah Voigt ou Susan Graham ont fait leurs débuts... « Ce que j'aime chez ces "mecs" – terme affectueux

qu'elle utilise lorsqu'elle parle français –, c'est leur intelligence individuelle et collective et leur incroyable professionnalisme. C'est un bonheur que d'essayer de développer les activités du groupe et de le faire connaître davantage en France, grâce notamment aux festivals qui nous invitent cet automne. Mais le type de disques que nous enregistrons n'est pas toujours du goût des Français... Cependant, ici, en Amérique, il y a ceux qui ne nous aiment que pour la musique ancienne, la raison d'être première du groupe, ceux qui ne jurent que par le gospel ou que par les concerts de Noël ! »

Il faut plaire à tout le monde, car le financement de Chanticleer est essentiellement privé. Mais la ville de San Francisco y participe par le biais de la taxe hôtelière destinée à subventionner les arts qu'elle a instituée dès les années 1960. Pour sa tournée française, le jeune groupe a préparé un peu de musique française (deux très belles pièces de Saint-Saëns, dont le francophile ténor Matt Oltman surveille la prononciation) et de la musique américaine contemporaine, dont une très impressionnante pièce, *The Uncovered Wagon* (« La Roulotte découverte »), autre façon de s'initier à la musique du terroir américain, non pas du côté des cow-boys mais des Amérindiens, car l'auteur, Brent Michael Davis (né en 1959), en est un descendant.

Chez Chanticleer, parfaitement intégré au quartier mexicain, dirigé par un chef afro-américain, installé dans des bureaux à deux pas du quartier gay de Castro, on réfléchit à qui est destinée la musique, qui l'écrit et pourquoi. Décidément, Chanticleer chante et pense clair...

Renaud Machart

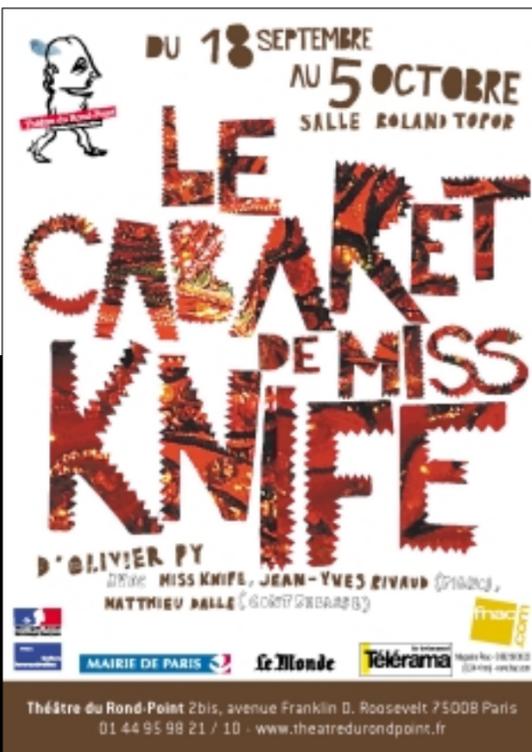
Chanticleer est en concert dans le cadre du Septembre musical de l'Orne, le vendredi 13 septembre à 21 heures (tél. : 02-33-26-99-99), du Festival d'Ile-de-France, le 15 septembre à 16 h 30, à Auvers-sur-Oise (tél. : 01-58-71-01-01), et du Festival de Besançon, le 18 septembre à 21 heures (tél. : 03-81-25-05-85).

Le Monde vous invite...

... au Théâtre du Rond-Point pour la représentation de la pièce

« Le cabaret de Miss Knife » d'Olivier PY

Pour recevoir votre invitation (valable pour une personne, 30 places au total)



Théâtre du Rond-Point 2bis, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris  
01 44 95 98 21 / 10 - www.theatredurondpoint.fr

téléphonez au 01-42-17-38-95 ce jeudi 12 septembre de 15 heures à 17 heures (15 places pour la représentation du 20 septembre) et vendredi 13 septembre de 14 heures à 16 heures (15 places pour la représentation du 24 septembre)

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").

## Les vastes domaines du Festival d'Ile-de-France

PEU DE FESTIVALS en France ont un tel cahier des charges : investir pendant sept semaines huit départements, dont Paris, en faisant se produire des artistes dans des lieux du patrimoine – églises, châteaux, parcs, jardins, mais aussi friches industrielles... Telle est la tâche de Charlotte Latigrat, directrice depuis dix ans du Festival d'Ile-de-France (FIF), et de son équipe. « Notre mission étant de rayonner au maximum dans la région, explique-t-elle, nous devons sans cesse trouver des lieux nouveaux et les expertiser non seulement du point de vue acoustique mais aussi du point de vue de la sécurité. C'est la nature même de notre manifestation et c'est ce qui, dans notre budget, pèse le plus. Nous jouons parfois dans des endroits qui n'ont aucune infrastructure, et il nous faut les aménager, le plus souvent pour une seule soirée... »

En fait, à lire sa programmation, qui, depuis le 27 août et jusqu'au 13 octobre, mène le spectateur de Villarsaux à Etampes, de Poissy à Auvers-sur-Oise, le Festival d'Ile-de-France a tout d'une sorte de théâtre de tréteaux itinérant. « L'autre part importante de nos activités, poursuit Charlotte Latigrat, est de faire coïncider nos envies artistiques et celles des départements qui constituent la région. Ce sont de très nombreuses conversations, chaque année, avec des élus, des représentants des collectivités locales. Ce marathon annuel est plus lourd encore en raison du renouvellement du terreau politique, notamment lors des récentes élections. Il faut convaincre, expliquer, entendre. » Le Festival reçoit-il des « recommandations » de la part du

conseil régional, qui participe à 70 % au budget général (1,68 million d'euros) ? « Je dois dire que nous sommes libres. Parfois des messages sont émis, à moi de les comprendre et de m'adapter. Les hommes politiques, en général, sont dans une période d'incertitude quant à la culture, mais ils veulent que nous leur apportions une réponse claire, et des résultats. Ils ne comprennent pas toujours les situations culturelles locales, qui sont complexes. On nous demande parfois de faire davantage d'action de terrain, mais notre vocation de rayonnement nous en empêche partiellement. Cependant, nous allons même dans des départements qui ne nous aident pas sur le plan financier, comme les Hauts-de-Seine, qui est pourtant le plus riche de France, ou encore le Val-de-Marne... En revanche, nous avons d'excellentes relations de travail avec la Seine-Saint-Denis ou le Val-d'Oise... »

### PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE

Le festival ratisse large géographiquement et artistiquement. « Je crois toujours à Mozart et à Couperin, mais il est impossible d'ignorer les autres cultures. C'est pour cela que nous nous intéressons aux musiques traditionnelles, au jazz. Par ailleurs, il est impossible de nier l'importance du mouvement des musiques électroniques. Nous tâchons d'inviter les meilleurs dans chacun des domaines artistiques que nous illustrons. »

Mais le Festival d'Ile-de-France, ce n'est pas que des concerts. C'est une programmation riche, éclectique, intelligente : on y trouve des lectures, des musiques avec image (cette année, le trompettiste de jazz

Paolo Fresu jouant devant la projection d'un film de Gianfranco Cabiddu), des contes et des spectacles de théâtre et de mime (notamment par la compagnie tchèque Le Théâtre blanc), des « salons de musique » où la littérature rencontre l'art des sons dans les salons de châteaux privés. Et tout cela, cette année, sous l'égide principale de la saison « Bohemia magica, une saison tchèque en France ». Mais, entre la soirée d'ouverture du 27 août (« Escaliers bohèmes », au Cabaret sauvage) et la clôture, le 13 octobre, consacrée à *Variété*, de Mauricio Kagel, on note certes des programmes afférents à ce fil conducteur mais aussi des manifestations liées à la région Ile-de-France : par exemple, le programme que donne le groupe vocal américain Chanticleer, le 15 septembre à Auvers-sur-Oise, « Sur les pas de Mary Cassat ».

Mais comment parcourir cette programmation aperlative, dont les lieux sont si éloignés les uns des autres ? « Nous nous adressons à des publics épars. Pour autant, conclut la directrice du festival, nous avons un auditoire fidèle et consistant (88 % de taux de remplissage) qui sait prendre le temps de venir à un petit déjeuner suivi d'une lecture et d'un concert, un dimanche matin à 11 heures dans un château, puis de visiter les environs et de se rendre plus tard ou le lendemain dans un lieu de la même région. C'est une vaste promenade... »

Renaud Machart

Festival d'Ile-de-France 2002, jusqu'au 13 octobre. Réservations : 01-58-71-01-01. De 5 € à 24 €.

## Musique La terre chante sa révolte amère



**PARIS** On connaît les circonstances tragiques qui présidèrent en 1907 au *Chant de la terre* : Mahler venait de perdre sa fille aînée Maria, d'apprendre qu'il avait une maladie de cœur incurable, avant d'être destitué du poste de directeur artistique qu'il occupait à l'Opéra de Vienne depuis dix ans à la suite d'une campagne de presse aux relents antisémites. Aussi le recueil de poèmes chinois offert par son ami Theodor Pollak – *La Flûte chinoise*, adaptée par Hans Bethge d'après des textes du VI<sup>e</sup> siècle – trouvera-t-il dans l'âme du compositeur un véritable « chant » d'action, de réaction et de création.

Violence et amère révolte, espoirs déçus, résignation solitaire, l'œuvre met en scène le cheminement de l'homme en proie aux affres terrestres jusqu'à la communion

mahlérienne.

Choisir la version Schönberg pour le spectacle créé en janvier dernier par Yoshi Oida à l'Opéra de Rouen paraît d'emblée frappé au coin du bon sens, l'adaptation scénique palliant ce que l'oreille perd en luxuriance orchestrale. Imaginer d'après la répartition vocale originale entre ténor et alto un couple d'anciens amants (lui, européen ; elle, japonaise) se retrouvant après des années pour accomplir le rituel funéraire de leur petite fille morte (thème récurrent chez Mahler), le tout dans un jardin monastique sous la bienveillante autorité d'un vieux sage bouddhiste : pourquoi pas ?

La direction d'acteurs lente et ordonnée, les décors et costumes épurés, la beauté simple des lumières, tout cela donne à la musique un élargissement que souligne l'inscription

cosmique. C'est cette geste emblématique de la pensée mahlérienne que Schönberg, profondément affecté par la mort du compositeur en mai 1911, décidera de transcrire dans une version de chambre pour treize musiciens, avant d'y renoncer faute de moyens. Il faudra attendre 1983 pour que la publication nous révèle ce joyau achevé par le musicologue Rainer Riehn d'après des indications directement annotées sur l'orchestration

dans les résonances naturelles : eau mue par un système hydraulique, feu contenu dans un cercle de pierre, encens, bois se consumant, crissements de pas sur le gravier, instruments chinois (luth, flûte shakuhachi, petites cymbales), psalmodes religieuses...

La déception viendra surtout de ce qui est proposé musicalement. On aurait aimé de l'Orchestre Leonard de Vinci, il est vrai complètement rapetissé dans sa fosse, davantage de relief et de personnalité dans les passages véhéments. Encore que la direction de David Stern se révèle efficace et sensible dans les passages élégiaques et intimistes. Si le ténor Michaël Hayes (au look Camel Trophy) se tire fort honorablement des tensions contenues dans les textes de Li-Taï-Po (*Das Trinklied vom Jammer der Erde* et *Der Trunkene im Frühling*, intervertis pour les « besoins » de la narration), l'écueil vient de la mezzo Ning Liang, dont le timbre sourd, le manque de projection et l'instabilité vocale finissent par être vraiment gênants. D'autant plus regrettable qu'elle est scéniquement d'une grande beauté.

**Marie-Aude Roux**

*Le Chant de la terre*, narration lyrique d'après Gustav Mahler. Avec Michaël Hayes (le mari), Ning Liang (la mère), Tapa Sudana (prêtre bouddhiste), Yoshi Oida (mise en scène), Tom Schenk (décor), Françoise Michel (lumières), Reiko Kruk (costumes), Orchestre Leonard de Vinci, David Stern (direction).

Théâtre de la Ville, le 10 septembre. Prochaines représentations les 13 et 14 septembre à 20 h 30. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. Places de 12,5 € à 22 €. Tél. : 01-42-74-22-77. Photo Christophe Cariat.

## Chanson

**PARIS** On n'est pas des vedettes

Pas de vedettes mais du goût, des envies, de la sympathie partagée. Chaque dimanche à 18 heures, le Limonaire, un bistrot à vins et à chansons, propose ses projets spéciaux. Le premier dimanche du mois, un bal (accordéon, piano, banjo ou cabrette). Le troisième, du cinéma muet dans les conditions de l'époque, avec piano en accompagnement. Les autres dimanches, un cabaret-soupe, soit une carte blanche offerte à un artiste. Jusqu'au 15 septembre, le Limonaire, où la table est bonne, présente une cinquantaine d'artistes qui ont échappé à la culture de masse ou en sont sortis : Romain Didier, Isabelle Aubret, François Béranger, Sophie Forte, etc. Mécontent du paysage médiatique et ami de ses amis, Jean Ferrat parraine la manifestation.

Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Grands-Boulevards.

Tél. : 01-45-23-33-33. De 19 heures

## CONCERTS



**L'ORCHESTRE DE PARIS S'INSTALLE À MOGADOR**

**MUSIQUE EN FÊTE**

18 SEPTEMBRE  
DE 11H30 À 18H30 - ENTRÉE LIBRE  
LES PIANOS : 14 SOLISTES INVITÉS

21 SEPTEMBRE  
DE 14H À 18H30 - ENTRÉE LIBRE  
LES CORDES ET LES VENTS :  
SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS

**CONCERTS INAUGURAU**

LES 18, 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE  
À 20H

ORCHESTRE DE PARIS  
CHRISTOPH ESCHENBACH  
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN  
PIERRE BOULEZ

ANNE-SOPHIE MUTTER  
JULIA FISCHER  
CLAUDIO BOHÓRQUEZ

01 56 35 12 12  
25, RUE DE MOGADOR • 75009  
www.orchestredeparis.com

à 21 heures, restaurant (réservation conseillée) puis chansons.

## Photographie

**PARIS** Arnold Newman

Un maître du portrait. Le sous-titre de la vaste exposition consacrée à Arnold Newman par Patrimoine photographique est juste. Du portrait des gens célèbres, pourrait-on ajouter. La réputation mondiale de cet Américain de 84 ans, peintre de formation, est d'abord liée à trois photos qui ont fait le tour du monde. Elles ont défini son style fait de géométrie au cordeau, de pureté des lignes, d'un sens du graphisme et de la mise en page. Trois compositions en harmonie avec l'art des modèles : celle du compositeur Igor Stravinsky (1946), celle de Piet Mondrian (1942) et enfin celle de Jean Dubuffet (1956).

De ses compositions des débuts à

Bill Clinton (1999), cette exposition développe une belle galerie d'effigies, notamment de photographes (Abbott, Ansel Adams, Bailey, Eugène Smith...). Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30 ; fermé le lundi. Jusqu'au 22. 2,50 € et 4 €.

## Classique

**PARIS** Orchestre philharmonique de Radio France

Le premier week end de la saison musicale de Radio France s'ouvre sur une série de figures artistiquement et librement imaginées par René Koering, directeur de la musique de la maison ronde. Comme d'habitude, il sait ménager la surprise en programmant un savant mélange d'oeuvres connues et de raretés,

comme cette *Cantate pour la mort de l'empereur Joseph II*, de Beethoven ou, le lendemain, 14 septembre, *Abraham et Isaac*, un oratorio rare de Josef Mysliveček, collègue et néanmoins ami de Mozart. Pour son concert d'ouverture, le 14 septembre à 20 heures, l'Orchestre national de France et Kurt Masur, son nouveau patron, joueront même *Andrea del Sarto*, de Daniel-Lesur, récemment disparu. Enfin, la création n'est pas oubliée, avec *Douce et Barbe-Bleue*, un conte musical pour enfants signé Isabelle Aboulker. Ces « Figures d'ouverture » n'ont décidément pas volé leur titre... Avec Véronique Gens (soprano), Maryline Fallot (soprano), Marie-Nicole Lemieux (mezzo-soprano), Yann Beuron (ténor), Eike Wilm Schulte (baryton), Chœur de Radio France, Jerzy Semkow (Direction). Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy, RER Maison-de-la-Radio. 20 heures, le vendredi 13. Dernières. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

## Sélection disques classiques

**HERBERT KEGEL**

*Legendary Recordings*

Orchestre de chambre et Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, Orchestre philharmonique de Dresde, Herbert Kegel (direction).

Une vingtaine de compositeurs (de Bartok à Webern) répartis sur quinze CD au sein d'un coffret dont le prix ne dépasse pas celui d'un opéra ! Il faut avoir déjà entendu des prestations de Herbert Kegel pour ne pas croire qu'il y a anguille sous roche avec une offre à ce point économique. Pourtant, ces gravures de prestige est-allemand réunies sans autre précision que les dates d'enregistrement méritent dans bien des cas l'épithète « légendaires ». Celle de *Threnos*, de Penderecki, par exemple, réalisée en écho à une exécution publique de cette page alors interdite en RDA. Engagé en faveur de la musique contemporaine, Kegel défend Nono (absent de ce panorama) comme Dessau, Chostakovitch comme Schenker. Il s'impose aussi en authentique spécialiste de l'École de Vienne. A l'opéra (ce dont Berlin Classics a témoigné il y a quelques années en publiant des versions très estimables de *Wozzeck*, de Berg, et de *Moïse et Aaron*, de Schoenberg) comme dans le registre symphonique (cinq opus de Webern en donnent ici la preuve). Né en 1920 à Berlin et mort en 1990, peu de temps après avoir dirigé le *War Requiem*, de Britten (accessible dans le présent coffret), Herbert Kegel fut l'élève de Karl Böhm. Son style d'interprétation n'invite cependant pas à parler de descendance. Précis mais jamais sec ou guindé, Kegel fascine à sa façon, entre autres par une vitalité rythmique qui naît dans l'étoffe même du son. On le vérifiera avec une très picturale *Première symphonie* de Mahler (un de ses compo-

teurs de prédilection) et avec une somptueuse *Quatrième symphonie* de Sibelius, au flux et reflux justement mahlérien. – P. Gi. Un coffret de 15 CD Berlin Classics. Distribué par Night and Day.

**GABRIEL FAURÉ, CLAUDE DEBUSSY**  
*Sonates pour violon et piano*  
Régis Pasquier (violon), Emmanuel Strosser (piano).

Ce couplage classique des programmes de musique de chambre française a été fréquemment enregistré par des duos chevronnés ou novices. Plus rarement par une combinaison de sang neuf et d'esprit mûr telle que constituée par le piano palpitant d'Emmanuel Strosser et le violon lumineux de Régis Pasquier. Il en résulte des interprétations au charme unique, tout en découvertes mutuelles. Obtenue par un rapprochement de plus en plus combustible des corps musicaux, la flamme faurénne vacille avec une remarquable liberté dans la *Première sonate*, fruit d'une passion juvénile. Quoique localement séduisants, les comportements délicieux de la *Seconde* ont trop tendance à nier les quarante ans qui séparent les deux œuvres. Nulle approximation esthétique, en revanche, avec la *Sonate* de Debussy. Régis Pasquier y déploie une sonorité plus ample et plus riche que lors de sa précédente gravure (pour le label Accord en 1998 avec Pascal Rogé) et Emmanuel Strosser entretient, avec un sens

plastique peu banal, le mystère de cette page testamentaire. – P. Gi. 1 CD Assai. Distribué par Mto.

**TRACCE DELLA TRADIZIONE ORALE**

Patrizia Bovi (voix et tambourin), Gigi Casabianca (voix). Que des codex vénitiens ou toscans du Trecento comme du Quattrocento puissent conserver des ballades « à la sicilienne » fait plus que témoigner de l'échange entre des cultures éloignées. L'écrit dévoile ainsi les ponts, peu repérés et à peine empruntés, entre des traditions de chant contrastées, où choix de phrasé, d'ornementation ou de timbre n'obéissent pas à la même conception esthétique, élaboration savante ou expression monodique ancestrale ; où la voix, déprise de l'impératif mélodieux, est le seul critère d'une écriture qui n'a souvent pas été fixée. Soucieuses de révéler les « traces » de ces usages traditionnels dans des pièces « homologues » quand la mode des lettrés les distingue, Patrizia Bovi et Gigi Casabianca défendent un programme de bout en bout passionnant, où, en marge de pièces d'Andrea Stefani, Antonello da Caserta ou Lorenzo Masi, laudes anonymes, *Stabat Mater* (l'un transcrit par Giovanna Marini, l'autre recueilli à Calenzana en Balagne) ou chants profanes (chant de moisson de Ombrie ou de battage du blé en Corse) bousculent les habitudes et rendent à la voix, instrument de communication, la force d'une participation au monde qui n'a rien d'une pose esthétique. Une exhumation militante que l'exceptionnelle sensibilité musicale des deux artistes rend accessible à tous. – Ph.-J. C. 1 CD Opus 111 - Naïve.

**EXPOSITION** • A Venise, la Fondation Fiat retrace 3 000 ans d'histoire et d'art égyptiens

## Le faste des pharaons investit la Cité des doges

**TOUS LES DEUX ANS**, la Fondation Fiat présente, dans son fief vénitien, une rétrospective archéologique consacrée à une grande civilisation passée. Cette année, le tour de l'Égypte est venu. Succès assuré : les secrets des pyramides, déclinés de mille façons, font toujours un tabac. L'entrée en matière est d'ailleurs digne d'une anthologie. Dans la cour du Palazzo Grassi, une demi-douzaine de pièces monumentales résumant ces trente siècles. Une colossale effigie de Toutankhamon, en quartzite rose, est associée à un obélisque, à côté duquel sont placés un grand fragment de portail gravé de hiéroglyphes, un sphinx à tête de faucon, une statue de la déesse Sekhmet et un bélier doté d'un disque solaire. Le groupe, admirablement composé, aurait pu servir de frontispice à un ouvrage encyclopédique.

Comment présenter ces 3 000 ans d'art et d'histoire en moins de 300 pièces ? La commissaire de l'exposition, Christiane Ziegler, responsable des collections égyptiennes du Louvre, a puisé dans ses réserves. Elle a sollicité des prêts de quelques grandes institutions occidentales. Elle a su convaincre ses collègues du Musée du Caire de se séparer provisoirement de quelques-uns de leurs trésors, jamais sortis d'Égypte. Il lui fallait également un fil conducteur. Celui des pharaons, clés de voûte de cette civilisation, a été retenu.

L'exposition s'organise donc autour des souverains de la vallée du Nil. Qui étaient-ils ? Comment vivaient-ils ? Quelle place tenaient-ils dans les institutions du royaume ? Quel rôle jouaient-ils dans le déroulement des rites, dans la construction des palais et des temples ou à la tête des armées ? Ces questions permettent d'évoquer l'expansion de l'Empire, la religion, l'architecture ou les mœurs. Encore faut-il que les objets retenus et leur mise en espace soient suffisamment parlants.

**UNE GALERIE DE PORTRAITS**

Pour introduire ces développements, Christiane Ziegler a eu la bonne idée de nous proposer une sorte de galerie de portraits qui court sur plus de trente siècles. Le premier d'entre eux est une effigie prédynastique (Nagada I<sup>re</sup>), vieille de plus de 6 000 ans. Cette énigmatique et puissante statuette, propriété du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, avait été choisie par Jacques Kerchache pour ouvrir la salle des « primitifs » installée au Louvre. Le dernier, Ptolémée VIII (304-330 av. J.-C.), éphémère souverain d'origine macédonienne (vers 145 av. J.-C.), porte la couronne de Basse-Égypte. Ce fragment d'un temple de Karnak (aujourd'hui à Berlin) témoigne de la tradition pharaonique à une époque très tardive. Bien sûr, ces portraits ne sont guère individualisés. C'est l'image du pharaon qui est pérennisée et non celle d'un homme. A quelques exceptions : l'extraordinaire buste métallique d'Ame-

nemhat III, souverain du Moyen Empire (1994-1650 av. J.-C.), dont la personnalité s'exprime puissamment, le portrait d'Akhenaton aux traits délibérément réalistes et l'émouvant profil de Séthi I<sup>er</sup>, esquissé sur un éclat de calcaire.

Les pièces qui illustrent les autres têtes de chapitres – la nature du pouvoir, le pharaon combattant, la cour et la famille, les tombes et les momies royales, datent presque toutes du Nouvel Empire (1550-1075 av. J.-C.). Cette unité temporelle est peut-être réductrice. De bons esprits, dont Dietrich Wildung, estiment en effet que l'apogée de l'Égypte correspond au Moyen Empire. La moisson rassemblée ici est néanmoins de qualité.

Elle est, en revanche, desservie par une présentation pesante. Les murs tendus de faux reliefs pseudo-égyptiens, les images photographi-



Buste du pharaon Aménemhat III (1843-1798 av. J.-C.).

ques de monuments servant de fond aux salles, les reproductions de peintures ou de reliefs à la mauve échelle en lutte avec les pièces authentiques, tous concourent à la confusion et amoindissent les chefs-d'œuvre, souvent de petite taille.

Placés dans des vitrines, ils semblent ainsi pris en otages. C'est le sort de cette étonnante boîte cylindrique ornée du dieu Bès (XVIII<sup>e</sup> dynastie), de ces figurines de servantes, cruches sur l'épaule (pots à cosmétiques de la XVIII<sup>e</sup> dynastie) ou de ce fragment de décor de plâtre peint (canards survolant des touffes de roseaux), pollué par une inutile reproduction, placée à côté. L'exposition se clôt en majesté par le masque d'or de Psouemès I<sup>er</sup>, souverain de la XXI<sup>e</sup> dynastie : il trône solitaire, dans la dernière salle du Palazzo.

**Emmanuel de Roux**

**PHARAONS**, palazzo Grassi, San Samuele, Venise. Tél. : 041-523-16-80. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 25 mai 2003. De 6,50 € à 9 €. Internet : www.palazzograssi.it/ Catalogue sous la direction de Christiane Ziegler, Bompiani, 512 p., 47 €.



# Emmanuel Krivine, je étais un autre

Après trois ans à la tête de l'Orchestre national de Lyon, le tempétueux chef d'orchestre dirige à présent l'Orchestre français des jeunes

**DIJON**, 29 août. Emmanuel Krivine vient juste de terminer une répétition avec l'Orchestre français des jeunes (OFJ), qui fête cette année ses 20 ans lors d'une résidence d'été. « On se connaît ? », nous lance le chef français, de cette voix un peu traînante, à la gouaille très française... « Oui, on se connaît un peu... On s'est parlé, très brièvement, il y a dix ans... » « Ah ? J'ai changé... J'ai grossi... » On ose une rectification : « Vous étiez surtout un peu sec et pas très aimable... » « Ah, je vous ai aussi fait le coup ? Je sais, j'étais désagréable, autoritaire. Croyez-moi, j'ai beaucoup changé. »

Dans ce métier de critique musical, où l'on passe une partie de son temps à dire aux artistes des choses qu'ils n'ont pas forcément envie de lire, on aurait tort de mal prendre les réparties un peu sèches. D'ailleurs, tout le monde le dit : Krivine a changé. Finies les invectives choisies et épicées d'antan qui lui ont valu de légendaires conflits avec l'Orchestre national de Lyon (ONL), dont il fut le patron de 1987 à 2000. « Je vais vous dire une seule chose qui va vous montrer ce qu'étaient nos relations au moment où j'ai quitté l'orchestre, justement quand tout allait bien : un délégué syndical qui m'avait beaucoup combattu lorsque j'avais voulu instaurer des auditions de contrôle pour les musiciens m'a offert, comme cadeau de départ, ce qui est devenu l'un des plus beaux livres de ma bibliothèque. Deux thérapies m'ont sauvé : la psychanalyse et mon poste de chef à l'ONL. »

Avant d'être chef d'orchestre, Emmanuel Krivine était un brillant violoniste, de la génération des Pierre Amoyal et Augustin Dumay. Un accident de voiture interrompt cette carrière : « J'étais déjà chef à l'Orchestre philharmonique depuis six ans, en fait, ça m'a aidé à choisir. » Et il devient vite un chef de stature internationale, invité partout. Il remonte considérablement le niveau de l'Orchestre national de Lyon, et ce d'autant plus qu'à l'Opéra de la ville John Eliot Gardiner crée les conditions d'une concurrence sérieuse... Souvent, devant les jeunes musiciens de l'OFJ, ce 29 août, Krivine emploie le terme « paramilitaire » : « Si vous n'avez pas d'initiative personnelle, si vous ne faites pas vivre cette phrase, indique-t-il par exemple aux bois de l'orchestre, alors la battue n'est plus que paramilitaire... Ni vous ni moi n'avons envie de ça, hein ? »

D'« adjudant », Krivine est donc devenu adjudant, élément prescripteur plutôt qu'ordonnateur, catalyseur plutôt que lance-flammes... « Vous savez, la psychanalyse m'a vraiment sauvé. J'ai fini par comprendre tout sim-

## BIOGRAPHIE

► 1947

Naissance à Grenoble.

► 1965

Rencontre avec Karl Boehm.

► 1976

Nommé premier chef invité de l'Orchestre philharmonique de Radio France.

► 1985

Prend la direction de l'Orchestre national de Lyon.

► 2002

Tournée avec l'Orchestre français des jeunes (OFJ).

plement que cette baguette, c'est vraiment l'ersatz d'un phallus postiche ! Dès lors qu'on en prend conscience, cette baguette devient fonctionnelle musicalement et non autoritairement. C'est en acceptant la "dévirilisation" du métier de chef qu'on parvient à faire de la musique de chambre avec l'orchestre. »

## AMOUR DU BAROQUE

Krivine est l'un des rares de sa génération à louer sans réserve le mouvement baroque. « Ma compagne joue du violon baroque, mon beau-fils passe sans problème du hautbois baroque au moderne. C'est un tout autre état d'esprit. Ce mouvement a tellement bouleversé la donne... Regardez, par exemple, la relation de Christophe Rousset ou Emmanuelle Haïm avec leurs musiciens. Ils ne "dirigent" pas, ils "jouent avec". Et ce mouvement coïncide heureusement avec la fin d'une époque, celle des chefs stars tout-puissants, dominateurs, sûrs d'eux, qui brandissent leur bâton comme une... Bon, vous m'avez compris... Et, paradoxalement, même si cela fonctionne, ça casse le plaisir de jouer... Aujourd'hui, ceux qui comptent sont Simon Rattle, qui est le patron du Philharmonique de Berlin, mais qui dirige aussi les instruments anciens de l'Orchestre de l'âge des Lumières, Nikolaus Harnoncourt, à qui l'on confie désormais le Concert du Nouvel An à

Vienne... Même un "ancien" comme Abbado est toujours dans le même état d'esprit... »

En quittant l'Orchestre national de Lyon, Krivine a voulu reprendre une carrière de chef itinérant. « Etre patron d'un orchestre, c'est se consacrer surtout à des activités extramusicales... Comme chef invité, je ne fais que de la musique. » Il travaille beaucoup, surtout aux Etats-Unis. « Ah ! les Etats-Unis, je ne sais pas où ils vont avec Bush, mais ils ont de beaux orchestres... » On transcrit ici le mot « orchestre », mais, en fait, Krivine dit, avec ce vocabulaire imagé qui est sa marque, « boîte ». « J'ai dirigé presque toutes les meilleures boîtes américaines, sauf Chicago et New York... Ah ! Boston... A la première lecture, tout est déjà en place, les musiciens anticipent presque toujours ce que vous sentez. Avec eux, on est tout de suite dans la musique. Et quelle discipline... Pas besoin de faire la police, c'est si agréable. Je viens de faire un programme avec eux, au Festival de Tanglewood, c'était formidable. »

Voici onze ans que Krivine n'avait pas dirigé l'OFJ. Des changements dans les mentalités, le niveau ? « Vaste sujet... Je constate, cette année comme les autres, que les jeunes musiciens français sont individuellement efficaces - je suis certain qu'on pourrait presque déchiffrer une pièce de Boulez... Mais la plupart ne font pas assez de musique de chambre et cer-

tains n'ont parfois pas écouté un seul enregistrement des pièces que nous jouons... Je me souviens qu'un jour, en Allemagne, où je dirigeais la Jeune Philharmonie allemande, j'ai trouvé des musiciens au café en train d'écouter de la musique sur un walkman... Je m'imaginai qu'ils écoutaient du rap. Eh bien, pas du tout : c'était une très longue répétition qu'ils avaient enregistrée ! »

Alors pourquoi dirige-t-il cet orchestre de jeunes français ? « Mais parce que j'aime ça et que je les aime bien ! Et c'est d'ailleurs la mission et le défi de l'OFJ que de leur faire "goûter" l'orchestre et de les faire progresser en un temps record. Je ne les complimente pas trop, car cela monte vite au cerveau dans nos contrées, mais, malgré l'absence de personnalité collective, il y a des soirs où, franchement, ils font des miracles. »

## Renaud Machart

Orchestre français des Jeunes. Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Dubugnon, Berlioz et Bartok. Frank Braley (piano), Emmanuel Krivine (direction). Théâtre des Champs-Élysées, Paris, le 14 heures à 20 heures (de 5 € à 30 €), Maison de Radio France, Paris, le 15 à 16 heures (entrée libre). Tél. : 01-49-52-50-50 (le 14), 01-56-40-15-16 (le 15).



LOUIS VINCENT

## LES GENS DU MONDE

■ Les élus Verts du conseil municipal de Bordeaux et les gérants du cinéma d'art et essai Utopia ont déposé, mercredi 11 septembre, un recours contre l'attribution d'une subvention municipale au concert de Johnny Hallyday. A la demande du producteur Jean-Claude Camus, 228 700 euros ont été versés aux organisateurs du concert prévu pour juillet 2003. En échange, la municipalité recevra 10 000 billets à distribuer gratuitement aux Bordelais. Les Verts font valoir que ce vote contrevient aux règles présidant au versement de subventions à des entreprises de spectacles et les gérants d'Utopia déplorent qu'« un budget pharaonique » soit investi dans une action ponctuelle au détriment « des associations locales qui ont une activité tout au long de l'année et qui doivent se battre pour obtenir de l'argent ».

■ Le compositeur René Koering, directeur de la musique à Radio France et fondateur du Festival Radio France Montpellier, a reçu le Grand Prix de la presse musicale internationale. Il succède ainsi au chef d'orchestre Simon Rattle et au ténor Plácido Domingo, lauréats en 2001 et 2000.

■ Le 14 septembre aura lieu une manifestation des girotondini italiens, dont le porte-parole est Nanni Moretti. Le cinéaste italien est devenu la figure de proue d'un mouvement qui ne devrait pas en avoir puisque ses membres dansent la ronde dans les rues de Rome. Il s'agit, pour Moretti et les autres, de protester contre la mainmise de Silvio Berlusconi sur les médias et sur ce qu'ils estiment être la gestion de l'Etat à des fins privées.

■ La directrice des studios Babelsberg de Berlin, Gabriela Bacher, a été limogée par Vivendi Deutschland moins d'un an après son entrée en fonctions. Les studios, propriété de la multinationale depuis 1992, peinent à faire face à la concurrence de Prague, qui pratique des tarifs inférieurs, et ont dû faire face à la défection de projets américains, parmi lesquels Timeline, un film de science-fiction réalisé par Richard Donner.

■ Au bout de cinq ans d'absence, Daniel Day-Lewis est revenu sur un plateau de cinéma, celui de Gangs of New York, la fresque historique de Martin Scorsese, qui sortira en France début 2003. L'acteur britannique s'était retiré après avoir tourné The Boxer de Jim Sheridan. Malgré cette longue absence, Day-Lewis, qui incarne Bill le Boucher, un tueur des bas-fonds new-yorkais, ne sait pas s'il reviendra bientôt au cinéma. « Rien de ce qui s'est passé pendant le tournage de Gangs of New York ne m'a amené à penser : "Pourquoi ne pas en faire plus souvent ?" », a-t-il déclaré à l'édition américaine du magazine Première.

## RADIO

### VENDREDI 13 SEPTEMBRE

#### ► Tout arrive

12 h 00, France-Culture Marc Voinchet reçoit Jean Vautrin et Jacques Tardi pour *Le Cri du peuple* (éd. Casterman), Jean-Claude Grumberg pour *L'Enfant do* au Théâtre Hébertot, et Christian Montcouquiol à l'occasion de la Féria de Nîmes.

#### ► Dépayage

15 h 04, France-Inter Marie-Annick Raimbault invite Jean-Pierre Perrin, spécialiste de l'Afghanistan, auteur de *Jours de poussière* (éd. La Table ronde).

#### ► Pot-au-feu

18 h 00, France-Culture En direct de la Fête de l'Humanité, Jean Lebrun s'interroge sur « La place de la Russie dans le nouvel ordre mondial ».

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Une journée de deuil

L'AMÉRIQUE sait faire ce genre de commémorations, mêlant les aspects solennels et familiaux. On pouvait suivre en direct sur TF1 et France 2, pendant tout l'après-midi de mercredi, les cérémonies d'anniversaire des attentats du 11 septembre 2001. A Washington, une estrade avait été dressée devant l'aile ouest du Pentagone, détruite par le vol 77 d'American Airlines et entièrement reconstruite. Un immense drapeau américain a été déployé sur toute la hauteur du bâtiment. A New York, un cercle avait été tracé sur le sable de Ground Zero, dans l'énorme trou déblayé où se trouvaient les fondations du World Trade Center. Pendant plusieurs heures, tandis que jouait un violoncelle solitaire, des lecteurs se sont succédé pour égrener les 2 801 noms des personnes qui ont trouvé la mort en ces lieux. L'ancien maire Rudolph Giuliani, devenu une figure emblématique de la ville pour l'activité qu'il a déployée dès les minutes qui ont suivi le choc contre la première tour, a commencé la litanie. Des personnalités telles que Hillary Clinton, Colin Powell ou Robert de Niro alternaient avec des parents des victimes. Les visages étaient blancs, noirs ou asiatiques. A Washington, c'était l'homme-

ge officiel en présence du président Bush et du secrétaire à la défense Donald Rumsfeld devant un public composé essentiellement d'employés du Pentagone. Le ton était plus guindé, plus guerrier aussi. « Tant que les terroristes et les dictateurs s'en prendront à nos libertés et à nos vies, nous nous opposerons à eux, avec l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine des Etats-Unis », déclarait George Bush.

A New York, la journée avait commencé par le défilé des fanfares traditionnelles irlandaises du corps des policiers et des pompiers. A Ground Zero, une expression utilisée à l'origine pour désigner l'épicentre d'une explosion nucléaire, il n'y eut pas beaucoup de paroles prononcées, mais essentiellement cette impressionnante lecture. Les familles des victimes, avec leurs enfants, les proches et les amis déposaient des photos et des bouquets de fleurs. Ils s'étreignaient en silence et plantaient de petits drapeaux américains dans le sable. Il y avait comme un mouvement tournant spontané autour du cercle. C'était une cérémonie étonnamment sobre, qui mettait au premier plan les individus eux-mêmes et non les institutions. Cela avait beaucoup d'allure.

## TÉLÉVISION

### Violence, fille de Misère

La violence scolaire, les ambiguïtés et les impasses de son traitement - social, juridique, politique, médiatique... -, tout cela se retrouve, explicitement ou à peine effleuré, dans cette soirée de 13<sup>e</sup> Rue présentée par Laure Ataïka autour de deux films : *Le Remplaçant* (1999), de Robert Radler, et *De bruit et de fureur* (1988), de Jean-Claude Brisseau. On peut y déplorer le choix de sujets trop courts (10 et 26 minutes) et des bilans particulièrement expéditifs, cela pour un sujet pourtant très complexe, souvent frappé de tabou, donc nécessairement déformé. Une fois de plus, ce sont les banalités qui sont mises en exergue ; illustrations d'une violence quotidienne en reflet de situations familiales, sociales et économiques désastreuses. Le reportage d'ouverture s'arrête sur le partenariat mis en place entre éducation nationale, police et justice, opération pilote en Seine-Saint-Denis. *Violence scolaire, à qui la faute ?*, de Barbara Necek (coproduction 13<sup>e</sup> Rue-Doc en Stock), reprend le fil de l'agression dont fut victime Philippe Fontaine, professeur au collège Paul-Eluard de Garges-lès-Gonesse, en janvier 2001. Un cas d'une gravité exceptionnelle, auquel répond l'expérience de retissage du lien familial et social menée dans un autre établissement du département, impliquant au quotidien proviseur, enseignants, psychologues, parents et élèves. - Val. C.

« Violences à l'école », vendredi 13 septembre, 20 h 45, 13<sup>e</sup> Rue.

### VENDREDI 13 SEPTEMBRE

#### ► Amerika, Amerika

20 h 20, Arte Travailler sans couverture sociale ni retraite jusqu'à 80 heures par semaine et enchaîner plusieurs emplois dans la journée. Tel est le sort de millions d'Américains qui font partie des « working poor » (pauvres ayant un emploi) qui, à la fin des années 1990, constituaient la face cachée de la croissance. Un document de Mikael Wiström.

#### ► Accusé de crime de guerre

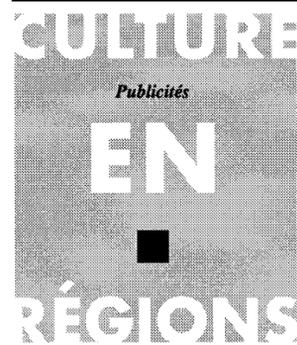
20 h 45, Odyssee Vingtième anniversaire du massacre des réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, les journées du 14 au 17 septembre 1982, où fut impliqué Ariel Sharon. Un document remarquable réalisé par Fergal Keane et Aidan Laverty, et très controversé lors de sa diffusion sur la BBC en juin 2001. Rescapés, témoins, dirigeants, racontent avec un appréciable recul.

#### ► Thalassa

20 h 55, France 3 Une émission entière consacrée aux îliens de la mer d'Iroise (Ouessant, île de Sein). Il y est notamment question de l'avenir de cet archipel qui, par manque d'emplois, se vide de ses résidents.

#### ► Contre-courant

23 h 45 et 1 h 10, France 2 Présenté par Stéphane Paoli, un premier document de Jacques Cotta et Pascal Martin, *Dans le secret du paradis (nucléaire)*, portant sur les conséquences des explosions nucléaires menées par les autorités françaises en Polynésie. Après le journal de la nuit, *La Vie contaminée*, film de David Desramé et Dominique Maestrali, s'arrête en Biélorussie pour un état des lieux de l'après-Tchernobyl (avril 1986).



Une lecture pour l'été :

### O SAISONS O CHATEAUX

PAR YVES DE MELLIS

Un roman historique, un roman d'amour, un roman d'aventure. Un vrai moment de lecture, de passion, de détente - La Bartavelle éditeur -

Distribué par Casteilla - 530 pages - 24 Euros - Chez votre libraire

## RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 12 SEPTEMBRE

## TF1

**16.25** Providence Le cordon bleu. Feuilletton  
**17.15** Melrose Place L'enlèvement. Série  
**18.10** Star Academy Divertissement **18.55** Le  
 Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal **20.45** Du nou-  
 veau **20.50** Météo.



**20.55 NAVARRO** LE PARRAIN Série. Patrick Jamin. Avec Roger Hanin, Laura Granier, Marie Fugain, Magaly Berdy, Jacques Martial (France, 2001, ♦). 8464299 *Navarro se prend d'affection pour une fillette orpheline, traumatisée par l'assassinat sanglant de ses parents.*

**22.40 TRAQUE SANS RÉPIT** Téléfilm. Kevin Elders. Avec Teri Hatcher, Rob Lowe, Alex Karzis, Mark Caven, Trevor Blumas (Etats-Unis, 2001, ♦) O. 3647831

**0.25** Koh-Lanta Episodes n°11 et n°12. 4353503 **2.15** Star Academy 1858961. **3.00** Très pêche 7107619 **3.50** Reportages La longue marche du docteur Laroche. 8306145 ♦ **4.15** Histoires naturelles (55 min) 8161936.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.45** City Hall ■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min) O  
**15.15** La dernière fois que j'ai vu Paris ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1954, v.m., 120 min). TCM  
**16.55** Stand-By ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 120 min) O  
**17.05** Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) O  
**18.00** L'Assassin habite au 21 ■■ Henri-Georges Clouzot. Avec Pierre Shellen (Can., 1942, N., 80 min) O  
**18.50** La Femme de l'année ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.m., 115 min). TCM  
**19.10** Adieu Philippine ■■ Jacques Rozier (France - Italie, 1963, N., 110 min) O  
**20.45** Les Doors ■■ Oliver Stone (Etats-Unis, 1991, 140 min). Match TV  
**21.00** Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) O  
**22.30** Stand-By ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 115 min) O  
**23.30** A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). TCM  
**0.40** L'Or de Naples ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1954, N., v.o., 130 min) O

## FRANCE 2

**16.55** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Série. **18.00** Brigade des mers Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo. **20.35** Question ouverte Invité : Alain Juppé.



**20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL** Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Les centres de rééducation à la française. Reportage. Stéphane Bentura et Fabrice Babin ; La bombe sale. Reportage. Patrice Lorton et Olivier Robert. Ps : Les célibatantes. Reportage. Dominique Leeb, Virginie Ledoux et Olivier Raffet (précédente diffusion le 28 février) ♦. 9940589

**23.00 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT** Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Des livres, de la politique, du rock ou rien ? Présenté par Guillaume Durand. 1289270

**0.40** Infos, Météo **1.05** Millennium O **1.50** Contre-courant Objectif Kandahar. **3.30** Cuoc xem dem **3.45** Infos, Météo **4.05** La Fatalité ou le Secret de la salle d'ombre **4.35** Contre-courant Twin Towers : l'histoire (45 min).

## FRANCE 3

**16.30** TO3 **17.35** Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour *Sonia Stock*, de Lucien d'Azay **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de...



**20.55 LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN** Film. Henri Verneuil. Avec Anthony Quinn, Anjanette Comer, Charles Bronson, Sam Jaffe (Fr. - It. - Mex., 1967) ♦. 5465928 *Un rebelle se fait passer pour un prêtre, décédé dans ses bras, au milieu d'une guerre civile mexicaine du XVII<sup>e</sup> siècle.*  
**22.50** Météo **22.55** Soir 3.

**23.20 SUJET TABOU - BRETT A TUÉ MAMAN** Documentaire. Ellen Goosenberg Kent et Alissa Reider ♦. 9611763 *Une femme cherche à comprendre pourquoi son frère a assassiné leur mère..*

**0.10** Ombre et lumière Invité : J.-P. Gaultier. 46139 **0.40** La Loi de Los Angeles Série. **1.20** Espace francophone 6946771 **1.50** Le Fabuleux Destin de... **2.15** Soir 3 **2.35** Des racines et des ailes ♦. 14289503 (125 min).

## CANAL+

**16.30** Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ■ Film. Jean-Pierre Jeunet O ▶ *En clair jusqu'à 20.25*  
**18.30** H Une belle maman. Série O **18.55** L'Hyper Show Invités : Frank Dubosc, Sophie Ellis Bextor **19.55** Guignols **20.05** Journaux.



**21.00 DELICATESSEN** Film. Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet. Avec Dominique Pinon, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Dreyfus, Karin Viard, Ticky Holgado, Edith Ker, Rufus (France, 1991, ♦) O. 5263299 *La vie d'un immeuble et de ses habitants excentriques. La renaissance d'un univers artificiel, entre réalisme poétique et surréalisme.*

**22.35 À L'AUBE DU SIXIÈME JOUR** Film. Roger Spottiswoode. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Tony Goldwyn, Michael Rooker, Sarah Wynter (Etats-Unis, 2000) O

**0.35** Le Cirque des horreurs ■■ Film. Sidney Hayers (1960, v.o.). 1655145 **0.20** La Malédiction de la momie Film. Russell Mulcahy (1998). 4585752 **0.40** Surprises **4.40** La Cité des enfants perdus Film O (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**15.40** Afghanistan, retour à l'école **16.35** Être américain aujourd'hui ? **17.35** 100 % question Jeu **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages La Slovénie **19.45** Arte info, **20.15** Reportage West Point, l'effet Ben Laden.



**20.45 THEMA - SOIRÉE SPÉCIALE DAVID BOWIE FURYO** ■■ Film. Nagisa Oshima. Avec David Bowie, Tom Conti, Ryuichi Sakamoto, Jack Thompson, Takeshi Kitano (GB - Japon, 1982, v.o.) O 100345015 *Un officier anglais sème le trouble dans le camp japonais où il est détenu.*  
**22.45** Thema - Interview de David Bowie par Ray Cokes. 1560314.

**22.55 THEMA : SOIRÉE SPÉCIALE DAVID BOWIE - OLYMPIA 2002** Enregistré le 1<sup>er</sup> juillet 2002. 482744 *Un concert diffusé en simultané sur France-Inter.*

**0.35** Thema : Soirée spéciale David Bowie - Dr Bowie et Mr Jones Documentaire. Gilles Nadeau et Christophe Fevret. 4161058 **1.35** Le Miroir aux alouettes Téléfilm. Francis Fehr. Avec Marie Bunuel (1999, 80 min). 6013665.

## M6

**16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Les doubles robotiques O **18.55** Charmed Innocence perdue O **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série.



**20.55 POPSTARS** Episode n°3. Feuilletton-Documentaire (2002). 4628676 *La sélection touche à sa fin : le moment de l'ultime audition est arrivé pour les cent cinquante derniers candidats. La dernière épreuve porte sur la faculté de combiner chant et danse, mais aussi sur la capacité de travailler en groupe.*

**22.05 ALLY McBEAL** Trop jeune pour toi O 1860812. Tu veux ou tu veux pas O 4873218. Série (saison 5). Michaël Schultz ; Peter Blake. Avec Calista Flockhart, Elton John, Jacqueline Bisset, Julianne Nicholson.

**23.45** Ça me révolte ! Amour : harcèlement, mensonges et manipulations. Présenté par Bernard de La Villardière. 7231725 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6. Emission musicale (320 min). 15887023

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**21.00** Le Gai Savoir. Invité : Alain Malissard.  
**22.00** Journal, Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.00** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Marc-André Hamelin, piano : *Partita pour violon n°2*, chaconne (transcription pour piano de F. Busoni), de Bach ; Œuvres de Beethoven, Hamelin, Alkan.  
**22.00** En attendant la nuit (rediff.).  
**23.00** Jazz poursuite. Jazz in Paris [4/4].  
**0.00** Le Cabinet des curiosités. Œuvre de Bach.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Massenet, Chabrier, Chausson. 20.40 Borodine, la rencontre avec Franz Liszt en 1877. Œuvres de Borodine, Liszt, Cui, Napravnik, Balakirev, Chopin.  
**22.55** 20<sup>e</sup> Festival de l'Épau. Par le Quatuor Sine Nomine : Œuvres de Mozart.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## VENDREDI 13 SEPTEMBRE

## TF1

**13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton. Avec Robert Colbert, Julianna McCarthy **14.45** Danger à domicile Téléfilm. Paul Lynch. Avec Bo Derek, Stephen Shellen (Can., 2000) O  
**16.25** Providence Rien n'est joué. Feuilletton. Ian Toyton ♦ **17.15** Melrose Place A la recherche d'Amanda. Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo **20.45** Trafic Infos Magazine.



**20.50 KOH-LANTA** Présenté par Denis Brogniart. Dernier épisode. 126139 *Durant les trois derniers jours, les quatre finalistes ont pour seul et unique but de terminer l'aventure en vainqueur. Denis Brogniart nous révélera le nom du gagnant en direct.*

**22.40 SANS AUCUN DOUTE** Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de M<sup>me</sup> Didier Bergès. 1662481

**1.00** Les Coups d'humour Invités : Philippe Candeloro, Urbain, Les Agios. 3438240 **1.35** Star Academy 1991240 **2.15** Météo **2.20** Très chasse Spécial sanglier. Documentaire. 6850171 **3.15** Reportages Dons d'organes, actes d'amour. Magazine. 8280153 ♦

**3.40** Histoires naturelles Les Anglo-Normandes. Documentaire. 4700462 ♦ **4.35** Musique 2039801 **4.55** Aventures asiatiques Aventures asiatiques en Indonésie. Documentaire. 8148085 (55 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**14.20** Deux têtes folles ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1963, 110 min) O  
**15.10** Le Passe-Montagne ■■ Jean-François Stevénius (France, 1978, 110 min) O  
**16.55** Hochzeit auf Bärenhof ■■ Carl Froelich (Allemagne, 1942, N., v.o., 100 min) O  
**18.05** Les Anges aux figures sales ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O  
**19.05** Fucking Amal ■■ Lukas Moodysson (Suède, 1998, 90 min) O  
**19.10** L'Homme de Rio ■■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 110 min) O  
**16.35** La Chatte des montagnes ■■ Ernst Lubitsch (Allemagne, 1921, N., v.o., 85 min) O  
**18.40** Les Quatre Filles du docteur March ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.m., 125 min). TCM  
**20.45** Mogambo ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, v.m., 110 min). TCM  
**21.00** Comment je me suis disputé... ■■ Arnaud Desplechin (France, 1996, 175 min) O  
**21.00** Le Tourbillon de la danse ■■ Robert Z. Leonard (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min) O  
**21.05** Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 129 min) O  
**23.10** De bruit et de fureur ■■ Jean-Claude Briiseau (France, 1988, 95 min). 13<sup>ème</sup> RUE  
**0.10** L'Enquête de l'inspecteur Morgan ■■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1958, N., 90 min) O

## FRANCE 2

**12.55** Journal **13.55** Inspecteur Derrick Attention contre Derrick **15.00** Un cas pour deux Le père prodigue **16.05** Rex Apportez-moi la tête de Beethoven **16.55** Un livre *Silence*, de Jeanne-Marie Vacher **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Série ♦ **18.05** Brigade des mers Œil pour œil **18.55** On a tout essayé **19.45** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille A une expo ♦ **20.00** Journal.



**21.00 UNE SOIRÉE DE POLARS - LA CRIM** DESTINS CROISÉS Série Jean-Pierre Prévost. Avec Isabel Otero, Jean-François Garreaud, Didier Cauchy (2001, ♦). 83226 **21.55** Les Enquêtes d'Éloïse Rome Inseparables. Série. Avec Christine Citti, ♦. 8632619 **22.50** Un flic nommé Lecœur Dans le béton. Série. Alain Tasma. Avec Eric Métayer, France Zobda. 4781690 O

**23.45 CONTRE-COURANT DANS LE SECRET DU PARADIS (NUCLÉAIRE)** Documentaire. Jacques Cotta et Pascal Martin. Magazine présenté par Stéphane Paoli. *Le point sur les conséquences - long-temps tenues secrètes - des 192 essais nucléaires français dans le Pacifique, à Mururoa, qui signifient, en tahitien, « l'atoll du grand secret ».*  
**0.48** CD'aujourd'hui **0.50** Journal, Météo.

**1.15** Contre-courant La vie contaminée. 2037171 **2.05** Envoyé spécial Les centres de rééducation à la française. La bombe sale. Ps : Les célibatantes. 6216117 **4.00** Infos **4.20** Des mots de minuit (85 min) 2597914.

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix **15.00** Contamination mortelle Téléfilm. Jerrold Freedman. Avec Denis Arndt (EU, 1992) O **16.30** TO3 **17.35** Mon Kanar Magazine **17.50** C'est pas sorcier L'hôpital de la tête aux pieds ♦ **18.15** Un livre, un jour *Le Grand Becail*, de Franz Bartelt **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



**20.55 THALASSA** ESCALE EN MER D'IROISE Présenté par G. Pernoud ♦ 8342023 *Le magazine présenté par Georges Pernoud se décline maintenant en vidéo. Le tour du monde en quatre détroits (Béring, Ormuz, Malacca et Magellan) est disponible en un coffret de deux VHS ou deux DVD.*  
**22.30** Météo, Soir 3

**22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE** Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation d'Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski, Doc Gynéco. 6610874

**1.10** Ombre et lumière Magazine. Invité : Jean-Claude Brialy. 7539733.

**1.35** Toute la musique qu'ils aiment... Invitées : Fanny Ardant ; Janine Reiss. 6050379 **2.30** Le Fabuleux Destin de... **2.55** Soir 3 **3.20** Pièces à conviction Al-Qaida : la traque. 5508004 **4.55** Tous égaux Magazine (60 min).

## CANAL+

**14.00** Bella Ciao Film. Stéphane Giusti O  
**15.40** Le Roman des renards Documentaire  
**16.15** Mon beau-père et moi ■■ Film. Jay Roach O **17.55** Minutes en + Spécial 24 heures chrono **18.05** 7 jours au Groland ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** H Une promesse. Série O  
**19.00** L'Hyper Show Invités : David Hallyday, Yann Moix O **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Les Journaux **20.55** Le Zapping.



**21.00 ANIMAL FACTORY** ■■ Film. Steve Buscemi. Avec Willem Dafoe, Edward Furlong, Seymour Cassel, Mickey Rourke, Steve Buscemi (Etats-Unis, 2000) O 106665 *Un jeune homme récemment incarcéré est pris en charge par un caïd. Un sobre et efficace récit de prison, adapté d'un livre de William Bunker.*  
**22.30** « Blanche », le making of 394

**23.00 UN MONDE MEILLEUR** Film. Mimi Leder. Avec Kevin Spacey, Helen Hunt, Haley Joel Osment, Jay Mohr, Jon Bon Jovi (Etats-Unis, 2000) O 31482 *Un petit garçon (Haley Joel Osment de Sixième sens) se lance dans les bonnes actions pour changer le monde. Un mélo lacrymal et édifiant.*  
**1.00** Fascination ■■ Film. Jean Rollin. Avec France Mail, Brigitte Lahaie (1979). 6421375 O

**2.20** Gunblast Vodka Film. Jean-Louis Daniel. Avec Angie Everhart (2000, v.o.). 55626658 O  
**3.55** Surprises 8292998 **4.20** Karmen Gei Film. Joseph Gai Ramaka. Avec Magaye Niang (Fr. - Sën., 2001, 100 min). 2541795 O

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé Magazine. **14.10** Les Refrains de la mémoire **14.40** Sur la route Le piège de la mousson **15.40** Méditerranée(s) Ibiza **16.35** Arabie saoudite, le grand écart **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Tracks Spécial New York Magazine **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage Pakistan, l'école de Dieu. Documentaire.



**20.40 DES FLEURS POUR L'INSPECTEUR** Téléfilm. Julian Roman Pölsler. Avec Erwin Steinbauer, Karin Kienzer, Peter Simonischek, Heinz Frölich, Monica Bleibtreu (Autriche, 2001). 132139 *L'enquête d'un gendarme sur deux mortels suspects survenues dans un petit village de Basse-Autriche suscite la méfiance des habitants.*

**22.20 LA VIE EN FACE - AMERIKA, AMERIKA** Documentaire. Michael Wiström (Suède, 1998). 3205058 *La détresse quotidienne des membres d'une nouvelle classe sociale américaine, les working poor, qui vivent sous le seuil de pauvreté, sans couverture sociale, malgré le cuil de « petits boulots ».*  
**23.20** Profils Ingrid Caven. 8523348.

**0.30** Why Are You Creative? Spike Lee. 7920714 **0.35** La Rivière ■■ Film. Tsai Ming-Liang (Taiwan, 1997) 2891530 **2.25** Ma vie à Ground Zero Documentaire. Greta Schiller (24 min). 6542917

## M6

**12.35** Docteur Quinn, femme médecin Dorothy. Série **13.34** Belle et zen **13.35** Un bébé toute seule ! Téléfilm. Bob Weis. Avec Corinne Bohrer, Jonathan Penner (EU, 1998) O  
**15.15** Les Anges du bonheur Œuvre de mère. Série O **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Une dimension trop réelle. Série O **18.55** Charmed Le pouvoir des deux. Série **19.45** et **20.40** Caméra café.



**20.50 SOUFFLE D'ENFER** Téléfilm. Mark Sobel. Avec Kelly McGillis, Wolf Larson, Liz Torres, Martin Evans, Adrian Zmed (Etats-Unis, 1998) O 499597 *Poursuivant les recherches entamées par son mari, un ingénieur météorologue mort accidentellement alors qu'il était les tornades, une femme fait une dérangeante découverte.*

**22.40 L'ATTAQUE DE LA PIEUVRE GÉANTE** Téléfilm. John Eyres. Avec Jay Harrington, Ravil Issyanov, David Beercoff, Carolyn Lowery, Ricco Ross (Etats-Unis, 2000) O 1538428 *Un sous-marin américain, qui convoie vers les Etats-Unis un dangereux terroriste, est attaqué par une pieuvre géante, dont l'organisme a fait l'objet de manipulations génétiques.*

**0.25** Delta Team Grain de sable. Série. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid. 8563646 O  
**1.24** Météo 452218743 **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission spéciale Technoparade (325 min). 57772288

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** Appel d'air. Las Casas face au choc des mondes.  
**20.30** Black and Blue. Jackie McLean, le réprimé et l'irrépressible.  
**21.00** Cultures d'islam.  
**22.00** Journal, Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.00** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Tutti or not tutti. L'Orchestre symphonique de Boston.  
**20.00** Figures d'ouverture. En direct. Par le Chœur de Radio France, Philip White, chef de chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Jerzy Semkow.  
**22.30** Alla breve. 32<sup>or</sup> Piano, de MacRae, Jay Gottlieb, piano.  
**22.45** Jazz-Club. Par le sextette Priyatelstvo.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Purcell, Haendel, Paisible.  
**20.40** La violoniste Kyung-Wha Chung.  
**23.00** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Fauré, Debussy, Ravel.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DISPARITION

## Clemens Heller

## Ancien administrateur de la Maison des sciences de l'homme

DANS LE MONDE de la recherche en sciences sociales, en France et hors de France, Clemens Heller, mort vendredi 30 août à Lausanne, a tenu pendant quatre décennies une place insolite, irremplaçable. Rien, pourtant, ne l'avait préparé au rôle qui a été le sien.

Né en 1917, fils d'un éditeur viennois, Otto Heller, qui avait publié Freud, il avait grandi au milieu des intellectuels et des artistes, gens de théâtre et musiciens. Puis, en 1937, par choix mais aussi pour fuir les menaces qui s'annonçaient, il était parti faire ses études aux Etats-Unis, à Oberlin puis à Harvard. Il y prit la nationalité américaine, qu'il garda toute sa vie, malgré les suspicions qu'elle devait lui valoir en France. Après des études d'histoire, il fit, au lendemain de la guerre, le choix, qui allait orienter toute sa vie, de se consacrer à la reconstruction de la vie intellectuelle dans une Europe divisée, appauvrie et coupée du monde pendant cinq ans. La tâche passait à ses yeux par une politique ambitieuse de circulation et de confrontation des idées et des hommes : il fut ainsi l'un des fondateurs du séminaire d'études américaines de Salzbourg, lieu de rencontre entre chercheurs des deux continents, qui révéla son talent à mettre en relation, sa capacité de séduire et de convaincre, sa détermination à réaliser l'impossible.

A Paris, il fit en 1950 la connaissance de Lucien Febvre et de Fernand Braudel, les animateurs de la toute jeune VI<sup>e</sup> Section (sciences économiques et sociales) de l'Ecole pratique des hautes études, la future Ecole des hautes études en sciences sociales : une institution

neuve, partie de rien ou presque, et qui avait pour ambition d'organiser la recherche et l'enseignement de la recherche dans les disciplines mal assurées et souvent éclatées dans l'Université française. Cette rencontre allait définitivement réorienter la vie de Clemens Heller. Il y noua des liens de fidélité jamais démentis avec Braudel. Dans la VI<sup>e</sup> Section, il trouva un cadre à sa mesure, riche de potentialité mais qui restait à construire. Il le fit à sa manière, qui surprenait souvent parce qu'elle dérangeait trop d'habitudes. Ce fut le mérite de Fernand Braudel de comprendre ce que Heller pouvait lui apporter d'irremplaçable : une ouverture internationale appuyée sur son expérience personnelle, la pratique des grandes fondations américaines, qui allaient financer des centres et des programmes de recherche, un sens unique de la négociation et de la persuasion.

## ÉTUDE DES AIRES CULTURELLES

A la VI<sup>e</sup> Section, il fut personnellement chargé du développement des aires culturelles, adaptant le modèle américain des *area studies* : sur la Chine, l'URSS et le monde russe, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, l'Afrique subsaharienne, il sut trouver dans et hors de l'Université, en France et hors de France, les meilleurs spécialistes, n'hésitant ni devant les marginaux de talent ni devant les nouveaux venus qui, comme P. Bourdieu, M. Godelier ou D. Lombard, allaient bénéficier de son appui.

Aux côtés de Braudel, il fut dans les années 1960 l'artisan le plus décidé de la création de la Maison des sciences de l'homme : une insti-

tution nouvelle, une fois encore, qui voulait réunir autour d'instruments de travail communs des chercheurs et des équipes venus d'institutions différentes. Il en fut, auprès de Braudel, l'administrateur adjoint puis, après la mort de celui-ci en 1985, l'administrateur jusqu'à ce que la maladie le contraigne à se retirer en 1992. Il en organisa le développement selon deux axes essentiels : la constitution de groupes et de réseaux expérimentaux travaillant à tester des hypothèses nouvelles, et l'internationalisation de la recherche en sciences sociales, qui a si profondément transformé le fonctionnement de ces disciplines depuis une génération. La mise en place de réseaux européens, le lancement de programmes ambitieux en direction de l'Inde, du Brésil, de l'URSS-Russie, de la Chine, ont illustré son volontarisme, comme l'a fait la création de la Maison Suger, lieu d'accueil et de débat au cœur de Paris, réalisé envers et contre tout au début des années 1980.

Tout en lui était atypique, ce qui ne laissait pas d'en inquiéter plus d'un : sa volubilité en trois langues entre lesquelles il passait incessamment, son cosmopolitisme résolu, informé et curieux de tout ; sa générosité surtout, si rare dans nos milieux, et qui jouait d'une anarchie apparente pour tenter d'inventer un ordre inédit, ouvert.

**Maurice Aymard**  
(administrateur de la Maison des sciences de l'homme)  
et **Jacques Revel**  
(président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, EHESS)

que française auprès de la République algérienne en remplacement d'Hubert Colin de Verdière, par décret paru au *Journal officiel* daté lundi 9 - mardi 10 septembre.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre est publié :

● **Santé** : un décret relatif aux conditions d'autorisation des procédés de préparation, de conservation et de transformation de tissus du corps humain et de leurs dérivés mis en œuvre en vue d'un usage thérapeutique et modifiant le code de la santé publique.

Au *Journal officiel* du vendredi 6 septembre est publié :

● **Bourse** : un avis relatif à la publication des décisions prises par la Commission des opérations de Bourse.

Au *Journal officiel* daté lundi 9 - mardi 10 septembre sont publiées :

● **Justice** : une loi d'orientation et de programmation pour la justice et la décision du Conseil constitutionnel relative à ce texte.

## DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de résolution tendant à modifier l'article 36 de son règle-

ment concernant l'appellation de la commission de la production et des échanges, qui deviendrait la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

[www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0162.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0162.asp)  
La Documentation française vient de mettre en ligne le rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques.

[www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000441.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000441.shtml)  
La Documentation française a mis en ligne une étude du Haut Conseil de la coopération internationale concernant la coopération dans le secteur de la santé avec les pays en développement.

[www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000459.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000459.shtml)  
La Documentation française a mis en ligne une série d'études de l'inspection générale des affaires sociales sur le système de santé et d'assurance-maladie en Allemagne, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas.

▷ [www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000448.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000448.shtml)  
▷ [www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000473.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000473.shtml)  
▷ [www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000475.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000475.shtml)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Mariages

**Elisabeth LOMBARDO**  
et  
**François CAREME**

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 14 septembre 2002, à Paris-5<sup>e</sup>.

## Décès

– Grenoble.

Le président de l'université Joseph-Fourier-Grenoble-I, Et l'équipe présidentielle, La direction, Et les membres de l'UFR de biologie, ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le dimanche 8 septembre 2002, de

**Michel BLOT**, professeur des universités à l'université Joseph-Fourier-Grenoble-I, membre junior de l'Institut universitaire de France depuis 1998.

Les obsèques civiles ont lieu ce jeudi 12 septembre, à 14 h 45, à la salle de cérémonie du centre funéraire intercommunal de La Tronche, suivies de l'inhumation, au cimetière de Saint-Ismier.

Sa disparition affecte cruellement ses amis et ses collègues.

– Gérard Mégie, président du CNRS, Geneviève Berger, directrice générale du CNRS, Elisabeth Dubois-Violette, présidente du conseil scientifique du CNRS,

Les membres du conseil scientifique, Victor Sanchez, directeur du département des sciences pour l'ingénieur du CNRS,

Le personnel du laboratoire « Elaboration par procédés magnétiques » du CNRS, ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le lundi 9 septembre 2002, de leur collègue et ami,

**Marcel GARNIER**, directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, membre du conseil scientifique du CNRS.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus sincères condoléances.

Entré au CNRS en 1978, Marcel Garnier, docteur ès sciences physiques, a dirigé le laboratoire grenoblois « Elaboration par procédés magnétiques » du CNRS (anciennement Madylam), de 1983 à 2000.

La reconnaissance internationale de ce laboratoire est due en grande partie à la capacité qu'avait Marcel Garnier de marier approche fondamentale et applications dans le domaine des procédés électromagnétiques. Tout au long de sa carrière, il s'est distingué par un pouvoir de conviction et une conception des rapports entre laboratoires académiques et industrie aujourd'hui unanimement salués.

Nommé en 2000 directeur scientifique du groupe PSA Peugeot-Citroën, il a été chargé de développer les outils nécessaires à l'innovation du groupe dans le domaine de la recherche.

Membre du conseil scientifique du CNRS depuis 2001, Marcel Garnier était doté, outre sa compétence et son expérience, d'une grande ouverture d'esprit et d'une disponibilité chaleureuse qui manqueront à tous ses collègues.

– Evenos.

M<sup>me</sup> Elisabeth Vialatte, M. Gabriel Goyet, ses frère et sœur, Bruno Goyet, Philippe, Cathy, Martin et Louise Baudu, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre GOYET**,

survenu le 10 septembre 2002.

– M<sup>me</sup> Eleonora Grená, son épouse, M. Eric Grená, son fils, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Yvon Vincent GRENA**, inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale, officier des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 septembre 2002, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des Routes, à Toulon.

– La French-American Foundation - Comité français a le profond regret d'annoncer la disparition de

**Pierre JOUVEN**, son premier président (1976-1982) et son fidèle soutien.

14, rue Delambre, 75014 Paris.

– Marie-Claude Mercat-Blondelle, son épouse, M<sup>me</sup> Gaston Mercat, sa mère, Alain et Pascale, Gilles et Charlotte, Benoît et Marie, Sylvie, Jean-Brice et Juliette, ses enfants, Cindy et Frédéric, Mathias, Julien, Agathe, Benjamin, Mathilde, Adrien, Florence, Rosalie, Basile et Jason, ses petits-enfants, Ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, Ses parents et ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

**docteur F.-Xavier MERCAT**,

survenu à son domicile, le 10 septembre 2002, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 septembre, à 15 heures, en l'église de Monts.

« *Je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi.* »

Marie-Claude Mercat-Blondelle, 54, rue de Montbazou, 37260 Monts.

– Robert et Marie-Thérèse Peccoud, Renaud Peccoud, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Paulette Mary Jane PECCOUD**, médaille de la Résistance,

survenu le 9 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Il lui sera dit adieu dans l'intimité familiale, le 14 septembre.

– Le président, Le directeur, Le corps enseignant, L'équipe de recherche « Jardins, paysages et territoires », Et le personnel de l'Ecole d'architecture de Paris - La Villette, ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Pierre RAULIN**, enseignant.

Ils s'associent à la douleur de Sophie, sa compagne, et de sa famille, et leur présentent leurs sincères condoléances.

– Marie-Hélène, Nathella, Nelly, Cécilia, Alexis, Alain et Eliane Roukhadzé, ses enfants, Sylvie et Hatouna Roukhadzé, ses belles-filles, Thamar et Guiorgui Gozitachvili, Kethevane et Heracli Iachvili, Elisabeth Roukhadzé, ses petites-filles et leurs époux ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Wladimir ROUKHADZÉ**, née **Bernadette SANTROT**,

survenu le 11 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

« *Priez pour elle.* »

La messe d'enterrement sera célébrée en la cathédrale Saint-Maclou, à Pontoise, le vendredi 13 septembre, à 14 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

54, rue Saint-Jean, 95300 Pontoise.

## Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

**Gaston ROSÉ**,

paru dans la page Carnet du 11 septembre 2002, il fallait lire :

directeur départemental adjoint des Postes et Télécommunications du Var (e.r.).

## Remerciements

– M<sup>me</sup> Marie-Jeanne Frochat, Ses enfants, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, soit par l'envoi de messages d'amitié, de dons à l'Anpeda, soit par leur présence lors des obsèques de

**M. Jean-Michel FROCHAT**,

et les prient d'agréer toute leur reconnaissance.

– Paris. Bagnères-de-Bigorre.

Sa famille, Ses amis, très sensibles aux marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

**M. Jean GODIN**, docteur en médecine, psychiatre, docteur ès lettres,

vous prient de trouver, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

## Conférences

**Les Mardis de la Philo reprennent le 1<sup>er</sup> octobre 2002.** Au programme cette année, dix-huit thèmes de six conférences : **Le matin, à 9 h 30 et à 11 h 15**, « Quelle morale pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? », Olivia Tello-Gazalé.

« L'individu contemporain face à ses contradictions morales », Olivia Tello-Gazalé.

« La signification des mythes », M. Blain. « Les trois monothéismes en Occident », Claude Geffré.

« Les philosophes modernes, de Kant à Heidegger », André Akoun. « La philosophie dans le monde contemporain (I et II) », A. Akoun.

« Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante », A. Akoun.

**L'après-midi, à 16 heures**, « Clefs pour l'art contemporain », Pierre Sterckx.

« Peut-on parler de l'utilité de l'Art ? », Jean Stassinot.

**L'après-midi, à 18 heures**, « Judaïsme, exode, liberté : lecture moderne de l'aventure biblique », Franklin Rausky.

« Que sait-on du christianisme ? », R. Nouailhat, F. Boesflug. « Islam et modernité sont-ils compatibles ? », A. Guiderdoni.

« Les racines "philosophiques" de la pensée chinoise », Ivan Kamenarovic.

**En soirée, à 19 h 30**, « New Age, écologie, retour au passé, les nouvelles idéologies », Michel Lacroix.

« Découvrir et comprendre l'art contemporain », Bernard Blistène. « Les philosophes modernes, de Descartes à Nietzsche », Jean-Michel Le Lannou.

« Le Bien, le Mal : le regard des philosophes », O. Tello-Gazalé. Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>.

**Renseignements au 01-47-22-13-00**

ou à [www.lesmardisdela-philo.com](http://www.lesmardisdela-philo.com)

## Rencontres

La BPI du Centre Pompidou présente une rencontre autour des *Cahiers de médiologie* :

« La scène terroriste », avec Catherine Bertho-Lavenir, Régis Debray,

François-Bernard Huyghe. Débat animé par Pascal Ory, le lundi 16 septembre 2002, à 19 heures, petite salle, niveau – 1, entrée libre.

Informations : 01-44-78-44-49.

## Cours

**Besoin d'aide en informatique ? Appelez Aldisa**

**au 01-56-79-70-70.** Formations sur site à Paris ou à domicile.

Dépannage, maintenance. Installation, réseaux.

## Communications diverses

Le mouvement littéraire OSAIS (Opposants aux systèmes d'abusés et d'infantilisation sociaux) communique :

**Johannesburg et après ? La planète est en danger :**

gouffre entre pays riches et pays pauvres, surpopulation, pollution, pénurie d'eau potable, déforestation, OGM, clonage, atteintes aux droits des peuples humains et animaux, etc.

Il est plus que temps de réagir, que jeunes et moins jeunes manifestent main dans la main dans la rue !

Réunion du MLO, **lundi 16 septembre 2002, de 18 heures à 20 heures**,

**café L'Écritoire**, place de la Sorbonne. VOLTUAN (alias J. B. Reddé), Marion Stürve, Léa Östersund (06-83-74-09-47).

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

**CARNET DU MONDE**  
TARIFS année 2001 - 2002  
TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
**22 € - 144,31 F TTC**  
**TARIF ABONNÉS**  
**18,50 € - 121,35 F TTC**

**NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**FORFAIT 10 LIGNES**  
**120 € - 787,15 F TTC**  
**Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC**

**TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC**  
**La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC**

**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail : [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour **27,70 €** (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PIERRE GEORGES

## Tous des Borgia !

ON LISAIT avec amusement, et un brin de jalousie évidemment confraternelle, le papier consacré par « Libération » ce matin à un phénomène pas vraiment nouveau, mais d'une ampleur nouvelle : le népotisme aimable comme méthode d'aide au gouvernement.

Après enquête, notre consœur Anna Bitton a établi que dans la toute neuve équipe Raffarin, une toute vieille pratique avait pris une modernité toute particulière : le recrutement, salarié ou non, par les ministres, hommes ou femmes, de leurs conjoints ou enfants, afin de mieux resserrer les liens familiaux et républicains.

Il ressort que, dans six ministères de ce gouvernement de proximité (bien proximité, pas promiscuité, NDLR), on a su rapprocher ses proches au plus près. Resserrer la cellule familiale. Viser à l'harmonie ministérielle des couples. Et créer ces fameux emplois justement dits de proximité.

Bien sûr, on moque un peu, mais si on ne le fait pas là, alors il vaudrait mieux fermer chronique. Et, en même temps, on se sent plein d'indulgence pour ces pratiques vieilles comme le pouvoir. Prenons par exemple le ministère le plus saisi par cette urgence d'un regroupement familial : celui de l'éducation. Il apparaît, et il est de notoriété publique désormais, que les épouses des deux ministres, Marie-Caroline Ferry et Laure Darcos, y ont pris leur place. Toute leur place. Et même un peu plus que leur place, en Mères Joseph, si l'on peut s'exprimer ainsi, des cabinets ministériels.

Elles interviennent, ont leurs bureaux, ou les squattent. Et elles font et défont les con-

seillers, notamment en communication. Il arrive même, raconte notre consœur, que Laure Darcos donne du « Minou » à son ministre-époux devant les membres du cabinet, attendris ou, sournoisement, hilares.

Bien. Où l'hilarité nous saisit à notre tour, c'est du chemin un peu alambiqué que prend l'explication fournie par Marek Halter. L'écrivain, monte au filet pour défendre son ami Luc Ferry et illustrer ces coutumes et mœurs politiques d'une exquise modernité : « La tradition anglo-saxonne veut que les femmes des hommes d'Etat aient un rôle politique. En France, on est en train d'y venir, après les avoir longtemps cantonnées à jouer les muses. »

De nos lointaines humanités, il nous revient, et le ministère de l'éducation ne contredira pas, que les as des as du népotisme furent les Borgia, papes, pères et fils, neveux et nièces. Qu'ils n'étaient pas tout à fait anglo-saxons et pas du siècle. Et qu'ils illustrèrent jusqu'à la caricature cet art de gouverner en cercle.

Ceci écrit, nous n'irons pas jusqu'à dire que nous sommes gouvernés par les Borgia sauce Raffarin. Ce serait très excessif. En tout cas prématuré. Et puis, avec toute la réserve qu'ordonnent les tentations - car nous sommes tous quelque part, en intention sinon en action, des Borgia, notamment dans le souci de nos enfants -, notons que, sur cette voie du recrutement familial, nos César à nous ont depuis plus de vingt ans tracé largement le sillon. Les Mitterrand père et fils. Les Chirac, père, mère et fille. Les Anglo-Saxons ont beau et large dos ! Les Lang, les Toubon, hier, les Sarkozy, aujourd'hui.

Au jeu des familles de pouvoir modernes, on demande...

### YOGYAKARTA (Indonésie) de notre envoyé spécial

Chaque cité a ses frissons, même le grand centre universitaire indonésien de Yogyakarta où la vie s'ordonne autour de campus vastes et assez bien ordonnés. Les soirées y sont mornes car, sous des tropiques studieux, les occasions de se distraire sont rares. Le Jalan Malioboro, grande artère commerçante dans le prolongement de l'esplanade Alun-Alun et du Kraton, le palais du sultan, s'endort à l'heure de la fermeture des supermarchés qui le bordent. Ailleurs, comme la nuit tombe tôt, le dernier appel du muezzin à la prière a déjà marqué la fin de la journée. Rares ces tempêtes, les touristes sont également des couche-tôt en raison des excursions au tout petit matin en direction des temples de Prambanan ou de Borobudur. Ou encore de promenades plus rugueuses sur les pentes des volcans de la région.

Le frisson, cette fois, n'est pas le produit de la rumeur ou d'un débordement politique mais d'un sondage : venus de tous les coins d'un pays qui est une somme d'archipels s'étalant sur pas moins de 5 000 kilomètres, les étudiants mènent-ils une vie plus déléguée que le laissent entendre les voiles dont se coiffent de plus en plus fréquemment les jeunes filles. Publiés en août, les résultats du sondage, mené auprès de 1 660 étudiantes âgées de 17 à 23 ans, ont révélé que 46 d'entre elles seulement n'avaient pas encore eu de rapports sexuels et que, parmi le reste, 27 avaient recouru à des contraceptifs. 97,5 % des jeunes filles ont dit avoir perdu leur virginité par masturbation ou lors de rapports sexuels. 98 étudiantes ont déclaré avoir avorté et le quart d'entre elles ont affirmé avoir eu plusieurs partenaires. Le plus choquant, aux yeux écarquillés d'une société bien-pensante qui compte 90 % de musulmans, a été le lieu des ébats : 64 % se sont déroulés chez le partenaire, 14 % au domicile de l'étudiante, 20 % dans des motels à bas prix et 2 % dans des parcs publics.



CHARLES DHARAK/AP

Les étudiantes mèneraient une vie plus déléguée que le laissent penser les voiles.

lip Wijayanto, l'un des chercheurs de l'Institut de l'amour et des études humaines qui a procédé au sondage avec l'aide du Centre de formation pour les affaires et les sciences humaines, en a conclu que « notre système d'éducation a échoué à développer l'esprit de nos enfants ». Ce chercheur de 23 ans a ajouté, ni plus ni moins, que l'Indonésie « fait actuellement face à un désordre sociopathologique extrêmement sérieux ».

La presse locale ayant fait grand cas de ce sondage, les réactions ne se sont pas fait attendre. Le sultan Hamengku Buwono X, également gouverneur de droit de son territoire, a laissé à son épouse Gusti Kanjeng Ratu Hemas, dont les interventions sont rares, le soin de répondre que le sondage « n'était pas valide » et qu'il s'agissait d'une tentative de « déstabiliser Yogyakarta, un endroit calme et pacifique ». « Le motif est politique », a-t-elle ajouté, une accusation reprise par plusieurs personnalités de la ville, des universitaires et des organisations non gouvernementales. Venus du reste de Java ou d'autres îles, sépa-



rés des contraintes pesantes exercées par les familles, de nombreux étudiants se sentent sans doute plus libres à Yogyakarta. Mais la population étudiante de la ville se répartit soit dans des dortoirs, qui pratiquent la séparation des sexes, soit chez l'habitant, qui loue des chambres. Ses moyens financiers sont, en général, limités : allocation mesurée de la famille, maigre bourse, petits métiers supplémentaires. Les étudiants ne donnent pas du tout l'impression de mener grand train dans une cité un peu endormie.

En outre, lip Wijayanto s'est dangereusement exposé au cours d'un séminaire, dont le sondage a fait l'objet, en annonçant qu'il pouvait savoir si une jeune fille était vierge ou non à sa seule apparence. « lip Wijayanto tente de manipuler les gens », en a conclu Budi Wahyuni, présidente de l'Association indonésienne pour le planning familial. Entendez : les résultats de ce sondage, en essayant de provoquer l'indignation, étaient censés faire l'affaire de groupes islamistes, peu nombreux mais fort bruyants, qui se sentent une vocation de polices religieuses.

Mais, à Yogyakarta, où une islamisation croissante et acceptée fait encore largement place au syncrétisme religieux, l'opération semble avoir fait chou blanc. Le sondage a-t-il pour autant été truqué ? Même si des erreurs ont été relevées, les gens n'y croient pas trop ou, plus exactement, ils mettent en doute non seulement la compétence des sondeurs mais les réponses des sondées. « Face à de telles questions, les étudiantes interrogées se sont probablement amusées à répondre n'importe quoi », estime une étudiante de troisième cycle. En tout cas, ajoute-t-elle, c'est ce qu'elle-même et ses copines auraient fait. Et c'est là, probablement et enfin, l'explication la plus plausible.

Jean-Claude Pomonti

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Instauration d'un système de prix plafond

LA DÉCISION PRISE par le gouvernement d'interdire des prix supérieurs au niveau atteint le 31 août a causé quelque étonnement. On s'attendait qu'elle ne porte que sur les produits industriels. Elle s'appliquera à tous les produits et services et à tous les stades. Ce sont en effet les prix agricoles plutôt que les prix industriels qui étaient menacés de hausse. M. Pinay n'a donc pas reculé devant l'institution d'un maximum

général. Ce système de prix plafond se heurtera assurément à de nombreuses difficultés d'application. Comment pourra-t-on établir les prix qui ont été effectivement pratiqués par les vendeurs à la date du 31 août ? Ira-t-on jusqu'à rechercher combien ce jour-là les fruitiers avaient vendu les carottes ou les raisins ? Enfin, l'appareil de contrôle est-il suffisant pour faire respecter le règlement ? Si les prix étaient poussés à la hausse par des

causes générales et profondes, aucun maximum, aucune taxation ne pourraient tenir. Mille expériences nous l'ont appris. C'est donc avant tout l'effet psychologique de cette mesure qui compte. Si, comme on peut le penser, l'opinion ne demande qu'à être rassurée et à sentir que M. Pinay ne faiblira pas, elle pourra avoir des effets utiles.

 Marcel Tardy  
(13 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **New York en images.** Manhattan après le 11 septembre. Quatorze clichés de trois photographes, Vincent Tuset-Anrès, Gil Varela et Gary Cherkhak, à découvrir sur lemonde.fr

■ **Nouvelles technologies.** L'entretien du mercredi. Cette semaine, Annick Bureau et Nathalie Magnan pour l'ouvrage collectif *Comexions : art, réseaux, media*.

■ **Edition abonnés.** Plongez au cœur de l'actualité pour 5 € par mois.

CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 34  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 12 septembre 2002 : 514 949 exemplaires. 1 - 3  
Nos abonnés trouveront avec ce numéro un encart publicitaire « Télérama ».

# Le Monde

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## 11 Septembre



### L'ombre d'Al-Qaida

Le Monde daté 11 septembre 2002

+ un cahier spécial 24 pages

+ 12 pages *The New York Times* en v.o.



En vente jusqu'au dimanche 15 septembre 2002

Numéro  
exceptionnel  
1,60 €



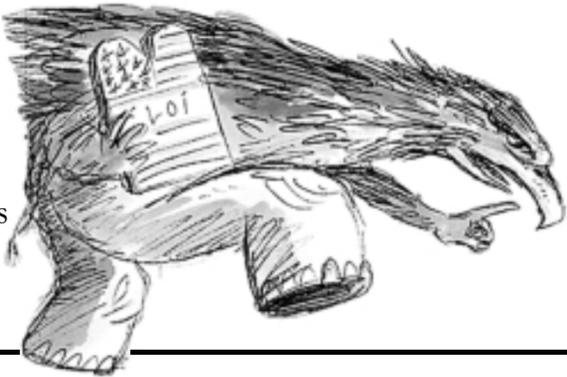
*Ralph Lauren*

PARIS LONDON BRUSSELS NEW YORK BEVERLY HILLS HONG KONG TOKYO

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2002

11 SEPTEMBRE

Antiaméricanisme, islamisme, terrorisme... les nouvelles donnes de la géopolitique pages V à VII



DOMINIQUE BARBÉRIS



page III

JAVIER CERCAS



page IV

ACTUALITÉ

La littérature pour la jeunesse fait sa rentrée officielle à l'école

page VIII

# Au miroir des années mortes



Jugement donc, plus que témoignage. Et c'est cela qui est beau et profondément émouvant dans le geste de Rolin : il n'est pas plus spectateur aujourd'hui, dans le présent de son livre, qu'il ne l'a été à la fin des années 1960, au cours de cette brève période où l'aveuglement politique et moral était le prix exorbitant de l'idéal maintenu, où le crime se paraît du masque avenant de l'utopie généreuse. Sa tâche était de retrouver ce temps devenu invraisemblable, de le redéployer au présent de la mémoire avec ses figures pathétiques qui misaient leur vie (et pour beaucoup ce fut le coût réel de l'égarement) sur un malentendu vertigineux et meurtrier, mettant leur intelligence (elle était vive, souvent remarquable, toujours sacrificielle) au service de l'idiotie et de la courte vue élevées au rang de vertus philosophiques. Tout cela au nom des masses laborieuses mythifiées. Avec gravité et douleur, amer et cependant comme allégé par sa propre démarche, sans se défilier à l'aide d'un bon mot, d'une pirouette intellectuelle, Olivier Rolin s'est acquitté de ce qui était, peut-être, une dette secrète. Une dette impérieuse que l'idéologie, qui est « la passion du faux témoignage », ne peut permettre d'honorer.

Nul pourtant ne lui demandait des comptes. Sinon lui-même. Il y avait prescription. Mais dans ce tribunal de la fiction, le juge a la liberté d'être aussi l'accusé. D'une certaine façon, il en a le devoir : sans cela, la responsabilité de l'écrivain serait une joyeuse plaisanterie. Son passé de militant actif de l'extrême gauche maoïste au lendemain de mai 68 - il fut le chef militaire de la Gauche prolétarienne -, Olivier Rolin pouvait le ranger, avec pertes et profits, dans l'armoire des souvenirs pittoresques, des folies juvéniles et passagères... De plus, circonstance tout de même atténuante, le sang n'avait pas été versé en France, comme en Allemagne ou en Italie. De l'eau avait coulé sous les ponts de l'histoire. Bien avant la chute du mur de Berlin, le modèle chinois ne constituait plus pour personne l'horizon indépassable de l'humanité. Et l'œuvre philosophique du Grand Timonier pouvait enfin être lue (si elle l'était encore) avec ce qu'il faut d'ironie...

C'est donc un passé révolu que nous conte Rolin, non pas à la première, mais, s'apostrophant lui-même, à la deuxième personne ; manière de dire qu'il n'est pas le seul sujet de sa propre histoire. Martin, son double, conduit inlassablement une DS sur le périphérique parisien. La ville est là, théâtre rénové et méconnaissable où il tint, jadis, son rôle. « A travers les ombres d'un Paris qui n'existe plus », les enseignes lumineuses balisent et dépersonnalisent l'espace. Et cet « anneau de publicité à l'intérieur de quoi on a tourné toute la nuit, à l'intérieur de quoi la ville est bouclée », devient l'image de la seule révolution attestée... Paris, admirablement évoqué, est d'ailleurs l'un des personnages du roman. Rolin rappelle à plusieurs reprises le souvenir de Victor Serge faisant le coup de feu en 1919 sur les toits de Petrograd et s'arrêtant

un instant de tirer pour contempler la ville blanche dans la nuit printanière.

A côté de Martin, Marie, 20 ans ou un peu plus, la fille de Treize, l'« ami éternel », mort en se jetant (ou en tombant) de la tour sud de Saint-Sulpice, un soir de cuite et de défonce. Ce fut, au début des années 1980, le deuil final. D'un coup ou presque, on était passé de « l'époque du président Pompe » à l'avenir plus pragmatique que radieux, au « socialisme réel » des années Mitterrand. « Nos croyances étaient en ruines, mais c'étaient des ruines très encombrantes, sur lesquelles rien n'avait repoussé, rien n'avait été reconstruit. » Les reconversions allèrent pourtant bon train. On se disait toujours révolutionnaires, mais comme un « formidable trompe-l'œil pour dissimuler ses privilèges ». C'est à Marie, de trente ans plus jeune que lui, substitut de l'enfant qu'il n'a jamais eu, que Martin va raconter, en désordre, les épisodes de l'aventure gauchiste avec ses acteurs distribués en une formidable galerie de portraits, et ses actions, plus dignes des Pieds Nickelés que du terrorisme international, comme cet enlèvement du « général en retraite Chalais, PDG d'Atofram » (transposition de deux moments réels, au début des années 1970). Il y a aussi, comme bornage d'une histoire qui a balbutié au lendemain des jours piteux de la collaboration, l'image du père. Médecin militaire, il est mort en Indochine, sur un rach du Mékong en 1948, quelques mois après la nais-

sance du narrateur. Dans le souvenir empêché, une quête se dessine.

Olivier Rolin mêle les années et les figures. Sa reconstitution est en lambeaux, comme ce qu'il raconte. Sans doute se méfie-t-il à présent des principes rigides de l'organisation... Mais le désordre n'est qu'apparent. Toute la construction du livre est tourmente, mouvante, comme si les fondations étaient encore à venir, à construire. Comme s'il n'était pas encore temps de se fixer, de vieillir. Comme si l'héroïsme était, en d'autres termes, toujours possible et que la littérature, peut-être, pouvait nous sauver. De ce mouvement, de ce déplacement perpétuel, loin des élégances du détachement, naît la beauté fer-vente du livre. Cette beauté que la « terrible volonté de nivellement » qui régnait dans ces années s'employait, avec une folle détermination, à humilier.

(1) *L'Invention du monde* (1993), *Port-Soudan* (1994) et *Méroé* (1998), tous en « Points-Seuil ».

★ Signalons également la reprise en « Points-Seuil » de la série sur les *Paysages originels des écrivains*, parue dans *Le Monde* en août 1999. *Acanthe*, revue d'études françaises de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, a consacré son volume 18 à Olivier Rolin.

**TIGRE EN PAPIER**  
d'Olivier Rolin.  
Seuil, « Fiction & Cie »,  
268 p., 18 €.

Tout écrivain qui place son art plus haut que lui-même, qui ne se contente pas de cultiver son pré carré personnel, est un juge de son temps. Un temps composé d'un passé, d'un présent et, d'une manière plus aléatoire, d'un futur. Un temps inséparablement personnel et collectif. Dans le même mouvement, l'écrivain revendique, explicitement ou non, le caractère dérisoire et sans autorité de ce jugement, car il n'est ni historien ni philosophe. La prospective n'est pas non plus son fort, même si, jadis, l'utopie a pu être le moteur de sa pensée et de son action. Quant à la juste analyse, à la critique mesurée de l'histoire qu'il a traversée, il ne faut pas compter sur lui pour les élaborer : trop de passion subjective l'anime. Ce regard, celui de la littérature, est irremplaçable. Il n'est ni serein ni détaché, ne cherche pas à jouer au plus malin, à surplomber son sujet, à en venir à bout. Souvent, il est voilé de larmes et de rage. De ce monde à la fois familier et inconnaissable, de cette histoire dont nous sommes toujours les témoins ahuris, passifs, poussifs ou agités, il nous montre les aspérités, les retards, les errements, les impasses, les crimes, la

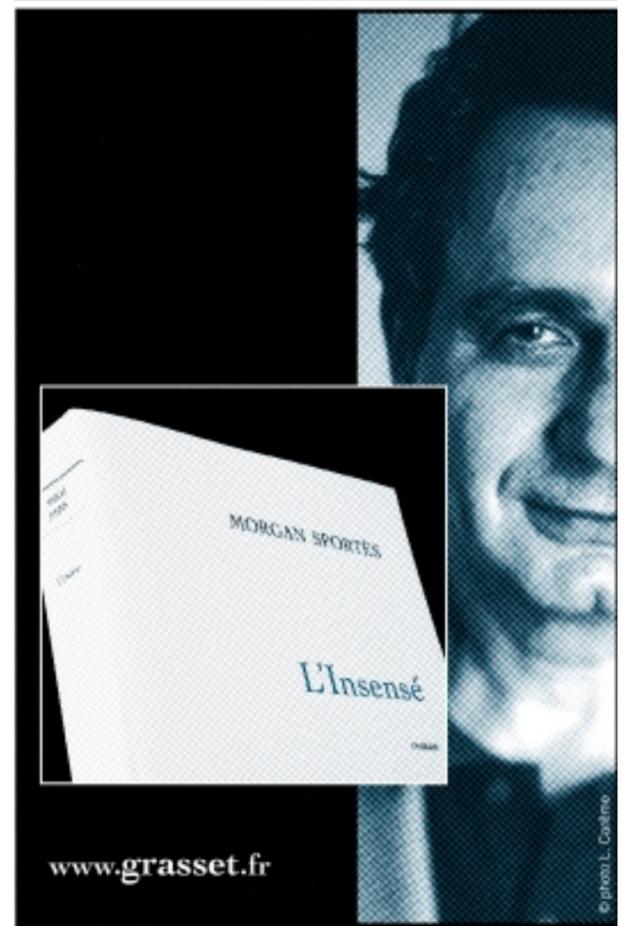
Dans « Tigre en papier », Olivier Rolin reconstitue, de l'intérieur, l'épisode aventureux de la Gauche prolétarienne, dont il fut, à la fin des années 1960, l'un des principaux dirigeants. Tournant sans fin sur le périphérique autour de Paris, ville nocturne et hallucinée, le narrateur évoque avec force, sans se mettre jamais à l'abri, cette époque d'aveuglement et d'utopie

folie, l'héroïsme et le courage. Et un jour vient où nous nous reconnaissons redevables à la littérature, et aux quelques écrivains qui l'honorent, du miroir qui nous est ainsi tendu.

C'est à cette lumière, nous semble-t-il, qu'il faut lire le roman d'Olivier Rolin, *Tigre en papier*. Ses livres précédents, les trois derniers tout au moins (1), donnaient, confusément, à espérer celui-ci ; ils en étaient la préparation. L'attente n'était pas vaine. Son objet est même plus large qu'on ne le pensait : *Tigre en papier* est, certes, un grand livre personnel, mais c'est aussi un livre collectif, secrètement cosigné par une foule d'anonymes appartenant à la même génération que Rolin, vivants et reconvertis, perdus ou morts. Qu'ils aient fait ou non, à l'extrême gauche, les mêmes choix politiques que lui. Ils sont

#### ■ Patrick Kéchichian

tous là, dans les pages du livre, armée en désordre, figures pâles, mal dégrossies, d'un destin qui fut, au cours de ces années, commun. « Vous êtes à jamais les uns pour les autres ce que vous avez été ensemble, des jeunes gens fiévreux, intolérants, ascétiques, mais le temps vous a enfermés en douce dans des autres de vieille peau. Et vous voilà à faire la course en sacs là-dedans, comiques, vers la mort. » Le miroir devient photo de famille. Une famille exsangue, décomposée.



www.grasset.fr

# La voie du corps

Avec « Chair », deuxième volet de l'histoire réinventée de la Papesse Jeanne, Yves Bichet approfondit la quête du mystère de l'incarnation dans une œuvre obsédée par les sécrétions humaines, la vie charnelle, les flux vitaux

**CHAIR**  
d'Yves Bichet.  
Fayard, 252 p., 16 €.

Histoire d'humeurs. Depuis *La Part animale* (Gallimard, 1994), tout lecteur d'Yves Bichet sait la force, au fil d'une œuvre en marge des modes, de la manifestation des sécrétions humaines. La vie physiologique y est dite crûment, vie charnelle aux frémissements obsédants, où le sang, les glaires, l'urine et le sperme, le crachat et l'hémorragie, la vomissure et l'écoulement indiquent la nature liquide du principe vital.

Au terme de l'essai qu'il consacre à Yves Bichet en ouverture de ses *Quatre lectures* (Fayard, 154 p., 12 €), le critique littéraire Jean-Pierre Richard lit dans cette fascination des humeurs du corps une quête (mixité ? métissage ?) dont *La Femme Dieu* (Fayard, 2001) était jusque-là l'illustration la plus éclatante : « Toute cette vie charnelle, si violemment ouverte et active, notre lecture a pu même la tenir pour un moyen ou une image de ce passage, cet universel ruissellement des choses et des êtres auquel sem-

ble viser le désir profond d'Yves Bichet. »

Deuxième volet de l'histoire réinventée de la Papesse Jeanne des fables médiévales, *Chair* approfondit encore cette quête du mystère de l'incarnation, dépris des attendus eschatologiques que le sujet encourageait pourtant. Jeanne, devenu Jean de Mayence, prieur de Saint-Alban, gagne les marges de la chrétienté occidentale, à la recherche de Dom André, naguère victime de sa splendeur secrète, dont il n'a pas su percer le mystère.

Avec Lenka, jeune fille qu'elle sauva, enfant, de la mort, la « femme Dieu » gagne ainsi l'Attique, où s'assèchent tous les flux vitaux. Terre aride, lumière tranchante jusqu'à l'inhumain, silence éreintant que l'époque explique plus que la latitude. « *Le Christ, avec le temps, avait fini par se taire. Tout le monde finissait par se taire.* » Privé de représentation (nous sommes au cœur du IX<sup>e</sup> siècle et la doctrine iconoclaste, adoptée à Byzance, prive le fidèle de toute figuration du divin), Dieu s'éloigne, se dissout, incapable d'incarnation. Jeanne sait seule le poids de la chair (ses « hommes », depuis qu'elle fut leur prieur, « appellent Dieu à pleine



Yves Bichet, une fascination pour « le ruissellement des choses et des êtres »

voix, avec leur chair, au point que les chorals de Saint-Alban attirent la foule à des lieues à la ronde ». La force de l'image (« On dit que les écrits demeurent. On se trompe, ce sont les images qui demeurent. Me voici cernée d'images. J'ai failli mourir tant de fois à cause de celle que je donnais, ou que je ne donnais pas »). La tyrannie de l'intérieur aussi, cette matrice exigeante dont les hommes ignorent tout et que le fracas des carillons peut seul, chant, vibrations et résonances jusqu'« au fond des entrailles », leur permettre de ressentir. Ainsi Jeanne explique-t-elle la vie, par la porosité assumée, le renoncement à l'arrogance du sexe érigé et du métal brandi, et, au-delà, à l'abstraction comme substitut de la chair.

Imposées contre les fresques condamnées par les iconoclastes, les croix nues assèchent la vie, coupent les fluides, renvoient dans l'abstrait les principes d'une chair mouvante, charnière-clé entre les essences (« *Le Père rêve d'incarnation, le Fils de l'Abstrait* »), charnier sitôt l'écoulement interrompu ou dénaturé. Et comme le Saint-Esprit (« *l'Abstrait* ») rêve d'« action pure », Bichet ose, après avoir campé Jésus, homme Dieu, comme un être de mélange, un hybride

de dont Jeanne accentue encore le scandale, lire la Trinité comme la tension fondamentale, « triangle du désir (...), chaque composante du Dieu chrétien désirant la position de l'autre... ».

Dès lors toute quête de vérité est décevante. Seul ce qui sourd sous la peau bouleverse vraiment. Eruptive, l'humeur trahit le pacte que l'homme privé d'image passe avec une autorité qui l'écrase. « *L'aridité nous guette* », confie Dom André. Mais Jeanne récuse cette obéissance exténuée aux principes de l'abstraction qui efface le rapport au divin, cette acédie dont l'Eglise d'Orient interroge le statut spirituel. Principe de vie universel à force de porter toutes les images, toutes les faims aussi, la femme Dieu enrayer le charme funeste et fait triompher la chair. Moins martyr d'une passion personnelle qu'image d'une réconciliation douloureuse et éphémère d'aspirations artificiellement dissociées.

Sur le territoire brûlant de l'émotion, mouvement irrépressible dont il s'est fait le sismographe, Yves Bichet explore comme jamais les frontières de l'admis. Passage périlleux mais impératif.

Philippe-Jean Catinchi

# Les visions et les chansons de Sylvie Germain

Dans un roman-poème, l'auteur du « Livre des nuits » suit le destin d'une sainte moderne qui vit, dans la fatalité, le « discret oubli de soi »

**CHANSONS DES MAL-AIMANTS**  
de Sylvie Germain.  
Gallimard, 250 p., 16 €.

« *Je ne suis pas poète* », dit son personnage à la fin du livre qui a prouvé exactement le contraire. Long chant poétique et compassionnel, le dernier roman de Sylvie Germain a pour héroïne une Mouchette qui aurait raté son suicide. Mais il y a ici beaucoup moins de cruauté et de violence que chez Bernanos et beaucoup plus de mélodrame. Est-ce un défaut ? Le lecteur hésitera, parce que, même si l'excès d'événements pathétiques défie toute vraisemblance, il saura rapidement que ce roman ne vaut pas pour ces événements-là, qui ne sont guère plus que des figures poétiques. La force de Sylvie Germain tient à son ton et à son style, à son authentique capacité de s'abandonner à des visions. On sait son tempérament mystique,

qui ne fait pourtant pas d'elle une romancière pour bigots.

Quand surgit une scène fantastique, où un arbre devient une divinité animée, où une femme glane les pierres célestes, où l'auteur, plus encore que son personnage, dialogue avec des voix spirituelles auxquelles, par son talent strictement littéraire, elle donne vie, on est certain d'être au cœur de la littérature et l'on ressent un bien-être qui n'est en rien associé aux croyances religieuses. Les écrivains français qui donnent cette dimension imaginaire à leurs livres sont exceptionnels. Ils ne l'ont pas toujours été, mais le sont devenus. On se tourne alors, avec nostalgie, vers le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle anglais. On pense à Emily Brontë, à Cowper Powys, à Thomas Hardy. La petite Laudes-Marie Neigedaotù a un nom à coucher dehors, comme un personnage de Claudel ou de Gide, mais elle a la vitalité désespérée et mystérieuse

des romans noirs.

Née juste avant la déclaration de la deuxième guerre mondiale, abandonnée dès sa naissance, recueillie dans un couvent, Laudes-Marie va connaître un véritable chemin de croix. C'est une vie de sainte qu'écrit Sylvie Germain (un long passage est consacré à Bernadette Soubirous, comme on aurait pu s'attendre à une digression sur sainte Thérèse de Lisieux). Marilyn Monroe, Edith Piaf, Léo Ferré, dont elle aime citer les refrains, apparaissent épisodiquement. Emportée par le destin, toujours excessif de son héroïne, la romancière abandonne vite tout repère de vraisemblance.

Enfant géniale qui progressivement perd son génie, elle est détruite par la multiplication de scènes traumatiques auxquelles elle est liée. Trimballée de famille adoptive en famille adoptive, après avoir assisté au désespoir des enfants juifs cachés qui n'ont pas retrouvé

leurs parents, elle se promène dans toutes les strates de la société : paysans, notabilités, aristocrates déchu, Thénardier de province développent sous son regard impuissant leurs tares. Fille de ferme, bonne, servante d'hôtel et de troquet, elle cède une fois à l'attrait physique, en s'abandonnant à un vitrier qui l'engrosse, elle cède une autre fois à l'illusion de l'amour pour un joli-cœur qui l'abandonne vite fait, elle ferme ce chapitre pour s'en tenir à l'amitié pour des protectrices, des complices qui elles-mêmes vont mal finir. Elle deviendra chanteuse des rues, secrétoire d'un écrivain obsessionnel et reclus, après un court passage à Paris où des drames sanglants l'ont frôlée.

Qu'est-ce qui a poussé Sylvie Germain vers tant d'exagérations ? Ou, plutôt, pourquoi n'a-t-elle pas été retenue ? Il y avait probablement une logique de sa poésie même. Une belle page, au centre du livre,

donne peut-être la clé. Une des patronnes de Laudes-Marie, une châtelaine agnostique, dit, devant elle, au pasteur local : « *Il n'y a d'autre Dieu que le temps, et ce Dieu est un Moloch qui passe par le feu ses enfants, tous ses enfants, sans se lasser et sans pitié. Certains flambent d'un coup, comme mon époux, d'autres sont consumés à petit feu, pour accroître leur souffrance.* » Cela pourrait être un credo catholique. Mais, chez Sylvie Germain, c'est beaucoup plus. Elle revient plusieurs fois sur cette image au cours du livre. On sent qu'elle se sert du roman dans un but qui n'est pas habituel chez les romanciers. Et c'est pourquoi on la suit, malgré tant de crimes accumulés, tant de sang versé. C'est ce qui la rapproche d'un autre tempérament mystique, mais beaucoup plus sec et froid : Frédéric Boyer, lui aussi obsédé par les criminels et les petites gens.

Les différents crimes mis en scène

sont, de ce fait, l'occasion de grands morceaux de bravoure, comme la mort par le froid de l'amant de la fille de la châtelaine. Ses pages les plus belles, Sylvie Germain ne les consacre pas à ses réflexions sur la sexualité, sur le libertinage, sur le temps, sur la mort, sur la quête du bonheur, sur l'épreuve, sur le meurtre, encore qu'il y ait, çà et là, quelques passages anthropologiques. Mais aux paysages, au « large cosmique, où les nuages, la lumière et le vent resplendissent de transparence et vibrent de silence, où les orages improvisent, d'une écriture déchirante, d'immenses poèmes ignés qui nous font pressentir ce que fut la naissance du monde, ce que sera sa fin ». Et bien que son héroïne s'interroge sur ses capacités à « *retravailler les échos lancés [en elle] par la vaste et inlassable voix du dehors* », le lecteur, lui, n'a aucun doute sur celles de l'auteur.

René de Ceccatty

DAVID FOENKINOS



Entre les oreilles

roman

« David Foenkinos, dentellier de l'absurde, tricote les mots avec gourmandise, croque les situations sans jamais se départir d'un humour corrosif. » Marianne Payot, *L'Express*



GALLIMARD

# Emma qui ploie

Karine Tuil, dans son troisième roman, développe une vision très noire de la féminité

**DU SEXE FÉMININ**  
de Karine Tuil.  
Plon, 224 p., 15 €.

Du sexe féminin et de la féminité, Karine Tuil a une vision terrible, horrifique. De quoi nous faire fuir définitivement ce territoire décidément trop noir... Si l'on devait évaluer cette vision à l'aune de la modernité et des acquis du féminisme on la jugerait, de plus, désespérante.

Le destin des femmes, suggère Karine Tuil, dont c'est ici le troisième roman, est marqué d'un signe négatif, aussi dévastateur qu'une maladie socialement et psychologiquement transmissible, par les femmes évidemment ! « *Les filles étaient et resteraient débitrices. Eternelles endettées, redevables, dépendantes, vouées à la faillite.* »

Emma Blum, qui est juive, célibataire et vient d'avoir trente ans, est dotée d'une mère effrayante, gorgonesque et d'un frère qui a préféré mettre l'Atlantique entre cette dernière et lui -, mais tous les océans du monde ne sauraient séparer une mère de son fils... Emma a aussi un amant, Jules, marié et père de famille, comme il se doit.

Au début du roman, on assiste

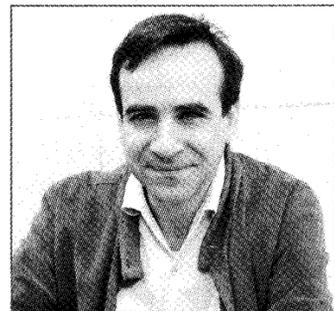
aux scènes terrifiantes que la mère fait à sa fille, qui, à son âge, n'est pas encore mariée, n'a pas encore enfanté, dérogeant par cette attitude insensée à la règle absolue d'un destin que son sexe a, de toute éternité, fixé. Puis Paul, le frère, débarque d'Amérique, alarmé par les chantages à la maladie, au suicide, de la gorgone. La folie se propage. Emma, impuissante, essaie de se révolter - « *A chaque mari potentiel qu'elle me présentait, je prenais un amant.* » - mais plus elle se débat, plus la nasse se resserre...

Dans le cours du récit, un tableau va venir perturber l'ordre catastrophique de la fatalité sous laquelle Emma ploie. Il s'agit du portrait d'un jeune homme, par Samuel Hirszenberg, peintre d'origine polonaise, mort en 1908. L'œuvre, exposée au Musée d'art et d'histoire du judaïsme de Paris, est, pour la jeune femme, une fenêtre ouverte hors de ce destin obligé, de cette fatalité de catastrophe.

D'une plume ferme et énergique, avec un art consommé du raccourci, Karine Tuil met en place son petit monde familial. Mais loin de se contenter de la caricature, la romancière nous introduit à une autre dimension : celle de l'humanité de la femme, peut-être.

P. K.

MICHKA ASSAYAS



Exhibition

roman

« Michka Assayas signe avec *Exhibition* le roman de la rentrée. » Olivia de Lamberterie, *Elle*

« Ami lecteur (ou lectrice), je te le dis, les yeux dans les yeux : *Exhibition* de Michka Assayas est le livre que tu attendais. »

Frédéric Beigbeder, *Voici*



GALLIMARD

# Dominique Barbéris en proie à l'angoisse

Alors qu'une série de meurtres viennent d'être commis près de chez elle, une femme en mal d'amour s'invente, à en frémir de plaisir, un suspense quotidien digne des meilleurs Hitchcock

**LES KANGOUROUS**  
de Dominique Barbéris.  
Gallimard-L'Arpenteur,  
164 p., 13,50 €.

En deux, trois livres, Dominique Barbéris est passée de l'été à l'hiver, du soleil à l'orage, de l'enfance à l'angoisse. Il pleut beaucoup, sans cesse même, dans *Les Kangourous*. Nous y sommes loin, apparemment, des jeux de lumière appréhendés en fin de jour d'été dans *L'Heure exquise* (1), bien que déjà, dans cette évocation de l'âge où l'on passe imperceptiblement de l'imaginaire au réel, où l'on découvre peurs, agressions, regrets, cette romancière de la sensation laissa filtrer la menace d'une fin de rêve, l'ombre d'un précoce crépuscule, le début d'un trouble et d'un déséquilibre. Déjà dans *L'Heure exquise* affleuraient l'ambiguïté du sentiment qui s'empare des jeunes filles : en quête de leur « genre d'homme », quoique alarmées par la bestialité du mâle, simiesque.

L'héroïne des *Kangourous* n'est pas guérie de cette obsession du temps qui passe trop vite, de ce désarroi mêlé d'excitation devant la mutation et la dégradation des corps, de cette ambivalence des désirs. Ni de son penchant pour l'évasion. Employée d'une compagnie d'assurances qui la paye pour empêcher les clients d'inventer des histoires à dormir debout, elle se laisse volontiers aller à voir glisser sur l'écran de son

ordinateur « des ondes rêveuses, sinusoïdales, presque abstraites, comme les courants lumineux qui zèbrent le fond des piscines ». Elle vit seule à Paris depuis que son fiancé l'a quittée. Sa collègue Maryse, unique confidente, l'entretient dans l'idée que, fatalement, les histoires d'amour tourment mal. Et que, méfiance : « Les hommes... si on se laisse faire, on est fichu. »

## HÉMORRAGIES EN TOUT GENRE

Ce qui, en sus de son humour discret, fait le suc de ce roman nourri de perceptions, marée de goûts et de dégoûts, flux et reflux de coups de cœur et haut-le-cœur, qu'ils soient de l'ordre olfactif, cinétique, visuel, ou psychologique (2), c'est l'écho des résonances et des correspondances. Comme si la narratrice était traquée, ou détraquée. Ainsi, le fait qu'elle ait à gérer une affaire de remboursement de ceinture d'imperméable façon panthère brûlée par un pressing n'est pas innocent : elle habite dans le quartier de la rue Monge, tout près du Jardin des plantes. Il y a quelque chose, chez cette femme, de « cousu d'enfance » (comme dirait Gombrowicz), qui l'attire au zoo. Lorsqu'elle apprend qu'une femme, puis une deuxième et une troisième, ont été sauvagement tuées près d'une serre du Jardin des plantes, là où l'on vend des crêpes, des glaces et de la barbe à papa, son sang ne fait qu'un tour. *Les Kangourous* sont une délicieuse cascade d'hémorragies.



OLIVIER ROLLER POUR « LE MONDE »

Hémorragie de traumatismes, d'abord : la déchirure intime, le saignement menstruel vécu comme une lésion, la terreur de la maladie, hier la terreur de l'opération des amygdales, aujourd'hui le cancer de la mère. Hémorragie de répulsions, ensuite : phobique de la viande saignante et des pâtes colorées de sauce tomate, l'héroïne se condamne au poulet... sauf quand un homme la drague à la cafétéria et qu'elle pique de sa four-

chette des betteraves à la vinaigrette ; la nudité lui paraît inhumaine, l'intimité dégradante, la mutilation synonyme de mort, qu'il s'agisse d'une perte de sang, de la perte d'un membre qui renvoie à l'effrayante image, chez le boucher, des corps morcelés, ou, peur suprême, de la perte des cheveux (ce qui nous vaut une séance cocasse chez le coiffeur). Hémorragie de fantasmes, enfin : bercée toute petite par le cinéma américain des

années 1950, persuadée que sa vie ressemblerait aux films, nostalgique des happy ends où les gamines roucoulaient dans les bras de « *Djohn Wayne* », et ignorante que dans les productions hollywoodiennes les immeubles sont en carton-pâte, les décors immobiles et les cheveux plaqués par la laque, elle guette son James Stewart. Et ce qu'elle vit, ce qu'elle nous compte par le menu, est un véritable film d'Hitchcock.

*Les Kangourous* sont en effet l'histoire d'une femme qui s'invente, à en frémir de plaisir, un suspense quotidien. Après la découverte des meurtres qui poussent les femmes du voisinage à considérer chaque homme comme un suspect, la Grace Kelly de Dominique Barbéris ne rechigne devant rien pour qu'il lui arrive enfin quelque chose « de vraiment décisif ». Elle trouve à l'un de ses supérieurs des mains d'étrangleur, elle se méfie des barbus (« on ne sait jamais ce qu'ils dissimulent »), elle sursaute dès qu'elle entend un pas dans la rue car « je sais qu'il y a des hommes qui suivent les femmes, même des inconnues ». Entre elle et ce collègue qui lui fait du charme s'instaure une partie de cache-cache, des rendez-vous douteux, des apparitions dans la pénombre à vous faire sursauter, une confusion entre le crime et l'étreinte. Les voilà un soir sur les lieux mêmes où l'assassin frappa. « Sa main s'est plaquée sur la mienne (...) Je me cramponnais au grillage, mais je n'osais pas crier. Ses mains tou-

chaient mon cou... »

Cette version parisienne de *Soupeçons*, des *Enchaînés* ou du *Crime était presque parfait* pourrait aussi être lue comme un hommage à *Hatari* ou aux films de chasse à la Howard Hawks si la présence des animaux n'y dissimulait pas une pulsion plus inquiétante, quasi fantastique. Au rêve de l'héroïne, côtoyer des fauves dans une grande réserve d'Afrique qui ressemblerait au Paradis, s'oppose le spectacle morbide des serpents en bocaux, papillons épinglés, insectes en vitrines. Au Jardin des plantes, girafes, gazelles et habitants de la savane sont en cage. La demoiselle en mal d'amour de Dominique Barbéris pose sur eux un regard de proie. Le geste « instinctif et vorace » du lion tenant entre ses pattes une carcasse ensanglantée ressemble à celui de son fiancé d'hier, quand il « disposait mon visage sur les coussins de son lit-divan pour m'embrasser ». Et ces fameuses kangourous, devant lesquelles une femme a été assassinée, « c'est à l'homme qu'ils faisaient penser d'avantage ». Témoins muets, « leurs mains d'infirmités pressées contre leur ventre, dans le geste impuissant que font certains vieillards quand ils se rappellent le passé ».

Jean-Luc Douin

(1) Gallimard-L'Arpenteur, 1999.

(2) Comme le démontre Jean-Pierre Richard dans une étude consacrée à Dominique Barbéris (*Quatre lectures*, Fayard, 154 p., 12 €).

# Hugo Marsan, comme au théâtre

Dans cette gare des faux départs et des vraies arrivées, à la mise en scène remarquable, l'écrivain joue avec bonheur du roman familial

**LA GARE DES FAUX DÉPARTS**  
d'Hugo Marsan.  
Mercure de France,  
196 p., 15,80 €.

Pour la première fois peut-être, avec ce septième roman, Hugo Marsan s'est laissé totalement aller à son plaisir d'écrire, d'inventer, de se souvenir. Au bonheur de jouer avec le roman familial, de bouleverser la vraisemblance, comme au théâtre – comme dans la vie aussi parfois. Et tout cela est communicatif. Absolument comme au théâtre. Le lecteur est heureux d'être mené en bateau, de voir se mettre en place les diverses intrigues, d'anticiper les péripéties ou les dénouements si chers à Molière : où l'on découvre que Y, qui croyait être le fils de X, est celui de Z, et que rien ne s'oppose à son amour pour W, puisqu'elle n'est pas sa sœur...

Il y a tout cela et, comme dans le théâtre qui n'est pas de pur divertissement vaudevillesque, bien autre chose – de vrais drames, la confusion des sentiments, une morale existentielle... – dans cette *Gare des faux départs* et des vraies arrivées, un roman-théâtre imaginé avec jubilation par Hugo Marsan : construction – très bien maîtrisée, pour égarer parfois le lecteur-spectateur sans le perdre –, mise en scène et, au premier chef, création de personnages.

Une femme, octogénaire, domine l'espace de la scène, même si elle ne l'occupe pas constamment. Mais qui est donc Cora Valmore (née Marthe Desportes, à Dax), altière, dure, ancienne gloire tentée par un ultime come-back au théâtre ? Où a-t-elle trouvé cette volonté absolue qui l'a conduite au succès, et ce dédain des liens familiaux, qui lui fit cacher son fils, « né de père inconnu » quand elle avait 20 ans ? Il a maintenant 65 ans, est lui-même grand-père, d'une petite Virginie... qui veut faire du théâtre.

Cora Valmore, c'est d'abord une voix. Irrésistible. Une voix jadis travaillée sans doute, mais devenue sa nature, son signe distinctif, son plus grand pouvoir – en témoigne la présence à ses côtés du très jeune Aurélien. Dernier admirateur ? Dernier amant ? Ceux qui sont fascinés par les grandes figures du théâtre français au XX<sup>e</sup> siècle entendront immédiatement la voix d'Edwige Feuillère.

Non que Cora Valmore soit Edwige Feuillère, même si, comme elle, elle a été une indépassable Ysé dans *Partage de midi*, avec, sûrement, un Paul Claudel bouleversé au premier rang. Cora a trop d'aigreur et de ressentiment pour être Edwige Feuillère, dont l'humour et la férocité n'étaient pas nourris de cette cruauté vengeresse qui tient en vie Cora. Mais elle est certainement un person-

nage qu'aurait aimé incarner Edwige Feuillère dans la dernière décennie de sa vie (elle est morte en 1998, à 91 ans) – comme elle a été la terrible et somptueuse douairière de *La Chair de l'orchidée* de Patrice Chéreau.

## HOMMAGE À LA MÈRE

Hugo Marsan a sûrement été guidé par la voix d'Edwige Feuillère, par Edwige Feuillère jouant cette Cora Valmore, à laquelle, à l'heure du bilan de sa vie, on propose un rôle dans une étrange pièce, *La Gare de départ*. Étrange pièce, car elle est l'occasion pour le dramaturge Edgar Merson (né Daniel Lesgourgues, à Dax) d'un hommage à sa propre mère, d'une sorte de catharsis biographique. C'est la vie dans le théâtre, le théâtre dans la vie, le théâtre dans le théâtre, et le roman qui rassemble tout cela. Il faut donc se laisser conduire... comme au théâtre, en trois actes et dix scènes. On ira aussi loin que possible dans la vie de Cora, de Dax à Paris, dans sa relation de vieux couple avec Margot, qui partage son quotidien depuis si longtemps, dans sa non-relation avec son fils, son petit-fils cardiologue, dans sa découverte de son arrière-petite-fille Virginie. Et pareillement pour le destin d'Edgar, qui vit avec un homme beaucoup plus jeune que lui, Lucien, un comédien auquel il veut donner enfin, grâce à sa nouvelle pièce, le

rôle de sa vie. « Edgar parlait de son attachement à Lucien avec un naturel confondant. Ce n'était pas par provocation. Il ne s'était jamais senti marginal, ni représentant d'une communauté. »

Y a-t-il, entre toutes ces personnes, un rapport autre que celui proposé, de manière éphémère, par le théâtre ? On le soupçonne assez vite. Cora va donc jouer, dans la pièce, la mère d'Edgar, au dernier âge de sa vie. Virginie sera la mère d'Edgar dans sa jeunesse. Et Lucien, rôle principal, le fils... Leurs liens, hors de la scène, Hugo Marsan les met au jour patiemment, jouant avec brio du dévoilement subtil et de la « grosse ficelle » – où l'on retrouve le théâtre, la comédie singulièrement. Une tentative de révéler, sans s'appesantir, des mystères et des drames intimes, le poids des passés qu'on veut oublier, le face-à-face angoissant avec soi-même en train de vieillir, les deuils, les ruptures.

Cette *Gare des faux départs* est aussi un plaidoyer pour toutes les manières de réinventer sa vie. Une déclaration d'amour – et de danger – au roman. « La fiction est dangereuse, écrit dans les dernières pages Hugo Marsan, elle pointe du doigt les vérités souterraines. Elle décolle les masques. Et Edgar n'a jamais voulu se réfugier dans l'autobiographie qu'il juge un acte de complaisante réhabilitation. » C'est en effet la fiction théâtrale

d'Edgar Merson qui oblige les protagonistes à jeter bas tous leurs masques. Et le roman de Hugo Marsan qui entraîne celui-ci au plus près de ses craintes les plus secrètes, de ses

désirs les plus intimes, de sa propre mythologie.

Josyane Savigneau

Hugo Marsan collabore au « Monde des livres ».



**CHAMBRE AVEC GISANT**  
d'Eric Pessan

Au choix : « Ou tu es devenu fou... ou tu es épuisé... ou tu es con... ou tu déprimés... me fais la gueule... ou alors merde ». Il y a aussi, pour Hélène qui énonce ces probabilités, la possibilité d'une piqûre de mouche tsé-tsé, d'un remords remâché qui entraîne une sorte de retraite punitive, de toute façon, elle se trouve confrontée à une ignorance totale de qui est Pierre, ce mari qui a pris la résolution de ne plus quitter son lit, de s'installer dans un insupportable silence en restant les yeux sur le plafond à regarder « les milliers de trous creusés par des

milliers d'insectes et de vers. » Une telle situation ne trouble pas seulement l'épouse. Les enfants, les amis et les médecins font assaut d'explications pour percer ce mystère d'un homme heureux et bien portant qui, du jour au lendemain, s'isole des siens et de la société dans le paradoxe d'une marche immobile vers la mort. Mais peut-on s'extraire du monde ?

Dans un lit, l'immobilité d'un homme dont la vie ne se signale par aucun fait particulier, et un entourage soumis à un événement qui le dépasse et trouble l'ordre des choses. Comme chez Marcel Aymé, la situation du personnage principal n'a rien de rationnel mais par l'univers qui l'entoure, le réalisme est toujours présent. Avec *L'Effacement du monde*, son premier roman l'originalité d'Eric Pessan s'était affirmée, qui, tenant autant aux sujets qu'à l'écriture, se retrouve ici. La peu banale histoire de Pierre se déroule selon une construction où se mêlent le Il narratif et le Tu de l'adresse à l'allongé, le Je sachant faire son apparition. Avec un humour discret et efficace, ce roman pose les questions essentielles de la vie, sans en avoir l'air, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités (*La Différence*, 206 p., 15 €).

Pierre-Robert Leclercq

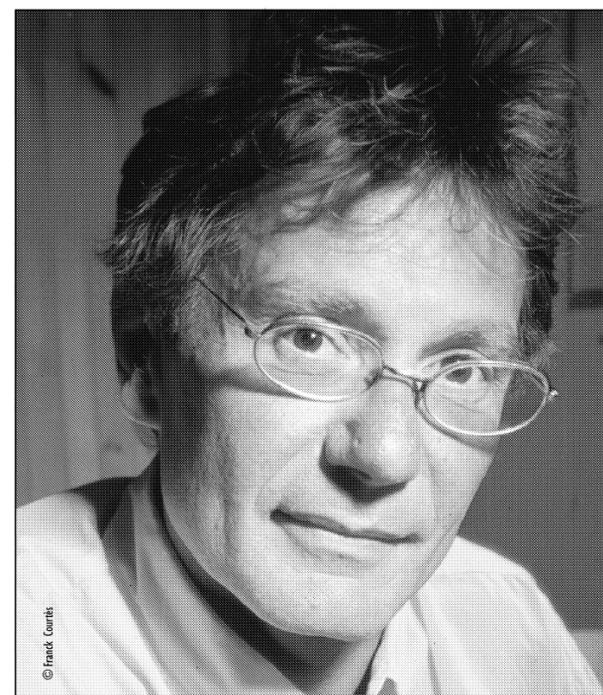


**UNE FEMME NORMALE**  
d'Emilie Frèche.

Après le duo des *Vies intenses* (Ramsay, 2001), son premier roman, Emilie Frèche joue sur le mode polyphonique pour composer le portrait d'une trentenaire travaillant dans la pub, mariée et mère de deux enfants. *Une femme normale* donc, que l'on va découvrir à travers les témoignages de ceux qui pensent avoir une petite idée sur la dénommée Marie Grivert. Ainsi débute-t-on par les « sanguins » : avec la mère, sur l'air de l'éternel conflit de génération ; le père, éperdu d'amour pour une fille « racée, douce, élégante » ; la sœur, pétrée de jalousie non avouée pour celle qu'elle estime être une ratée ; le fils, petit surdoué à l'œdipe surdimensionné, et sa très jeune fille. Dès ce premier choc, notre héroïne est loin de faire l'unanimité. Impression que confirment les « intimes », entendez par là, notamment, l'esthéticienne (un morceau de choix), le dentiste, blessé dans son amour propre de mâle éconduit, ou encore le gynécologue. Rien ne s'arrange avec les « élus », dont les appréciations jouent du grand écart entre un ex-mari qui continue de payer « deux ans de cauchemar » à une femme frigide et un « amant sexuel » qui relate leurs ébats torrides et hebdomadaires dans un café du 16<sup>e</sup> arrondissement.

Les « incontestables » (banquier, patron, femme de ménage...) et les « savants » (psychanalyste, banquier...) parachèvent ce portrait-puzzle mordant et drôle où, en miroir, se révèle la personnalité de chaque membre de ce pétillant microcosme. Enfin, si la tentation est grande de courir au dernier chapitre pour entendre cette « fleur de bitume », on conseillera aux plus impatientes d'y résister afin de goûter pleinement les nombreuses surprises qui ponctuent ce délicieux roman (Ramsay, 192 p., 16,50 €).

Christine Rousseau



**ÉRIC HOLDER**  
Hongroise

« On voudrait que d'autres vies puissent être ainsi volées par un grand écrivain et devenir un roman comme *Hongroise*, beau à pleurer. Un chef-d'œuvre. »

Jean-Pierre Tison – Lire

« Dans *Hongroise*, chant pour un ami défunt, l'auteur fait l'éloge de la fuite, de la légèreté et du voyage intérieur... Un beau roman. »

Jérôme Garcin – Le Nouvel Observateur

« Du très beau Holder. »

André Rollin – Le Canard enchaîné

Flammariion

# Le regard du républicain espagnol

Javier Cercas raconte l'histoire de Rafael Sanchez Mazas, cofondateur de la Phalange qui, à la fin de la guerre civile de 1936, fut épargné par un soldat républicain. Entre roman, récit historique et reportage, un livre bouleversant

**LES SOLDATS DE SALAMINE** (Soldados de Salamina) de Javier Cercas. Traduit de l'espagnol par Elisabeth Beyer et Aleksandar Grujic, Actes Sud, 236 p., 18,90 €.

L'histoire de l'Espagne depuis 1939 donnait l'impression d'être immobile, presque braudelienne. Après la terrible convulsion de la guerre civile de 1936, qui donna lieu à des milliers d'ouvrages, il s'est battu sur ce pays *Le Temps du silence*, titre du grand roman de Luis Martín Santos : temps de peur, où le miracle d'avoir survécu à la tragédie empêchait n'importe quelle action qui ne fût destinée à maintenir l'existence d'un pays épuisé.

Après la mort du dictateur, la transition vers une démocratie exigea de faire table rase du passé. Deux romans qui paraissent en ce moment en France rompent bruyamment avec ce silence. L'un signé du patriarcal Miguel Delibes, publié par Verdier (*L'Étoffe des héros*) ; l'autre, *Soldats de Salamine*, du jeune Javier Cercas. Bien que classé dans la rubrique « roman », ce texte mêle les genres et passe du récit, des plus poignants, à la fiction, des plus ambigus. S'agit-il d'un récit historique, tel que nous lisons au début du livre ? D'un roman de non-fiction, selon la dénomination de Truman Capote ?

D'un essai ou d'un reportage romancé ? L'auteur le qualifie de « récit réel », à défaut d'autre appellation possible.

Il s'agit bel et bien d'une prouesse : Javier Cercas, celui qui a signé le livre dont nous parlons ici, campe un autre Javier Cercas, journaliste, auteur à la manne qui essaie d'abandonner son gagne-pain de gazetier pour se consacrer à l'écriture de romans, et écrit un article de commande sur la mort à Collioure du poète républicain Antonio Machado, en 1939.

Javier Cercas, le vrai, remarque qu'au moment même où le poète Antonio Machado s'éteignait en France, de l'autre côté de la frontière se déroulait un fait peut-être compensatoire : Rafael Sánchez Mazas, idéologue de droite, cofondateur de la Phalange espagnole, allait être fusillé en Catalogne par les troupes républicaines fuyant en déroute vers la France. Il avait été l'un des responsables de cette guerre fratricide. Sa poésie patriotique s'est avérée plus responsable de la victoire des armes franquistes que toutes les ineptes manœuvres militaires de ce général du XIX<sup>e</sup> siècle que fut Francisco Franco.

Alors la recherche de Cercas change d'optique. Elle s'oriente vers ce personnage, père également du grand romancier progressiste Rafael Sánchez Ferlosio, qui lui décrit la scène : son père s'était réfugié dans un trou, il entendait



Javier Cercas

les chiens aboyer, les tirs et les voix des miliciens républicains. A un moment donné, blotti sous les bruyères, il entend dans son dos un bruit de branches, se retourne et voit un soldat républicain qui le pointe de sa mitraillette, le regarde quelques secondes, et, sans le quitter des yeux, répond à son commandant : « Il n'y a personne ! », avant

de faire demi-tour. Le condamné à mort réussit à se sauver.

C'est ici que le journaliste enquêteur cite le poète Gil de Biedma : « De toutes les histoires de l'Histoire/ la plus triste est sans doute celle de l'Espagne/ parce qu'elle finit mal. » Finit-elle mal ? se demande Javier Cercas (le vrai, le faux ?). Il veut savoir qui fut ce milicien qui

épargna la vie à son ennemi, et ce que traversa leur esprit lorsqu'ils se sont regardés dans les yeux. Il était intrigué par la toute dernière période de retraite et d'indolence de son anti-héros, nommé ministre du premier gouvernement de la Victoire par Franco, mais peu après destitué. Il abandonna alors presque complètement la politique active et, comme s'il s'estimait satisfait du régime de pesanteur qu'il avait aidé à implanter en Espagne et considérait son travail comme terminé, il consacra les vingt dernières années de sa vie à écrire, à dilapider l'héritage familial et à occuper ses loisirs en cultivant des penchants quelque peu extravagants.

## DOUBLE IDENTITÉ

Perplexe devant les trois années de guerre de Sánchez Mazas, Javier Cercas prend un jour la décision que le livre qu'il allait écrire ne serait pas un roman mais un récit tramé sur la réalité, composée d'événements et de personnages authentiques. Il se dit que ce regard pourrait apporter quelques pièces à l'énigme de la guerre d'Espagne, la problématique du héros, et celle des deux identités, personnelle et nationale. Il part à la recherche du soldat mystérieux qui représente à ses yeux la noblesse absolue, pour finalement trouver sa trace dans une maison de retraite à Dijon.

Les dernières pages, absolument magnifiques, rendent compte de

l'ultime entretien de cette enquête. Raconté à la troisième personne, ce qui crée un nouveau dédoublement, le narrateur paraît découvrir la pensée de Marx : « Les hommes font l'Histoire, mais ils ne savent pas l'Histoire qu'ils font. » Le vieillard se refuse à incarner seul la noblesse de tous ses compagnons anonymes et disparus ; il relate ses souvenirs de guerre, profondément douloureux et bien éloignés de toute histoire manichéenne.

Le récit s'achève sur un hommage grandiose des fils aux pères, une magnifique leçon de générosité. Hérodote a immortalisé le fait d'armes d'une poignée de soldats athéniens qui, en 480 avant notre ère, réussirent à vaincre la redoutable armée perse dans l'île de Salamine. Cercas analyse les rapports qui s'établissent entre les puissants vaincus et les vaincus vainqueurs, les liens ambigus entre la mémoire et l'oubli, entre la réalité et la fiction, entre la vérité et le mensonge. Rédigé dans une langue efficace et captivante, doté en outre d'un humour irrésistible, *Les Soldats de Salamine* ne concerne-t-il que les Espagnols et leur guerre civile ? En fait, Cercas fait sienne la phrase de Michel Leiris : « Il s'agissait moins là de ce qu'il est convenu d'appeler "littérature engagée" que d'une littérature dans laquelle j'essayais de m'engager tout entier. »

Ramon Chao

# Les USA désespérants de John Dos Passos

Il était devenu en France l'auteur d'un livre, « Manhattan Transfer ». La publication intégrale de sa trilogie pourrait lui redonner sa place de grand écrivain

**USA** (Le 42<sup>e</sup> Parallèle, 1919, La Grosse Galette) de John Dos Passos. Préface de Philippe Roger, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par N. Guterman, Yves Malartic, Charles de Richter, révisions par C. Jase et S. Boulogne. Gallimard, « Quarto », 1 342 p., 30 €.

Faulkner admirait Dos Passos, Dos Passos admirait Faulkner. Chacun jugeait l'autre meilleur écrivain que lui. A constater la différence de leurs fortunes littéraires, on se dit que Faulkner devait être bien modeste. Dos Passos considérait Hemingway comme un maître du style lyrique sec, Hemingway voyait en Dos Passos un grand chroniqueur, peintre de fresques d'histoire. Puis ils se fâchèrent, sur la question communiste. Tous les deux étaient allés en Espagne voir la guerre civile ; Dos Passos tenait pour les anarchistes et trotskistes, Hemingway soutenait les stalinien. La politique broyait tout, les meilleurs amis, soudain, se tournaient le dos.

Quand Jean-Paul Sartre, en août 1938, dans la NRF, réfléchissant sur *Le 42<sup>e</sup> Parallèle* et *1919*, déclarait pour finir : « Je tiens Dos Passos pour le plus grand écrivain de notre temps », il avait pourtant repéré le dessein de son art : « Nous faire sentir que les jeux sont faits. » Sartre avait perçu la contradiction entre un art de conter tout neuf et un désespoir historique qu'alors, à un mois de Munich, il n'était pas loin de partager (1). Selon lui, Dos Passos voulait faire sentir que « dans la société capitaliste les hommes n'ont pas de vie, ils n'ont que des destins ». Si nous le sentons, nous vient le désir de briser nos destins : « Nous voici des révoltés : son but est atteint. » Mais, en nous enfermant avec ces personnages dans un passé gelé « derrière la glace », il gelait aussi notre révolte, car dans ce monde-ci, le monde réel, les vrais révoltés veulent changer la condition présente des hommes, ce qui entraîne des actions au jour le jour. Or, des actions, John Dos Passos avait fini par désespérer : les desseins des hommes, dans la réalité, tournent toujours mal. Mieux vaut opter pour le moindre mal. Ainsi devint-il, aux yeux de ceux qui continuaient à

vouloir changer le monde, un réactionnaire. Après la guerre, il se mit sur la défensive : l'Amérique étant menacée par une puissance totalitaire ennemie et surarmée, il en vint à soutenir publiquement la politique du sénateur McCarthy (mais il témoigna en faveur d'un de ses anciens camarades de lutte).

La guerre froide a tué John Dos Passos, comme auteur à lire. Il a fallu jusqu'à aujourd'hui pour que USA, la trilogie que l'écrivain avait rassemblée sous ce titre en 1936, soit enfin accessible au public francophone dans son intégralité, avec le prologue et l'épilogue.

## UN ART INTACT

L'événement est considérable, il pourrait faire réévaluer l'œuvre de Dos Passos – toute son œuvre –, et même réviser le canon des valeurs littéraires américaines vues d'ici. La collection « L'imaginaire » a repris récemment *La Belle Vie* (2). Datant de 1964, le livre était passé quasiment inaperçu – Dos Passos, alors, soutenait Barry Goldwater aux présidentielles ! Ces Mémoires dynamiques l'idée reçue selon laquelle c'est l'écrivain qui aurait été accidenté dans son virage à droite. Son art est

intact. Pour la gauche intellectuelle, cet homme était devenu un traître, et d'abord à lui-même.

Le plus frappant, dans USA, est la réussite d'une technique littéraire « moderniste ». Quatre modes d'écriture alternent : les « actualités » (collages de titres de journaux, fragments d'articles, affiches, paroles de rengaines, etc.) ; « l'œil-caméra » (visions subjectives écrites en style éclaté et qui sont des instantanés d'autobiographie) ; les biographies-minute de personnalités publiques (parmi lesquelles : Thorstein Veblen le théoricien radical qui n'a jamais pu se résoudre au « oui essentiel », Isadora Duncan, la danseuse aux écharpes, William R. Hearst, le propriétaire de journaux aux ambitions politiques) ; enfin, et pour le corps du roman, les récits de vie, en style objectif, de douze personnages appartenant à diverses couches de la société et dont les itinéraires parfois se croisent. Ce sont eux qui s'échinent à réaliser le rêve américain et que ce rêve, une fois coulé dans la matière, et monnayé, écrase physiquement ou moralement. Jamais ils ne sont jugés ni analysés psychologiquement ; ils sont montrés, à mi-distance, pas vraiment de l'intérieur, pas complètement de l'extérieur, jamais de derrière par un narrateur qui saurait tout sur eux. Montrés dans leurs conduites,

leurs actes, ils sont privés d'une dimension, la profondeur ; ils parlent, marchent, naviguent, travaillent, gagnent et dépensent de l'argent, se fatiguent, se battent pour la justice, se font fendre le crâne par les matraques des flics et des milices patronales, boivent comme des trous, voyagent, tentent de se faire aimer, de grimper dans l'échelle sociale, meurent brutalement ou se dégradent. Tous échouent, même dans la réussite.

## PRODIGEUSE VITALITÉ

André Gide craignait un « prompt vieillissement » de ces techniques trop apparentes. Il se trompait : la lecture est jubilante. Et une fois le livre refermé, vous reste le sentiment d'un formidable dynamisme au service de rien, le souvenir de gallons d'alcool absorbés, de torturantes envies de baise rarement assouvies, d'idées généreuses ou bêtes, de jeunesse, de couleurs, d'odeurs capiteuses ou écœurantes, de petits jours, de crépuscules, de fêtes, de bagarres. Le roman vous a coulé sous la peau sa mélancolie historique. Rien de plus vivant que cette chronique de la mort des illusions, rien de plus accablant que cette prodigieuse vitalité de l'Amérique victime d'elle-même, rien de plus émouvant que cette protestation : « Nous sommes là, vaincus, Amérique. »

Les années 1898-1927 que couvre le roman, note Philippe Roger dans une préface à laquelle il n'y a pas un mot à ajouter, ce sont les « trente glorieuses » de la puissance américaine. « Dos Passos en fait la froide chronique d'une spoliation, une histoire de l'infamie ou, pour reprendre un titre hugolien, l'histoire d'un crime. » L'arme de ce crime est la Grande Guerre et l'intervention décidée par Wilson. Cette guerre signe l'arrêt de mort du socialisme américain et des luttes menées par les coalitions ouvrières et paysannes fédérées par le pacifisme. L'extrême gauche, marginalisée dans l'opinion, est systématiquement réprimée au nom du patriotisme et de l'effort de guerre. En ce sens, USA est un livre d'histoire. Et c'est un grand roman, parce qu'il nous donne cette histoire à sentir comme l'histoire du siècle américain, et à penser ensuite comme chacun l'entend. Esthétiquement, la splendide réussite de Dos Passos est d'avoir créé un style à partir de la peinture, du cinéma, de Flaubert et de l'américain parlé.

Michel Contat

(1) Article repris dans *Situations I* (Critiques littéraires).

(2) Introduction de François Weyergans, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par M.-E. Coindreau et C. Richard, Gallimard, « L'imaginaire », 342 p., 8,50 €.

**HENRI MESCHONNIC**

**AU COMMENCEMENT**  
Traduction de la Genèse

Desclée de Brouwer

## DONNE-LUI LA PAROLE

de Hans-Joachim Schädlich  
Schädlich, écrivain de l'ex-RDA, nous propose une sorte de biographie d'Esopo. Mais il ne fait pas œuvre d'historien. Ce qui l'intéresse, c'est de montrer ce que peut être un esprit libre. Esopo était esclave mais n'avait pas la langue dans sa poche depuis que la déesse Isis lui avait donné la parole pour le remercier d'avoir aidé l'une de ses prêtresses. L'Esopo de Schädlich est un esprit vif et rebelle dont les réparties mais surtout les attitudes n'ont rien perdu de leur pertinence. Schädlich a bien senti que la grande faiblesse de notre société, c'est la faiblesse de l'esprit. Esopo devient le prototype du véritable intellectuel : celui qui utilise le pouvoir des mots et le courage de l'esprit. Esopo est un impertinent. (traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, éd. Jacqueline Chambon, 94 p., 12,5€). **P. Des.**



## L'ORDRE DIVIN DES DÉSIRES

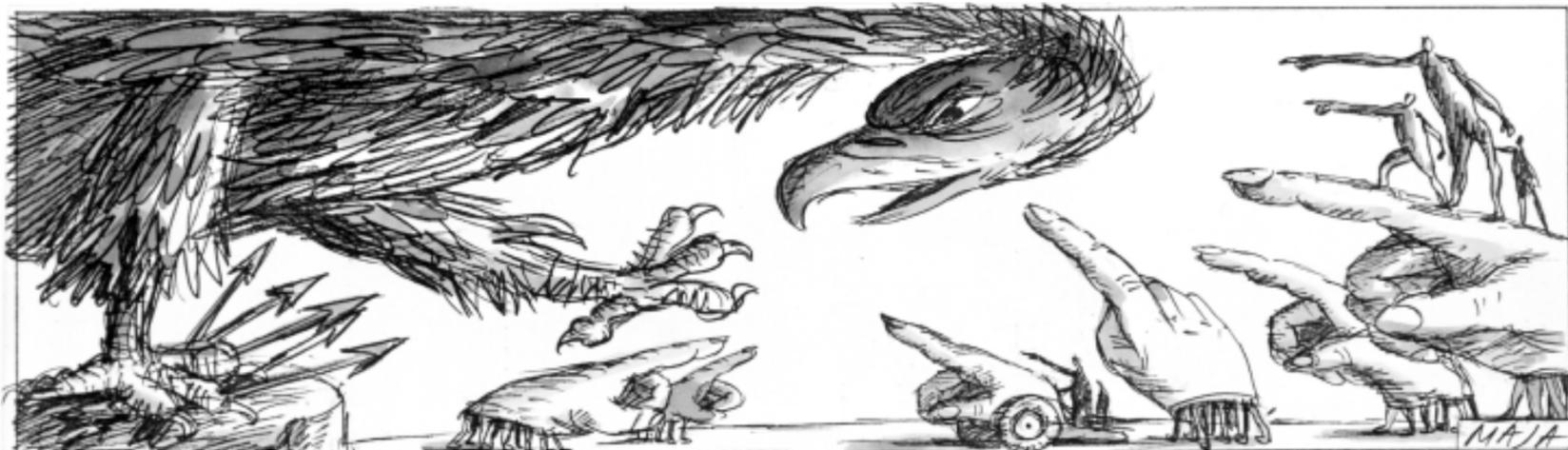
d'Evelyn Schlag  
A 50 ans, la vie d'Ulrich Brenneisen change radicalement : il tombe amoureux. Mais ce qui pourrait être une simple histoire d'amour devient une crise de conscience, car Ulrich est prêtre. A travers cet amour interdit, il découvre et éprouve enfin les beautés de ce monde créé par son Dieu : la couleur des fleurs, la douceur des lèvres d'une femme et les jouissances dont son propre corps est capable. Mais au moment où il fait l'expérience de la sensualité, Cordula, la femme qu'il aime, tombe gravement malade. Ulrich se met à écrire ce qu'il a vécu et découvert avec elle, grâce à elle. Ses notes sont la matière de ce roman, le deuxième d'Evelyn Schlag (née en 1952) qui est aussi poète.  
Entre désespoir, doute et révolte, Ulrich passe au crible sa vie qu'il a jusque-là consacrée à l'Eglise ; il se rend compte à quel point le célibat des prêtres émousse la conscience. Il se souvient qu'au séminaire il a été séduit par un ami qui a finalement abandonné le sacerdoce et assumé son homosexualité. Combien de choses Ulrich a-t-il enfouies ou refoulées au nom de Dieu ? Si le roman apparaît comme un règlement de comptes avec une Eglise plus soucieuse de son pouvoir que du bonheur des âmes, il ne rompt pas avec la foi mais la libère de sa litanie de mots creux. Sans déballages tapageurs, Evelyn Schlag met l'homme en face de ses responsabilités (traduit de l'allemand – Autriche – par Jacques Lajarrige, éd. Métailié, 168 p., 18 €). **Pierre Deshusses**

## II SEPTEMBRE - ANTIAMÉRICAIN

Dans la masse des titres suscités par le 11 septembre, ses causes et conséquences, nous avons fait un choix. Deux constats :

les thèmes s'emboîtent les uns dans les autres (antiaméricanisme, islamisme, terrorisme...). Mais les oppositions

s'aiguisent entre les tenants de grilles de lectures incompatibles. Sans doute ces clivages ne font-ils que commencer



## Americanophobie, tempête contre un désert

Philippe Roger articule approches historique et sémiologique pour analyser, depuis les Lumières, l'antiaméricanisme français

**L'ENNEMI AMÉRICAIN**  
Généalogie de  
l'antiaméricanisme français  
de Philippe Roger.  
Seuil, 608 p., Seuil, 26 €.

Au matin du 11 septembre 2001, Philippe Roger se trouvait en plein cœur de New York, à quelques centaines de mètres seulement des Twin Towers. Pourtant, ce n'est ni un témoignage ni même une analyse de cet événement que nous proposons aujourd'hui le directeur de la revue *Critique*, puisque, au moment même de l'attaque terroriste, il était en train de mettre la dernière main à une enquête entamée plusieurs années auparavant, et consacrée, justement... à la détestation de l'Amérique.

Sans doute cette distance envers l'actualité explique-t-elle la sérénité d'un travail dans lequel ce chercheur au CNRS et à l'EHESS évite les dérives qui paralysent souvent le débat sur l'antiaméricanisme français. Et d'abord la tendance à un peu obsessionnelle (amplifiée depuis le 11 septembre) à traquer partout les américanophobes réels ou présumés, en considérant que « tout antiaméricain est un chien », pour paraphraser – en le retournant – un mot célèbre de Jean-Paul Sartre. Or Phi-

lippe Roger prend bien soin de distinguer la critique légitime, d'une part, et la reprise automatique des vieux préjugés sur les Etats-Unis, d'autre part, les deux aspects pouvant parfois coexister au sein d'un même discours, y compris celui des philoaméricains affichés, comme l'illustre l'exemple d'André Tardieu, surnommé « Tardieu l'Américain » dans les années 1920.

C'est ici qu'il faut souligner le choix central de *L'Ennemi américain* : articuler approches historique et sémiologique pour aborder l'antiaméricanisme comme un « discours », une sédimentation d'images et de récits, bref « un bloc sémiologique historiquement stratifié » qu'il convient de sonder dans la longue durée. Une prise de parti qui lui permet d'éviter une autre grande dérive de la querelle sur l'antiaméricanisme : la tentation de nier toute consistance réelle à cette notion, pour la réduire à une formule purement idéologique, propre à clouer le bec de quiconque voudrait critiquer « l'Empire ».

Cette option méthodologique permet de partir du constat suivant : « l'antiaméricanisme français existe, nous l'avons tous rencontré ». Reste à mettre en lumière non seulement ses mutations, mais aussi sa surprenante stabilité. En effet, si Phi-

lippe Roger consacre une partie de son ouvrage à en marquer les grandes étapes depuis le siècle des Lumières, il montre aussi que, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette rhétorique politique est définitivement constituée dans ses grandes lignes ; bientôt, elle devient même « une sphère de discours largement autonome par rapport à l'actualité », c'est-à-dire un interminable baratin collectif qui transcende les clivages politiques pour ressasser les mêmes stéréotypes : celui que le romancier à succès Gustave Le Rouge nommait en 1900 « le type odieux du Yankee », serait tout ensemble immature et philistin, vulgaire et âpre au gain, conquérant et puritain.

### « NO MAN'S LAND »

Autant de « topoï » décortiqués, ici, à partir de dizaines de textes souvent méconnus, Philippe Roger circule au sein de cet immense corpus avec une prestesse époustouflante, dans un style malicieux qui signe sa filiation explicite avec Roland Barthes, dont il partage depuis longtemps le plaisir du texte. Si bien que ce livre peut être lu comme une invite à partir sur les traces sémantiques de cette logomachie collective qu'est l'antiaméricanisme à la française. Sillonons donc la somme en question, en prenant par

exemple ces deux motifs : le désert et la maladie.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Lumières vont mobiliser géologie et théorie des climats contre le Nouveau Monde. Avec sa *Dégénération des animaux*, Buffon met en place le thème d'une terre anémique, rabougrie, dans laquelle Cornelius de Pauw voit à son tour un « désert stérile et immense », où la poule peut rester trente jours sans couvrir et où le chien n'aboie plus (une anecdote que Philippe Roger a retrouvée chez Paul Claudel, en 1933) ! Deux siècles plus tard, Charles Maurras parlera du « Sinaï wilsonien », et c'est encore la même image qui sera mobilisée pour peindre, cette fois, la Métropole américaine, puisque, en 1946, Sartre évoquera Manhattan comme un « espace immense et malveillant », un « désert de roc », tandis que « le New York de Buffet [est] un désert grillagé », comme l'avait noté Barthes lui-même en 1959. Comme si les intellectuels français se faisaient des Etats-Unis une idée tellement vide qu'ils prenaient ce vide même pour l'Amérique...

Dans ce *no man's land* serait venue se déposer « la boue de toutes les races », selon la formule du fondateur de Sciences-Po, Emile Boutmy. Ne pourraient donc y vivre que

des hommes sans racines, « un peuple d'alluvions cosmopolites » (Octave Noël). Un peuple malade, forcément : déjà, le XVIII<sup>e</sup> siècle n'imaginait pas que la syphilis puisse avoir d'autre foyer d'origine que ce continent empoisonné. Mais par la suite le répertoire des pathologies américaines n'en finira pas de s'enrichir, du *Cancer américain* publié par les « non-conformistes » Aron et Dandieu en 1931, au fameux « l'Amérique à la rage » sartrien, en passant par le « diabète mécanique » diagnostiqué par Georges Bernanos, pour qui l'Amérique tout entière n'est qu'une « maladie de la civilisation ».

Face à cet agent pathogène, la France, Dieu merci, saura toujours retrouver son intégrité et son unité. Telle est l'une des leçons de *L'Ennemi américain*, qui définit l'antiaméricanisme comme un « antidote aux

querelles intestines ». Discours consensuel qui réconcilie miraculeusement adversaires et partisans du capitaine Dreyfus dans la France déchirée de 1898, lors de la crise de Cuba. Communauté d'énoncés dans laquelle se rejoindront aussi les chrétiens de gauche proches de Mounier et les communistes staliens de la *Nouvelle Critique*, dès le début de la guerre froide, c'est-à-dire au moment où le Parti mobilise toutes ses forces pour diaboliser l'Oncle Sam, en reprenant tels quels, et sans en avoir toujours conscience, la plupart des clichés forgés par les intellectuels d'extrême droite pendant l'entre-deux-guerres. Lesquels clichés constitueront jusqu'à nos jours un « kit idéologique inusable », selon la formule de Philippe Roger, qui livre ici un chef-d'œuvre de sémantique historique.

Jean Birnbaum

## Jean-François Revel au combat

Le philosophe discerne dans l'antiaméricanisme actuel les mécanismes d'une idéologie qu'il critique

**L'OBSESSION ANTIAMÉRICAINNE**  
Son fonctionnement, ses causes,  
ses inconséquences  
de Jean-François Revel.  
Plon, 304 p., 20 €.

Par moyen d'y échapper. Que ce soit dans les journaux, à la télé, à la radio, au Café du commerce, vous entendrez dire du mal de l'Amérique. Depuis le 11 septembre, paradoxalement, on médite plus encore. Presque partout, mais singulièrement en France. Toutes sortes de petites mains excellent dans le genre. Car les griefs, comme chacun sait, sont multiples. Capitaliste, l'Amérique est censée s'enrichir chaque jour en appauvrissant les pauvres. Impérialiste, elle ne songerait qu'à étendre sa domination économique et militaire sur le monde. Egoïste, elle ne se préoccuperait que de ses intérêts et de la défense de son mode de vie. Belliciste, elle choisirait les bombes plutôt que les accords politiques. Pollueuse, elle détraquerait le climat, mettrait la terre en péril. Fasciste, elle organiserait le règne de la censure, limiterait la démocratie, multiplierait manipulations et violences. Inculte, elle tenterait d'imposer au monde entier des distractions vulgaires et uniformisées. Sans doute ne vous dira-t-on jamais tout cela de manière aussi brutale. On y mettra des formes – allusions, suggestions et autres variations. Mais toujours, quel que soit le dossier, la source de

tous les maux, la cause des maux du monde, finalement, c'est elle.

Jean-François Revel s'attaque à cette obsession avec une pugnacité et une intelligence rares. Il en démonte un à un les rouages avec autant de clarté que de précision. Première tâche : rappeler que ces accusations sont fausses, voire absurdes. Besogne aisée, tant les informations abondent pour les contredire. Démarche cependant difficile, tant les résistances sont pesantes. L'énigme de l'antiaméricanisme réside en effet, selon Revel, dans une volonté de demeurer désinformé. Les données les plus exactes sur les Etats-Unis sont largement accessibles. Mais ces faits réels sont systématiquement écartés par le désir irrationnel de croire l'Amérique responsable de tout ce qui ne va pas. Revel ne juge pourtant pas l'Amérique sans défauts. Il ne cesse de souligner qu'elle doit être critiquée sur bien des points. A condition qu'il s'agisse de ses vraies faiblesses, mises en regard de ses réussites. L'antiaméricanisme diffère d'une critique argumentée par sa malveillance fondamentale et mécanique, insensible aux démentis de la réalité comme à ses propres incohérences.

Aux accusations des antimondialistes, Revel réplique que les pays en voie de développement progressent économiquement sous l'effet de la mondialisation et de la croissance américaine. Celle-ci n'accroît donc

pas la pauvreté. Aux écologistes, il rappelle qu'aucun des 177 pays signataires du protocole de Kyoto ne l'avait ratifié quatre ans plus tard, au milieu de 2001. En fait, nul ne l'applique. L'observateur critique note combien la recherche pour l'environnement est plus importante aux Etats-Unis que partout ailleurs, et comment presque personne ne se soucie des catastrophes écologiques de l'ex-URSS. Le philosophe travaille aussi à rafraîchir la mémoire des pacifistes : l'Irak avait envahi le Koweït avant que l'Amérique n'envoie ses troupes, l'agression du 11 septembre a précédé la guerre contre les talibans. Qu'on cesse donc de transformer en agresseur un pays qui se défend, en oubliant toujours le début de l'histoire !

### L'EUROPE EN QUESTION

L'argument décisif du livre consiste à faire remarquer que c'est l'Europe, et elle seule, qui a produit les colonialismes du XIX<sup>e</sup> siècle, les guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle, les totalitarismes nommés fascisme, nazisme, communisme. Jamais l'Amérique, soupçonnée par ses adversaires de n'être pas authentiquement démocratique, n'a engendré de telles dictatures. Deux conséquences principales en découlent. La prépondérance planétaire de l'Amérique, aujourd'hui, n'est pas simplement due à son activité propre. L'incurie et l'échec des autres puissances en sont aussi la cause. L'unilatéralisme qu'on reproche

aux Etats-Unis résulte de la faiblesse de ses interlocuteurs. Deuxième conséquence : la principale fonction de l'antiaméricanisme, pour ceux qui le professent, est de leur éviter de regarder en face leurs propres responsabilités.

Cette volonté de ne pas savoir s'est amplifiée depuis le 11 septembre. On a vu se multiplier les propos ignobles sur la part de responsabilité que porteraient les Américains dans les attentats, juste réplique à une domination inique. C'est oublier, Revel le rappelle avec vigueur, que les terroristes islamistes ne se dressent pas contre les riches, mais contre les Occidentaux impies et impurs, c'est-à-dire laïques, démocrates, partisans de la liberté d'expression et de l'égalité des femmes et des hommes. La cause de leur lutte est idéologique, non économique. Préconiser le développement comme premier moyen de lutte contre le terrorisme revient donc non seulement à s'interdire toute résistance pratique immédiate, mais encore à se tromper du tout au tout.

Etant donné le climat d'ensemble de l'époque, ce livre courageux et lucide a toutes les chances d'être copieusement détesté par des gens très divers. Il est clair que Jean-François Revel ne s'en soucie pas, préférant la vérité et la cohérence aux aveuglements de tous bords. N'est-ce pas ce qu'on appelle l'honneur des intellectuels ?

Roger-Pol Droit



**NATHALIE RHEIMS**  
L'ange de la dernière heure

« Une fille d'aujourd'hui, à peine sortie de l'adolescence, choisit le retrait dans la communauté religieuse des Moniales Victimes du Saint-Sacrement. Un monde fermé l'attend, une gigantesque pieuvre d'adoration contemplative se referme sur ses yeux mélancoliques... Nathalie Rheims nous raconte cette étrange initiation mystique. Un roman habité par la grâce... Un magnifique psaume d'amour envers la souffrance humaine. »  
Jean-Rémi Barland - Lire

# Olivier Roy observe en savant les mutations de l'islam

Chercheur et homme de terrain, cet expert éclaire la complexité de l'histoire récente du monde musulman, de la révolution économique à l'expérience individuelle

## L'ISLAM MONDIALISÉ

d'Olivier Roy.

Seuil, « La couleur des idées », 210p., 14 €.

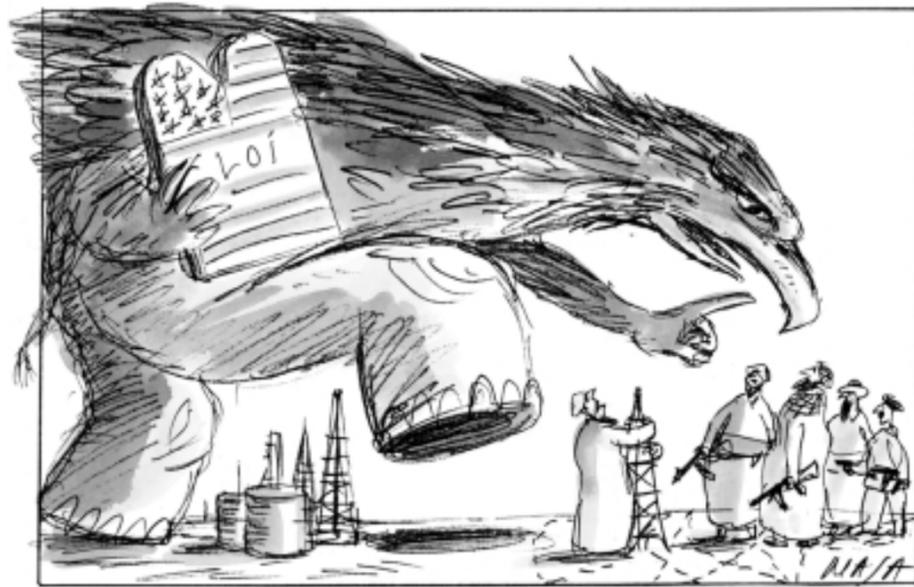
## LES ILLUSIONS DU 11 SEPTEMBRE

Le débat stratégique face au terrorisme

d'Olivier Roy.

Seuil, « La République des idées », 84 p., 10,5 €.

Islam, islamisme, djihad, terrorisme, Al-Qaïda, 11 septembre, rupture stratégique, axe du Mal, etc. – on en oublie. Dans le tumulte éditorial du moment, Olivier Roy met de l'ordre. Avec un savoir de vrai chercheur doublé de celui d'un infatigable « routard », qui parle de lieux et de gens qu'il fréquente depuis le début des années 1970, Roy raconte et explique. Il n'est pas homme à se satisfaire de généralisations. Il rejette toute une vulgate géostratégique culturaliste « qui, depuis l'effondrement de l'URSS, domine salons et cafés du commerce, où tout un chacun y va de son couplet sur la nature de l'islam ». Il ne croit pas dans une guerre de civilisations. Il ne croit pas non plus qu'il y ait une entité appelée « islamisme » aussi organisée et stratégiquement motivée que le fut le communisme soviétique et qui aurait pris sa place en tête de liste des menaces planant sur l'Ouest. Il entre dans la singularité d'une situation autrement plus complexe, en spécialiste de l'Asie centrale et de l'islam.



Or c'est bien à l'islam qu'il faut en revenir, et aux mutations qu'il traverse, pour saisir les origines et la permanence du radicalisme islamique.

Le début des années 1980 a vu un islamisme militant qui rêvait de subvertir le cadre étatique et de prendre la place du panarabisme nassérien pour recréer l'Oumma, la communauté des croyants. C'était un objectif politique et révolutionnaire, l'ambition d'un bouleversement

non seulement religieux, mais aussi économique et social : celui, entre autres, que l'Iran de l'ayatollah Khomeiny entendait propager. Cet islamisme-là, qui faisait si peur à l'Ouest, aux Etats-Unis et à leurs alliés dans la région, a échoué. Il n'est pas inintéressant, aujourd'hui, de rappeler que l'homme qui, de 1981 à 1988, a porté l'un des coups les plus durs à cette menace révolutionnaire s'appelait Saddam Hussein, alors chargé par les monar-

chies du Golfe, les Occidentaux et les Soviétiques d'épuiser, sinon de vaincre, la jeune révolution iranienne... De fait, elle ne s'exportera pas.

Sur cet échec, une double évolution va prendre corps dans les années 1990. L'islam s'installe à l'Ouest, en Europe. Au Moyen-Orient, un néo-fondamentalisme trouve sa place dans le jeu politique national local. En Egypte, en Jordanie, en Turquie mais aussi en Algérie et au Maroc, l'islamisme (l'islam

politique) se nationalise ; les partis islamistes participent à la vie politique nationale. Ils contribuent à une réislamisation de la société. Ils ont abandonné l'ambition de recréer l'Oumma. Ils ont le soutien de gouvernements qui comptent sur eux pour intégrer – et donc désarmer – un radicalisme islamiste plus virulent. Dans ce cadre politique national, la lutte des partis islamistes, « dépourvue de toute velléité de réforme économique et sociale, va se concentrer, obsessionnellement, sur la question des mœurs ». Peut-être un tantinet optimiste, Roy écrit : « La tendance lourde de l'islamisme centriste est (...) l'intégration dans le jeu politique sur un mode plus proche de la démocratie chrétienne que du Parti communiste français des années 1950. »

## L'EXPERIENCE OCCIDENTALE

Cela n'empêche pas l'émergence d'un nouveau courant djihadiste qui, comme le premier, celui des années 1980, préfère la lutte armée à la prédication religieuse. Mais ses voies vont être différentes de celles empruntées par la première génération. Cette fois, on ne quitte plus le Moyen-Orient pour aller en Afghanistan combattre l'infidèle soviétique. On passe d'abord par l'Europe. On traverse une phase de triple rupture – par rapport à sa famille, à son pays et à l'islam – motivée par un rejet de sa société d'origine, vécue comme une faillite, et par la séduction qu'exerce l'Occident, destination librement choisie. Et c'est en

Europe que le futur djihadiste va se ré-islamiser avant de prendre le chemin de l'Afghanistan des talibans ou des écoles religieuses pakistanaises : tel est le parcours du militant d'Al-Qaïda.

Car l'islam est aussi en Europe, et dans des conditions quasiment sans précédent : ici, dans les populations musulmanes immigrées, pas d'Etat pour imposer l'islam, pas de contrainte sociale ou juridique pour dicter une religiosité « culturelle ». Déconnecté de sa culture d'origine, l'islam devient une expérience individuelle, qui peut se décliner en une version libérale ou néo-fondamentaliste. Roy semble suggérer que le nouveau djihadiste, le cadre moyen d'Al-Qaïda, est le produit d'un cocktail détonnant : une expérience occidentale, réussie ou non, débouchant sur une ré-islamisation grossière.

En retraçant les dernières des mutations de l'islam, Roy, dans *L'islam mondialisé*, refait le parcours des djihadistes d'aujourd'hui. C'est le portrait, magistral, d'une mouvance inorganisée et sans objectif stratégique, ce qui n'en diminue pas la dangerosité mais explique que la lutte que Washington veut lui livrer devrait ne relever que de l'opération de police – pas de la guerre. Le passage à la guerre contre « l'axe du Mal », décrit, tout aussi admirablement, dans *Les Illusions du 11 septembre*, est un alibi avancé par les Etats-Unis : s'appuyer sur le 11 septembre pour justifier une stratégie lui préexistait largement.

Alain Frachon

## Contre les poncifs

Frédéric Encel dénonce les approximations et les raccourcis de l'américanophobie



## GÉOPOLITIQUE DE L'APOCALYPSE

La démocratie à l'épreuve de l'islamisme

de Frédéric Encel.

Flammarion, 204 p., 17 €.

Il en va avec la notion de « 11 septembre » comme avec les poupées russes : il y a l'événement même, le problème de sa nature et de ses représentations, inséparable, du moins en France, d'une certaine américanophobie ; puis il y a son volet plus géopolitique – la guerre entre les Etats-Unis et Al-Qaïda –, deux questions qui ouvrent enfin sur celle, cruciale, de savoir comment répondre au défi que pose, à nos démocraties, le fléau de l'islamisme radical. Spécialiste des relations internationales, enseignant à l'ENA, auteur, à 33 ans, de plusieurs livres remarquables sur le Moyen-Orient et l'art de la guerre, Frédéric Encel était particulièrement bien placé pour aborder ces trois volets en un seul ouvrage, un essai qu'il veut cette fois « analytique mais engagé, engagé mais analytique ».

Commençons par le plus engagé, là où ce jeune universitaire entreprend judicieusement de se demander « ce que ne fut pas le 11 septem-

bre ». Ce sera donc Albert Camus – et son sage précepte : « Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde » – qui servira ici de guide pour un examen au vitriol, souvent très perspicace, des divers poncifs entendus dans la France médiatique de l'après-11 septembre. Ainsi du « lien Bush-Sharon », alors même que Ben Laden, montre l'auteur, n'instrumentalisera la cause palestinienne que sur le tard, quand il constatera que la « rue arabe » ne le suit guère... Ainsi encore de la rengaine tiers-mondiste de la revanche des déshérités contre les nantis. Les crimes du milliardaire, observe-t-il, ne rappellent pourtant que très vaguement le combat révolutionnaire du Che ! Au profane qui s'y perd dans les arcanes de la campagne d'Afghanistan et de ses prolongements, la seconde partie, la plus experte, est aussi des plus éclairantes. Frédéric Encel y insiste sur l'objectif proprement inédit, c'est-à-dire apocalyptique et romptant avec tout pragmatisme, de l'idéologie d'Al-Qaïda : soit la victoire ultime de l'islam sur les « infidèles ». L'autre coup de projecteur porte, lui, sur l'habile et « très grand jeu » que déploient les Américains en Asie depuis un an.

Mais que l'islam radical nourrisse une visée hégémonique, qu'il y entre même des éléments totalitaires (culte du chef, racisme), cela autorise-t-il, en l'absence de dimensions territoriale et étatique notamment, à parler de « troisième totalitarisme » ? Cette licence sémantique est peut-être d'autant plus regrettable qu'à aucun moment Frédéric Encel ne cède à une quelconque islamophobie primaire. En plaçant pour que l'on nomme en France un chat un chat – un attentat contre une synagogue un acte antisémite –, le propos se situe même à l'opposé de ce genre d'amalgame : il est surtout pour que nous n'en venions pas, par complaisance, à abandonner à elles-mêmes les forces démocratiques qui, au sein des communautés musulmanes, luttent contre l'obscurantisme. On ne saurait, à cet égard, que lui donner raison.

Alexandra Laignel-Lavastine

★ Signalons la réédition de *L'art de la guerre par l'exemple*, de Frédéric Encel (Flammarion, « Champs », n° 521)

## René Rémond analyse le tournant du siècle

Entre la chute du mur de Berlin et les attentats du 11 septembre, comment l'époque a-t-elle changé ? Dialogue d'un historien avec un philosophe

**DU MUR DE BERLIN AUCUN TOURS DE NEW YORK**  
Entretiens de René Rémond avec François Azouvi.  
Bayard, 136 p., 15 €.

La bonne idée de ce livre d'entretiens ne fut pas seulement de croiser, autour du 11 septembre, les regards d'un philosophe, François Azouvi, et d'un éminent historien, René Rémond. Elle tient surtout au rapprochement entre deux dates symboliques. Inauguré avec le suicide de l'Europe, le XX<sup>e</sup> siècle s'est-il en fin de compte achevé le 9 novembre 1989 à Berlin, ou le 11 septembre 2001 à Manhattan, se révélant dès lors moins « court » qu'on a pu le dire ? Les

espoirs nés de la chute du Mur quant au triomphe des valeurs démocratiques se sont-ils fracassés contre les Twin Towers ? Ce drame viendrait-il avérer le mot de Paul Valéry sur la fragilité de notre civilisation, pis, l'absence de « parade assurée contre les desseins criminels d'une poignée de fanatiques » ? A moins que la période qui sépare 1989 de 2001 ne témoigne au contraire de l'émergence d'une nouvelle conscience morale à l'échelle planétaire ? De nos réponses à ces questions, s'accordent les deux interlocuteurs, dépend en tout cas l'appréciation qu'il convient de porter sur le siècle.

Il va de soi que le verdict, à ce stade, ne saurait être que très provi-

soire. Et, en l'espèce, le président de la Fondation nationale des sciences politiques est comme tout un chacun : il tâtonne. Si une chose frappe cependant dans sa lecture des douze années écoulées, c'est son optimisme. Deux mouvements, particulièrement significatifs selon lui, devraient y inciter.

## 1<sup>er</sup> JUILLET 2002

D'une part, la mondialisation de la justice, au point d'aller jusqu'à se demander si l'avenir ne retiendra pas la date du 1<sup>er</sup> juillet 2002 – l'entrée en vigueur de la Cour pénale internationale –, comme la plus décisive. D'autre part, la construction européenne, dont on ne verrait plus assez le caractère « totalement inédit ».

Un discours paradoxalement assez audacieux par les temps qui courent, dans la mesure où il ne tombe ni dans le lamento sur les élites planétaires déracinées, ni dans le syndrome de « *Huntington aggravé* » (le Bien contre le Mal).

Le propos, pour autant, n'est pas naïf. La parfaite intégration des terroristes du World Trade Center dans la société américaine, par exemple, comporte bien, souligne-t-il, quelque chose de terrifiant, susceptible de donner à réfléchir « sur les dangers d'une culture purement technicienne qui n'est pas critiquée par une réflexion philosophique ou morale ». Là réside peut-être un des enjeux majeurs, bien qu'implicites, du 11 septembre.

A. L.-L.

## « L'Arabie saoudite est entrée en crise »

Pour Antoine Basbous, l'évolution du royaume est une clé pour comprendre l'explosion islamiste

**L'ARABIE SAOUDITE EN QUESTION**  
Du wahhabisme à Ben Laden, aux origines de la tourmente d'Antoine Basbous.  
Perrin, 188 p., 18 €.

En 1744 se sont alliés, dans la péninsule arabe, un réformateur religieux et un chef de guerre. Ce fut le commencement de la puissance que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'Arabie saoudite. Mohammed Bin Saoud était le guerrier, fondateur de la dynastie toujours régnante dans le pays qui porte son nom. L'imam désireux de restaurer l'islam original dans sa pureté s'appelait Mohammed Bin Abdelwahab. Sa doctrine, le wahhabisme, repose sur une lecture littérale du Coran, intransigeante et guerrière. Chacun des deux fondateurs, le serviteur d'Allah comme le soldat, avait besoin de l'autre pour renforcer et étendre son influence. Rappelant cette dualité originaire, Antoine Basbous, fondateur et directeur de l'Observatoire des pays arabes, montre comment toute l'histoire politico-religieuse de l'Arabie saoudite tourne autour de ce pacte conclu

entre des pouvoirs qui ne cessent de s'appuyer l'un sur l'autre tout en s'efforçant de dominer. Jusqu'au moment où ce monde clos a commencé à exploser.

Comment expliquer que l'intransigeance wahhabite se soit mise à gagner du terrain au sein du monde musulman ?

Pendant plus de deux siècles, cet islam belliqueux, prêchant la haine des chrétiens et des juifs, condamnant les musulmans qui ne sont pas aussi intransigeants que lui, s'est trouvé contenu à l'intérieur des frontières de l'Arabie. En effet, il n'était pas permis de conduire le djihad sans l'autorisation du gouverneur. Cela a contribué à la respectabilité du pays, ce qui permettait à l'Occident de conclure contrats d'industrie et ventes d'armes. Tandis qu'on se méfiait du khomeinisme et de l'exportation de la révolution iranienne, le wahhabisme demeurait une révolution à usage interne.

Deux événements majeurs ont modifié la situation. L'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques et la lutte qui s'est ensuivie ont ouvert une brèche pour l'autonomisation des wahhabites les plus radicaux. La victoire sur « le diable soviétique »

leur a donné confiance : ils ont cru pouvoir se retourner contre les Etats-Unis et les vaincre également. Le second événement majeur fut la guerre du Golfe, et l'autorisation accordée par les Saoud aux troupes américaines de s'installer sur le territoire. Cette présence « d'armées impies » a semé la division parmi les docteurs wahhabites. Elle a été difficile à justifier pour les oulémas fidèles au trône. D'autres l'ont condamnée sans réserves. C'est à ce moment que Ben Laden émet sa fatwa contre les juifs et les chrétiens. Il a en tête désormais que si les Etats-Unis tombent, tomberont aussi les Etats qui à ses yeux ne tiennent que par le soutien américain, l'Arabie saoudite aussi bien qu'Israël.

Les divisions sont si profondes ?

D'un côté, il existe une continuité directe entre la doctrine du wahhabisme et celle de Ben Laden. D'ailleurs, pratiquement tous les cadres dirigeants des mouvements islamistes les plus durs ont aujourd'hui trois points communs : ils ont fait leurs études dans les facultés d'Arabie saoudite, ils ont reçu un financement saoudien (public ou privé), ils sont

devenus cadres militaires en Afghanistan. Mais des failles sont en train de s'aggraver entre le pouvoir des Saoud et les religieux. On préfère aujourd'hui publiquement des critiques qui auraient valu la prison à leurs auteurs il y a seulement un an ! C'est pourquoi je pense que l'Arabie saoudite est entrée en crise.

Quel regard portez-vous sur la nouvelle guerre contre l'Irak que les Etats-Unis préparent ?

Cette guerre annoncée vise à substituer les réserves de pétrole irakiennes à celles de l'Arabie saoudite. Le mariage de raison entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, qui était un mariage d'argent, est désormais très proche du divorce. Il est devenu clair qu'il n'existe aucune valeur commune entre l'Amérique et la patrie d'un djihad universel et ininterrompu. Sans ses huit millions de barils par jour, il y a longtemps que l'Arabie saoudite aurait été sanctionnée. Pour parvenir à la réformer, les Etats-Unis doivent d'abord assurer leurs ressources en pétrole. C'est à mes yeux le but des opérations projetées en Irak.

Propos recueillis par R.-P. D.

**PASCAL QUIGNARD**  
rencontre  
à la librairie  
**Compagnie**  
le mardi 17 septembre  
à 18 heures  
à l'occasion de la sortie  
des 3 premiers volumes de  
**Dernier royaume**  
(Ed. Grasset)  
58, rue des Écoles, Paris 5<sup>e</sup>  
tél. 01 43 26 45 36

# L'hydre Al-Qaida, analyses et fantasmes USA : puissance ou déclin ?

La nébuleuse terroriste est objet de nombreux ouvrages, qui mêlent souvent études documentées et amalgames  
Farhad Khosrokhavar propose quelques clefs pour appréhender l'islamisme suicidaire contemporain

**AL-QAIDA**  
Au cœur du premier réseau terroriste mondial de Rohan Gunaratna. Traduit de l'anglais par Laurent Bury. Autrement, 294 p., 19,95 €.

**LES NOUVEAUX MARTYRS D'ALLAH**  
de Farhad Khosrokhavar. Flammarion, 372 p., 21 €.

Al-Qaida, le livre du Sri-Lankais Rohan Gunaratna, chercheur à l'université St Andrews (Écosse) et qui a enquêté au département de prévention du terrorisme de l'ONU, s'annonçait, au dire de l'éditeur, comme un « document exceptionnel ». Il s'agit, pour l'essentiel, d'une compilation, bien agencée, d'informations déjà publiées, puisées dans l'abondante littérature consacrée au sujet depuis un an. On retiendra utilement les pages consacrées aux origi-

nes et à l'organisation de l'infrastructure mise sur pied par Ben Laden. Le long chapitre intitulé « Le réseau planétaire », en revanche, laisse beaucoup plus perplexe. Tombant dans un travers fréquent, Gunaratna « balaie » quelque 70 pays, attribuant à Al-Qaida la plupart des actes terroristes commis depuis une décennie par des groupes islamistes. Procédant souvent par simple affirmation, cette reconstitution a posteriori d'une « internationale » fondamentaliste, regroupée sous un parapluie unique, est parfois convaincante, mais procède souvent par des amalgames. A cette aune, le FIS, le GIA et les salafistes algériens du GSPC deviennent, sous sa plume, les émanations d'un seul et même « réseau infiltré » par Al-Qaida. La nature et l'implantation réelles d'une organisation qui a démontré spectaculairement sa capacité de nuisance méritent une étude plus fine et étayée que celle qui croit voir son ombre derrière presque chaque

mouvement intégriste armé de la planète.

Ambitieux et salubre, l'ouvrage de Farhad Khosrokhavar propose, lui, une analyse historique et anthropologique du phénomène terroriste suicidaire islamique contemporain. Son principal mérite est de proposer une grille de compréhension circonstanciée, qui rend plus intelligible le phénomène des « nouveaux martyrs d'Allah ». Il récuse, en particulier, toute analogie entre les martyrs « classiques », qui, « face à l'impossibilité d'ériger une collectivité souveraine, épousent la mort sacrée » (Palestiniens, Tchétchènes, Bosniaques...) et « le second type » de fanatiques du djihad, sectaire et apocalyptique, qui « revendique la réalisation d'une communauté mondiale incarnée par l'universalisme islamique », dont Al-Qaida est l'expression la plus achevée.

L'auteur eut tiré davantage à pousser plus loin l'étude des « passerelles » entre les deux formes d'is-

lamisme suicidaire, dont il admet qu'elles existent. De même, l'analyse de ce qu'il nomme « le sentiment d'une néo-umma », constitutif de cet « universalisme » musulman intrinsèquement nouveau, suscitera des interrogations. Khosrokhavar, loin d'y voir une forme de repli, assure qu'il trouve sa source dans l'insertion même de certains musulmans éduqués au cœur des *global cities* occidentales et mondialisées. Du fait, établi, que les terroristes du 11 septembre, loin d'être « peu au fait de la modernité, [étaient] au contraire trop au fait du monde occidental pour croire à sa supériorité intrinsèque », il conclut que leur islam « n'est pas une civilisation autre mais plutôt la face d'ombre de la nouvelle civilisation mondiale ». Originale, cette explication occulte cependant cette autre évidence : au-delà des terroristes « occidentalisés », l'immense majorité des membres d'Al-Qaida et de ceux qu'on a dénommés les « Afghans arabes » étaient, eux, originaires des zones déshéritées et régressives du monde arabo-musulman.

Sylvain Cypel

A lire également :

★ *Les Archives secrètes d'Al-Qaida*, de Roland Jacquard (éd. Jean Picollec, 368 p., 22 euros). On retiendra d'un livre très appuyé sur des sources de renseignement la thèse selon laquelle Al-Qaida ne serait que la partie émergée d'un iceberg dont « les vrais patrons [sont] en réalité une poignée de chefs religieux connus pour certains, inconnus pour d'autres ». Ben Laden, lui, ne serait que leur bras armé, dénué de toute autorité religieuse et morale. Les 65 documents en annexe sont, pour la plupart, présentés pour la première fois aux lecteurs français.

– *Le Jihad en Europe*, d'Ali Laïdi (avec Ahmed Salam, Seuil, 296 p., 20 euros). Comme celui de Gunaratna, l'ouvrage, documenté, recense diverses formes d'islamisme radical qu'il assimile à une « nébuleuse » unique.



ILLUSTRATIONS DANIEL MAJA

## Plaidoyer pour la paix

Le journaliste italien Tiziano Terzani s'efforce de renouer les fils d'un dialogue perdu

**LETTRES CONTRE LA GUERRE**  
(Lettere contro la guerra)  
de Tiziano Terzani.  
Traduit de l'italien  
par Fanchita Gonzalez Batlle,  
éd. Liana Levi, 186 p., 15 €.

Dans le fracas de l'effondrement des tours du World Trade Center, la colère et la vengeance ont pris le pas sur la réflexion et « la guerre contre la terreur » est venue bientôt tout justifier. C'est contre ce consensus de circonstance et pour comprendre et expliquer pourquoi les Etats-Unis, et par extension l'Occident, étaient l'objet d'une telle haine que Tiziano Terzani a écrit *Lettres contre la guerre*. Vieux baroudeur asiatique, trente ans correspondant

en Asie du *Spiegel* et du *Corriere della Sera*, Tiziano Terzani ne se contente pas de son acquis, mais repart sur le terrain pour voir, savoir, comprendre. Le 11 septembre, veut-il croire, est « une bonne occasion », l'occasion de repenser le monde, les rapports entre riches et pauvres, l'arrogance de l'Occident et sa volonté de soumettre le monde à ses valeurs. La réaction est différente et avant même de prendre la route, c'est à Oriana Fallaci, qui s'était fait le chantre haineux de la guerre, que Terzani répond en citant l'écrivain palestinien Edward Saïd, pour qui le rôle des intellectuels est de « chercher à créer des champs de compréhension, au lieu de champs de bataille ».

A travers ses lettres envoyées de Peshawar, Quetta, Kaboul, Delhi

entre le 14 septembre et le 17 janvier, Terzani livre les sentiments, la crainte, la haine, des victimes, de ceux que les pilotes de bombardiers ne voient pas mais qui voient les bombes anéantir leurs maisons, leurs villages. Terzani écoute et s'interroge : « *Le fanatisme de ces fondamentalistes (rencontrés dans une école coranique de la frontière pakistano-afghane) n'est-il pas semblable à notre arrogance à croire que nous avons une solution à tout. Leur foi aveugle en Allah n'est-elle pas l'égal de notre foi en la science, en la technique, en notre capacité de mettre la nature à notre service.* » Au fil de ces rencontres et de ses voyages, Terzani pose beaucoup de questions gênantes, tant cette guerre menée au nom de la civilisation, aura occul-

té le respect des droits de l'homme, qui voudrait qu'on ait enquêté avec sérieux sur le massacre des prisonniers talibans et arabes révoltés à Qala i Jhanghi et des mêmes prisonniers étouffés dans des containers sans air et sans eau après s'être rendus ; qui voudrait que l'on s'interroge sur la légalité de la détention sans jugement de plus de 600 hommes à Guantanamo ; qui voudrait qu'on sanctionne les « erreurs » de cibles que payent des civils innocents.

A travers ce plaidoyer pour la paix, c'est à la redécouverte de l'homme que convie Tiziano Terzani dans ce petit livre plein d'enseignements et de pistes de réflexion pour tenter l'aventure d'un monde plus juste.

Françoise Chipaux

## Sur les murs de New York

Deux documents sur le traumatisme vécu par ses habitants

**LES ÉCRITS DE SEPTEMBRE**  
**New York 2001**  
de Béatrice Fraenkel.  
Ed. Textuel, 160 p., 27 €.

**WORLD TRADE CENTER**  
**47<sup>e</sup> ÉTAGE**  
de Bruno Dellinger.  
Ed. Robert Laffont,  
198 p., 16,60 €.

Le 11 septembre a-t-il donné naissance à une nouvelle forme d'expression, voire d'art ? Les graffitis, fresques, autels, témoignages qui ont fleuri dans New York au lendemain des attentats ont permis aux Américains d'afficher leur émotion, leur solidarité avec les victimes, leur foi en l'Amérique et en leur Dieu. Il s'agit d'un

phénomène habituel aux Etats-Unis que de témoigner en placardant sur les murs des textes de solidarité, souvent répétitifs et stéréotypés, en accrochant aux grilles mots griffonnés ou rubans, ou en déposant au sol des objets personnels. Le « 9/11 » lui a donné une dimension sans commune mesure avec ce rituel contemporain, auquel Béatrice Fraenkel consacre une passionnante étude richement illustrée.

Spécialiste de l'écrit et de la communication à l'EHESS, elle ressent dans cette floraison toutes les forces qui ont fait l'Amérique : solidarité, patriotisme, émotion, organisation spontanée, mais aussi conformisme dans cette répétition de phrases toutes faites, de clichés crayonnés individuellement certes mais dans le cadre

d'un grand collectif. Collectif d'écriture avec des textes similaires apposés côte à côte, mais aussi de lecture, quasi incantatoire. Elle y déchiffre les références à l'Apocalypse, l'exaltation des victimes élevées au rang de héros de guerre, associés à la mémoire nationale comme sur des monuments aux morts. Peu ou pas de dissidence, vite arrachée, mais surtout cette volonté, individuelle et collective, de montrer que l'on fait partie d'un grand tout, que l'Amérique est unie face à une telle adversité.

Ces autels éphémères, Bruno Dellinger les décrit également dans son livre-témoignage. Homme d'affaires français émigré à New York, piqué d'écriture, il a réussi à fuir juste à temps son bureau au 47<sup>e</sup> étage du

World Trade Center. Sa descente des enfers dans des escaliers, sa fuite devant le nuage mortel dégage par l'effondrement des Tours, l'impuissance des sauveteurs, sont racontés avec une émotion que ne trouble pas le sens du détail. Mais aussi ce traumatisme qui s'infiltra au fond de l'être, qui le tarada jour et nuit. Il narre ses efforts pour, toujours à l'américaine, vaincre l'adversité afin de repartir à zéro. Mais il en profite pour s'en prendre à une société française jugée pusillanime et larguée par le grand rêve américain. N'empêche qu'il a dû lui aussi affronter l'avidité des profiteurs. Le sursaut de patriotisme et de compassion n'a pas gommé cette avidité érigée en principe de gestion à Wall Street !

Patrice de Beer

Emmanuel Todd propose une analyse paradoxale de la décomposition américaine

**APRÈS L'EMPIRE**  
d'Emmanuel Todd.  
Gallimard, 234 p., 18,50 €.

**DE LA PROPAGANDE**  
Entretiens d'Emmanuel Todd  
avec Noam Chomsky.  
Fayard, 324 p., 20 €.

Et si le problème de l'Amérique était, non pas son « hyperpuissance », mais, au contraire, le déclin relatif de sa puissance ? Et si l'unilatéralisme des Etats-Unis était, non pas un avatar de leur traditionnelle tendance à l'isolationnisme, mais l'expression fébrile de leur crainte de l'isolement ? Armé des outils d'analyse de la démographie et de l'anthropologie, Emmanuel Todd travaille hardiment ces hypothèses dans un livre au sous-titre explicite : « Essai sur la décomposition du système américain ». L'Amérique devient dangereuse parce qu'elle se sent devenir inutile. Au siècle précédent, elle a protégé les démocraties contre les empires, contre les dictatures, contre le communisme. Aujourd'hui, la démocratie et l'économie de marché ne sont plus vraiment contestées dans leur principe.

Todd fonde son optimisme sur deux données fondamentales : les progrès de l'alphabétisation et ceux, corrélatifs, du contrôle des naissances. Il voit dans l'islamisme le combat d'arrière-garde d'un modèle de société arabo-musulman « plus arabe, peut-être, que musulman » qui se sait condamné. Comme Gilles Kepel, il considère que la vague du fondamentalisme religieux reflue. La partie n'est pas gagnée, et les « soubresauts » sont meurtriers ; il y a à tout à redouter des sociétés saoudienne et

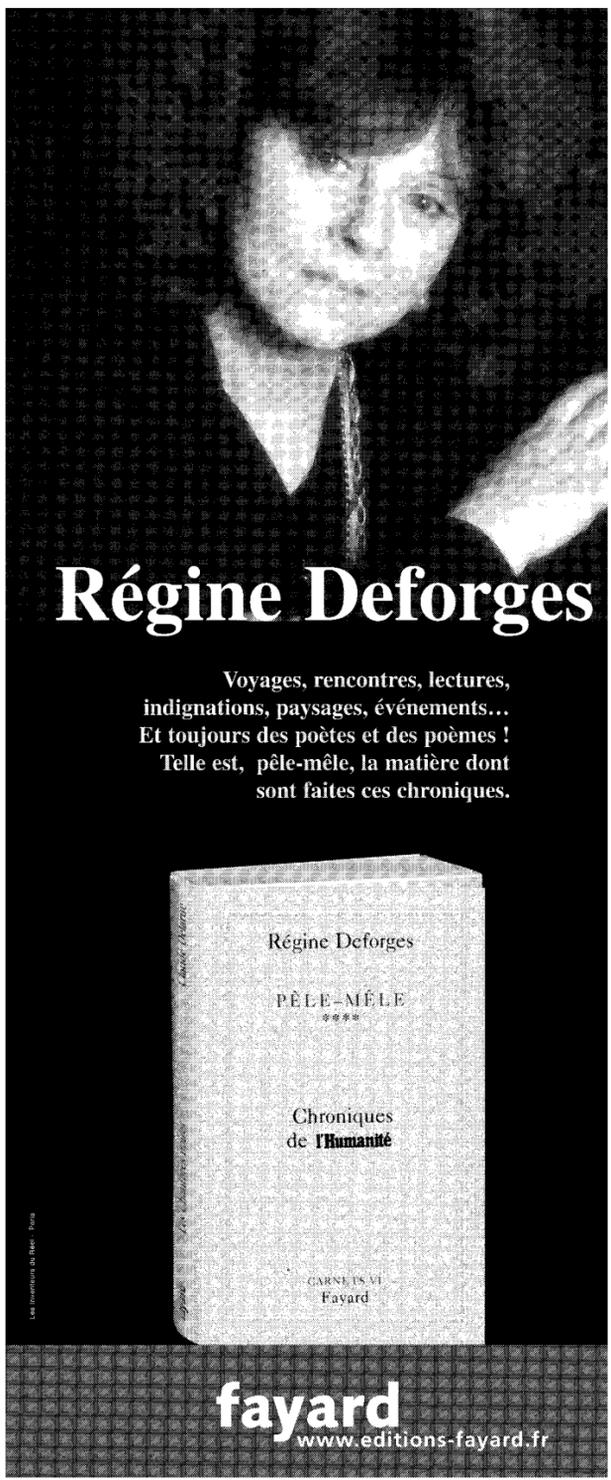
pakistanaise, où les normes familiales sont les plus éloignées de la modernité. Il n'en est pas moins faux, à ses yeux, de désigner sous le nom de « terrorisme » un ennemi qui, répandu des Philippines au Yémen, de la Tchétchénie à l'Indonésie, serait animé du projet de mettre en danger l'Occident.

Cette vision relève, selon Todd, d'une rhétorique destinée à justifier la façon dont les dirigeants américains ont choisi de réagir aux attentats : par une pure et simple affirmation de puissance, accompagnée d'une augmentation extravagante du budget militaire. Surpassée par l'Union européenne, talonnée par le Japon, l'économie des Etats-Unis, dépendante des investissements étrangers, pourra de moins en moins garantir leur suprématie. Cette tâche reviendra à la force des armes, d'autant plus inquiétante que l'hégémonisme progresse dans la mentalité des Américains.

A la différence de Noam Chomsky, qu'il cite en paragon d'« anti-Américain structurel », Emmanuel Todd ne décreète pas que les Etats-Unis sont l'empire du mal. Il constate, avec regret, leur incapacité à devenir l'empire du bien. Pour Chomsky, dont le volume d'entretiens intitulé *De la propagande* a été réalisé avant le 11 septembre, les attentats sont exploités par le « système » pour masquer ses propres fautes. Les auteurs réunis sous le titre *L'Autre Amérique* (1) proposent des analyses aussi prévisibles, mais moins caricaturales, de l'« état de guerre » dans lequel les Etats-Unis se sont installés.

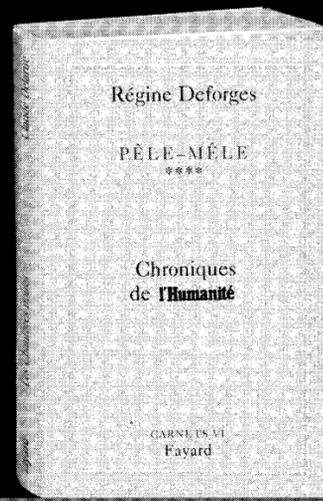
Patrick Jarreau

(1) *L'Autre Amérique*, éd. Textuel, 238 p., 19 €.



## Régine Deforges

Voyages, rencontres, lectures,  
indignations, paysages, événements...  
Et toujours des poètes et des poèmes...  
Telle est, pêle-mêle, la matière dont  
sont faites ces chroniques.



fayard  
www.editions-fayard.fr

## L'ÉDITION FRANÇAISE

## La littérature jeunesse entre officiellement à l'école

S'appuyant sur une liste de 180 titres désormais inscrits dans les programmes, l'éducation nationale veut promouvoir une véritable culture littéraire dès les classes primaires

## ■ ALEXANDRE DUMAS EN RETARD AU PANTHÉON.

Le transfert des cendres d'Alexandre Dumas au Panthéon a été reporté au 30 novembre. La cérémonie, prévue dans le cadre du bicentenaire de l'écrivain, n'aura pas lieu le 3 octobre, comme cela avait été annoncé, en raison du calendrier du président de la République.

## ■ FLAMMARION ET LÉO SCHEER FONT « TEXTES » COMMUNS.

Flammarion et les éditions Léo Scheer vont lancer en coédition en 2003 une collection de semi-poche, constituée de rééditions de livres publiés dans les années 1970 par Paul Otchakovsky-Laurens et Bernard Noël. Les premiers titres seront *Les Premiers Mots*, de Bernard Noël, *Les Traîtres Mots*, de René Belletto, et *Quinze variations sur un thème biographique*, de Roger Laporte. Les livres seront vendus autour de 10 €. Ils comporteront une préface inédite de jeunes auteurs des deux maisons, comme Chloé Delaume ou Eric Bénier-Bürckel. La collection puisera aussi dans des textes d'avant-garde des années 1970 parus chez d'autres éditeurs. Flammarion et Léo Scheer envisagent dans un deuxième temps la publication d'inédits.

## ■ RETOUR CHEZ HACHETTE POUR HÉLÈNE AMALRIC.

Après avoir quitté J'ai lu en juin, où elle était directrice générale adjointe en charge de l'édition, Héléne Amalric retrouve le groupe Hachette. L'ancienne directrice littéraire du « Masque », qui avait quitté le boulevard de Grenelle en 2000, a été nommée directrice du développement éditorial du Livre de poche, auprès de son directeur Dominique Gouste. De son côté, J'ai lu vient de recruter une directrice pour la collection « Librio », en remplacement de Delphine Mozin. Emmanuelle Vial, après avoir commencé sa carrière au sein du Groupe CEP Communication, a travaillé au Danemark comme agent littéraire et directrice d'une agence de presse spécialisée. Depuis son retour en France, en 2000, elle était directrice du groupe de presse informatique Multimédia Press.

## ■ LES PUF VENDENT LEUR IMPRIMERIE.

Les Presses universitaires de France ont vendu cet été leur imprimerie à la société Imprimerie Landais. Les PUF indiquent que cet accord permettra de bénéficier « d'une baisse importante et rapide de leurs coûts de production ».

## ■ SEPT LIBRAIRES EN CATALOGUE.

Sept librairies du sud de la France ont collaboré pour la publication d'un catalogue, qui paraîtra tous les trois mois environ. Le premier numéro est consacré à l'Argentine et à l'Uruguay. Cette publication, qui veut « renouer avec un travail accompli au sein du groupement L'œil de la lettre », est disponible dans les librairies partenaires de cette initiative : Ombres blanches, à Toulouse ; Saucramps, à Montpellier ; La Machine à lire, à Bordeaux ; La Maison du livre, à Rodez ; Maupetit, à Marseille ; Torcatis, à Perpignan, et Vent du Sud, à Aix-en-Provence. Les prochains catalogues seront consacrés à l'exil et aux dix dernières années de l'empire soviétique.

■ PRIX. Les prix littéraires Etats-Unis-France ont été attribués à Philippe H. Gordon et Sophie Meunier, pour *Le Nouveau Défi français. La France face à la mondialisation* (éd. Odile Jacob), et Arno J. Mayer, pour *Les Furies 1789-1917. Violence, vengeance, terreur* (Fayard) alors que l'ouvrage d'Yvon Chatelin, *Audubon. Peintre, naturaliste, aventurier* (France-Empire), obtenait une mention du jury. Umberto Eco s'est vu remettre le prix Méditerranée Etranger pour *Baudolino* (Grasset) et Olivier Grignon, le prix Œdipe pour *Le Corps des larmes* (Calmann-Lévy).

Le prix Synopsis-Aquitaine, qui récompense le meilleur roman adaptable à l'écran, a été décerné à Jacqueline Remy pour *La Loire n'oublie jamais* (éd. J.-C. Lattès). Le prix Louis-Guilloux, doté de 10 000 euros, revient à François Bon pour *Mécanique* (éd. Verdier).

## RECTIFICATIF

Le *Petit Robert* comporte 650 encadrés étymologiques et non 400, qui ont été réalisés par Marie-Hélène Drivaud et non Rivaud, comme nous l'avons indiqué dans « Le Monde des livres » du 6 septembre. Dans le même numéro, c'est par erreur que nous indiquions, en légende de sa photographie, que Michel de Certeau avait été psychanalyste.

Les éditeurs de jeunesse osent à peine y croire. « Il est en train de se passer ce dont je rêve depuis que je fais ce métier, c'est-à-dire depuis quarante ans, remarque Jean Delas à l'Ecole des loisirs. Le long combat mené depuis des années par quelques libraires, éditeurs, et pédagogues trouve aujourd'hui son aboutissement : le livre de jeunesse entre à l'école. Et par la grande porte ! »

En cette rentrée scolaire 2002, les albums, les contes, les romans, mais aussi la poésie, le théâtre ou la bande dessinée... sont en effet en passe de trouver leur place officielle dans les cartables des élèves du primaire, à côté des traditionnels manuels d'apprentissage. C'est là une nouveauté que vient d'entériner l'éducation nationale. L'idée est de donner aux enfants une véritable « culture littéraire », dès le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2.), c'est-à-dire précisément à l'âge où ils « décrochent » si facilement de la lecture. « Si l'on souhaite que les élèves du collège puissent adopter un premier regard réflexif sur ce qu'ils lisent, il est nécessaire que, dès l'école primaire, ils aient constitué un capital de lectures sans

lequel l'explication resterait un exercice formel et stérile », précise le document d'application du ministère qui circule actuellement dans les classes. Ni support pédagogique ni objet d'étude à décortiquer, la littérature de jeunesse entre donc à l'école comme le « chaînon manquant » permettant d'accéder au plaisir du texte. Objectif : former des lecteurs véritables – des enfants qui, à l'aube de la sixième, pourront « lire sans fatigue un livre par semaine ».

## ■ ELZBIETA, UNGERER...

A côté d'Andersen, des frères Grimm ou de Jack London, voici donc, nouveaux venus dans les programmes, presque tous les grands de la littérature de jeunesse : Anthony Browne, Nikolaus Heidelbach, Elzbieta, Claude Ponti, Peter Sis, Tomi Ungerer, Gianni Rodari, Roald Dahl, Astrid Lindgren, Marie-Aude Muraill, Michael Morpurgo, Susie Morgenstern... Pour aider les enseignants à se repérer dans la production, l'éducation nationale a établi une liste de 180 titres, dont une dizaine devront être lus en classe. Une commission coordonnée par l'ancienne directrice

du Salon de Montreuil, Henriette Zoughebi – nommée en 2000 conseillère pour le livre auprès de Jack Lang et principale « âme » du projet – a travaillé près d'un semestre à la constitution de cette liste. Disponible sur le site Internet de la direction de l'enseignement scolaire ([www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)), celle-ci propose une grande diversité de genres, mêlant les œuvres contemporaines aux valeurs sûres du patrimoine avec plusieurs entrées possibles. « Certains titres se prêtent particulièrement à la lecture orale, d'autres jouent de l'ambiguïté narrateur/auteur, d'autres encore, comme les contes, ont été choisis pour leur apport interculturel », explique un membre de la commission, Françoise Rouyer-Marie, ex-formatrice en IUFM, aujourd'hui membre de l'Observatoire national de la lecture. Les libraires sont enthousiastes : « Les bouquins ont été sélectionnés avec soin, indépendamment du fait qu'ils soient des best-sellers, des long-sellers ou des pas-sellers du tout », constate Charles Kermarec de la librairie Dialogues à Brest. La liste consacre aussi la créativité des maisons de qualité, la plupart indépen-

dantes. L'Ecole des loisirs arrive largement en tête, avec 34 titres, suivie de Gallimard, Casterman, Hachette, Le Seuil, Syros et Actes Sud Junior. Bien sûr, on pourra s'étonner de l'absence de certains (Rageot, par exemple), mais « cette liste n'est pas coulée dans le marbre », insiste Henriette Zoughebi. Elle sera revue et enrichie tous les deux ans. L'important, c'était que le projet démarre ».

## ■ SATISFACTION QUASI GÉNÉRALE

En cette rentrée 2002, et malgré le changement de gouvernement, il est désormais sur les rails. Grâce à l'intervention de Serges Eyrolles, son caractère contraignant a été assoupli : « Nous étions contre une liste bloquée, explique le président du Syndicat national de l'édition. Or le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, vient de me confirmer que les enseignants pourraient utiliser quelques titres n'y apparaissant pas en fonction de leurs pratiques personnelles. Par ailleurs, nous avons réaffirmé notre souhait que les commandes passent par les libraires. Aujourd'hui, je crois que tout le monde est d'accord. »

Hormis les éditeurs scolaires qui voient d'un mauvais œil l'arrivée de cette concurrence potentielle – chaque tranche d'âge représentant un marché de 700 000 enfants –, toutes les parties prenantes semblent en effet plutôt satisfaites. Seul hic : le budget ! En 2002, il faudra bricoler avec les crédits communaux alloués aux écoles et les crédits déconcentrés auprès des départements. Mais « à opération nouvelle, mesure nouvelle », affirme-t-on au ministère de l'éducation. La direction des écoles espère bien que les crédits nécessaires seront inscrits dans le prochain budget. De même la formation des maîtres devra être revue et renforcée. Mais nul ne semble douter que le nouveau ministre n'y soit pas favorable. Luc Ferry n'a-t-il pas clairement appelé la place de la littérature et l'importance de la maîtrise de la langue dans son discours de rentrée ? En attendant, rien n'interdit aux familles d'aller consulter sur Internet cette liste qui pourrait fort bien constituer la bibliothèque idéale du parfait (petit) honnête homme.

Florence Noiville

## L'OGRE aime les cartes à puce

Les éditeurs scolaires font aussi leur rentrée. Le grand sujet de préoccupation depuis quelques années est l'extension de la gratuité des livres scolaires dans les lycées. De plus en plus de régions décident de financer totalement ou partiellement l'achat des livres dans les lycées, comme cela se passe pour le collège. Deux systèmes ont été mis en place. Les régions Centre, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France organisent un achat de livres qui sont prêtés aux élèves. La Haute-Normandie et, tout récemment, la région Rhône-Alpes ont opté pour la mise en place d'une carte à puce, créditée de 38 à 53 euros, utilisable par les parents ou les élèves, dans les librairies. Ce second système a les faveurs des éditeurs et des libraires.

Le Syndicat national de l'édition (SNE) et le Syndicat des libraires français (SLF) ont constitué un Observatoire de la gratuité en région pour l'éducation (OGRE). Les éditeurs craignent un trop faible renouvellement des livres, mais surtout cette initiative met des libraires en difficulté. Les librairies sont dans l'impossibilité de répondre aux appels d'offres des lycées qui travaillent avec des grossistes, pour obtenir les meilleurs prix. Cela a deux conséquences : une perte d'activités sur le secteur, et surtout une baisse de la fréquentation pour l'achat d'autres livres, notamment le parascolaire. « A priori, cela ne menace pas notre activité, notre chiffre d'affaires d'éditeur, mais la fréquentation des librairies nous concerne. Un lycéen qui ne va pas en librairie est un

client perdu », explique Marie-Noëlle Audigier, présidente de l'association Savoir livre – qui cède cette année sa place à Catherine Lucet, directrice générale de Nathan – et directrice générale d'Hatier.

L'OGRE a fait réaliser des sondages, par CSA-TMO, dans les régions concernées auprès des libraires, des documentalistes et des enseignants. En Haute-Normandie, les libraires plébiscitent le système de carte à puce. 97 % considèrent que c'est une bonne chose (contre 8 % dans les autres régions), et 88 % que cela augmente le trafic dans les magasins (contre 5 %). Dans les régions Centre, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France, plus de la moitié des libraires constatent une baisse de leur chiffre d'affaires. Environ un tiers observent un recul des ventes du parascolaire et des dictionnaires. En Haute-Normandie, 80 % des libraires voient leurs activités progresser. Les enseignants et les documentalistes des trois premières régions se déclarent par contre satisfaits de la nouvelle procédure.

« Nous estimons que d'ici 2004, date des prochaines élections régionales, la plupart des régions auront décidé d'adopter un système de gratuité des manuels scolaires », explique Marie-Noëlle Audigier. Les éditeurs et les libraires souhaitent que la carte à puce soit privilégiée par les régions comme cela vient d'être le cas en Rhône-Alpes. Ils comptent sur l'OGRE pour avancer à grands pas.

Alain Salles

## AGENDA

■ LE 13 SEPTEMBRE. POÉSIE. A Marseille, au CIPM, exposition consacrée à la poésie japonaise d'avant-garde, avec une conférence de Jean-François Bory et lecture bilingue de textes de poètes japonais (à 18 h 30, 2, rue Charité, 13002 ; rens. : 04-91-91-26-45).

■ LE 16 SEPTEMBRE. TERRORISME. A Paris, la BPI et les Cahiers de médiologie proposent un débat sur le terrorisme animé par Pascal Ory, avec, entre autres, Régis Debray (à 19 heures, Centre Pompidou, petite salle, entrée rue Saint-Martin, 75004 ; rens. : 01-44-78-44-49).

■ LE 16 SEPTEMBRE. STENDHAL. A Paris, Eric Ruf de la Comédie-Française lira *Les Salons de 1822, 1824 et 1827* de Stendhal, dans le cadre de l'Automne du Louvre (à

20 h 30, à l'auditorium, tarif : 8 € ; réser. : 01-40-20-84-00).

■ DU 16 AU 19 SEPTEMBRE. NÉGA-TION. A Paris, se tient le colloque « L'histoire trouée : négation et témoignage » organisé par le Centre littérature et savoirs avec Annette Wieviorka, Enzo Traverso, Pierre Pachet et Julia Kristeva (à 10 h 30 le 16, à 9 heures les 17 et 18, 13 heures le 19 ; Paris-IV - Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 75005, amph. Riche-lieu les 16 et 17, amph. Descartes les 18 et 19).

■ DU 16 SEPTEMBRE AU 14 DÉCEMBRE. BROWNE. Le Centre régional des lettres d'Aquitaine propose de découvrir « L'univers d'Anthony Browne en Aquitaine », et rend hommage à l'illustrateur anglais à travers l'exposition itinérante « Marcel au pays des albums » avec des visites guidées, des journées de formation et des lectures (rens. : 05-57-22-40-40).

■ LE 17 SEPTEMBRE. LULLY. A Paris, Radio Classique et Sabine Wespieser éditeur organisent une table ronde autour de Vincent Borel pour la parution de *Baptiste* (à 19 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 ; rens. : 01-44-07-59-62 ou 01-40-08-51-09).

■ DU 18 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE. HUGO. A Paris, sur un montage et mise en scène de Michel de Maulne, le Théâtre Molière-Maison de la poésie présente « Hugo : la voix du peuple » (à

19 heures le mercredi, 21 heures du jeudi au samedi et 17 heures le dimanche, prix 14 € ; 157, rue Saint-Martin, 75003 ; rens. et loc. : 01-44-54-53-00).

■ LES 19 ET 20 SEPTEMBRE. AMÉRIQUE LATINE. A Lyon, dans le cadre des rencontres « Belles latinas », la Villa Gillet accueille Arnaldo Calveyra et Luis Mizon pour une soirée poésie (le 19), Eduardo Manet, Ignacio Padilla et Alfredo Pita et leurs traducteurs pour une rencontre-débat (le 20) (à 19 heures, 25, rue Chazière, 69004 ; rens. auprès de l'Association Espaces latinos : 04-78-29-82-00)

■ DU 19 AU 22 SEPTEMBRE. PATRIMOINES. A Nancy, à lieu la 24<sup>e</sup> édition du Livre sur la place, sur le thème du patrimoine, avec la création du Prix de la Ville de Nancy : Livres et droits de l'homme, dont M<sup>me</sup> Simone Veil sera la première présidente d'honneur du jury (rens. : 03-83-85-31-62).

**ECRIVAINS**  
les Editions Bénévent publient de nouveaux auteurs

Pour vos envois de manuscrits :  
9 rue Boyer - B.P. 4049  
06301 Nice Cedex 4  
Tél: 04 93 26 30 12

Ces enfants qui vous poussent en enfer

Christophe Dufossé  
L'Heure de la sortie  
ROMAN

DENOEL